This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08246219 7

Frederick Edward Morrice.

483

Frederick Edward Morrice.

ÉTATS
FORMÉS EN EUROPE
APRÈS LA CHUTE
DE
L'EMPIRE ROMAIN
EN OCCIDENT.

S.B.B.

Par M. D'ANVILLE, *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle des Sciences de Péterſbourg; Secrétaire de S. A. S. M. le Duc d'Orléans.*

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXI.

I. S M

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

AVERTISSEMENT

Dans lequel avec le titre des parties qui compoſent cet ouvrage, on trouvera une énumération des articles de ſubdiviſion en chacune de ces parties.

IL eſt très-commun de ne voir conſidérer en Géographie que deux objets très-écartés l'un de l'autre, l'antiquité, & l'état préſent. La lecture de l'Hiſtoire ancienne demande en effet des notions particulières ſur les différentes contrées qui figurent plus ou moins dans cette Hiſtoire; & il eſt encore plus naturel, & comme indiſpenſable à tous égards, de vouloir connoître ce qui par ſon exiſtence actuelle doit nous devenir plus familier. Mais, n'enviſager la Géographie que ſous ces deux points de vue, c'eſt négliger un intervalle très-conſidérable, & paſſer bruſquement ſans liaiſon du premier objet au ſecond, quoiqu'avec trop de diverſité entr'eux, pour qu'il ne ſoit pas important de ſavoir, comment & par quelle révolution, un pareil changement s'eſt opéré ſur la ſcène du Monde. Ce qu'on peut entendre ſous le nom d'Antiquité, & même la moins reculée, ne deſcendant pas plus tard que le temps de la chute de l'Empire Romain en occident, c'eſt-à-dire la fin, ou à peu-près, du cinquième ſiècle de l'Ere Chrétienne, on doit ſentir la néceſſité d'avoir dans une époque intermédiaire l'image de l'état des choſes en

ce grand paſſage, & un âge mitoyen, duquel ce qui exiſte de nos jours dérive immédiatement. C'eſt ce que des Méthodes multipliées à l'infini, & qu'on lit dans le deſir d'apprendre de la Géographie, ne donnent point: & après avoir mis au jour un Traité d'ancienne Géographie, j'ai cru ne pouvoir mieux ſervir le Public, que d'y faire ſuccéder un ouvrage où l'on voye ſe former en Europe les États, qui ſe ſont élevés ſur les ruines de l'Empire d'occident. Les différentes parties qu'on a fait entrer dans ce plan, ſont bien celles dont il eſt plus intéreſſant de s'inſtruire.

Dans l'exécution de ce deſſein, on tire des faits hiſtoriques, auxquels le témoignage des actes ou monumens particuliers ſe joint quelquefois, la connoiſſance des grands changemens, que les invaſions de divers peuples apportèrent dans des contrées où ces peuples prirent établiſſement, & où s'élevèrent des puiſſances entre leſquelles ces contrées furent diviſées. L'étude & les recherches néceſſaires pour ſe mettre à portée de traiter cette matière, auroient formé un gros volume, ſi on n'avoit pas cru devoir ſe renfermer dans un cercle de circonſtances principales, ou plus importantes à mettre ſous les yeux du plus grand nombre des lecteurs. Les titres des différentes ſections entre leſquelles cet ouvrage ſe partage, & de leurs ſubdiviſions, donneront une idée générale de l'ordre & du plan qu'on y a ſuivi. Ces titres ſont en Latin, comme dans les textes dont ils ſe tirent, & l'altération que

ſouffrent quelques noms de pays & de nations dans l'uſage qu'on en fait actuellement, le veut ainſi. On ne ſe permettroit point de dire Burgundie, Vaſcogne, Langobards; & il eſt toutefois indiſpenſable de produire les noms originaux de *Burgundia*, de *Vaſconia*, de *Langobardi*, ſans devoir courir le riſque d'être accuſé d'affectation ſur ce ſujet. En convenant que le nom des Scots & des Écoſſois eſt le même, il ne s'enſuit pas qu'il fût convenable de l'employer indiſtinctement dans la dernière forme pour les premiers temps de la nation, comme pour le temps actuel. Voici donc la ſuite des titres dont il s'agit, avec le numéro des pages où les articles ſe ſont rencontrés dans le cours de l'impreſſion.

PRÉLIMINAIRE. . . . . page 1

I. *GERMANIA*. 11

ALEMANNI, & ALEMANNIA. . . 12

FRANCI, & FRANCIA ORIENTALIS.. 15

SAXONES, & SAXONIA. 19

FRISII, & FRESIA. 26

THURINGIA. 27

SLAVICÆ GENTES. 30

POLONIA, & BOHEMIA. 40

BOIOARIA. 44

II. FRANCIA. 57
AUSTRASIA. 64
NEUSTRIA, & FRANCIA. 69
BRITANNIA. 76
AQUITANIA. 80
VASCONIA. 83
GOTHIA vel SEPTIMANIA. 87
BURGUNDIA. 92
PROVINCIA. 99
III. ITALIA. 105
GOTHI. 108
LANGOBARDI, & LANGOBARDIA. 113
FRANCI. 120
ITALIÆ REGNUM. 129
NORMANNI, & SICILIA. . . . 133
IV. HISPANIA. 144
GOTHI. 149
ARABES vel MAURI. 152
LEGIO, & CASTELLA. 159
NAVARRA, & ARAGONA. . . . 175
MARCHIA HISPANIÆ. 187
PORTU-CALLE. 192

V. *BRITANNIA*. 197
SAXONES, & ANGLI. 201
ANGLIA. 206
DANI. 210
NORMANNI. 214
CAMBRO-BRITANNI. 219
SCOTIA. 225
HIBERNIA. 231

Tous les objets que renferme cet ouvrage ſe développant ainſi d'un coup d'œil, leur *ſérie* ou énumération en différens départemens, peut tenir lieu d'une Table, dans laquelle l'ordre alphabétique détruiroit la liaiſon & les dépendances que ces objets gardent entr'eux. Il eſt de l'eſſence de cette matière, que la recherche de ce que l'ouvrage peut contenir ſe porte ſur ce qui eſt royaume ou province, plutôt que ſur quelques lieux en particulier, qui n'y entrent qu'accidentellement dans les diſtricts auxquels ils appartiennent, & dont il faut prendre lecture ſi l'on veut être inſtruit. Un Mémoire tiré du volume XXX de l'Académie des Belles-Lettres, & dont le fond a un rapport intime à notre objet en général, eſt ici inſéré par ſupplément.

Une Carte abſolument néceſſaire, mais qui devoit être aſſez reſſerrée pour entrer dans un volume du format *in-quarto*, ne fourniſſoit pas le champ que demanderoit un grand détail. Cependant, on peut dire

que les circonſtances principales ſont figurées dans ce tableau, & que ſelon leur état le plus décidé entre des variations que quelques parties ont éprouvées, elles s'y développent aiſément. La comparaiſon qu'on pourroit vouloir faire de cette Carte avec celle de la partie occidentale de l'*Orbis Romanus* que j'ai publié, ſeroit très-propre à mettre en évidence combien fut grand le changement de l'état *Politique* dans la Géographie, par les ſuites que la chute de l'Empire Romain eut en cette partie, qui a plus de droits que toute autre ſur notre curioſité. Pour remarquer enſuite ce que le laps de temps juſqu'à nos jours peut faire entrer dans l'étude de la Géographie, c'eſt ce que ma Carte de l'Europe, dont la première partie en deux feuilles renferme préciſément la France, l'Alemagne, l'Italie, l'Eſpagne, & les Iles Britanniques, peut procurer, & même avec aſſez de détail dans ſes poſitions, pour indiquer celles de quelques lieux, que la lecture de l'ouvrage fera rencontrer.

ÉTATS

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

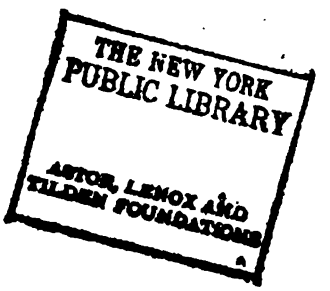
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

ÉTATS FORMÉS EN EUROPE *APRÈS LA CHUTE DE* L'EMPIRE ROMAIN *EN OCCIDENT.*

RECHERCHER les cauſes de la décadence de l'Empire Romain, & de ſa ruine entière dans la partie occidentale, avant la fin du cinquième ſiècle de l'Ere Chrétienne, eſt la matière d'une ſpéculation très-propre à ſervir ici de préliminaire. Il y avoit long-temps que le peuple dont la capitale étoit remplie, n'étoit plus ce PEUPLE ROMAIN, qui fier de la conquête du Monde, & s'eſtimant au-deſſus des rois, diſpoſoit des faiſceaux, & de toutes les dignités: *qui dabat olim, imperium, faſces, legiones, omnia.* Une multitude oiſive & légère ne s'inquiétoit d'autre choſe, que de recevoir des ſecours alimentaires, & d'être

amuſée par des ſpectacles : *duas tantum res, panem, & circenſes.* On ſait que Juvénal s'en exprime ainſi, moins d'un ſiècle après le règne d'Auguſte. Il fut trop dangereux ſous pluſieurs empereurs de ſe diſtinguer par des talens ſupérieurs dans le SÉNAT, pour que cette compagnie pût conſerver ſon luſtre & ſon autorité. Gallien, qui vit plus qu'aucun autre empereur s'élever de toutes parts des uſurpateurs du titre impérial, craignant que le rang de Sénateur joint au commandement des armes ne favoriſât l'ambition dans ces entrepriſes, interdit la milice aux Sénateurs. Ce qui d'abord pouvoit révolter le premier corps de l'État, fut adouci par le temps, & par de l'habitude à goûter un repos qu'on avoit moins connu. Juſqu'alors on s'étoit fait un devoir de joindre le mérite militaire & l'habileté dans l'adminiſtration des affaires civiles. La diſtinction entre l'épée & la magiſtrature fut donc une choſe toute nouvelle dans le gouvernement Romain. Il ne faudroit point blâmer Conſtantin d'avoir privé de l'une de ces prérogatives les Préfets du Prétoire, dont le pouvoir trop étendu avoit été ſouvent funeſte à leurs princes.

On remarque, qu'à la ſuite des empereurs, auxquels le nom de Céſar paſſa par adoption, le plus grand nombre fut étranger à l'Italie, où il ſemble néanmoins que la ſucceſſion au rang ſuprême auroit dû ſe perpétuer. Après avoir donné des chaînes à une grande partie du Monde qui fût connu, cette contrée paroît en quelque manière abâtardie. L'ancienne nobleſſe

Romaine, & ces familles ſi diſtinguées dans les temps de la République, n'exiſtent plus. La Pannonie, & quelques autres provinces auſſi nouvelles, & barbares en ces temps-là par rapport à l'Italie, donnèrent à Rome des empereurs. Maximin, qui conſpira contre Alexandre-Sévère, étoit Goth de naiſſance: Philippe, coupable du même crime à l'égard du jeune Gordien, étoit Arabe. La dignité impériale fut très-ſouvent à la diſpoſition des légions; & il arriva même que des armées en différens départemens couvrirent en même temps de la pourpre, des Généraux qui cabaloient pour s'en faire revêtir. Le premier uſage des forces de l'Empire entre les mains des concurrens, étoit de les employer à ſe détruire, au préjudice de ce qui convenoit au ſalut de l'État & des provinces. Trois empereurs avoient péri par le fer dans l'eſpace de cinq mois, lorſque Septime-Sévère fut élevé à l'Empire par des légions en Illyrie, & Peſcennius-Niger par celles qu'il commandoit en Syrie. Sévère vainqueur de Niger, eut encore à combattre un autre compétiteur, Albin, qui avoit pris le titre d'Auguſte dans la grande Bretagne. Ce que l'Empire avoit à ſouffrir de ces mouvemens de guerre civile en différentes parties, & qui ſe renouveloient ſelon les conjonctures, eſt aiſé à concevoir. Ce fut une néceſſité pour Claude ſecond de ſe défaire d'Auréole, qui tenoit dans Milan, avant que de ſe porter contre les Goths, auſſi formidables dans leur irruption, que l'avoient été les Cimbres, dans celle

dont Marius avoit autrefois délivré l'Italie. Ajoutons, que le ſoldat légionaire fit périr plus d'une fois ceux qu'il avoit fait monter au premier rang, & un auſſi excellent empereur qu'étoit Probus fut la victime d'une mutinerie du ſoldat. Aurélien ayant rendu de grands ſervices à l'Empire, mais plus Général qu'Empereur, au jugement de Dioclétien, avoit été aſſaſſiné, par la crainte que des gens à ſon ſervice avoient priſe de la ſévérité de ſon caractère.

Ne peut-on pas être étonné, de ce que dès le temps où Tacite écrivoit, c'eſt-à-dire vers la fin du premier ſiècle, les armées Romaines tiroient toute leur force des milices étrangères! *nihil validum*, dit-il, *in Romanis exercitibus, niſi externum.* On y diſtingue poſtérieurement des bandes de toute nation, & le nombre en paroît très-grand en feuilletant la Notice des deux Empires, qui repréſente l'état des choſes dans le cinquième ſiècle. On y trouve des Germains, des Sarmates, des Scythes. Les Francs y paroiſſent ſous ce nom général de leur aſſociation, comme ſous ceux qui diſtinguent quelques-unes des nations qui en faiſoient partie. Pluſieurs de ces corps, quoiqu'étrangers, ſont placés ſur des frontières. L'Italie eſt ſingulièrement remplie de Sarmates, en tout ſon continent. Étoit-ce par impuiſſance, ou par relâchement ſur ſa propre conſervation! La même nation occupe dans la Gaule divers endroits des Lionoiſes, & de l'ancienne Belgique. Un vers de S.t-Paulin déſigne préciſément des Sarmates, & en

qualité de milice, ſous le nom particulier d'une nation, que l'ancienne Géographie connoît en Sarmatie: *Auxiliatores patereiur Gallia Chunos.* On avoit cru pouvoir tirer avantage des barbares pris en guerre, en leur faiſant habiter différens cantons, comme Auſone le fait connoître dans ſon poëme ſur la Moſelle: *Arvaque Sauromatum nuper metata colonis,* en parlant de quelques terres entre le Rhin & Trèves, à la hauteur de Maïence. On n'avoit point prévu le riſque de voir ces nouveaux habitans ſaiſir l'occaſion de prendre les armes à la première invaſion qui ſurviendroit. La richeſſe & les agrémens, que ces nations ſorties de leurs contrées alors preſque ſauvages, trouvèrent dans les provinces Romaines, leur en fit deſirer la poſſeſſion. Il ſortit d'entre ces étrangers des hommes, que du mérite perſonnel, & des talens élevèrent à des dignités, où l'ambition fait lever les yeux juſqu'à la première place. Stilicon, Vandale de naiſſance, mais qui ſe vit allié par des mariages à la maiſon impériale, ne penſoit pas moins qu'à élever ſon fils à l'Empire, lorſqu'Honorius crut devoir le faire aſſaſſiner. Arbogaſte, de la nation des Francs, avoit fait périr Valentinien II. Tout ſembloit inviter les nations entières à attaquer une puiſſance affoiblie par tant de vices dans ſon gouvernement.

Conſtantin eſt accuſé d'avoir contribué à la chute de l'Empire en occident, en quittant Rome, pour faire d'une nouvelle capitale qu'il avoit conſtruite, ſa réſidence; & il faut convenir que le centre des forces

où les Viſigoths, les Bourguignons, les Francs, & quelques partis d'Alains occupèrent différens cantons de pays, dans leſquels étant contigus à ceux qui étoient demeurés aux anciens ſujets de l'Empire, on s'habitua à diſtinguer ces différentes parties par les noms de Romaines & de Barbares, ce qui eut lieu en Eſpagne comme dans la Gaule. Mais il eſt à remarquer, que le terme de *Barbare* dans cet uſage n'eut plus ce qui en faiſoit originairement une qualification déſavantageuſe. Théodoric, roi des Oſtrogoths, devenu maître de l'Italie, & faiſant des loix particulières & différentes pour ſes ſujets naturels, & pour ceux qu'il avoit conquis, donne aux premiers le nom de Barbares, en donnant aux ſeconds le nom de Romains.

L'Empire d'Occident étoit compoſé de deux de ces grands départemens, qui dans l'un & l'autre Empire étoient appelés *Diæceſes*, & dont l'établiſſement ne paroît pas antérieur au quatrième ſiècle. Le premier de ces départemens étoit celui de l'Italie, en y annexant les provinces Illyriques juſqu'à la frontière ſur le Danube, & d'un autre côté l'Afrique. Le ſecond comprenant la Gaule, l'Eſpagne, & la grande Bretagne, étoit gouverné par le Préfet du Prétoire des Gaules, & la ville de Trèves, où réſidoit cet officier ſupérieur, ayant été ruinée à diverſes repriſes dans les guerres, *quadruplici everſione proſtrata*, dit Salvien, le ſiége de la préfecture fut transféré à Arles par Honorius. La fin du règne de ce prince, ſous lequel la domination Romaine ſouffrit un

un ébranlement qui annonçoit ſa ruine prochaine en Occident, eſt de l'an 423. Les ſecouſſes redoublèrent ſous Valentinien III, prince adonné à ſes plaiſirs, & qui fut aſſaſſiné en 455, quelques mois après qu'il eut fait tuer Aëtius, par qui l'honneur des armes Romaines s'étoit ſoutenu en pluſieurs parties de l'Empire, & ſurtout dans la Gaule. On voit enſuite une ſucceſſion de huit empereurs, qui périſſent ou ſont dépoſés dans l'eſpace de vingt-un ans. Un Suève, nommé Ricimèr, diſpoſa du titre impérial pendant quinze ans. Rome en 455 fut pillée par Genſéric, roi des Vandales en Afrique, plus impitoyablement qu'elle ne l'avoit été en 410, par Alaric, roi des Viſigoths. Enfin, un Romain, né en Pannonie, & nommé Oreſte, qui avoit ſervi Attila en qualité de ſecrétaire lorſque ce roi des Huns fit invaſion dans cette partie de l'Empire, revêtit de la pourpre ſon fils encore très-jeune, & qui portant comme propre le nom d'Auguſte, fut appelé Auguſtule par les Romains. Mais, l'année ſuivante, ou en 476, Odoacre, roi des Hérules, entre en Italie, ſe ſaiſit de la perſonne d'Oreſte en prenant Pavie, & dépoſe Auguſtule ſans lui ôter la vie. C'eſt ainſi que s'éteignit l'Empire Romain d'occident. Sa chute ne fit aucun bruit, elle ne pouvoit cauſer de ſurpriſe; ce fut le dernier ſoupir d'un corps, qu'une longue maladie avoit privé de tous ſes reſſorts. Il étoit réſervé à la nation Françoiſe d'avoir un prince, en qui la dignité impériale fût renouvelée en Occident, & qui étendît ſa domination à une grande partie

de l'Empire qui n'exiſtoit plus depuis plus de trois cents ans.

Les grands changemens que le renverſement de cet Empire fit en Europe, préſentent dans la Géographie une eſpèce de révolution, qui ſuccédant immédiatement à l'état des ſiècles qu'embraſſe l'antiquité, eſt l'objet qu'on ſe propoſe dans cet ouvrage. La Germanie, la France, l'Italie, l'Eſpagne, la grande Bretagne, y ſeront autant de parties diſtinctes, & traitées ſéparément. C'eſt de-là que les principaux États en ces parties paroîtront tirer leur exiſtence actuelle. Des faits recueillis dans l'hiſtoire, feront voir par quelles circonſtances ſe ſont formés ces États, dans l'étendue qu'ils ont priſe, & ſelon les diviſions qui les partagent. Cette manière d'en prendre connoiſſance comprendra environ huit ſiècles, depuis le cinquième juſqu'au douzième incluſivement, & il n'arrivera que rarement ſur quelques articles de deſcendre à un temps poſtérieur. La carrière eſt aſſez conſidérable, & par une grande variété dans les objets qui s'y rencontrent, on peut trouver de l'intérêt à la parcourir.

I.

GERMANIA.

L'EMPIRE ROMAIN en Occident ayant été détruit par des nations Germaniques, le pays d'où ſortirent ces nations doit être notre premier objet.

La partie adjacente au Rhin étoit preſque devenue province Romaine dans le premier ſiècle de l'Ere Chrétienne; *in formam penè ſtipendiariæ provinciæ redacta*, ſelon l'expreſſion de Paterculus, qui avoit ſervi ſous le commandement de Tibère dans le pays même. Les peuples y pouvoient être aſſez ſoumis pour paroître diſpoſés à l'obéiſſance, non pas à la ſervitude: *ſatis domiti ut pareant, nondum ut ſerviant*, en appliquant ici la manière dont Tacite s'exprime ſur des nations Britanniques de nouvelle conquête, & dans un cas à peu près ſemblable. L'amour de l'indépendance n'étoit point éteint dans le cœur des Germains; & par la diviſion de leurs contrées, comme de la Gaule, en un grand nombre de cités ou de républiques, chacune d'elles en particulier ne pouvant ſe ſoutenir contre la puiſſance Romaine, l'union de pluſieurs peuples confédérés pour un intérêt commun, forma dans le troiſième ſiècle

des corps de nation, capables non-ſeulement de réſiſter à l'ennemi, mais encore d'envahir quelques parties d'un Empire, dont la foibleſſe dans ſon déclin annonçoit la ruine.

ALEMANNI, & ALEMANNIA.

La première de ces Ligues fut celle des *Alemanni*, dont le nom ne commence à paroître dans l'hiſtoire que du temps de Caracalla. Ce nom d'*Al-mann*, compoſé de deux mots de l'idiome Tudeſque, ſignifie multitude d'hommes. Un hiſtorien romain, cité par Suidas, & qu'on peut préſumer avoir vécu dans le temps, ou à peu près, dont nous parlons, fournit un témoignage poſitif de cette interprétation. Les *Alemanni* ſe faiſant connoître d'abord dans des terres voiſines des ſources du Danube, il y a des ſavans dont l'opinion les fait ſortir de quelques aventuriers Gaulois, qui lorſque ce canton de pays fut évacué par les Marcomans retirés vers la Bohème ſous le règne d'Auguſte, occupèrent au rapport de Tacite, ce qu'on appela *Decumates agri*, parce que ces poſſeſſions furent aſſujetties au dixième de leur produit. On imaginera bien que ces Gaulois, qu'enveloppoient des Suèves, dont le nom ſe trouve joint à celui des Alemans dans Procope (*Gothicor. I.*) auront fait corps avec une multitude d'hommes raſſemblés, comme le nom que prit cette première aſſociation Germanique le donne à entendre. Le nom de Suabe, qui diſtingue ſpécialement cette

partie de la Germanie, quoique celui de *Suevia* y eut été dominant preſque par-tout, doit faire croire que les *Alemanni* étoient plus Suèves que Gaulois. On lit dans Paul-Diacre *(lib. III, c. 18) Suevorum, hoc eſt Alemanorum, gens;* & ailleurs *(lib. II, c. 15) Suevia, hoc eſt Alemannia.*

Les Alemans s'étendirent au nord, en occupant les deux rives du Mein; & la rivière de Lohn, *Logana*, qui tombe dans le Rhin au-deſſous du Mein immédiatement, paroît les avoir limités de ce côté-là. Ils eurent pour voiſins pendant un temps, ſur la droite du Mein, les *Burgundiones.* Mais, ils pénétrèrent du côté du midi dans la Rhétie, & en Helvétie. Les *Iuthungi*, dont Aurélien fit échouer l'entrepriſe qui menaçoit l'Italie, faiſoient partie de la Ligue Alemande; *Alamannorum pars, Italicis contermina tractibus*, dit Ammien-Marcellin *(lib. XVII).* L'hiſtoire fait encore mention des Juthonges comme ayant été vaincus ſur la même frontière, par Aëtius, ſous le règne de Valentinien III. Il faut ajouter, qu'avant la ruine entière de l'Empire en occident, les Alemans avoient entamé la Germanie des Gaules, comme Sidoine-Apollinaire le fait entendre *(in panegyr. Aviti)* en apoſtrophant la nation en ces termes: — *Rhenumque ferox Alemane bibebas*

Romanis ripis, & utroque ſuperbus in agro,
Vel civis, vel victor, eras.

Le lieu de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, preſque à la hauteur de Cologne entre la Meuſe & le Rhin, où

la Ligue Alemande reçut un coup mortel de la part des Francs commandés par Clovis, fait voir juſqu'où cette ligue prétendoit dominer. Les *Alemanni* furent ſujets de Thiéri, roi d'Auſtraſie, fils de Clovis, & Theodebert, fils de Thiéri, acheva de les ſubjuguer, comme on l'apprend d'Agathias, auteur contemporain. *Alemannia* fut donc une province de la monarchie Françoiſe; & dans cet état compoſant un duché en Suévie, dans une partie de l'Helvétie, & dans ce qu'on appelle le pays des Griſons, ſon nom s'étendit encore à ce qui, ſur la gauche du Rhin, & en deçà par rapport à la France, eſt connu dans le moyen-âge ſous un nom particulier, celui d'*Eliſatia.* C'eſt ce qui autoriſoit Guillaume le Breton, ſous Philippe-Auguſte, à dire, que l'Alémannie touchoit à la Voſge;

— *Vogeſos tangens Alemannia fines.*

Dans les titres de donation du monaſtère de Laureſheim, le nom d'*Alemannia* déſigne un *pagus* ou canton, de grande étendue aux environs du Danube vers ſes ſources, comprenant une partie du cours du Nekre dans le Wirtenberg, & les terres des margraves de Bade en l'étendant juſqu'au Rhin, en même hauteur que celle des limites de la baſſe Alſace. Et nous remarquerons, que c'eſt préciſément dans ces terres que la Ligue Alemande a pris naiſſance. Pour ce qui eſt de l'uſage qu'on fait en France du nom d'Alemagne à l'égard de la Germanie, c'eſt ce que peut avoir établi la contiguité de ſituation la plus prochaine avec le pays

pays proprement Alémannique, où la langue Tudeſque, que nous appelons Alemande, eſt l'idiome national. Mais, parce que ce nom n'eſt point le Teutonique (ou *Teutſch-land*) que la nation Germanique en général donne au pays qu'elle occupe, il eſt convenable ici, que le nom de Germanie ſoit employé préférablement à celui qu'il faut reconnoître pour très-impropre par l'étendue qu'on lui fait prendre.

FRANCI,
ET
FRANCIA ORIENTALIS.

PARLONS maintenant d'une autre Ligue, de laquelle eſt ſorti le nom de nation le plus célèbre qui ait été depuis le nom Romain. Peu après qu'on a connoiſſance de la Ligue Alémannique, & dans ce que comprend également le troiſième ſiècle, une nouvelle aſſociation de différentes cités paroît formée vers la partie inférieure du Rhin. Le nom qu'elle ſe donna, ou celui de *Franci*, étoit propre dans le langage Germanique à déſigner la liberté, l'objet préciſément de cette aſſociation. Toute autre recherche étymologique peut être rejetée. Ce que la Ligue précédente prit d'accroiſſement & de forces en peu de temps, put donner de l'ombrage à d'autres peuples voiſins, & les guerres qui ont armé les Francs contre les Alemans, confirmeroient cette conjecture. Le nom de *Sicambri*, par lequel les *Franci* ſont quelquefois déſignés, feroit croire que

ce fut dans l'ancien territoire de ce peuple, adjacent au Rhin, que la Ligue & le nom de *Franci* prirent leur origine. Les *Bructeri*, dont Tacite avoit parlé comme d'un peuple détruit par la haine de ſes voiſins, ſe montrent néanmoins par un nouvel état d'exiſtence, comme un des principaux dans la Ligue Françoiſe, & des premiers à paroître. Les *Attuarii*, les *Chamavi*, en faiſoient partie. Mais, aucun nom ne fut auſſi diſtingué chez les Francs que celui des *Salii*. On ſait que ſous le gouvernement François, *terra ſalica* déſigne un privilége d'ancienne poſſeſſion, & que d'être iſſu des Saliens fut un titre de nobleſſe.

La première mention qui ſoit faite des Francs dans l'hiſtoire ſe trouve dans Vopiſque, en parlant de leur défaite près de Maïence, par Aurélien, alors ſimple tribun, ſous le règne de Gordien III, ou ſous celui de Valérien; car les opinions ſont partagées ſur cette circonſtance, mais qui ne peut varier que d'environ douze ans dans le milieu du troiſième ſiècle. Probus réprima les incurſions des Francs, dans une campagne qui peut être de l'an 277; & il fut, ſelon le même hiſtorien, le premier des empereurs qui prit le ſurnom de *Francicus*. Une poignée de Francs, tranſportée juſque dans la Thrace, ſur le bord du Pont-Euxin, par Probus, s'étant miſe en mer, ſe rendit dans la Méditerranée, dont elle courut les côtes, & arrivée dans l'Océan par le Détroit, on vit ces Francs aborder aux embouchures du Rhin, & rentrer dans leur pays. Zoſime *(lib. 1, c. 71)*, & Eumène

& Eumène *(Panegyr. Conſtantii)* rapportent cette expédition, qui avoit été précédée ſous le règne de Gallien d'une entrepriſe par mer, dans laquelle la côte orientale d'Eſpagne, & la ville de Tarragone particulièrement, ſouffrirent de grands dommages. Les monumens de l'hiſtoire Romaine renferment préciſément tout ce qu'on peut ſavoir des Francs, avec plus ou moins d'avantage pour la nation, juſqu'à la chute de l'Empire en occident. Mais, on y voit des Francs de diſtinction parvenir aux plus grandes dignités auprès des empereurs. On trouve des milices de pluſieurs des nations de la Ligue Françoiſe, & notamment des Saliens, dans la Notice de l'un & de l'autre Empire. Quant aux établiſſemens & à la domination, que des conquêtes procurèrent dans la Gaule à ce grand peuple Germanique, c'eſt ce qu'il convient de réſerver ici à ce qui doit concerner la France en particulier. En ne conſidérant les Francs actuellement que dans l'étendue de la Germanie, le nom de *Francia*, que l'on trouve employé dès le quatrième ſiècle, doit ſe rapporter au pays qui s'étend du Rhin au Wéſer, borné dans ce qui eſt au-delà du Wéſer par la Thuringe, dont il ſera parlé dans la ſuite. Si l'on avoit quelque indice, que des Friſons étoient en ſociété avec les Francs, on pourroit étendre le pays juſqu'à la mer vers l'embouchure de l'Elbe, ce qui ſeroit autoriſé par un paſſage de l'anonyme de Ravenne *(lib. I)* qui dit, que la race des Francs avoit long-temps habité le pays que traverſe

cette rivière : *in patriâ Albis per multos annos lineam Francorum commoratam.*

Cette France ſortit de ſes premières limites, en prenant ſur les *Alemanni* ce que le Mein parcourt de pays depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure dans le Rhin ; & ce qui avoit été France auparavant fut envahi par les Saxons. Alors, le nom de *Francia* ſe renferma dans les environs du Mein. Eginhard dans la vie de Charlemagne, veut que ce nom s'étende depuis la Saxe juſqu'au Danube, & d'occident en orient depuis le Rhin juſqu'à la Sala, ce qui y fait entrer la Thuringe. On diſtingua cette France par le ſurnom d'*Orientalis*, & elle fut ainſi appelée *Auſtria*, ſelon l'idiome Germanique, par rapport à ce qui étoit France dans l'étendue de l'ancienne Gaule ; & aux termes des annales de Fulde, *Francofurt* (Francfort) étoit le ſiége principal du royaume oriental, *principalis ſedes Orientalis regni*. Ce qui tire de cette France le nom de Franconie, entre les provinces actuelles de l'Empire Germanique, eſt bien plus reſſerré dans ſes limites. Il faut y joindre le pays Heſſois, *Heſſonum vel Haſſorum*, & ce qui tient au Rhin en deſcendant juſqu'à la Rure, comme ayant été occupé par une partie des *Ripuarii*, dont il ſera parlé en traitant de la France. Ces cantons étoient unis par un intérêt commun à ſe défendre contre les entrepriſes des Saxons. D'un autre côté, ce grand diſtrict bordant la Suévie, d'où la Ligue Alemande étoit ſortie, s'étendoit vers le midi juſqu'au Wirtenberg,

comprenant Heïlico-brunn, ou Hailbron ſur le Nekre. Ses confins avec la Bavière paroiſſent les mêmes qu'actuellement, à en juger par ce qu'on voit dans Otton de Friſingue, ſous l'an 1105, que l'empereur Henri IV tenoit *Nurinberch* comme une place de ſon duché de France, de même que cette ville & les terres de ſon Burgraviat ſont encore partie du cercle de Franconie.

Au reſte, il ne faut point être ſurpris de trouver, que le nom de *Francia Orientalis* ſoit employé d'une autre manière, & comme propre à déſigner la Germanie entière. Il eſt même très-convenable de voir, que les princes qui y ont régné, ſans ſe borner étroitement à ceux du ſang de Charlemagne, ſoient intitulés *reges Francorum Orientalium*. Ce n'eſt que depuis le treizième ſiècle, qu'en Germanie le nom de France, auparavant d'uſage dans le titre de la royauté en cette partie de l'ancienne monarchie Françoiſe, s'eſt perdu inſenſiblement, pour ne plus appartenir qu'à nos rois dans ce qui avoit été France Occidentale.

SAXONES, & SAXONIA.

La première notion qu'on ait des Saxons eſt dûe à Ptolémée, qui les place ſur la droite de l'Elbe près de ſon embouchure, & leur attribue des îles voiſines du continent, comme ſont celles qui appartiennent au Danemark, vers l'entrée de ce que l'ancienne Géographie appelle la Cherſonèſe Cimbrique. C'eſt de-là

que des pirates de cette nation, & peut-être de pluſieurs autres ſous le même nom, partoient pour infeſter les pays maritimes de la Gaule & de la grande Bretagne. Il faut croire même, que ces armateurs firent quelques établiſſemens ſur les côtes, que par la foibleſſe d'un Empire qui penchoit vers ſa ruine, il leur fut libre de fréquenter, puiſque dans les Notices Romaines du quatre au cinquième ſiècle, les rivages de la Belgique & de l'Armorique, & celui de l'île Britannique qui regarde ces parties de la Gaule, ſont appelés *Litus Saxonicum.* Les Francs, qui coururent les mers dès le règne de Gallien, étoient en ſociété avec les Saxons dans la révolte de Caraufius contre Maximien, que Dioclétien s'étoit donné pour collègue.

On ne ſauroit dire, ſi le pays Saxon en Germanie étoit reſſerré dans ſes premières limites, lorſque la grande Bretagne abandonnée des Romains, appela des Saxons & des Anglois, pour la défendre contre les Pictes & les Scots, (ce qu'on peut croire être arrivé vers l'an 428, comme on verra en traitant de la grande Bretagne) ou ſi ce pays Saxon avoit déjà pris quelque étendue en deçà de l'Elbe. Car, il paroîtroit vraiſemblable, que les établiſſemens des Francs dans la Gaule, en quelques parties de la Belgique, vers le milieu du cinquième ſiècle, furent dès-lors pour les Saxons une première occaſion de s'agrandir. Il eſt cependant ſingulier de trouver dans Witikind de Corvey, & dans Adam de Brême (qui ont écrit, l'un ſes annales, l'autre

ſon hiſtoire, dans le pays même) que des Saxons avec le ſecours deſquels Thiéri, roi d'Auſtraſie, conquit en 531 la Thuringe, dont une partie leur fût cédée, étoient ſortis de la Bretagne, abordant le continent de la Germanie à Hadelohé, aujourd'hui Hadelér, près de l'embouchure du Wéſer du côté de l'Elbe. Et il faut croire que la mémoire de ce fait s'étoit conſervée chez les Saxons, puiſqu'il eſt également rapporté dans Eginhard, à qui une nation qui donna plus d'exercice qu'aucune autre aux armes de Charlemagne, étoit bien connue. Après cette expédition de Thuringe, on voit dans Paul-Diacre, que le roi des Lombards (Alboin) entrant en Italie l'an 568, étoit ſuivi de vingt mille Saxons, avec leurs femmes & leurs enfans, ſelon la manière dont ces bandes de nation ſe dépayſoient; & en traitant de la Thuringe, il paroîtra que ces Saxons ſortoient préciſément du canton qu'ils avoient acquis trente & quelques années auparavant, en ſervant le roi d'Auſtraſie.

Mais, en prenant du terrein, les Saxons pouſsèrent juſqu'au Rhin, ou à peu près, comme s'en explique un poëte anonyme, qui du temps d'Arnoul, ſucceſſeur de l'empereur Charle le Gros, a compoſé des faſtes du règne de Charlemagne. Le cours du Wéſer, dans l'intervalle du Rhin & de l'Elbe, fit une diſtinction de Saxons *Oſt-fales*, & de Saxons *Weſt-fales*, c'eſt-à-dire orientaux & occidentaux. Le poëte chroniqueur ſous l'an 772, s'en exprime ainſi:

—Weſtfalos vocitant in parte manentes
Occiduâ, quorum non longè terminus amne
A Rheno diſtat.

Cet établiſſement ne préjudicioit point au droit que la monarchie Françoiſe pouvoit exercer ſur des terres, qui avoient été le berceau de cette monarchie. Clotaire I, vainquit les Saxons revoltés, *rebellantes*, comme s'explique l'auteur d'un ſupplément à la chronique de Marcellinus-comés, mais ſans les ſoumettre. Charlemartel & Pépin entrèrent également en armes dans la Saxe, pour y faire reconnoître leur autorité. Mais, la dévaſtation du pays pouvoit n'être qu'un châtiment paſſager ; & une véritable conquête étoit réſervée à Charlemagne, qui n'y parvint que la trente-troiſième année depuis qu'il l'eut entrepriſe. Pour affoiblir une nation, qui ne vouloit point connoître de joug, il en diſperſa une partie en diverſes provinces de ſa domination : *tertius ex eis homo eſt tranſlatus*, ſelon les annales de Fulde. Eginhard parle de dix mille Saxons tranſportés en Gaule. On pourroit croire que ceux qui ſont appelés *Nemet-Saſſ* (ou Saxons Germains, comme diſent les Slavons) & qui ont leur établiſſement dans le comté de Scepus, au nord de la Hongrie, ſous le mont Krapak, ſont une de ces colonies. Mais, on ſe tromperoit en le croyant également des Saxons de la Tranſilvanie, dont quelque partie a même pénétré en Moldavie. Car, une eſpèce de chronique, inſcrite ſur le mur d'une égliſe à Braſſow ou Cronſtat dans le fond

de la Tranſilvanie, porte ſous l'an 1145, que ce fut Geiza II, aïeul du roi André, qui fit entrer les Saxons dans le pays. Cette remarque eſt de quelque conſéquence: elle fait voir, que c'eſt mal-à-propos que dans quelques cartes on a fait entrer la Tranſilvanie dans les limites de l'Empire de Charlemagne. Au reſte, la ſévérité dont uſa ce prince pour ſoumettre les Saxons, fut compenſée par une diſtinction, qu'on ne voit point avoir été la même pour tous les peuples aſſujettis à la même domination. Eginhard témoigne, que le ſouverain compoſa en quelque manière avec eux; *conditione à rege propoſitâ, & ab illis ſubſcriptâ*, en les aſſociant à la nation Françoiſe, pour ne faire qu'un même peuple; *ut Francis adunati, unus cum eis populus efficerentur.* Cette prérogative chez les Saxons eſt même expliquée en détail, par le poëte anonyme cité précédemment.

On voudroit ſavoir ce que veut dire le terme employé dans les dénominations d'Oſt-fales & de Weſt-fales, & que l'on trouve également dans les noms de quelques autres peuples, comme ſont les Taï-fales & Victo-fales, qu'il faut remarquer avoir été Scythes, & non Germains, & dont les premiers ſont connus comme ayant pris établiſſement en France, ſur la frontière du Poitou & de la Bretagne. On a de la peine à ſe perſuader, que ce qui ſe lit *falahi* dans les Capitulaires de Charlemagne, autrement *falahon*, ait du rapport au terme de *Feld* de la langue Tudeſque, & qui ſignifie plaine: *campi patentes*, dit Paul-Diacre,

qui ſermone barbaro Feld *appellantur.* C'eſt néanmoins l'opinion qu'en ont eue pluſieurs Savans. On trouve dans la chronique Loiſelienne, ſous l'an 775, que les Saxons orientaux ſont appelés *Auſtre-leudi;* & le terme de *Leud* ou *Leod,* placé dans cette dénomination, & qui en langage Anglo-Saxon déſigne un peuple, pourroit être regardé comme ſynonyme de celui dont on recherche la ſignification. Une autre terminaiſon dans le nom d'*Oſter-lingi,* que le poëte chroniqueur dit être le même qu'*Oſt-vali,* le voudroit également.

Selon ce chroniqueur, les Oſt-fales & Weſt-fales étoient ſéparés par un canton intermédiaire, que tenoient les *Angarii,* & aſſez étendu en longueur pour atteindre vers le midi le pays François, & l'Océan vers le nord:

Inter prædictos mediâ regione morantur
Angarii, populus Saxonum tertius, horum
Patria Francorum terris ſociatur ab auſtro,
Oceanoque eadem conjungitur ex Aquilone.

Il eſt très-vraiſemblable que ce nom d'*Angarii* dérivoit de celui des *Angrivarii,* ancienne cité ou ancien peuple Germanique, qu'on a lieu d'eſtimer avoir eu ſa demeure ſur le Wéſer, dans le voiſinage des Chéruſques. Ces trois parties de la Saxe avoient été gouvernées par des ducs, & le fameux Witikind, qui réſiſta ſi long-temps à Charlemagne avant que de ſe ſoumettre, en l'an 785, commandoit en Angrie, ſelon l'inſcription de ſa tombe dans le lieu nommé Engern, comme on peut

peut voir *in Monumentis Paderbornenſibus* de l'évêque Ferdinand de Furſtenberg. Dans les temps poſtérieurs, cette diſtinction des *Angarii* ſemble diſparoître, comme abſorbée dans les deux précédentes, qui la renfermoient. Mais, outre ces trois diſtricts, il en reſtoit un quatrième dans la demeure primitive de la nation, & au-delà de l'Elbe, où les Saxons ſont diſtingués par le nom de *Trans-Albiani*, autrement de *Nord-Albingi*. Ils furent plus ou moins étendus ou reſſerrés, ſelon que des nations Slavones dont nous parlerons, & qui occupèrent les rivages de la Mer Baltique, prirent de terrein. Dans ce diſtrict de la Saxe, *Hammaburg*, ou Hambourg, devint une ville principale dans le lieu qu'occupoit un château nommé Hochbuchi; & Louis le Débonnaire en 833 l'érigea en métropole, pour gouverner l'Égliſe chrétienne, chez les Danois, les Suéones ou Suédois, & les Slaves, mais qui fut unie à Brémen en 858, ſous le règne de Louis, fils de l'empereur Lothaire. Pour ce qui eſt de cette frontière à l'égard du Danemark, il fut ſtipulé par un traité fait en 811, entre Charlemagne & Hemming roi des Danois, que la rivière d'Eyder, *Egidora* ou *Egdora*, ſerviroit de limite. Et cette limitation eſt la même dans la deſcription du royaume, qui fit le partage de Louis le Germanique, fils de Louis le Débonnaire, comme cette deſcription eſt donnée par Witikind, abbé de Corvey. Ce qu'on lit dans Helmold *(Chron. Slavon, lib. 1, c. 8)* que Henri l'Oiſeleur établit un margrave,

marchionem, dans Sleſwick, n'eut lieu que du règne de ce prince; & l'Eyder fait encore la ſéparation de la Holſace ou du Holſtein, qui termine le cercle de la Baſſe-Saxe, d'avec le duché de Sleſwick.

FRISII, & FRESIA.

Les Saxons avoient pour voiſins les Friſons, dans la partie maritime. On connoît les *Friſii* dans les temps antérieurs, comme étant ſéparés des *Batavi* par le bras du Rhin qui en conſerve le nom. Mais, cette ancienne frontière de la domination Romaine avoit été entamée par les Friſons, que l'on voit du temps de la race Mérovingienne s'étendre juſqu'à l'Eſcaut. Les armes de Pépin d'Herſtal, & vers l'an 728 celles de Charle-martel, réduiſirent les Friſons, dont le duc nommé Ratbod ſe réfugia chez les Danois. Il eſt mention du duché de Friſe dans les annales de Saint-Bertin, ſous l'an 839: *ducatus Freſiæ uſque ad Moſam.* Cependant, les Danois ou Normans ſe rendirent maîtres du pays dans le même ſiècle. Les Friſons ſecouèrent le joug au commencement du dixième; & Charle le Simple, qui domina quelque temps dans le pays qu'on appeloit en France l'Auſtraſie, étendit en 913 au-delà du Rhin, le domaine de Thiéri, comte de Friſe. Un canal nommé *Kinnem*, & qui donne encore actuellement le nom à un canton appelé Kinnemer-land, ſéparoit ce qui eſt proprement Hollande d'avec ce qui eſt Weſt-Friſe. Le nom de Hollande, tiré du terme Germanique

Hohl, n'eſt connu que depuis le onzième ſiècle, déſignant une terre baſſe & creuſe. La Friſe citérieure à l'égard du canal dont on vient de parler, eſt appelée *Hereditaria*, ayant été ſoumiſe à une ſucceſſion de princes, qui ont été comtes de Hollande. L'autre Friſe eſt diſtinguée par le terme de *Libera*, le peuple y ayant été laiſſé dans un état d'indépendance, ou d'immunité. Ce peuple ſe ſignala en défendant ſa liberté, par ſa réſiſtance aux entrepriſes des comtes de Hollande, & ne ſuccomba en 1297, qu'en perdant la place d'armes qui lui ſervoit de rempart, nommée *Verona* ou *Vronlegeiſte*, dont on retrouve l'emplacement à quelque diſtance d'Alcmar. Il y a des indices que la nation avoit occupé le rivage de la mer juſqu'à l'Elbe, & même au-delà juſqu'à l'Eyder. Et on peut attribuer à Charlemagne, dans les diſpoſitions qu'il fit après la conquête de la Saxe, d'avoir limité les Friſons par l'embouchure du Wéſer, comme l'Ooſt-Friſe le paroît aujourd'hui.

THURINGIA.

AVANT que d'en venir à ce qui concerne des nations Slavones, dont les établiſſemens ſe ſont étendus à une très-grande partie de la Germanie, il faut parler de la Thuringe, qui paroît un royaume, quoique la mention qui en reſte dans les monumens hiſtoriques, ne s'offre que dans la durée d'un temps qui ne remplit pas un ſiècle. Les *Thuringi* ſont placés dans Procope

(Gothic. I) entre les *Burgundiones*, qu'ils avoient, dit-il, au midi, & les *Suevi* & *Alemanni*, qu'ils avoient au nord. Il eſt à propos de remarquer, qu'au temps où vivoit cet hiſtorien, *Burgundia* étoit une province dans les limites de l'ancienne Gaule. Mais, on peut n'avoir aucun égard à ce qu'il dit, que cet emplacement des *Thuringi* étoit une conceſſion qu'ils devoient à Auguſte. L'anonyme de Ravenne, auteur à peu près du même temps, nommant chez les Thuringes des rivières qui tombent dans le Danube, & notamment Regen, qui s'y rend vis-à-vis de Regens-burg ou Ratiſbone, nous conduiroit ainſi vers le Palatinat de Bavière. Dans les temps où il eſt ordinaire de voir des nations Germaniques répandues de différens côtés, & très-diſperſées, on ne ſeroit point ſurpris qu'un détachement de celle-ci fut très-écarté d'une demeure antérieure & principale. Le nom de *Theruingi* dans Eutrope *(lib. VIII)* & dans Ammien-Marcellin *(lib. XXXI)* ſemble ſe confondre avec celui des *Thuringi*. Ces hiſtoriens les font connoître ſur les bords du Tyras, ou Nieſter, au quatrième ſiècle, dans l'ancienne Dace de Trajan, où les Goths s'étoient établis; & quoiqu'entre les nations qui furent ſoumiſes ou aſſociées aux Goths, dans un empire qu'ils formèrent en cette partie de l'Europe, il y eut des Sarmates, le nom d'Athanaric, que porte le roi des *Theruingi* dans Ammien, & celui de Vitheric chez les *Grutungi*, leurs voiſins dans le même établiſſement, ſuffiſent pour indiquer des peuples Germaniques,

puiſque ces noms ſont purement Tudeſques. On trouve le même nom de *Theruingi* dans la Notice de l'Empire.

Il y a lieu de préſumer, que le canton de la Haute Saxe, auquel le nom de Thuringe eſt reſté, ne répond pas à toute l'étendue d'un royaume, qui fut en guerre avec des rois François; & il eſt vraiſemblable que des terres vers les ſources du Mein, que quittèrent les *Burgundiones* au commencement du cinquième ſiècle, pour entrer dans la Gaule, firent un accroiſſement à la Thuringe. On ſait par notre hiſtoire, que ce pays avoit un roi du temps de Childéric, fils de Mérovée. Ce royaume fut conquis par Thiéri, fils de Clovis, & roi d'Auſtraſie. Les Saxons qui avoient pris part à cette conquête, furent mis en poſſeſſion de ce qui ſe diſtingue par le nom de Nord-Duringen, & que ſépare du reſte de la Thuringe une rivière nommée Unſtrut, que la Sala reçoit ſur ſa rive gauche. C'eſt de ce canton que ſortirent des Saxons, dont nous avons dit qu'Alboin fut accompagné en Italie, & voici ce qui le fait connoître. Les terres qu'ils évacuèrent furent remplies par des Suèves, que les rois Clotaire & Sigébert y firent paſſer, au rapport de Paul-Diacre *(lib. 1, c. 4)*: & en effet un *pagus*, ſur la gauche de la Sala, au-deſſous de l'Unſtrut préciſément, eſt déſigné dans le moyen-âge par le nom de *Suabe* ou *Suavia*.

La partie méridionale de la Thuringe, *Sut-thuringia*, & que l'on remarque être appelée *Thuringia* d'une

manière ſpéciale ſous la domination Françoiſe, entre l'Unſtrut & une grande forêt, appelée *Hartz* (ou Hercynie) fut annexée au grand duché de la France orientale, & le témoignage d'Eginhard, en portant les limites de cette France juſqu'à la Sala, comme nous l'avons rapporté, y eſt formel. On trouve néanmoins des ducs particuliers en Thuringe, à commencer du règne de Dagobert premier. Une nation Slavone, les Sorabes, dont il ſera mention dans l'article ſuivant, bornoit la Thuringe vers l'orient, en étant ſéparée par la Sala. Cette province partagée en pluſieurs domaines, avoit au commencement du onzième ſiècle un comte, nommé Louis le Barbu, duquel deſcendoit Louis, troiſième du nom, qui fut déclaré Land-grave (c'eſt-à-dire comte provincial) de Thuringe, par l'empereur Lothaire ſecond, dans le douzième ſiècle. C'eſt à cette partie de l'ancienne Thuringe que convient proprement le titre de Land-graviat.

SLAVICÆ GENTES.

Les nations Slavones que renferme la Germanie, ſont ſorties des Sarmates de l'antiquité, dont le vaſte pays ſéparoit ce qui étoit Germanie d'avec les contrées Scythiques de l'Aſie. Un même fond de langage eſt commun à ces nations, n'étant varié que par la différence des dialectes. Le nom eſt *Slavi* plutôt que *Sclavi;* & ſur ce qu'il tire ſon origine d'un terme du langage national, *Slowa* ou *Slava*, auquel eſt attachée

une idée de gloire ou de nobleſſe, ſelon le témoignage de Balbinus (*Epit. rer. Bohemic, lib. I, c. 10*) on croiroit le reconnoître dans la terminaiſon d'une infinité de noms propres, *Slaws* ou *Slaus*, & particulièrement chez les princes. Il ſeroit abſurde de penſer, qu'une très-puiſſante nation eut affecté un nom ayant rapport à l'eſclavage, comme quelques-uns l'ont imaginé, d'après une manière d'écrire & de prononcer ce nom qui n'eſt pas correcte, quoiqu'il ſe liſe ainſi dans Jornandés & dans Procope, qui les premiers en font mention, ce qui peut bien être une faute des copiſtes d'un temps poſtérieur. La connoiſſance de ce nom fait qu'on a peine à voir, que dans des écrivains de nos jours, les Slaves, ou Slavons ſoient appelés Eſclavons; & il eſt convenable dans un ouvrage comme celui-ci, de revendiquer à cette dénomination ſa véritable leçon. Les Italiens ont dit *Schiavi*, par une même altération des deux conſonnes initiales SL, que celle de CH, qui chez eux ſe prononce en *Chi*, en diſant Chiaro pour Claro, Clauſi pour *Cluſum*, Chiana pour *Clanis*, &c. Des eſclaves qui étoient Slaves de nation, ont donné lieu d'appliquer un nom national à leur état & condition.

Les Slaves ont paru en Germanie ſous un autre nom, & connu plus anciennement, qui eſt *Venedi*. On le trouve dans Tacite, mais en témoignant ne pouvoir décider ſi ce peuple eſt Germanique, ou bien Sarmate: *Germanis an Sarmatis adſcribam, dubito*. Ptolémée connoît les

Vénédes en Sarmatie, comme adjacens à la Mer Baltique, déſignant une partie de cette mer entre le midi & l'orient par le nom de *Sinus Venedicus.* Quelque reſſemblance avec le nom de *Vindili* ou *Vandali*, a donné lieu de les confondre, quoique la différence de langage, Tudeſque d'un côté, Slavon de l'autre, très-propre à diſtinguer des nations, & qui prévaudroit ſur des narrés hiſtoriques ou des témoignages contraires en apparence, dût empêcher de s'y méprendre. C'eſt néanmoins ce qui peut avoir fait entrer le nom des Vandales dans les titres du roi de Danemark, en vertu des conquêtes que firent les Danois dans le douzième ſiècle, en des cantons où des Vénédes s'étoient établis.

L'émigration des nations de l'intérieur de la Germanie, Vandales, Bourguignons, Lombards, & autres, pour ſe répandre dans les provinces de l'Empire Romain, donna toute liberté à des bandes de nations Slavones d'occuper des terres évacuées & ſans défenſe. Comme il ne conviendroit point ici d'entrer dans le détail de tout ce qu'on trouve de peuples compris en général ſous le nom de Slaves, on ne parlera que des principaux, en omettant ceux qui paroiſſent plus obſcurs. Sur la côte de la Mer Baltique, les *Obotriti* ou *Abotriti*, ſe préſentent les premiers, & fort éloignés en cette poſition d'une autre bande de la même nation, établie ſur le bord du Danube, dans la baſſe Hongrie limitrophe des Bulgares, & de qui l'empereur Louis le Débonnaire reçut des devoirs d'obéiſſance en 824. Ceux dont

dont il s'agit ici se donnèrent à Charlemagne, & le servirent dans la guerre contre les Saxons du nord de l'Elbe, dont les terres leur furent abandonnées, & qui après avoir été transportés en France, obtinrent de Louis le Débonnaire la liberté de retourner dans leur patrie. Les *Wagiri*, qui étoient Slaves, demeurèrent cantonnés dans ce qu'on appelle Wagrie, où la ville principale peu éloignée de la mer, a pris le nom d'*Aldenburgk*, c'est-à-dire la vieille ville. Les Obotrites occupèrent le Meklbourg, du moins en partie, ayant une ville nommée *Mikilinburgk*, comme on lit dans Helmold. Leur nom dans quelques siècles postérieurs paroît même s'étendre jusqu'à l'Elbe vers le midi, & à la petite rivière de Pène vers l'orient. Les *Polabi* étoient contigus, & ainsi appelés comme adjacens au cours de l'Elbe, dont le nom est *Labe* chez les Slaves, & précédé en cette dénomination d'un terme de leur langue, qui désigne une situation immédiate ou adhérente. *Raciſburgk*, selon Adam de Brème & Helmold, ou Ratzbourg, étoit le chef-lieu chez cette nation.

Au-delà des Obotrites, les *Wilzi*, autrement *Welatabi*, du nom qu'ils se donnoient eux-mêmes, habitoient le continent qui regarde l'île de Rugen, comme Helmold s'en explique. Cette île avec une lisière en terre-ferme, appartenoit aux *Rani*, dont il est à propos de remarquer que le nom se retrouve dans Pline comme propre à une nation de l'ancienne Sarmatie. *Arkona*, ou *Orekund*, dont il est mention comme d'une place

très-forte, & qui étoit ſituée ſur le rivage de Rugen le plus élevé vers le nord, fut détruite par Woldemar, roi de Danemark, en 1168; & la mer en 1309 fit perdre à l'autre extrémité de cette île une partie de ſon étendue. Les Wilz paroiſſent adjacens aux embouchures de l'Oder; & il eſt remarquable, que dans ces temps, & en ces quartiers reculés, & peuplés de nations qui n'étoient point encore civiliſées, il ſoit parlé d'une ville très-conſidérable, fréquentée des étrangers en grand nombre, entre leſquels des Grecs ſont nommés, où le Chriſtianiſme n'avoit point pénétré lorſqu'Adam de Brème écrivoit ſon hiſtoire des égliſes du nord, mais où Saint Otton, évêque de Bamberg, ſe rendit en 1128. Le nom de *Julinum* qui eſt donné à cette ville, s'eſt conſervé dans celui de Wolin, l'une des îles que forme l'Oder par ſes trois embouchures. On peut eſtimer avec quelque fondement, que la domination de Charlemagne s'étendit ſur les Wilz, à dater de l'an 789. Mais, on ne peut dire avec Éginhard, que d'une manière vague, & plus avantageuſe qu'il ne convient en rigueur, que ce prince ait reculé les limites de ſon Empire juſqu'à la Viſtule, puiſqu'en fixant des bornes à un évêché pour l'établiſſement du Chriſtianiſme chez les Slaves, il s'arrête à la rivière de Pène, *ubi Pene fluvius currit in mare Barbarum.* Et il en fut de même pour limite, dans l'érection d'un ſiége métropolitain à Hambourg ſous Louis le Débonnaire. Ce qui eſt ultérieur ne fit un accroiſſement réel au

royaume de Germanie, que ſous les princes Saxons, dont le premier, ou Henri l'Oiſeleur, trouva les Obotrites écartés de l'obéiſſance, à laquelle il les contraignit de ſe ſoumettre. Le nom de Poméranie ne s'étendit que plus tard à la partie qui eſt citérieure à l'égard de l'Oder.

Une nation très-puiſſante, les *Retharii* ou *Redarii*, qui ſelon la chronique de Sigébert ſous l'an 931, armèrent deux cents mille hommes contre Henri l'Oiſeleur, à leur très-grand déſavantage, devoient occuper un eſpace conſidérable entre l'Elbe & l'Oder, au midi des Wilz & des Obotrites. Une ville nommée *Rethré*, à environ quatre journées de Hambourg, au rapport d'Adam de Brème, étoit chez cette nation le centre de l'idolâtrie; & le nom de Star-gard, à l'extrémité du Meklbourg, vers la frontière actuelle de Poméranie, pourroit fonder une conjecture ſur l'emplacement de cette ville, vu que ce nom déſigne l'ancienne ville du pays, dans l'idiome propre à ce pays même, ou le Slavon. Les *Sorabi* compoſoient une autre grande nation, qui placée ſur l'un & l'autre bord de l'Elbe, étoit ſéparée de la Thuringe par la Sala. Une armée envoyée par Charlemagne en 806, ſoumit les Sorabes. Le gouvernement du pays fut confié à un comte commandant en Thuringe, & qui dans les annales de Fulde, ſous les années 848 & 872, eſt appelé *Dux Sorabici limitis.* Le duc tenoit ſes plaids, ou rendoit la juſtice aux Sorabes, dans un lieu nommé

Sartava, que l'on croit retrouver ſous le nom de Shartau, un peu au-deſſous de Magdebourg, ſur la droite de l'Elbe. Si ce canton dans la Saxe eſt aujourd'hui ce qu'on connoît plus particulièrement ſous le nom de Saxe, c'eſt que les Sorabes l'évacuèrent pour ſe retirer en Pologne ou en Bohème, vers le milieu du douzième ſiècle, preſſés alors par Henri le Lion, duc de Saxe & de Bavière, & par Albert l'Ours, comte d'Aſcanie, que l'empereur Conrad III inveſtit de la Marche de Brandebourg. On fit paſſer dans le pays des familles Flamandes & Hollandoiſes, & un canton ſitué le long de l'Elbe juſqu'à la frontière de Bohème prit le nom de *Flamen-gaw.*

L'expulſion des Sorabes par les Saxons fit donner le nom de Marche orientale à la Miſnie & à la Luſace, dont le nom vulgaire de Lauſitz vient de *Luſici* ou *Luſitzi,* comme on lit dans Dithmar de Merſbourg. Pour connoître quelle fut en différens temps, & à diverſes repriſes, l'état de cette frontière de la Germanie, dans le pays qu'avoient occupé les nations Slavones, il faut remarquer, que ce qui eſt appelé actuellement *Alte-mark,* ou vieille marche, en deçà de l'Elbe, ou ſur ſa rive gauche, au nord de Magdebourg, eſt préciſément un indice des limites dont étoit borné le royaume de Germanie avant le règne de Henri l'Oiſeleur, & de ſon fils Otton le Grand. Il fut même néceſſaire pour ſe ſoûtenir ainſi ſur cette frontière, que Henri réduiſit de nouveau les Sorabes

révoltés, de même que les Bohèmes. Otton eſt regardé comme le fondateur de Magdebourg vers l'an 967, quoique le lieu fut connu comme étant un domaine royal dès le temps de Charlemagne. Mais, Otton en fit une métropole, & lui donna des ſuffragans. Entre ces ſiéges ſuffragans, Havelberg, & Brenneburg (ou Brandebourg) appartiennent à une Marche ultérieure, qui n'eſt appelée aujourd'hui *Mittel-mark*, ou Marche du milieu, que par l'établiſſement poſtérieur d'une troiſième plus reculée ſous le nom de *New-mark*: & ces différentes Marches témoignent ce que l'étendue du royaume de Germanie fit de progrès ſucceſſifs, en prenant du terrein ſur les nations Slavones. On peut même remarquer, qu'un fond de deſpotiſme dans le gouvernement de ces Marches reculées, témoigne une diſtinction d'avec les États, dont la conſtitution eſt plus Germanique.

Les armes de Charlemagne pénétrèrent en Bohème l'an 805, ſous le commandement de ſon fils aîné Charle. Ce qui avoit été remarqué par Tacite ſur le nom de *Boiohemum*, donné au pays par les Boïens, Gaulois de nation, ſavoir, que ce nom avoit ſubſiſté, nonobſtant l'établiſſement d'un autre peuple, ou des Marcomans, *quamvis mutatis cultoribus*, ſe répète encore ſous une troiſième nation, laquelle étoit Slavone. Il eſt à propos de rapporter ici ce qu'on lit dans les annales du règne de Charlemagne: *eodem anno (DCCCV) miſit imperator exercitum ſuum, cum filio ſuo Carolo, in terram*

Slavorum, quæ Beheim vocatur, qui omnem eorum terram depopulatus, ducem eorum, nomine Lechonem, occidit. Or, il peut paroître ſingulier, que des hiſtoires particulières de Bohème, écrites ſur des traditions & ſans dates dans leurs récits, ne faſſent aucune mention de ce dont il s'agit; & de trouver même ici le nom de Lechus, que les origines Polonoiſes revendiquent, & de n'y pas trouver plutôt celui de Czechus, qui paroît appartenir à la Bohème. Mais, rien ne ſemble plus incertain que ce que Dubravius, évêque d'Olmütz, & Æneas Sylvius, qui fut le pape Pie II, rapportent de la migration d'une bande de Croates, qui prirent établiſſement en Bohème, ce qui peut diſpenſer de s'y arrêter. Il faut même remarquer ici, que ſelon des révolutions dont on eſt inſtruit par l'hiſtoire, une partie de la Bohème, & la Moravie oppoſée au Noricum, étoient occupées dans le cinquième ſiècle par une nation, qui de ſon nom faiſoit donner celui de *Rugiland* à ce canton de pays, que les Lombards envahirent, avant que de s'établir en Pannonie, comme ce qui concerne l'Italie nous donnera lieu de le rapporter.

Paſſons à une autre nation de Slaves, qui s'étoit miſe en poſſeſſion de l'ancienne demeure de la nation Germanique des *Quadi*. La rivière de *Marus* ou *Maharus*, qui traverſe ce pays, pour ſe rendre dans le Danube près de la ville de Poſon à la frontière de Hongrie, fait diſtinguer ces Slaves par le nom de *Maharenſes*. C'eſt du nom actuel de Morava, dérivé du primitif,

que s'eſt formé celui de Moravie, ſelon qu'il eſt employé dès le dixième ſiècle dans Conſtantin Porphyrogénete. Selon la forme Germanique de ce nom, qui eſt *Mahren*, l'aſpiration eſt conſervée. On lit dans la chronique d'Hermann ſurnommé Contractus, ſous l'an 845, que Louis le Germanique ayant ſoumis les Moraves, *Maharenſibus Sclavis compreſſis*, leur donna un duc nommé Raſtizés ou Raſtiſſas, qui ayant affecté le titre de roi, & coupable de rébellion à pluſieurs repriſes, fut pris & eut les yeux crevés en 870, ſelon l'annaliſte de Fulde. Les Moraves avoient enſuite, & vers la fin du même ſiècle, un prince qualifié de roi, & très-puiſſant, nommé Zwatopolug, ou ſelon nos écrivains Zuentibolch. On apprend de Reginon abbé de Pram, chroniqueur de ce temps-là, qu'Arnoul, ſucceſſeur de Charle le Gros en Germanie, fit don au prince de Moravie de la Bohème, qui juſque-là avoit été gouvernée par des ducs, ſous la ſouveraineté de l'Empire François établi par Charlemagne: *Arnulphus conceſſit Zundebolch, Maharenſium Sclavorum regi, ducatum Bohemenſium, qui hactenùs principem ſuæ cognationis ac gentis ſuper ſe habuerant, Francorumque regibus fidelitatem promiſſam inviolato fœdere conſervaverant.* Il en réſulta que les Bohèmes ſe ſoulevèrent, & qu'un accroiſſement de puiſſance porta le prince Morave à la révolte contre Arnoul, qui ſelon Sigébert, entrant en armes ſur les terres du rébelle, engagea les Huns d'y faire irruption d'un autre côté. Ces Huns étoient préciſément les Hongrois

d'aujourd'hui, ou les Magiars, comme ils ſe nomment eux-mêmes, & dont il eſt grande mention ſous le nom de Turcs dans Conſtantin Porphyrogénete. Cette nation quittant une demeure qu'elle avoit ſur le Don vers le haut de ſon cours, comme on peut s'en inſtruire dans un Mémoire particulier à la ſuite de cet ouvrage, étoit entrée dans le pays d'Erdel, qui eſt la Tranſilvanie, dès l'an 744, ſelon les annales Hongroiſes de Thwrocz; & ce fut en 989, ſelon Réginon, qu'elle ſe répandit dans le pays que le Porphyrogénete appelle la grande Moravie. Dès-lors la Moravie put être reſſerrée dans des bornes plus étroites, & avec du rapport à ce qu'elle eſt aujourd'hui. Les Polonois s'en rendirent les maîtres, & elle leur demeura juſqu'au onzième ſiécle, qu'elle fut unie au duché de Bohème.

POLONIA, & BOHEMIA.

Ce qui intéreſſe la Germanie, & une partie de ſes limites, demande qu'il ſoit parlé de la Pologne. Entre diverſes interprétations que l'on propoſe ſur ſon nom, il n'y en a point d'auſſi plauſible que celle qui ſe tire du terme de *Pole*, en ce que dans la langue de la nation il ſignifie Plaine, déſignant ainſi préciſément ce qui diſtingue ce pays, qui du pied des montagnes Sarmatiques, ou Baſtarniques, s'étend en vaſtes campagnes dans un eſpace preſque ſans bornes. Les Polonois ſont vraiment de race Slavone, mais non pas dans toute l'étendue que prend le nom de Pologne en général.

Un

Un fond de langage vulgaire en Lituanie, Samogitie, Pruſſe, très-différent du Slavon, dénote infailliblement un autre peuple, dans l'idiome duquel on remarque beaucoup de mots dérivés du Latin.

On voit d'abord, & aſſez long-temps, les Polonois gouvernés par des ducs. Les premiers ſiècles de leur hiſtoire ſont obſcurs & peu certains, ce qui ſemble commun à toutes les nations. Cette hiſtoire n'a eu que des écrivains très-poſtérieurs à ces temps-là, & depuis le treizième ſiècle, lorſque la Pologne ne reconnoiſſoit plus la ſupériorité de l'Empire. Une ſuite d'annales, par des auteurs contemporains, ou aſſez voiſins des temps dont ils parlent, donnent ſur ce point-là un avantage à la Germanie, qui manque à la Pologne, où la Littérature a commencé plus tard qu'en Germanie, qui ſur cet article peut remonter juſqu'au règne de Charlemagne. La première expédition contre les Polonois eſt du règne d'Otton le Grand. Henri le Saint, à qui Miſico, dont le nom chez les Polonois eſt Micziſlas, fut ſoumis, *imperiali ſubditus ditioni*, ſelon les termes de Dithmar, évêque de Merſbourg *(lib. II)*, eut beaucoup de peine à réduire Boliſlas, fils de Miſico. La fondation de l'égliſe de Gneſne, primatiale en Pologne, eſt rapportée à Otton III, prédéceſſeur de Henri, par Dithmar, comme étant de l'an 999, & du temps même de Boliſlas. Conrad le Salique fit rentrer les Polonois dans un même état de ſoumiſſion; & les témoignages de l'évêque de Merſbourg, de

Wippon, d'Otton de Friſingue, ne permettent pas de douter, que les empereurs Germaniques comptèrent les ducs de Pologne entre les princes dont ils reçurent des devoirs de ſoumiſſion. Les hiſtoriens Polonois n'en conviennent pas, & Cromer évêque de Warmie, le plus eſtimable de ces hiſtoriens ſans contredit, ſe montre partiſan de la Pologne ſur cet article. Il eſt hors de doute néanmoins, qu'on ne peut dater avec préciſion, & ſans équivoque, l'établiſſement de la royauté, & de toute indépendance en Pologne, que du règne de Premiſlas, élu par les Polonois en 1295.

Ce qui compoſoit le duché de Pologne ne paſſoit guère la Viſtule, qu'en y comprenant la Mazovie, qui même formoit un duché particulier. La Ruſſie qui eſt devenue Polonoiſe entre la Viſtule & le Boryſthène, ou Dniéper, avoit ſes ducs, ainſi que la Lituanie. Mais, la Pologne embraſſoit d'un autre côté la Siléſie, juſqu'aux frontières de la Bohème. La Poméranie, & ce qu'on appelle Nouvelle marche ſur les bords de l'Oder, y étoient annexées. Il faut obſerver que la Siléſie, que de grandes forêts ſéparent de la Pologne proprement dite, fit un duché, lorſque l'empereur Fridéric Barberouſſe obligea le duc Boliſlas de Pologne, de céder ce pays à ſon frère Uladiſlas. L'empereur Charle IV, qui fit ſon affaire principale d'agrandir ſon royaume de Bohème, s'autoriſe dans ſon diplome d'union à perpétuité du duché de Breſlaw, ou de Siléſie, à la couronne de Bohème, en date de l'an 1355, d'un acte

émané de l'empereur Rodolfe de Habſpourg, pour dire que ce duché relevoit antérieurement (*ab antiquo*, comme il s'explique) de cette couronne. Nous avons vu que la Moravie avoit été annexée à la Bohème. La haute Luſace lui fut concédée par l'empereur Henri IV en 1076. Quoiqu'on voye de bonne heure pluſieurs ducs de Bohème être qualifiés du titre de roi, cependant, la royauté ne fut attachée à la Bohème pour être permanente, que par l'empereur Philippe de Suabe, en 1199. Il n'eſt pas équivoque, que par une ſuite de la conquête du pays, ſous le règne de Charlemagne, comme on l'a vu précédemment, cet État ne fut tenu en fief des empereurs Germaniques, & ſujet aux charges de l'Empire. Le duc Brzétiſlas premier du nom, & ſes vaſſaux, reconnurent formellement la ſupériorité de l'Empire en 1042. C'eſt depuis le règne de Frideric ſecond, que la Bohème s'eſt affranchie inſenſiblement de ſes devoirs à l'égard de l'Empire, en conſervant néanmoins la prérogative, qu'elle tenoit d'Otton IV, en l'an 1208, du droit de ſuffrage dans l'élection de l'empereur, avec la préſéance ſur les autres Électeurs, laïques. L'ancien droit d'inveſtiture qu'avoient les empereurs, ne pouvoit guère ſubſiſter avec la forme élective établie dans ce royaume. On peut dire que les guerres, que la nation a ſoutenues pour une liberté de conſcience, ont étendu cette liberté juſque dans la conſtitution de l'État, ce qu'on ſait être du quinzième ſiécle, & du règne de l'empereur

Sigiſmond. L'uſage du langage Slavon chez le peuple, eſt une autre diſtinction dans ce pays d'avec le pays Germanique, & les villes y ont un double nom dans des idiomes différens, dont l'un eſt Slavon, l'autre Tudeſque; & il en eſt de même en Moravie.

C'eſt ainſi qu'on pourroit terminer ce qui concerne les nations Slavones ou Vénèdes en Germanie. L'article ſuivant donnera lieu néanmoins d'en faire paroître une peuplade particulière, & nous rapporterons encore ici, que dans un diplome de Louis le Débonnaire, on trouve des *Moin Winidi*, & des *Radanz Winidi*, ce qui déſigne des Vénèdes placés dans les environs du Mein, & de la rivière de Régnitz, qui s'y rend au-deſſous de Bamberg en Franconie. On lit dans un titre de Fulde, *juxta Moin fluvii ripam, in regione Slavorum*; & un *pagus* ſous le nom de *Radinſpowe*, eſt pareillement appelé *regio Slavorum*. En trouvant des bandes de Vénèdes ou Slaves établies en ce canton ſous le règne de Louis le Débonnaire, il y auroit lieu de préſumer qu'elles y avoient été tranſportées dans les guerres entrepriſes par Charlemagne pour ſoumettre les différens peuples entre leſquels un même fond de nation étoit partagé.

BOIOARIA.

On eſt aſſez prévenu, que l'ancienne Germanie étoit limitée vers le midi par le Danube, qui la ſéparoit des provinces Romaines de Rhétie, Noricum,

& Pannonie. Les temps de la domination Françoiſe ont fait étendre ce nom juſqu'à la chaîne des Alpes; & ce qui s'eſt appelé *Boioaria* faiſoit la partie principale de cet accroiſſement. On ne ſauroit ſe diſpenſer de reconnoître dans cette dénomination le nom des *Boii*, qui obligés de céder aux Marcomans, commandés par leur roi Maroboduus du temps d'Auguſte, le pays auquel leur nom demeura dans celui de *Boio-hemum*, ne paroiſſent que déplacés, étant pouſſés vers le Danube, en des cantons où ils pouvoient rencontrer d'autres Boïens, Gaulois d'origine comme eux, & qui avoient pénétré dans le Noricum. Le nom d'uſage dans le pays eſt *Bayer*, & c'eſt d'après le latin *Bavaria* que nous diſons Bavière. Le Leck bornoit ce pays du côté de la Suévie, comme il ſépare encore la Bavière d'avec la Suabe. D'un autre côté, ce qui étoit Boïarie s'étendoit juſqu'à la rivière d'Ens, *Aniſis* ou *Aneſus*, un peu au-delà des limites actuelles de la Bavière, en empiétant ſur ce qui eſt Autriche. C'étoit la frontière des Avares ou Abares, dont nous aurons à parler. Ne doutons point que ce qui eſt au nord du Danube, entre la Franconie & la Bohème, ne fit partie du même pays, comme cette partie y eſt encore comprise. Dans ce qui s'étend ainſi au nord du Danube, la Bavière occupoit tout ce qui lui eſt reſté juſqu'au diſtrict d'Egra, aujourd'hui annexé à la Bohème. Cette partie étoit diſtinguée par un nom convenable à ſa ſituation, ou *Nordgow*, comme il en

eſt mention dans le teſtament de Charlemagne, de l'an 806, comprenant ce pays dans le partage de ſon fils aîné Charle: *partem Bauariæ, quæ dicitur Nortgowe, Carolo conceſſimus.* Ce qu'on lit dans une lettre d'Eginhard, que la France orientale, *Auſtria*, eſt limitrophe de la Bavière, doit paroître très-convenable.

Il y a lieu de croire, que Théodoric, roi des Oſtrogoths en Italie, ayant poſſédé les Rhéties, comme on l'apprend de Caſſiodore, ce prince devoit occuper une partie de la Boïarie. Ce ne fut vraiſemblablement qu'après ſa mort, qui eſt de l'an 526, que Théodoric ou Thiéri, roi d'Auſtraſie, qui vécut juſqu'en 534, s'agrandit dans le même pays, où la première des loix eſt autoriſée de ſon nom. Charle-martel y porta la guerre en 725 & 728, ſelon le témoignage de nos chroniqueurs. Cependant, comme on ne voit point la Boïarie dans le partage des provinces entre Pépin & Carloman, enfans de Charle-martel, on pourroit en inférer, que ce pays n'étoit point entièrement aſſujetti. Il le fut par la défaite du duc Odilon: & on lit dans les annales de Metz ſous l'an 743; qu'un envoyé du pape, chargé d'interdire toute guerre contre Odilon, reçut pour réponſe à ſa déclaration, que la Boïarie, & les Boïariens appartenoient à l'Empire des François; *Boiariam, Boiarioſque, ad Francorum imperium pertinere.* Taſſillon, fils d'Odilon, rendit hommage à Pépin en 757, & à Charlemagne en 781. Dépouillé de ſon duché en 788, le gouvernement du pays fut confié à des comtes: *neque*

provincia, dit Eginhard dans la vie de Charlemagne, *quam tenebat Taſſilo, ulterius duci, ſed comitibus, ad regendum data eſt.* Louis le Débonnaire donna la Bavière de ſon vivant, ſous le titre de royaume, à ſon fils Louis, qui dans la ſucceſſion de ſon père ayant eu la Germanie en partage, eſt ſurnommé le Germanique. La Bavière eut enſuite des ducs.

Nous avons vu que ce pays étoit limitrophe des Avares. Les *Avares* étoient des Scythes *Hamaxobites* (ou vivant dans des chariots) au-delà du Caucaſe, comme en parle Evagre, & qui ſont appelés Ogors dans quelques autres écrivains Byzantins. Le nom des Huns avoit fait tant de bruit ſous Attila, que d'autres peuples qui leur ont ſuccédé dans le pays qu'ils avoient pris pour demeure, ont été déſignés par le même nom, ce qu'on voit ſubſiſter encore de nos jours dans le nom que porte la Hongrie. La puiſſance des Huns ne dura néanmoins qu'autant que vécut Attila, dont la mort eſt de l'an 454; & ce qu'on croit reconnoître comme un reſte de la nation dans un coin de la Tranſilvanie, y eſt diſtingué ſous le nom de Szek-hel, ainſi qu'on peut voir dans le Mémoire cité précédemment, & dont cet ouvrage ſera ſuivi. Le prince qui commandoit aux Avares, eſt appelé le *Cagan* dans les écrivains du bas Empire, d'après la forme Scythique, ou Tartare, de *Kh-han*, très-difficile à prononcer parmi nous. Les Avares ſecondèrent les Lombards dans une guerre contre les Gépides, nation Germanique,

qui après la chute des Huns, s'étoit miſe en poſſeſſion d'un pays ſitué ſur le bas Danube, & couvert par les montagnes qui bornent la Valakie d'aujourd'hui du côté du nord. Ce pays tomba au pouvoir des Avares, qui même remplacèrent les Lombards dans la Pannonie, lorſque ceux-ci l'évacuèrent pour entrer en Italie l'an 568. Leurs armes s'étendirent plus loin, puiſqu'ils furent en guerre avec Sigébert, roi d'Auſtraſie, fils de Clotaire premier. Selon l'auteur des geſtes de Dagobert premier, ſous la ſeptième année du règne de ce prince, ou l'an 636, les Avares & les Slaves furent ſoumis à ſa domination. Les Slaves dont il eſt ici mention, pouvoient être contigus aux Avares vers le midi, ſur les confins de la Boïarie, & nous aurons occaſion d'en parler ailleurs, au ſujet de la frontière du royaume d'Italie ſous Charlemagne. Mais une guerre, que des conteſtations ſur les limites, en 790, firent naître, cauſa la ruine des Avares. Charlemagne s'y porta en perſonne, l'année ſuivante, & s'avança juſqu'à l'entrée du Raab dans le Danube. Pépin, roi d'Italie, chargé par ſon père de la continuation de cette guerre, pénétra en 796 juſqu'à la réſidence du Çagan, & les Avares furent pouſſés au-delà de la Teiſſe, *Hunnis trans Tiſam fluvium fugatis.* Cette réſidence du prince des Avares étoit un camp, formé en ligne circulaire, ſelon l'interprétation convenable au terme *Ring* ou *Hring*, par lequel il étoit déſigné. On y trouva de très-grandes richeſſes, accumulées pendant environ deux cents trente ans

ans par les Avares, qui avoient autant qu'aucune autre des nations barbares, tiré de groſſes contributions de l'Empire Grec.

La guerre contre les Avares ayant été terminée en huit campagnes, on peut être ſurpris de voir dans les annales du règne de Charlemagne ſous l'an 805, c'eſt-à-dire ſix ou ſept ans après la conquête, que le prince de la nation *(Cacanus princeps Hunnorum)* ſupplie Charlemagne de lui accorder des terres entre *Sabaria* & *Carnuntum* (Sarvar, & l'ancien emplacement de Carnunte près du Danube au-deſſous de Vienne) pour que ſes ſujets ne fuſſent plus expoſés, comme ils l'étoient dans leur demeure, aux incurſions des Bohèmes. C'eſt que des diſſentions domeſtiques ayant diviſé les Avares en pluſieurs partis, (ce qui avoit contribué à leur perte) l'un de ces partis s'étoit donné à Charlemagne; à quoi il eſt à propos d'ajouter, que les Bohèmes n'étoient point ſoumis avant la même année 805, comme on peut le remarquer dans ce qui précède ſur ce qui les regarde. Cependant, le pays juſqu'à l'entrée de la Drave dans le Danube, fut ajouté à la Boïarie, & ſoumis quant au ſpirituel, à la juridiction de l'archevêque de *Juvavum*, ou de Salsbourg. La contrée ſe trouvant fort dénuée d'habitans, on y fit paſſer des colonies, non-ſeulement de Boïariens, mais encore de Vénèdes, & nous retrouvons un indice de cette peuplade de Vénèdes en ce qu'on appelle *Windiſch-mark*, dans le voiſinage de la Save en Carniole.

La langue Slavone y eſt encore d'uſage, & en pluſieurs lieux de la Stirie. Il faut dire que la Drave même ne bornant pas la domination Françoiſe, elle s'étendit juſqu'à la Save; & on voit dans Nicétas, que le canton de l'ancienne Pannonie qui renfermoit *Sirmium*, étoit appelé *Franco-chorium.* Les Gépides dépouillés de leurs poſſeſſions par les Avares, avoient été maîtres de *Sirmium.* Sous Louis le Débonnaire, des Abotrites établis ſur le Danube, aux confins de l'ancienne Dace, vers le bas de la Teiſſe, ne furent pas les ſeuls qui reconnurent la ſouveraineté de cet empereur dans ces cantons reculés. Un prince Bulgare, nommé Borna, qualifié *dux Guduſcanorum & Timotianorum*, ſe rendit en 818 à Herſtal près de Maſtrict, pour le même ſujet. Or, les environs du Timok, que reçoit le Danube ſur ſa rive méridionale, dans la Mœſie ſupérieure, ont encore de nos jours un peuple appelé *Timozani*; & un lieu contigu nommé Kutskain, nous fait retrouver le nom de *Guduſcani*, employé dans Eginhard.

Des ſoumiſſions venues de ſi loin ne pouvoient être que momentanées, & convenables ſeulement à un temps où l'Empire établi par Charlemagne n'avoit rien perdu de ſa puiſſance. Mais nous avons vu, que cette grande extenſion de pays attribuée à la Boïarie, étoit devenue Moravie ſous le roi Zwatopolug ou Zuentibolch, du temps qu'Arnoul régnoit en Germanie. Nous avons encore rapporté, comment l'entrée des Magiars, ou Hongrois d'aujourd'hui, ſur les terres du prince

Morave, les rendit maîtres de toute la contrée. La nation connue autrement ſous le nom d'*Ugri* ou *Ugrizi*, eſt la même ; & cette race barbare porta le fer & le feu dans les incurſions qu'elle fit non-ſeulement en Germanie, mais en France & en Italie, juſqu'à ce que terraſſée par les armes de Henri l'Oiſeleur, dans une grande bataille près de Merſbourg, elle fut plus contenue dans ſes limites. Ce qui reſtoit de la conquête faite par Charlemagne ſur les Avares, prit le nom de *Marchia orientalis*, & l'Autriche *(Ooſt-rick)* qui eſt cette marche, n'eut que des marquis, feudataires même des ducs de Bavière, juſqu'au règne de l'empereur Fridéric Barbe-rouſſe, qui en 1156 érigea l'Autriche en duché relevant immédiatement de l'Empire. On ſait que la très-illuſtre maiſon, qui tire ſon origine la plus conſtante des terres Alémanniques de l'Helvétie, & qui par des mariages avantageux depuis le quinzième ſiècle ſembloit accumuler les couronnes, n'a été miſe en poſſeſſion de l'Autriche qu'en 1283. La Stirie, la Carinthie, la Carniole, avoient été détachées de la marche de Frioul en Italie par l'empereur Louis le Débonnaire, pour être compriſes dans le royaume de Germanie, de quoi Lothaire ſon fils aîné, à qui le royaume d'Italie étoit deſtiné avec l'Empire, avoit été très-bleſſé. Arnoul fils naturel de Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, eſt qualifié duc de Carinthie, comme ayant commandé dans ces provinces, avant que de ſuccéder en Germanie à l'empereur Charle le

Gros. Otton le Grand inveſtit en 951 ſon frère Henri, duc de Bavière, de la Carinthie, unie à la marche de Vérone en Lombardie. Dans l'érection de l'Autriche en duché, celui de Carinthie fut détaché de la Bavière ; & par défaut de ducs en cette partie, la Carinthie & la haute Carniole furent unies à l'Autriche, lorſque l'empereur Rodolfe de Habſpourg en pourvut Albert ſon fils, du conſentement des États de l'Empire. C'eſt par-là qu'on peut mettre fin à la circonſcription des limites de la Germanie, comme à l'examen des différentes parties dont ce royaume fut compoſé dans la durée de pluſieurs ſiècles, depuis celui où Charlemagne avoit élevé la monarchie Françoiſe au plus haut point de ſa grandeur.

Il est néanmoins à propos avant que de terminer cette ſection concernant la Germanie, d'ajouter quelques obſervations générales ſur des points qui s'étendent à ſon univerſalité. Les principaux membres dont le royaume de Germanie étoit compoſé, ſont préciſément déſignés dans la chronique de Réginon, ſous l'an 952, au ſujet d'une diéte tenue à Augſbourg: *in conventu Francorum, Saxonum, Bauariorum, Alemannorum;* & l'ordre gardé dans cette énumération eſt à conſidérer, en même temps qu'on peut reconnoître, que ces grands noms de nations Germaniques ſont en effet ceux qui ont dominé dans notre deſcription. Si le premier rang que la Bohème prend actuellement dans

l'Empire, fait trouver extraordinaire qu'elle ne tienne ici aucune place, c'eſt qu'alors ſous les empereurs Saxons, elle figuroit moins qu'elle n'a fait depuis, en ne tenant que plus librement, & avec des diſtinctions particulières, au corps de ce grand État. Il faut dire que dans Réginon, le nom de *Langobardorum* eſt ajouté aux précédens, parce qu'en cette diéte impériale il étoit queſtion d'une inveſtiture du royaume d'Italie. Mais, nous trouvons ici l'occaſion d'obſerver, que ce qui pourroit faire la matière d'un détail circonſtancié, ſur les grands titres de duchés, qui figurent dans l'hiſtoire des dix, onze & douzième ſiècles, tels que ceux de Franconie, de Saxe, de Bavière, de Suabe, correſpondans comme il paroît à ce qui précède, n'eſt pas aſſez connu, pour qu'on ſoit en état d'en déterminer le domaine particulier. Ce qu'on peut avancer généralement parlant, c'eſt que ce domaine ne répondoit pas à toute l'étendue de la contrée dont les titres empruntoient le nom. La ſucceſſion héréditaire n'y paroît pas même auſſi conſtamment établie, qu'elle le devint en France, par la révolution qui fit paſſer la royauté dans la maiſon Capetienne, & moins encore à l'égard de la poſſeſſion actuelle des États particuliers que renferme l'Empire. Les rois de Germanie dans l'inveſtiture des grands fiefs dont il s'agit, s'y réſervoient des domaines & des droits, dont la régie étoit confiée à des comtes ſurnommés Palatins, ce qui fait qu'une même province ſe rencontre ſous différens titres, & ce qui

même en quelques occurrences a donné lieu à des changemens arrivés dans ce que les mêmes titres pouvoient repréſenter. Le paſſage de ces titres & de leurs prérogatives d'une maiſon à une autre, pouvoit apporter des variations dans les domaines. La maiſon qui domine en Saxe, y a été précédée dans ce premier rang par pluſieurs autres, depuis Henri l'Oiſeleur & les Ottons, n'ayant été inveſtie du duché qu'en 1423. Dans la maiſon qui porte le nom de Bavière, le titre de duché eſt de la fin du douzième ſiècle. Celui de Franconie n'exiſteroit plus, ſi les évêques de Bamberg & de Wirtzbourg ne le prenoient en concurrence dans le Cercle qui conſerve ce nom. Quant au titre de Suabe, qui repréſente l'Alémannie, & qui diſtingua une maiſon éteinte dans le treizième ſiècle après avoir tenu l'Empire pendant pluſieurs générations; il fut conféré par l'empereur Rodolfe de Habſpourg, (qui étoit vraiment Alémann d'origine) à ſon fils aîné Rodolfe, qui n'a point fait lignée, dans laquelle ce titre ſe ſoit perpétué. L'établiſſement du Chriſtianiſme, & la fondation des évêchés en pays de conquête, avoit procuré de grands domaines à l'Égliſe, & des principautés, dans le pays Saxon ſoumis par Charlemagne; & il en fut à peu près de même chez les Slaves, ſous les empereurs de la maiſon de Saxe. S'expliquer ſur ces différens objets avec plus de circonſtances, ce ſeroit embraſſer la matière d'un ouvrage particulier ſur la Germanie ſeule, & deſcendre à des temps poſtérieurs à ceux dans leſquels

on ſe renferme ici. Il ne ſauroit donc y être queſtion d'une diviſion de l'Empire, qui n'eſt pas plus ancienne que le règne de Maximilien premier, au commencement du ſeizième ſiècle, & par laquelle le nombre des *Cercles* fut d'abord de ſix, & enſuite multiplié juſqu'à dix, ſelon qu'il a continué d'exiſter.

Mais, ce qui peut convenir préciſément à notre ouvrage actuel, à ce tableau de la Germanie dans les ſiècles qui ont ſuccédé aux temps de l'antiquité, c'eſt de conſidérer l'aſpect bien différent de celui d'un pays triſte, & mal cultivé, d'une terre hériſſée de forêts, ou ſalie par des marécages, comme Tacite la repréſente; *deformem terris, aſperam cœlo, triſtem cultu, aſpectaque; terram aut ſilvis horridam, aut paludibus fœdam.* Les anciens Germains n'habitoient point de villes, ne ſouffroient pas même de contiguité dans leurs habitations, *ne pati quidem inter ſe junctas ſedes.* Chacun ſe choiſiſſoit une demeure, ſelon qu'une fontaine, un champ, un bocage, lui étoit agréable; *ut fons, ut nemus, ut campus placuit.* La Germanie n'eſt donc plus le même pays à cet égard. Ce qui étoit Suévie & Boïarie ſous les princes de la maiſon de Charlemagne, avoit des places, où l'on pouvoit ſe croire en ſûreté dans les cas d'invaſion de la part des Avares ou des Huns; & ces provinces adjacentes au Danube, conſervoient d'anciennes villes, qui avoient ſubſiſté depuis l'extinction de la domination Romaine. Mais, dans la baſſe Germanie, on ne connoiſſoit guère d'autres villes que quelques ſiéges d'égliſes épiſcopales;

& on convient que c'eſt à commencer du règne de Henri l'Oiſeleur, c'eſt-à-dire du dixième ſiècle, que cette partie Saxone s'eſt peuplée de villes. La déſolation, dont une nouvelle race de Huns, de laquelle les Hongrois d'aujourd'hui ſont ſortis, vint affliger la Germanie, fit ſentir la néceſſité d'avoir des villes de défenſe. On remarque, qu'avant le règne de Louis de Bavière, & le commencement du quatorzième ſiècle, les rois ou empereurs Germaniques ſe tranſportant en différentes provinces, ne paroiſſent point avoir de réſidence fixe & de préférence, entre les villes où des affaires générales ou particulières les conduiſoient ſucceſſivement.

II.

FRANCIA.

EN traitant de la Germanie, nous avons vu l'origine du nom François dans la confédération de pluſieurs nations Germaniques, qui habitoient le pays adjacent à la rive droite du cours du Rhin, vers ſa partie inférieure. Ici, il doit être queſtion de l'établiſſement, que ces nations réunies ſous un même nom formèrent dans la Gaule. De foibles commencemens attirent l'attention, quand ils ont été ſuivis de progrès conſidérables. C'eſt ce qui peut donner lieu de rapporter ce qu'on lit dans Ammien-Marcellin *(lib. XVII)* que des Francs, qu'il étoit d'uſage d'appeler Saliens, *Francos, quos conſuetudo Salios appellavit*, s'étoient établis dans un canton de la Belgique : *oſos olim in Romano ſolo, apud Toxiandriam locum, habitacula ſibi figere prælibenter.* Les *Toxandri* ſont connus comme ayant occupé une partie du territoire des anciens *Menapii*, dans ce qui fait la partie ſeptentrionale du Brabant; & le lieu actuel de Teſſender-loo, dans ce qu'on appelle la Campine, paroît bien être le *Toxiandria locus.* L'hiſtorien nous apprend, que Julien commandant en Gaule avec la dignité de Céſar, reçut

cette bande de Francs à compoſition ; *dedentes ſe, cum opibus & liberis, ſuſcepit.* Il faut néanmoins convenir, que juſqu'au cinquième ſiècle, les Francs dans leurs incurſions eurent plus pour objet de piller le pays Romain, que de s'aſſurer de quelques poſſeſſions par des conquêtes. Ce qu'on trouve dans les Faſtes conſulaires de Proſper, ſous l'an 428, qu'Aëtius, maître de la milice Romaine, fit perdre aux Francs ce qu'ils avoient occupé dans la Gaule près du Rhin, *quam (partem Galliarum propinquam Rheno) Franci poſſidendam occupaverant*, pourroit ſe rapporter au règne qui eſt attribué à Pharamond, mais que nos premiers hiſtoriens, Grégoire de Tours & Frédégaire, ne connoiſſent point. Un ſecond avantage remporté également par Aëtius, fut ſuivi d'un traité de paix en 431, ſelon la chronique d'Idace. Clodion eſt le premier des rois de la nation Françoiſe, à qui l'on connoiſſe plus poſitivement un établiſſement dans quelque partie du nord de la Gaule. Selon Grégoire de Tours *(lib. II)* il occupoit une place, *caſtrum*, dont le nom étoit *Diſpargum*, d'où il envoya reconnoître les forces des Romains dans Cambrai. Cette réſidence de Clodion, à portée de la frontière du pays Romain, comme le fait qu'on vient d'expoſer doit en faire juger, étoit ſituée *in termino Thoringorum.* Les opinions des Savans ſont partagées ſur ſa poſition. Celle qui veut qu'on liſe ici *Tungrorum*, n'eſt pas ſans fondement, parce qu'il peut être plus convenable d'avoir dès-lors les yeux ouverts ſur la Gaule, que de les tourner encore vers la Germanie.

Le lieu nommé Duyſborg, peu loin de Louvain, & qui conſerve les fondemens d'une ancienne fortereſſe, à laquelle Wendelinus & Chifflet, dans ce qu'ils ont écrit ſur la loi Salique, rapportent le *Diſpargum*, eſt bien *in termino Tungrorum*, duquel il eſt naturel de croire que notre hiſtorien fait partir Clodion, pour s'emparer immédiatement enſuite de Cambrai. Les *Tungri* ſont aſſez connus pour être une cité de l'une des deux provinces Germaniques de la Gaule, & limitrophe de la ſeconde Belgique, dans laquelle Clodion fait irruption en prenant Cambrai, & en s'étendant ſans tarder juſqu'à la Somme, *uſque Somonam fluvium*, ſelon ce qu'ajoute Grégoire de Tours. Ainſi, ce vers de Sidoine-Apollinaire,

Francus Germanum primum, Belgamque ſecundum
Sternebat,

pourroit déſigner Clodion, que l'on trouve nommément ailleurs, en lui faiſant parcourir les terres d'une cité de la même Belgique:

——Francus quâ Cloio patentes
Atrebatum terras pervaſerat.

On croit qu'Aëtius arrêta ces progrès, par une attaque imprévue dans ce même territoire d'Arras. Mérovée eſt plus diſtingué dans l'hiſtoire pour avoir donné ſon nom à la première race de nos rois, que par quelque notion circonſtanciée qu'on ait de ce qu'il poſſéda dans la Gaule. L'auteur d'une vie de Saint-Remi s'explique de manière en nommant ce prince, qu'il en faut

conclure, que les conquêtes faites par Clodion dans la Belgique, *uſque Summum fluvium*, paſſèrent à ſon ſucceſſeur. La ſépulture de Childéric, dont on a fait la découverte à Tournai, peut faire préſumer qu'il y avoit établi ſa réſidence, & rendre raiſon de ce qu'on lit dans la vie de Saint-Éloi, écrite par Saint-Ouen, que Tournai avoit été une ville royale, *exitit quondam regalis civitas.* Selon Grégoire de Tours, Childéric auroit livré quelques combats auprès d'Orléans, & après s'être rendu maître d'Angers, auroit chaſſé des îles de la Loire les Saxons qui s'y étoient fortifiés, & qu'il faut croire être de ceux que nous avons dit ailleurs avoir formé vers le déclin de l'Empire, quelques établiſſemens dans le pays maritime des Lionoiſes. Nous donnons volontiers un pareil détail à ce qui intéreſſe la monarchie Françoiſe dans ſes commencemens.

Les Romains ſe ſoutenoient encore dans la quatrième Lionoiſe, ils s'étendoient juſqu'à la Loire, *uſque Ligerim*, dit Grégoire de Tours; & Soiſſons étoit la réſidence d'un général Romain. Le reſte de la Gaule obéiſſoit aux Viſigoths, & aux Bourguignons, les premiers dans tout ce qui s'étend au midi de la Loire, & les autres ayant fondé un royaume dans les provinces qui ont conſervé leur nom, & dans la Viennoiſe. Clovis, à qui il étoit réſervé d'affermir les fondemens de l'établiſſement de la monarchie Françoiſe, & d'en reculer les limites dans une des principales contrées de l'Europe, y trouva les choſes en cet état lorſqu'il parvint à la royauté vers

l'an 482. Une victoire remportée ſur Syagrius, qui régnoit en quelque manière dans la partie Romaine, le rendit maître de Soiſſons, & du pays qui reconnoiſſoit la ſouveraineté de l'Empire. La défaite des Alemans à Tolbiac en 499, put être ſuivie de l'avantage que trouva Clovis dans l'acceſſion d'un peuple limitrophe des *Germains* (ſelon Procope, *Gothic. 1*) qui habitoient vers le bas-Rhin, comme on peut l'inférer de ce qu'ils étoient adjacens à des *marais*, au rapport du même hiſtorien. Il eſt mention de ce peuple ſous le nom d'*Arborichi*, que pluſieurs Savans confondent avec celui d'Armorique. Les garniſons Romaines, qui ſe trouvoient comme inveſties ſur cette frontière, entrèrent dans l'aſſociation, en conſervant avec leurs enſeignes, les conſtitutions civiles & militaires qui leur étoient propres, ce que Procope, à qui nous devons ces circonſtances, témoigne ſubſiſter encore de ſon temps, c'eſt-à-dire avant la fin du ſixième ſiècle. Il eſt très-vraiſemblable, que c'eſt de ce même peuple, qui devint François, que ſortirent les *Riparii* ou *Ripuarii*, renfermés entre le Rhin & la Meuſe, en la remontant vers la Rure. Ce diſtrict fut dans la ſuite un duché, & la loi qui porte le nom des Ripuaires ſe diſtingue de la loi Salique, nonobſtant quelque conformité en pluſieurs points. Les écrivains de nos jours, qui dans le nom des Arboriches ont cru voir l'Armorique, conduiſent Clovis dans ce pays, pour ſoumettre les Bretons, qui s'étoient tout récemment établis dans la partie la plus avancée dans

l'Océan. Mais, ſi on ſe rappelle, que Childéric s'étoit étendu juſqu'à ſe rendre maître d'Angers; ſi on eſt inſtruit d'ailleurs, que le Mans étoit au pouvoir d'un roi de la nation des Francs, que Clovis ſacrifia à ſon ambition, comme ceux qui réſidoient à Cambrai & à Cologne; il ne paroîtra pas néceſſaire de trouver dans des monumens hiſtoriques auſſi ſuccincts que nous les avons, qu'il ſoit parlé d'une entrepriſe particulière ſur ce que déſigneroit le nom d'Armorique. On aura peine à croire, qu'un prince auſſi jaloux que le fut Clovis d'agrandir ſa domination, ait négligé d'achever une conquête, dont la route étoit toute frayée: & dans ce qu'il conviendra d'écrire ſur la Bretagne ſpécialement, on la verra ſoumiſe aux enfans de Clovis, comme par une ſupériorité déjà établie.

Mais, une conquête bien plus conſidérable, ou celle du pays que tenoient les Viſigoths entre la Loire & les Pyrénées, fut le fruit de la victoire remportée près de Poitiers en 507 ſur Alaric, tué ſur le champ de bataille par Clovis même. Théodoric, qui régnoit ſur les Oſtrogoths en Italie, arrêta les progrès du vainqueur par une armée, qui fit lever le ſiége d'Arles, formé par Thiéri, fils aîné de Clovis. Ce qui entre les Alpes & le Rhône a conſervé l'ancienne dénomination de *Provincia*, vint alors au pouvoir de Théodoric; & parce qu'il exerça les droits de la ſouveraineté ſur les Viſigoths tant qu'il vécut, il joignit à cette poſſeſſion le pays qui entre le Rhône & les Pyrénées a porté le nom de Gothie, & dans lequel

ſes rois Viſigoths avoient tenu leur cour à Toulouſe. Il faut dire qu'en 508, la ville de Paris avoit été choiſie pour capitale d'un royaume, qui étoit déjà de grande étendue. Celui des Bourguignons, que Clovis laiſſa ſubſiſter, fut conquis par ſes enfans Childébert & Clotaire. On eſt aſſez prévenu du partage de la monarchie en quatre royaumes après la mort de Clovis, qui eſt de l'an 511 : on ſait, que Paris, Orléans, Soiſſons, Metz, étoient les villes capitales de ces royaumes; & qu'après Clotaire premier, ſur la tête duquel ces royaumes furent réunis, il y eut un égal partage de la monarchie. Mais, on ne voit point d'intérêt à rechercher ce qui compoſa chacun de ces royaumes en particulier, vu que des provinces fort disjointes les unes des autres ne formoient point d'arrondiſſement, & que d'ailleurs ces partages n'ont laiſſé aucune trace en d'autres temps, comme celui des États de Louis le Débonnaire entre ſes trois enfans en a laiſſé, qui de nos jours ſe font encore remarquer en quelques endroits. Il eſt donc plus important actuellement de commencer à faire connoître les principales parties qui compoſoient la France, dans un âge qui tient le milieu entre les temps de la domination Romaine, & les ſiècles les plus voiſins du temps préſent.

AUSTRASIA.

Le nom d'*Auſtria*, ou d'*Auſtraſia*, eſt tiré de la langue Germanique (qui étoit celle des Francs) pour déſigner le pays oriental, comme il convenoit à celui dont il s'agit, par rapport aux autres parties de la monarchie Françoiſe dans l'étendue de l'ancienne Gaule. Si dans le partage entre les enfans de Clovis, on voit que des provinces en Aquitaine ſont annexées au royaume dont le ſiége étoit à Metz en Auſtraſie, il ne s'enſuit pas que le nom d'Auſtraſie doive s'étendre à ces provinces ſéparées par un grand eſpace, & quelques-uns de ceux qui ont écrit notre hiſtoire ſe ſont mépris, ou exprimés peu convenablement ſur ce ſujet. L'Auſtraſie bordant la rive gauche du Rhin, étoit limitée d'un autre côté, ſelon qu'on eſt inſtruit poſitivement qu'elle l'a été ſous le nom poſtérieur de Lotharingie, par la Meuſe & par l'Eſcaut. Une grande forêt, qui étoit nommée *Carbonaria*, ſéparant deux royaumes, *qui terminus utraque regna dividit*, comme on lit dans les annales de Metz, ſous l'an 690, ce qui déſigne la frontière du Hainau du côté de la Champagne, & que traverſoit la Sambre, ſervoit également de limite dans l'intervalle de la Meuſe & de l'Eſcaut; & la Voſge vers le midi bornoit ce grand pays ſur les confins de l'ancien territoire des *Sequani*. C'eſt ſelon cette limitation qu'il entra dans le partage de Lothaire, l'aîné des enfans de Louis le Débonnaire, & ſon ſucceſſeur à l'Empire, en exceptant

exceptant néanmoins quelques villes, Maïence, Worms, & Spire, cédées à Louis ſurnommé le Germanique, *propter vini copiam*, pour que ce prince eut des vignobles, dont il faut croire que la Germanie manquoit alors. Lothaire partageant ſes États entre ſes trois enfans, l'an 856, donna au plus jeune nommé Lothaire, l'Auſtraſie, qui fut appelée *Lotharii regnum*, d'où le nom *Lotharingia* s'eſt formé depuis. C'eſt à tort que pluſieurs chroniqueurs rapportent ce nom à l'empereur Lothaire même, dont les États ne ſe bornoient pas à beaucoup près à ce qui devint Lotharingie. On lit dans le partage que Louis le Germanique & Charle le Chauve firent entre eux de ce royaume en 870, *regnum quod Hlotharius habuit*. Une partie de l'ancien royaume de Bourgogne, qui y avoit été compriſe, fut cédée par Lothaire à ſes frères, Louis roi d'Italie & empereur, & Charle qui régnoit en Provence. Quant au partage dont on vient de parler, le détail avec lequel il eſt donné dans une pièce de ce temps-là, ne conviendroit que dans le cas de vouloir déterminer en rigueur, d'après un grand nombre de lieux dénommés, en quoi conſiſtoit en ſon intérieur comme ſur ſes frontières, le pays qui fut partagé. Mais, ce partage n'eut point de ſuite, puiſqu'après la mort de Charle le Chauve en 878, la partie du royaume de Lothaire qui lui avoit été cédée, tomba en 880 au pouvoir de Louis, fils de Louis le Germanique. Arnoul, qui ſuccéda en Germanie à l'empereur Charle le Gros, inveſtit du royaume de Lothaire ſon fils naturel

Zuentibold, qui l'an 900 perdit la vie dans une bataille. Cependant, on voit Charle le Simple reconnu dans le pays, & le poſſéder preſque en entier vers l'an 912. Ce ne fut que par la néceſſité où les factions de Robert, frère du roi Eude, & de Raoul duc de Bourgogne, réduiſirent Charle de recourir au roi de Germanie Henri l'Oiſeleur, que celui-ci profitant de la conjoncture, ſe fit céder en 922 le pays conteſté. Mais, cela n'empêcha pas Louis d'Outremer de recevoir les ſoumiſſions que le duc Giſelbert, qui avoit été très-affectionné à Charle le Simple, & pluſieurs autres ſeigneurs, vinrent lui faire en 939. Lothaire fils de Louis, étant entré en armes dans le pays pour faire valoir ſes droits, cette entrepriſe fut ſuivie d'une entrevue avec Otton ſecond en 977, & d'un traité confirmé par ſerment de la part des deux rois, & des ſeigneurs dont ils étoient accompagnés. Selon Guillaume de Nangis, Otton reçut alors *in beneficium*, en qualité de fief mouvant, *Lotharingiæ ducatum.* Ce qui pouvoit encore faire un ſujet de guerre, ſavoir, comme Paul-Emyle s'explique, *incertum adhuc Lotharingiæ jus*, parut terminé en 1023, dans un congrès tenu à Ivois ſur la frontière, où les rois de France & de Germanie, Robert & Henri ſecond, ſe trouvèrent en perſonne. On ne connoît au reſte, aucune conſtitution ſpéciale, par laquelle le *Lotharii regnum* étant poſſédé par les rois de Germanie, ait été incorporé à leur royaume de Germanie. Il paroît en leurs mains un État particulier,

que le laps de temps ſeul ne fait plus diſtinguer comme un membre ſéparé.

La Lotharingie fut diviſée en ſupérieure & inférieure. La première étant traverſée par la Moſelle, eſt auſſi appelée *Moſellana*, & le cours de la Meuſe dans la ſeconde pourroit de même la faire diſtinguer par le nom de *Moſana*. Cette étendue de pays compoſoit deux duchés, *Moſellanorum* & *Ripuariorum*, comme on les trouve déſignés dans les annales de Saint-Bertin, ſous l'an 839, ce qu'on remarquera être antérieur au règne de Lothaire, comme à celui de Zuentibold. Le nom de Lotharingie ſe fait reconnoître en l'un & en l'autre de ces duchés. Dans la partie ſupérieure ou Moſellane, que les Alemans appellent *Lotringen*, le nom actuel de Lorraine paroît dérivé de *Loher-règne*. Dans l'inférieure, *Lothier* eſt un nom d'uſage, qui précède avec le titre de duché, celui de Brabant, qui n'y a même été joint que dans le treizième ſiècle. Gerard d'Alſace, que ſes domaines patrimoniaux en Alſace font ainſi ſurnommer, fut inveſti du duché de Moſellane par l'empereur Henri III, l'an 1048, ſelon la chronique de Sigébert; & de lui eſt ſortie la lignée des ducs de Lorraine. Mais, il eſt à propos de remarquer ici, que le domaine direct ſous un pareil titre, ne s'étant pas étendu à tout ce qu'une dénomination générale de pays, comme celle de Lotharingie ſupérieure, comprenoit, le duché de Lorraine ne fait qu'un État principal en cette partie, ce qui rappelle ce que nous avons dit ailleurs ſur les grands

titres de Franconie, de Saxe, de Bavière, en Germanie. Il eſt arrivé en ce qui regarde la Lorraine, que les ducs ſe ſont ſouſtraits inſenſiblement aux devoirs, que les empereurs comme ſuzerains en Lotharingie pouvoient prétendre.

Pour ce qui eſt de la Lotharingie inférieure, Charle fils de Louis d'Outremer, ayant pris de l'empereur Otton ſecond en 977, ſelon Sigébert, l'inveſtiture de ce duché, cette démarche qui étoit préjudiciable aux droits de la couronne de France ſur la Lotharingie, le fit regarder comme étranger, & put contribuer à l'exclure de la ſucceſſion à cette couronne. Pluſieurs ſeigneurs iſſus des comtes d'Ardenne, furent inveſtis du même duché. Le dernier de cette maiſon, Godefroi le Boſſu, qui avoit été marié à la célèbre comteſſe Mathilde de Toſcane, eut pour ſucceſſeur ſon neveu le fameux Godefroi de Bouillon, qui partant pour la première croiſade en 1096, vendit la terre de Bouillon qu'il tenoit de ſa mère, à l'évêque de Liége. Le duché ayant été donné au commencement du ſiècle ſuivant, ou le douzième, à un comte de Louvain, on trouve pluſieurs ducs être appelés *Lovanienſes*, & leur ſucceſſion s'eſt ſoutenue juſqu'au milieu du quatorzième ſiècle. *Aquis-granum* (Aix-la-chapelle) qui avoit été, comme on ſait, la principale réſidence de Charlemagne, fut le ſiége de ce gouvernement ducal. Le *Brachbantum*, qui en faiſoit la plus conſidérable partie, & dont le nom paroît dès le ſeptième ſiècle, s'étendoit juſqu'à l'Eſcaut

vers Tournai, comprenoit Gand, & conſéquemment ce qu'on appelle la Terre d'Aloſt, qui font actuellement partie de la Flandre. De là vient que les environs d'Anvers ſont une Marche, qui donne le nom au marquiſat d'Anvers. La terminaiſon du nom de Brachbant ſe rencontre en pluſieurs noms du pays ; elle déſigne dans l'idiome Germanique, ſelon Wendelinus, une contrée qui fait limite ſur une frontière, ce qui convient en effet dans la Lotharingie inférieure.

Nous ne terminerons point cet article concernant l'Auſtraſie, ſans parler de ce qu'elle prenoit ſur l'Alémannie. Les *Alemanni*, comme il a été dit en traitant de la Germanie, s'étoient avancés ſans être arrêtés par le Rhin, dans les terres de la Germanie première, en prenant ſur la Gaule. Ils avoient même entamé la grande Séquanoiſe, & ce qui eſt entre le mont Jura & la rivière d'*Urſa*, ou Ruſſ, étoit réputé Alémannie. *Eliſatia* compoſoit un duché, que les annales de Saint-Bertin ſous l'an 839, placent entre le duché des Ripuaires & celui d'Alémannie. Il étoit compris dans l'Auſtraſie, à laquelle le Sunt-gau, qui fait actuellement partie de la province d'Alſace, appartenoit également, avant qu'il en fut détaché par Childébert premier, pour le joindre au royaume de Bourgogne.

NEUSTRIA, & FRANCIA.

Le pays qui s'étend de l'Eſcaut & de la partie ſupérieure du cours de la Meuſe, juſqu'à la Loire, a été

appelé *Neuſtria*, d'un nom que par oppoſition à celui d'*Auſtraſia*, on pourroit croire déſigner la plage occidentale, & c'eſt ainſi que les écrivains modernes, du moins la plupart, l'ont entendu. Mais, le terme dont ce nom eſt compoſé, ſeroit propre dans la langue Germanique comme dans la Romaine, à une terre nouvelle, ajoutée par acceſſion à une poſſeſſion antérieure ou plus ancienne. Ce qu'on lit dans Albéric de Trois-fontaines confirme littéralement cette interprétation: *ſucceſſit (Dagoberto primo) filius ejus Clodoveus in Neuſtriâ, id eſt* NOVÂ FRANCIÂ, *per annos* XVII, *vivente adhuc Sigeberto in Auſtraſiâ.* Il eſt aſſez évident, que dans les progrès qu'une nation ſortie de la Germanie au-delà du Rhin, pouvoit faire en deçà de ce fleuve, l'Auſtrie ou l'Auſtraſie dût devancer la Neuſtrie; & on remarque que celle-ci eſt quelquefois diſtinguée de l'autre par le nom de *Francia* ſpécialement, & les *Neuſtraſii* des Auſtraſiens par le nom de *Franci*, quoiqu'autrement le même nom national devienne commun aux uns comme aux autres. On trouve enſuite, & du temps de la race Carlovingienne, une diſtinction entre *Francia* & *Neuſtria:* on reconnoît, que par une diminution dans l'étendue primitive de la Neuſtrie, *Francia media*, comme on lit dans le partage que fait Louis le Débonnaire entre ſes enfans, eſt un pays mitoyen entre la Neuſtrie d'un côté, & l'Auſtraſie de l'autre. La Seine paroît ſéparer deux diſtricts différens, ſelon ces termes, *inter Ligerim & Sequanam*, en ajoutant immédiatement, *& ultra*

Sequanam, &c. C'eſt en conſéquence que nous avons un reſte de cette France dans ce qu'on appelle l'Iſle de France aux environs de la Seine, & particulièrement à la droite de cette rivière, dans un canton diſtingué par le nom de *France.*

On ſait qu'une partie conſidérable de la Neuſtrie adjacente à la mer, forma une province particulière, ſous le nom de *Normannia,* par la conceſſion que fit Charle le Simple à Rollon, qui entre les chefs qu'ont eu les Normans s'eſt plus diſtingué qu'aucun autre. Mais, on trouve de la diverſité ſur le temps auquel cette conceſſion doit ſe rapporter préciſément. Il eſt difficile de remonter ſur ce fait juſqu'à l'an 896, ſelon qu'Adrien de Valois le marque dans ſa Notice des Gaules. Quoique Charle le Simple ait été couronné par les ſeigneurs de ſon parti dès l'an 893, on ne peut guère le faire régner avant la mort du roi Eude en 898. Du Tillet, dans ſa chronique des rois de France, fixe l'inféodation de la Normandie à l'an 912, & la date même de l'acte eſt reculée juſqu'en l'an 919, ſelon quelques mémoires particuliers. Il faut croire que Rollon étoit maître d'avance d'un pays, qu'on jugea devoir lui céder formellement, pour faire d'un ennemi un ſujet de la couronne. L'hiſtoire veut, que dépouillé de ſon domaine en Danemark, Rollon s'étoit retiré en Scandinavie, où il avoit raſſemblé aſſez de monde pour entreprendre de ſe faire un établiſſement, qu'il fut très-capable de bien gouverner comme d'en acquérir la poſſeſſion.

Les brigandages exercés par les Normans dans les pays maritimes de France depuis la Friſe, & dans des parties intérieures en remontant les grandes rivières, avoient commencé vers la fin du règne de Charlemagne. La foibleſſe du gouvernement ſous Louis le Débonnaire, & plus encore les guerres qui s'allumèrent entre ſes enfans, mirent ces barbares en liberté de dévaſter cruellement la France pendant près d'un ſiècle. Eginhard s'explique aſſez clairement ſur la contrée d'où ils ſortoient : *Dani ſiquidem*, dit-il, *& Sueones, quos Nortmanos vocamus*, occupent les rivages ſeptentrionaux & les îles d'un grand golfe, qui de l'Océan occidental s'enfonce dans les terres vers l'orient. Adam de Brème, & Helmold, poſtérieurs de quelques ſiècles, mais très à portée d'être inſtruits ſur ce ſujet, ont cru ne pouvoir s'en expliquer plus convenablement que dans les mêmes termes qu'Eginhard. On trouve quelquefois les ducs de Normandie ſous le titre de *comites*, ſans préjudice de celui qui leur convient comme ſupérieur, & auquel même la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume en 1066, joignit le titre de la royauté.

Sous le règne de Charle le Chauve, le gouvernement de tout le pays qui s'étend depuis la Seine juſqu'à la Loire, & juſqu'à la mer, avoit été confié avec le titre de duc & de marquis de France, à Robert le Fort, de qui l'on ſait qu'eſt ſortie l'auguſte maiſon, qui occupe le thrône depuis 800 ans. Ce gouvernement formé pour s'oppoſer aux courſes des Normans, & aux entrepriſes

des

des Bretons, qui empiétoient ſur cette frontière, paſſa aux fils de Robert, Eude & Robert, & à ſon petit-fils Hugue le Grand, fils de Robert. L'Anjou, qui en faiſoit l'extrémité, fut inféodé à un comte par le roi Hugue-Capet, en y attachant la dignité de Sénéchal de France, *Majoratûs & Seneſcalliæ.* Geofroi, ſurnommé Plantegenêt, comte d'Anjou & du Maine au commencement du douzième ſiècle, ayant épouſé l'héritière de Henri premier du nom, roi d'Angleterre, a fait la tige des Plantegenêts, rois d'Angleterre & ducs de Normandie. Son petit-fils Jean Sans-terre, étant devenu juſticiable de la cour des pairs de France, par le meurtre de ſon neveu Artus, fils d'un frère aîné, les grandes poſſeſſions dont cette maiſon jouiſſoit en France, furent confiſquées par Philippe-Auguſte en 1203, ce qui a été ſuivi d'un traité fait avec Saint-Louis l'an 1259, par lequel Henri III, roi d'Angleterre, renonça à ſes prétentions ſur la Normandie, & aux droits qu'il pouvoit exercer ſur l'Anjou, dont avoit été pourvu dès l'an 1225, Charle frère de Saint-Louis, qui a fait la branche des comtes de Provence, rois de Sicile.

Ce qui peut faire reconnoître d'anciennes limites, mérite d'être obſervé. On a vu dans l'article précédent, comment le Brabant faiſant la frontière de la Lotharingie inférieure, étoit ſéparé de la Flandre par l'Eſcaut. Or, ce qui entre l'Eſcaut & la Lys conſerve dans le nom d'Oſtrevant l'ancienne dénomination d'*Auſter-bantum*,

eſt encore un indice de cette limitation. Ce nom déſigne un terme oriental, & c'eſt par rapport à la Flandre. La ville de Valenciennes traverſée par l'Eſcaut, a été un ſujet de conteſtation entre les comtes de Flandre & ceux du Hainau, & conſéquemment entre la France & l'Empire, parce qu'elle eſt *in marchiâ Franciæ & Lotharingiæ*, comme on lit dans Sigébert, moine de Gemblou dans le Hainau. La Flandre, dont au ſeptième ſiècle, dans la vie de Saint-Éloi écrite par Saint-Ouen, il eſt mention comme d'un diſtrict particulier, ſéparément de ceux de Gand & de Courtrai, devint un comté de grande étendue, depuis que Baudouin ſurnommé Bras-de-fer, en eut été inveſti par Charle le Chauve, dont il avoit enlevé la fille, & qui le reconnut pour gendre. Le comté de Flandre s'étendoit juſque dans les îles que renferment les deux bras de l'Eſcaut près de la mer, & qui compoſent ce qu'on diſtingue de la Flandre par le nom de Zée-lande (ou pays de mer). Des annales de Flandre font mention d'un canal ouvert en 949, qui par cette date pourroit être l'ouvrage d'Otton premier, ou le Grand, & pluſieurs auteurs Flamans en parlent de même. Il ſeroit peut-être plus convenable de l'attribuer à Otton ſecond, dans la vue de reſſerrer de ce côté-là l'Auſtraſie, pour laquelle il eut des démêlés avec Lothaire, roi de France, comme on l'a rapporté précédemment. L'opinion veut, que ce canal ayant été fort élargi par la mer en lui donnant entrée, eſt l'Eſcaut occidental, qu'on nomme le Hont. Cependant,

en liſant dans la vie de Saint-Willebrord, écrite par Aleuin, contemporain de Charlemagne, que *Walachra*, ou Walkeren, la principale des îles Zée-landoiſe, eſt *inſula Oceani*, il faut en conclure que ce bras de l'Eſcaut, exiſtoit plus d'un ſiècle avant le règne des Ottons, & du premier comme du ſecond. Pour ce qui eſt de l'agrandiſſement que le comté de Flandre avoit pris, en comprenant l'Artois, cette partie en fut détachée, & Philippe-Auguſte l'acquit par ſon mariage avec la fille du comte Philippe d'Alſace.

Il faut parler du différent qui s'eſt élevé à l'égard de Bar-le-Duc, & du Barrois. On eſt en droit de dire, que ſelon la démarcation générale des limites de la France occidentale par le cours de la Meuſe dans la partie ſupérieure, cette portion de ce qui compoſe le duché de Bar doit être réputée Neuſtrie, plutôt qu'Auſtraſie. Ce qui eſt même poſitif ſur cet article, c'eſt le témoignage de Flodoard, ſous l'an 952, en diſant formellement, qu'une place conſtruite par le duc de Moſellane nommé Fridéric, dans un lieu actuellement connu près de Bar-le-Duc, étoit en terre de France; & que ſur les plaintes que Louis d'Outremer en fit porter à Otton, il reçut pour réponſe de la part du roi de Germanie, que bien loin de participer à cette entrepriſe, ſon intention étoit de l'interdire: *nolle, imò prohibere Othonem regem, ne Fridericus, vel aliquis ſuorum, ullam munitionem in regno habeat, niſi conſenſum regis Ludovici ſuper hoc ſibi obtinere queat.* Une chronique de

Saint-Mihel, dont le bailliage au-delà du cours de la Meuſe compoſe la plus grande partie du duché de Bar, ne s'explique ſur ce ſujet que d'une manière vague & indéciſe, en diſant, *in confinio Lotharingiæ & Campaniæ;* & dans les ſiècles poſtérieurs, les droits de la France ſur le Barrois ont eu leur plein & entier effet en pluſieurs occurrences.

BRITANNIA.

C'EST un ſujet à traiter dans un article particulier. La province Romaine dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Grande Bretagne, étant cruellement dévaſtée par les invaſions des barbares de la partie ſeptentrionale de l'île Britannique, dans un temps où l'extrême foibleſſe de l'Empire juſque dans ſon centre, laiſſoit ſans défenſe une province écartée, des Bretons paſsèrent la mer, pour chercher un aſyle dans la Gaule. Ils abordèrent vraiſemblablement le continent dans ce qu'on appeloit l'Armorique, ſur la côte de Bretagne qui regarde le nord, puiſque cette partie fut appelée Dumnonée, en y tranſportant un nom qui avoit été propre dès l'antiquité à l'extrémité de la Grande Bretagne oppoſée directement à cette côte. Il ſeroit difficile d'aſſigner une date préciſe à cette migration des Bretons, qui dans un premier paſſage peut avoir devancé le milieu du cinquième ſiècle. Les chefs de ces Bretons fugitifs & tranſplantés furent d'abord indépendans, & un de ces chefs avoit pris les armes en faveur des Romains contre les Viſigoths

de l'Aquitaine. Mais, on ne peut douter, que depuis Clovis les Bretons reconnurent la ſouveraineté des rois François, étant gouvernés par des comtes, & non par des rois. Le témoignage de Grégoire de Tours y eſt formel : *(lib. V, c. 26) Nam ſemper Britanni ſub Francorum poteſtate poſt obitum Chlodovechi fuerunt, & comites, non reges, appellati ſunt.* Ce fut avec l'agrément de Childébert, fils de Clovis, & roi de Neuſtrie, que les évêchés de Tréguier & de Léon furent établis. Un de ces comtes Bretons dans une partie des territoires de Vannes & de Nantes, nommé Waroc, s'engage envers le roi Gontramn, petit-fils de Clovis, de payer les tributs, & de ſatisfaire en conſéquence à tous ſes devoirs ; *tributa, vel omnia quæ exinde debebantur*, comme s'exprime le même hiſtorien. Dagobert premier reçut dans ſon palais de Clichi, l'hommage de Judicaël, que les Bretons qualifient du titre de roi.

Le domaine de ces princes Bretons ſe renfermoit, en parlant d'une manière générale, dans ce qu'on diſtingue ſous le nom de Baſſe Bretagne, & en ce qui répond aſſez préciſément aux territoires des anciens *Veneti* & *Oſiſmii*. La ville de Vannes, quoique ſon diſtrict ait été appelé en Breton *Bro-Guerec*, ou terre de Waroc, s'étoit même ſoutenue quelque temps indépendante de la domination des Bretons, comme ſujette de la monarchie Françoiſe. La Haute Bretagne, dans les territoires des *Redones* & des *Nammetes*, formoit une Marche oppoſée au pays Breton ; & le fameux Roland, neveu

de Charlemagne, & comte d'Angers, y avoit le commandement. La langue vulgaire dans cette Marche étant Françoiſe, & n'étant pas le bas-Breton comme ailleurs, témoigne aſſez la diſtinction de deux parties en ce que contient aujourd'hui la province de Bretagne. Dans la commiſſion d'un envoyé du duc Jean IV, vers le milieu du quatorzième ſiècle, ce prince diſtingue la *Bretaigne Gallou* d'avec la *Bretaigne Breton.* Le nom national eſt plutôt *Britones* que *Britanni* dans les écrits du moyen-âge, & eſt même antérieur dans cette forme. Des Alains, qui dans le cinquième ſiècle avoient été cantonnés près de la Loire ſur cette frontière, ſe mêlèrent avec les Bretons, d'où vient que c'eſt un nom aſſez commun en Bretagne, & que pluſieurs princes du pays ont porté.

Les Bretons avoient ſouffert impatiemment d'être dépendans. Charlemagne fut obligé de faire paſſer une armée dans le pays, & Louis le Débonnaire s'y rendit en perſonne. Sous Charle le Chauve, Noménoë, ſeigneur Breton, profitant de la foibleſſe du gouvernement, & ſortant des limites du pays vraiment Breton, *limitem antiquum tranſgreſſus,* dit Adrévald, s'empara de Nantes, de Vannes, & de Rennes. Son fils Hériſpoë s'agrandit encore dans l'Anjou & dans le Maine, juſqu'à la rivière de Maïenne; & en prenant ſur le Poitou & ſur le diocèſe de Poitiers, le pays de Retz, *Ratiatenſem pagum,* adjacent à la rive gauche de la Loire, qui depuis la diviſion des provinces établie par Auguſte, avoit ſéparé

l'Aquitaine d'avec la Lionoiſe, & ce pays eſt reſté à la province de Bretagne. Pour ſouſtraire de la métropole de la troiſième Lionoiſe, qui eſt Tours, les évêques des terres de ſa domination, Noménoë plaça d'autorité un métropolitain dans le ſiége qu'il établit à Dol, ce qui s'eſt ſoutenu plus de deux ſiècles, juſqu'au jugement rendu en faveur de l'archevêque de Tours, par le pape Innocent III en 1199. Le titre de roi qu'avoit pris Noménoë dans le ſuccès de ſes entrepriſes, paſſa à Hériſpoë, & de celui-ci à un troiſième nommé Salomon, qu'une conſpiration de pluſieurs ſeigneurs fit périr, & après la mort duquel les poſſeſſeurs des principaux domaines du pays, s'y maintinrent libres ſéparément juſqu'à Alain, ſurnommé le Grand, qui ſur la fin du dixième ſiècle paroît avoir été obéi dans toute la Bretagne. Le nom de Cornouaille remplace quelquefois celui de Bretagne dans les titres des comtes. Alain, ſurnommé Canhiart, eſt appelé dans l'acte de fondation de l'abbaye de Kemper-Ellé en 1029, *conſul Cornubiæ*, & autrement *comes Cornu-galliæ*. Mais, dans la ceſſion faite à Rollon, chef des Normans, d'une partie de la Neuſtrie, il avoit été ſtipulé, ſelon le témoignage de pluſieurs auteurs très-voiſins de ce temps-là, que la Bretagne releveroit de la Normandie; & le duc Guillaume, premier du nom, fils de Rollon, & ſurnommé Longue-épée, ſe fit reconnoître par les comtes qu'avoit alors la Bretagne. La réunion de la Normandie à la couronne ſous Philippe-Auguſte, rendoit à la Bretagne le rang de

fief immédiat, ce que l'érection du duché de Bretagne en pairie l'an 1297, en faveur du duc Jean ſecond, de la branche royale de Dreux, confirma par un titre.

AQUITANIA.

Il n'en fut pas en France de cette partie de l'ancienne Gaule comme de pluſieurs autres, qui prirent des noms étrangers ou nouveaux, dans la révolution qu'amena la décadence & la chute de l'Empire en occident. Le nom d'Aquitaine s'eſt conſervé dans celui de Guienne, quoique la Guienne, ſelon ſon état actuel de gouvernement particulier entre ceux qui diviſent la France, ſoit beaucoup plus reſſerrée, ne comprenant ni le Berri, ni le Poitou, ni la Saintonge, ni le Limouſin, ni l'Auvergne, ſans compter quelques autres provinces moins conſidérables. Dans des lettres d'Édouard III, roi d'Angleterre, données au ſujet du traité de Bretigni en 1360, les noms d'Aquitaine & de Guienne ſont employés indiſtinctement, en comprenant ſous l'un comme ſous l'autre, le Poitou, & d'autres provinces qui ne ſont plus renfermées dans la Guienne.

L'Aquitaine étoit au pouvoir des Viſigoths, lorſque Clovis étendoit ſa domination dans les parties ſeptentrionales de la Gaule. Les Viſigoths, qui ſous leur roi Athanaric avoient ſervi Théodoſe avec le titre de confédérés *(fœderati)* changèrent de parti ſous les enfans de cet empereur; & conduits par Alaric, ſucceſſeur du

roi

roi précédent, & qui réuniſſoit ſous ſes enſeignes des bandes de différentes nations, ils entrèrent en Italie, qu'ils dévaſtèrent d'un bout à l'autre, en courant après avoir pris Rome, juſqu'au détroit, qui ſépare ce continent d'avec la Sicile. Athaulfe, par qui Alaric fut remplacé, quitta l'Italie dépouillée, pour entrer en Gaule, que ravageoient les Vandales & les Alains, qu'il contraignit en ſecondant le général Conſtance, de paſſer en Eſpagne. Il fut forcé d'y paſſer lui-même peu de temps après, & eut pour ſucceſſeur Vallia, auquel ſuccéda Théodoric, qui fut tué en combattant pour les Romains contre Attila dans les champs Catalauniques. Les fils de Théodoric, ſavoir, Thoriſmond, Théodoride, Euric, régnèrent ſucceſſivement ſur les Viſigoths, dont Toulouſe fut la ville royale. Les Romains tenoient encore dans l'Aquitaine, puiſque ſelon Jornandés, Euric leur enleva l'Auvergne. Arles & Marſeille tombèrent enſuite en ſa puiſſance. Alaric vaincu & tué par Clovis près de Poitiers l'an 507, avoit ſuccédé à Euric ſon père. Cette défaite fit perdre aux Viſigoths l'Aquitaine, & même Toulouſe, qui ne fut point de la province dont il ſera parlé ſous le nom de Gothie.

Dans les partages que ſouffrit la monarchie ſous les fils & petit-fils de Clovis, la répartition des provinces compriſes dans l'Aquitaine entre les rois, fait voir des morceaux fort détachés, & ſans cohérence avec la partie dominante dans les différens royaumes. Au commencement du huitième ſiècle, l'Aquitaine avoit un

duc, nommé Eude, & de race Mérovingienne, qui ſe maintint indépendant, malgré les efforts de Charlemartel pour le ſoumettre. Pépin parvenu à la royauté, fit la conquête du pays ſur Waifre, petit-fils d'Eude, en ſe rendant maître des places en Auvergne, en Limouſin & en Poitou, & finalement de Bourdeaux, & même de Toulouſe, qui alors étoit annexée à l'Aquitaine. Louis le Débonnaire gouverna l'Aquitaine avec le titre de roi du vivant de ſon père. Vers le milieu du dixième ſiècle, ſous le règne de Louis d'Outremer, Guillaume ſurnommé Tête-d'étoupes, étoit inveſti du comté de Poitou, de la Saintonge, du Limouſin, de l'Auvergne, avec le titre de duc d'Aquitaine, ce qui lui donnoit la ſupériorité ſur tous les ſeigneurs du pays juſqu'à la Garonne. On ſait qu'Éléonor, fille & unique héritière du dernier des comtes de Poitou ducs d'Aquitaine, étant répudiée par le roi Louis le Jeune, épouſa Henri duc de Normandie, qui fut Henri ſecond ſur le thrône d'Angleterre, & qu'elle lui porta en dot ſes biens & le duché d'Aquitaine, pour lequel les rois d'Angleterre rendirent hommage à la couronne de France. Le Poitou en fut détaché par la confiſcation des États que tenoit en France Jean Sans-terre; & Saint-Louis, à qui Henri III roi d'Angleterre, fit ceſſion de ſes prétentions ſur cette province, en avoit partagé ſon frère Alfonſe, qui épouſa l'héritière du comté de Toulouſe. Mais, la défaite du roi Jean à la bataille de Poitiers, ſuivie du traité de Bretigni, faiſoit rentrer le Poitou dans

l'Aquitaine, ſi ce traité avoit eu un plein & entier effet. Les Commiſſaires du roi réſervèrent *la ſouveraineté, le reſſort, & les ſujets*, ſans réclamation des Commiſſaires de l'autre part. La prudence de Charle V, ſecondée des talens militaires de du Gueſclin, avoit fait de la Guienne une province du royaume, lorſque Henri V roi d'Angleterre, fut placé ſur le thrône de France; & la bonne fortune de Charle VII le mettant en poſſeſſion du royaume qui lui appartenoit, la Guienne s'y trouva compriſe.

VASCONIA.

Ce pays ſitué entre la Garonne & les Pyrénées, eſt celui des anciens *Aquitani*, ſelon ce qu'ils en occupoient lorſque Céſar entra dans ſon gouvernement de la Gaule. Le nombre des provinces ayant été très-multiplié, ce pays des Aquitains fit par une ſuite de l'agrandiſſement que l'Aquitaine avoit pris ſous le règne d'Auguſte, une province diſtincte ſous le nom de *Novempopulana*. On connoît les *Vaſcones* comme étant un peuple Eſpagnol de l'ancienne Tarraconoiſe, habitant au pied des Pyrénées, & ſur l'Ebre vers le haut de ſon cours, ayant les Cantabres pour voiſins. Les Vaſcons conſervoient une langue particulière (*Vaſcuence* ou *Vaſcongada*, langue Baſque); & par un eſprit d'indépendance, ils attirèrent ſur eux les armes des Viſigoths, qui dominoient en Eſpagne, & particulièrement celles du roi Leûvigilde, qui les reſſerra dans la Cantabrie vers l'an 580. On peut croire, que preſſés ainſi

ils refluèrent d'un autre côté, en paſſant les Pyrénées, pour ſe répandre dans le pays ſitué au-delà de ces montagnes à l'égard de leur première demeure, & qui prit le nom de *Vaſconia*, que l'on trouve comme établi au ſixième ſiècle dans Grégoire de Tours, & duquel s'eſt formé le nom actuel de Gaſcogne. Les Vaſcons ou Gaſcons réſiſtèrent au roi Gontramn, avant que d'être obligés de ſe ſoumettre aux rois Théodebert & Thiéri l'an 602. Révoltés ſous Clotaire ſecond, ils étoient rentrés dans l'obéiſſance ſous Dagobert premier, comme on l'apprend de Frédégaire. L'indépendance du duc Eude dans l'Aquitaine fut ſuivie de celle des Vaſcons. Pépin en ſoumettant l'Aquitaine, ayant pris Bourdeaux ſur le duc Waifre en 768, fit reconnoître ſa domination juſqu'aux Pyrénées. Quoiqu'on liſe dans Eginhard ſous l'an 769, que *Lupus, dux Vaſconiæ*, reconnut la ſouveraineté de Charlemagne, Louis le Débonnaire étant roi d'Aquitaine, fut obligé de réduire les Vaſcons, que le déplacement d'un comte qui les gouvernoit avoit portés à la révolte. On connoît peu après un duc de leur nation, ſous le nom de Sanche, & ſurnommé Mitarra, ou le montagnard, dont la poſtérité juſque dans le onzième ſiècle fut en poſſeſſion du duché, & même de la ville de Bourdeaux qui y avoit été jointe. Dans ce même ſiècle, le roi de Navarre Sanche, ſurnommé le Grand, & régnant également en Aragon & en Caſtille, ajoutoit à ces titres, ſelon des pièces du cartulaire de Saint-Émilien en

Eſpagne, celui de régner *in cunctâ Gaſcugnâ;* & ces Gaſcons au pied des Pyrénées pouvoient avoir conſervé des liaiſons avec ceux dont ils tiroient leur origine. Mais, le duché de Gaſcogne étant venu au pouvoir de Geofroi-Gui, frère de Guillaume V duc d'Aquitaine, qui eut ce frère pour héritier, la Gaſcogne fut annexée à l'Aquitaine, & n'en fut point ſéparée entre les mains des rois d'Angleterre, auxquels Charle VII enleva la Guienne.

Il y a quelques obſervations à faire ſur les limites, qui ne ſont plus tout-à-fait les mêmes qu'elles étoient du côté des Pyrénées. Un grand paſſage dans les montagnes, nommé *Portus Siſaræ*, faiſoit la ſéparation de la Gaſcogne d'avec la Navarre. Dans ce paſſage étoit une croix, *Caroli crux*, où eſt actuellement une chapelle de Saint-Sauveur, au port nommé Ivagnete. Car, on appelle *Port* dans les Pyrénées ce qui eſt appelé *Col* dans les Alpes. Cette croix de Charle, & ce qu'on nomme avant que d'y arriver le Val Carlos, ſont bien un monument de l'expédition de Charlemagne dans la Navarre, & de l'échec qu'il reçut au retour de cette expédition en 778. Le Val Carlos, qui étant en-deçà de ce que l'ancien Itinéraire Romain appelle *Summus Pyrenæus*, devroit être terre de France comme il l'étoit de la Gaule, eſt aujourd'hui terre d'Eſpagne. Un acte d'Arſius, évêque de *Lapurdum*, ou de Baïone, vers la fin du dixième ſiècle, par lequel il décrit les limites de ſon diocèſe, porte préciſément *uſque ad Caroli crucem.*

Et la frontière étoit la même pluſieurs ſiècles après, & ſous Louis le Jeune, qui aux droits d'Éleonor ſa femme, & ſelon les termes de Hugue de Vézelai, auteur contemporain, *acquiſivit omnem Aquitaniam, Gaſcognam, Baſcloniam, & Navarram, uſque ad montes Pyrenœos, & uſque ad Caroli crucem.* La cime de la chaîne des Pyrénées faiſant une ſéparation naturelle entre deux grandes contrées différentes, renfermoit deux vallées, Baſtan & Lérin, *Bazten vallem uſque in medio portu Belat, vallem quæ dicitur Larin,* comme l'évêque Arſius s'en explique: & ce n'eſt que depuis le roi d'Eſpagne Philippe ſecond, que ſous prétexte des progrès de l'héréſie en France, ces vallées ont été enlevées au diocèſe de Baïone, & confiées proviſoirement à l'évêque de Pampelune. Par le prolongement des mêmes limites juſqu'à la mer, au lieu de ſe borner à l'embouchure du Bidaſſoa, comme aujourd'hui, *Sanctus Sebaſtianus de Puſico*, cité dans l'acte de l'évêque Arſius, y étoit compris.

Cette frontière avoit été entamée dans les premières années du treizième ſiècle, par Alfonſe roi de Caſtille, qui dans le mauvais état des affaires de Jean Sans-terre, roi d'Angleterre, ſe rendit maître de Saint-Sébaſtien & de ſon territoire, prit Aqs & pluſieurs autres places de Gaſcogne, comme Luc évêque de Tuy, qui vivoit en ce temps-là, nous en inſtruit dans ſa chronique. Le nom de Navarre dans ce qu'on appelle Baſſe Navarre, avoit déjà pénétré en Gaſcogne, puiſqu'on

l'a vu employé en-deçà des Pyrénées ſous le règne de Louis le Jeune, par un écrivain du même temps. Les rois d'Aragon avoient dès-lors cherché à étendre leur puiſſance dans cette extrémité du royaume de France, étant reconnus pour ſeigneurs dominans par les vicomtes de Béarn. Le vicomte Centul ſervant le roi Alfonſe premier dans ſes guerres, fut tué avec lui à la bataille de Fraga en 1134. Marie vicomteſſe de Béarn, rendit hommage à Alfonſe ſecond en 1170, & cet hommage fut accompagné du ſerment des évêques du pays, ou d'Oloron & de Leſcar. Guillen de Moncada, ſeigneur Catalan, ayant épouſé Marie, renouvela cet acte de ſoumiſſion en 1172. Mais, après le traité fait entre Saint-Louis & Henri III roi d'Angleterre, l'an 1259, ce roi, & ſon fils Édouard premier, rentrèrent dans leurs droits comme ducs d'Aquitaine & de Gaſcogne; & le vicomte Gaſton, qui en avoit appelé à la cour du roi de France ſeigneur ſuzerain, fut condamné à donner ſatisfaction à Édouard pour la terre de Béarn.

GOTHIA VEL SEPTIMANIA.

Au commencement du cinquième ſiècle, les Viſigoths s'établirent dans la Narbonoiſe première, & Athaulfe leur roi choiſit pour ſa demeure le lieu où un monaſtère ſous le nom de Saint-Giles fut fondé depuis, peu loin du bras occidental du Rhône tendant à ſes embouchures, & ce lieu fut appelé pendant

un temps *Palatium Gothorum*, ſelon le témoignage de Guillaume de Viterbe. Athaulfe ne put néanmoins ſe maintenir dans le pays, & paſſa les Pyrénées. Vallia, qui lui ſuccéda preſque immédiatement, reçut d'Honorius pour des ſervices rendus à l'Empire, la ſeconde Aquitaine depuis Toulouſe juſqu'à l'Océan, comme on l'apprend d'Idace, de Proſper, & d'Iſidore de Séville, dans leurs chroniques. C'eſt de cette conceſſion, qui ſe rapporte à l'an 419, qu'on peut croire que parle Sidoine-Apollinaire, en diſant, *Gothi Septimaniam ſuam faſtidiunt;* ce qui donne à entendre que la poſſeſſion de cette Septimanie ne ſatisfaiſoit pas les Viſigoths, & ce qu'ils envahirent depuis répond bien à cette manière de s'exprimer.

La conquête de Clovis ſur les Viſigoths s'étendit juſque & compris Toulouſe, & cette ville fut dans la ſuite au pouvoir d'Eude, qui ſe rendit abſolu dans l'Aquitaine, & ſes ſucceſſeurs en jouirent juſqu'au règne de Pépin, qui prit Toulouſe en 767, ce qui donne lieu de remarquer, que les premiers comtes de Toulouſe dans le dixième ſiècle, affectèrent le titre de ducs & marquis d'Aquitaine. Ce qui reſta aux Viſigoths entre le Rhône & les Pyrénées prit le nom de *Gothia;* & quoique cette Gothie n'eut rapport en aucune partie à la Septimanie dont on vient de parler, comme Paul-Diacre *(lib. XV, c. 4)* le fait connoître en diſant, que non content de ce qui leur avoit été concédé, les Goths avoient envahi l'Auvergne & la Narbonoiſe;

Narbonoiſe; toutefois, le nom de *Septimania* eſt tranſporté à cette Gothie, & employé également comme celui de Gothie, dans les monumens de la monarchie Françoiſe. Il eſt à préſumer, que le premier uſage, ou l'établiſſement de ce nom avant la chute de l'Empire, venoit d'un nombre de ſept territoires, qui compoſoient la conceſſion faite aux Viſigoths par Honorius; & Adrien de Valois a remarqué, que la Gothie, ſelon que les rois Viſigoths d'Eſpagne l'ont poſſédée, avoit également ſept ſiéges ſuffragans ſous la métropole de Narbone. Mais, on ne voit pas pourquoi le territoire de Narbone ſeroit mis à part, ou compté pour rien dans la compoſition de cette province; & il peut ſuffire de penſer, qu'une dénomination que l'uſage avoit établie dans une première poſſeſſion des Viſigoths, a paſſé dans une ſeconde qui étoit contiguë. Théodoric, roi des Oſtrogoths, s'appropria ce pays, en même temps qu'il ſe rendit maître de la Provence. Mais, les Viſigoths en reprirent poſſeſſion, puiſque dans la guerre que Childébert, fils de Clovis, entreprit contre Amalaric, ce roi des Viſigoths tenoit ſa cour à Narbone: & dans les temps poſtérieurs, la ſouſcription des métropolitains de Narbone, & de leurs ſuffragans, à pluſieurs conciles aſſemblés à Tolede, ville royale des Goths, témoigne une continuité de poſſeſſion. On voit même dans Rodéric de Tolede, qu'Albi & Rodez étoient ſous la domination du roi Wamba. Quant au nom actuel du même pays, on ſait que

l'opinion de le dériver de Langue de Goth, par alluſion à la Gothie, eſt mal fondée, vu l'origine bien avérée de ce nom, qui eſt *Lingua de Oc*, quoiqu'il ne paroiſſe uſité à l'égard de cette province en particulier, que depuis le règne de Philippe le Hardi, qui fit la réunion d'une grande partie à la couronne. Dans les provinces méridionales de la France, où l'idiome vulgaire, & la langue Toulouſaine particulièrement, tenoit plus de la langue Romaine que dans les provinces du nord, on diſoit OC, tandis qu'ailleurs on diſoit OUI; & la France étoit comme partagée entre la *Langue d'Oui* & la *Langue d'Oc*. Froiſſart l'écrivoit ainſi dans le quatorzième ſiècle; & dans les titres le Languedoc eſt appelé *Patria Occitana*.

La monarchie des Viſigoths en Eſpagne ayant été détruite par les Maures, au commencement du huitième ſiècle, la domination de ces Afriquains, dont les progrès furent très-rapides, pénétra juſque dans la Gothie en 720 ou 21. On lit dans les chroniques de Moiſſac & d'Aniane, qu'en la neuvième année depuis l'entrée des Maures en Eſpagne, le Général qui les commandoit, nommé Zama, prit Narbone, & en fit ſa place d'armes en cette province. Charle-martel, qui par une grande victoire entre Poitiers & Tours en 732, arrêta l'invaſion qui menaçoit la France entière, ſe rendit maître de quelques places en Gothie; & Narbone qui lui avoit réſiſté, ſe rendit en 759 à Pépin, qui par la ſoumiſſion d'un Goth nommé Anſemond,

fut maître de Nîmes, de Maguelone, d'Agde, & de Béziers. Mais, Narbone avoit été repriſe par les Maures en 793 ou 14, lorſque Charlemagne, & ſon fils Louis roi d'Aquitaine, conquirent vers l'an 796 la Gothie juſqu'aux Pyrénées, & le gouvernement du pays fut confié à des officiers qui n'étoient point propriétaires, ſous le titre de ducs de Septimanie ou de Gothie. Les limites de la domination Françoiſe ainſi reculées, & juſque dans la Catalogne, comme on verra en traitant de l'Eſpagne, ont donné lieu de diſtinguer cette frontière par le nom de *Marchia Hiſpaniæ*. La ſouveraineté des rois de France y a été conſtamment reconnue; & dans l'acte de donation qu'un comte de Rouſſillon fit de ſon comté, ſous le règne de Louis le Jeune, en 1173, à Alfonſe roi d'Aragon, la date eſt en ces termes préciſément, *regnante Lodoico rege.* S.t Louis ayant un droit de ſucceſſion éventuelle à la mort de ſon frère Alfonſe, comte de Toulouſe, & voulant que ſes droits de ſouveraineté ſur d'autres terres en Languedoc ne ſouffriſſent aucune difficulté de la part du roi d'Aragon, traita en 1258 avec D. Jaïmé ou Jâque. Ce roi renonçant à des prétentions aſſez mal fondées, & ſur-tout à l'égard du comté de Toulouſe, qu'une rébellion du comte Raimond, en ſe donnant à Pierre roi d'Aragon père de Jâque, n'avoit pu dégager de la ſujétion au prince légitime, fut déchargé de tout devoir envers la couronne de France par rapport au Rouſſillon & à la Catalogne, qui avoient compoſé la Marche d'Eſpagne.

BURGUNDIA.

LES premières notions qu'on ait de la nation des *Burgundiones* ne ſeront point ici hors de propos, & il eſt néceſſaire de la connoître en différentes ſituations, avant de la voir figurer dans l'étendue de la Gaule entre les nations principales. Elle étoit connue dès le temps de Pline *(lib. IV, c. 14)* comme faiſant partie des *Vindili* (ou Vandales) *quorum pars Burgundiones*, en nommant de ſuite pluſieurs peuples, qui étoient également voiſins de la Mer Baltique. Vaincus par Probus près du Rhin, Zoſime leur aſſocie dans cette défaite les Vandales. Mais, c'eſt ce qu'il faut entendre d'un détachement de la nation. Car, il convient de retourner vers la Mer Baltique, pour y trouver les Goths, de qui les *Burgundiones* reçurent un échec conſidérable: *Gothi*, dit Mamertin *(Genethl. Max. Herc. c. 16) Burgundios penitùs excindunt;* & ſi dans Jornandés *(c. 16)* les Gépides ſont nommés, au lieu des Goths, ſur ce même fait, c'eſt qu'indépendamment d'une affinité d'origine entre ces nations, elles étoient alors en ſociété. Ce qui ſemble annoncer l'anéantiſſement d'une nation, n'empêche pas que du temps que Julien commandoit dans la Gaule, on ne trouve les *Burgundiones* bien établis près des *Alemanni*, dans ce que ceux-ci tenoient de pays aux environs du Mein, & leur diſputant des ſalines, qui ne ſe rapporteront point à la Sala, que l'on connoît en Thuringe, & qui tombe dans l'Elbe, mais à la Saal, que reçoit

le Mein ſur ſa rive droite. On lit dans Ammien-Marcellin *(lib. XXVIII) Burgundii, ſalinarum finiumque cauſâ, Alemannis ſæpe jurgabant.* Il avoit dit ailleurs *(lib. XVIII) lapides Alemannorum & Burgundorum confinia diſtinguebant;* ce qui mérite d'être remarqué comme un indice, que ces nations dans des établiſſemens formés, n'étoient point trop indéciſes ſur leurs limites, puiſque des bornes de pierre ſervoient à les déterminer.

C'eſt delà qu'il faut croire que partirent les *Burgundiones*, pour entrer dans la Gaule, ſous le règne d'Honorius vers l'an 413, commandés par un roi nommé Gondicaire. Le général romain Aëtius les combattit, & traita enſuite avec eux, leur accordant des terres entre le Rhône & les Alpes, dans ce qu'on appeloit alors *Sapaudia.* Mais, ils s'agrandirent au point, que le nom de *Burgundia* s'eſt étendu à la première Lionoiſe, & à la Séquanoiſe, à la Viennoiſe juſqu'à la Durance, & aux Alpes Gréques & Pennines, ce qui répond d'une manière générale aux deux provinces de Bourgogne, & à la Suiſſe preſque entière, au Daufiné avec une partie de la Provence, & à la Savoie. Le royaume qu'avoient formé les Bourguignons, dans lequel Vienne fut la réſidence principale des rois, étoit affoibli par des diviſions entre Gondebaud & Godégiſile dès le temps de Clovis. Sigiſmond, & après lui Gondemar, en faveur duquel les Oſtrogoths d'Italie avoient armé, furent les derniers rois Bourguignons, tout le pays ayant été conquis par les fils de Clovis, Childébert & Clotaire

premier, en 532 & 534. Gontramn, fils de Clotaire, & roi d'Orléans, poſſéda la Bourgogne, & dans nos anciens écrivains il eſt appelé *rex Burgundiæ.* Pluſieurs de ces écrivains diviſant la France en trois royaumes, la Bourgogne en eſt un, ainſi que l'Auſtraſie & la Neuſtrie.

Dans le partage qui fut fait de la monarchie entre les trois enfans de Louis le Débonnaire, la Saône & le Rhône ſéparant la France occidentale, échue à Charle le Chauve, d'avec la portion de Lothaire, revêtu comme aîné de la dignité impériale, la diſtinction de ce qui eſt en-deçà de ces rivières, ou ſur la rive droite, d'avec ce qui eſt au-delà, étoit ſi marquée, qu'il en ſubſiſte encore des traces, comme on aura lieu ci-après de le mettre en évidence. Il ſe forma deux royaumes en Bourgogne vers la fin du neuvième ſiècle. Boſon, dont Charle le Chauve avoit épouſé la ſœur, & gendre de l'empereur Louis fils de Lothaire, ſe fit proclamer roi en 879, dans un lieu nommé Mantale près de Vienne, par les métropolitains de Vienne, de Lion, de Beſançon, de Tarentaiſe, d'Arles, & d'Aix. Carloman fils de Louis le Begue, & gendre de Boſon, enleva à ſon beaupère une grande partie de ce qu'il avoit uſurpé. Mais, Boſon obtint une inveſtiture de l'empereur Charle le Gros, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Louis, qui dans ſes entrepriſes ſur le royaume d'Italie, ayant eu les yeux crevés, eſt ſurnommé l'Aveugle. Il avoit été reconnu en 890, par les métropolitains de

Lion, de Vienne, d'Arles, & d'Embrun. Un autre royaume de Bourgogne commença un peu plus tard, Rodolfe, fils de Conrad comte de Paris, profitant de la foibleſſe de l'empereur Charle le Gros, & de ſon abdication, ſe fit couronner en 888 à Saint-Maurice en Walais; & parce que les fondemens de ce royaume furent jetés au-delà du mont Jura, on le trouve diſtingué par le nom de Bourgogne Trans-jurane, & de là vient que l'Helvétie, dans le voiſinage des rivières d'Aar & de Ruſſ, a porté ſpécialement le titre de *Landgraviatus Burgundiæ*. Mais, ce royaume prit un agrandiſſement conſidérable en s'étendant au-delà du Jura juſqu'à la Saône, & en comprenant même ce qu'avoit poſſédé Louis l'Aveugle, par la ceſſion que Hugue, comte d'Arles, pour ſe maintenir ſans concurrent en Italie, fit en 934 à Rodolfe ſecond, fils du premier. Rodolfe III, petit-fils du ſecond, & qui pour avoir ſouffert les uſurpations des ſeigneurs dans l'étendue de ſon royaume, eſt ſurnommé le Lâche, mourut en 1032, ayant inſtitué pour héritier l'empereur Conrad le Salique. L'union de ce royaume à l'Empire étendit la liberté des ſeigneurs qui l'avoient démembré, parce que les empereurs laiſſant les choſes en leur état, ſe contentèrent de la formalité d'une inveſtiture & de l'hommage. C'eſt ce qui a donné lieu d'imaginer en quelque manière un royaume d'Arles, qu'on ne connoiſſoit point auparavant, & dont on a porté les limites entre le Rhône & les Alpes juſqu'à la mer, ce qui paſſant l'étendue de l'ancienne domination

des Bourguignons, ne paroît prendre de convenance que dans la part qu'eut l'empereur Lothaire à la ſucceſſion de ſon père Louis le Débonnaire. L'uſage des droits exercés par les empereurs ſur des terres ſituées au-delà du Rhône & de la Saône, a fait qu'on s'eſt habitué à diſtinguer les bords de ces rivières, d'un côté par le nom de *Royaume*, de l'autre par celui d'*Empire*, comme M. de Thou l'a remarqué dans ſon hiſtoire.

Ce qui étoit Bourgogne en-deçà de la Saône a été appelé *Burgundia inferior*, avec plus d'étendue que dans l'état préſent de la province de ce nom. On voit dans Frédégaire, que Dagobert premier, dont il étoit contemporain, rendant la juſtice en Bourgogne, *Lingonæ* étoit de ce royaume, & ſon territoire faiſoit partie de la Lionoiſe première. D'un autre côté, *Nevirnum* avoit été renfermé dans la domination des Bourguignons, comme la ſouſcription de l'évêque de cette ville au concile aſſemblé à Epaone en 517, ſous le roi Sigiſmond, le fait connoître. Le duché de Bourgogne, qui eſt devenu la première pairie de France, conſiſtoit principalement dans le territoire d'Autun. Ce que les ducs de la première branche royale de Bourgogne, iſſue de Robert, fils du roi Robert, poſſédèrent dans le territoire de l'évêché de Langres, étoit tenu en fief de cet évêché, & Dijon fut une acquiſition faite par le roi Robert. La puiſſance de la ſeconde branche de Bourgogne, depuis Philippe fils du roi Jean, fit perdre aux évêques de Langres leurs anciens droits. Mais il faut dire,

dire, que la Saône faiſoit tellement la diſtinction de deux terres différentes en Bourgogne, que pour celles qui étoient tenues par la France au-delà de cette rivière, il y avoit une cour de juſtice particulière, & en dernier reſſort, établie à Saint-Laurent, faubourg de Challon, ſéparé de cette ville par le lit de la Saône. Cette limite conſervoit même de la conformité avec l'étendue du territoire des anciens *Sequani*, comme la fondation d'une égliſe adjacente à Saint-Laurent, par le roi Gontramn, le fait connoître. Lion, dont l'ancien emplacement eſt à la rive droite de la Saône, dans le territoire des anciens *Segusiani*, fut néanmoins poſſédé par l'empereur Lothaire, l'aîné des enfans de Louis le Débonnaire, & ſucceſſivement par ſes fils Charle & Lothaire. Les fils de Louis le Bègue diſputèrent à Boſon la poſſeſſion de Lion ; mais Lothaire, fils de Louis d'Outremer, céda ſes droits ſur Lion à Conrad, roi de Bourgogne, père du dernier Rodolfe, & l'empereur Conrad le Salique, héritier de Rodolfe au royaume de Bourgogne, ſe fit rendre hommage par l'archevêque de Lion, & il en fut de même ſous Fridéric Barbe-rouſſe. Ce n'eſt que du règne de Philippe le Bel, que la ſouveraineté de la France ſur Lion a été pleinement reconnue.

Il ſe forma un comté en Bourgogne Cis-jurane dès le règne du dernier des rois de Bourgogne. Ce comté vint par mariage à l'empereur Fridéric Barbe-rouſſe, & paſſa de même ſucceſſivement dans les deux maiſons de Bourgogne du ſang royal de France. Sous ces deux

branches, & la ſeconde particulièrement, de puiſſans princes ſe rendirent libres de tous devoirs envers l'Empire, ce qui a donné lieu au nom de Franche-comté. Un des principaux démembremens du royaume de Bourgogne ſous le nom de *Dalfinatus*, tiré du nom de *Dalfinus*, affecté en pluſieurs maiſons qui ſe ſont ſuccédées en cette principauté, & qui en eſt devenu le titre, fait remonter juſque vers l'an 1000, dans un temps où un ſeigneur étoit puiſſant en Viennois ſous le titre de comte d'Albon. On ſait que le Daufiné fut légué en 1343 par le Daufin Humbert, au roi Philippe de Valois, pour qu'il en inveſtit à ſon choix un de ſes enfans, & dont fut pourvu ſon petit-fils Charle, qui fut le roi Charle V. On ſait encore, que l'empereur Charle IV donna le Vicariat de ce qu'on appeloit le royaume d'Arles, au Daufin fils de Charle, qui fut le roi Charle VI. Ce que les comtes de Maurienne, depuis ducs de Savoie, ont poſſédé en-deçà des Alpes, eſt également pris ſur le royaume de Bourgogne. On trouve le nom de *Sapaudia* employé dans le quatrième ſiècle, avant la chute de l'Empire en occident, comme déſignant une aſſez grande étendue de pays que borde le Rhône ſur ſa rive gauche, & dont une partie couvre au nord le lac Léman ou de Genève. Ce nom s'eſt reſſerré depuis ſous la forme de *Sabogia*, en s'appliquant à la Savoie proprement dite, ſéparément de la Tarentaiſe & de la Maurienne. Humbert ſurnommé aux Blanches-mains, étoit inveſti des comtés de Maurienne

& de Savoie ſous le règne de Rodolfe III, en qui finit le royaume de Bourgogne, & Humbert ſecond ſe rendit maître de la Tarentaiſe vers la fin du onzième ſiècle. Il n'eſt pas de notre ſujet d'entrer dans un plus grand détail ſur les accroiſſemens que les États de la maiſon de Savoie ont reçus en différens temps. Un article qui peut intéreſſer la France directement, concerne la Breſſe & le Bugei, que le duc Charle-Emmanuel fut contraint de céder à Henri IV, en échange du marquiſat de Saluces, ſitué au-delà des monts, mais qui faiſoit partie de ce que comprenoit la donation du Daufiné.

PROVINCIA.

Le nom de *Provincia*, qui déſignoit primitivement ce que les Romains poſſédèrent dans la Gaule, avant le gouvernement de Céſar, entre les Alpes & le Rhône, & du Rhône juſqu'aux Pyrénées le long de la Méditerranée, & qui paroît remplacé par celui de *Narbonenſis* ſous Auguſte, s'eſt renfermé depuis entre la partie inférieure du Rhône & les Alpes, dans le voiſinage de la mer. Il fut un temps que moins reſſerrée qu'aujourd'hui, la Provence s'étendit en remontant le Rhône juſqu'au confluent de l'Iſère. Euric, roi des Viſigoths, & père d'Alaric vaincu par Clovis, ſe rendit maître de ce pays, en prenant Arles, où il établit ſa réſidence, & Marſeille, & ſur les Bourguignons Embrun. Ce que la défaite d'Alaric fit perdre aux Viſigoths, détermina Théodoric, roi des Oſtrogoths en Italie, à ſe ſaiſir de la

Provence. Mais, après le règne de ſa fille Amalaſonte; & d'Athalaric ſon petit-fils, les Goths étant preſſés par les armes de l'empereur Juſtinien, & leur roi Vitigés obligé d'employer à la défenſe de l'Italie des troupes qui gardoient la Provence, ce pays tomba au pouvoir des rois de la race Mérovigienne. Il entra dans le partage de l'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire; & des trois enfans de Lothaire, le ſecond nommé Charle, eut la Provence, qui à ſa mort paſſa à ſon frère le roi Lothaire, & la Viennoiſe y étoit alors annexée. La Provence fit enſuite partie du royaume de Boſon. Sur la fin du règne de Louis l'Aveugle, fils de Boſon, Hugue comte d'Arles s'empara de toute l'autorité, & dans la ceſſion qu'il fit au roi de Bourgogne Rodolfe ſecond, de ce qu'il avoit poſſédé en-deçà des Alpes, avant que de s'établir en Italie, & dont il a été parlé dans l'article précédent, la Provence fut exceptée. Cependant, on voit ſous Rodolfe, & ſon fils Conrad ſurnommé le Pacifique, & père de Rodolfe III, des comtes établis à Arles, & par l'un deſquels nommé Guillaume, la Provence fut délivrée en 972, des maux qu'elle avoit ſoufferts de la part des Sarazins, qui s'étoient fortifiés dans un lieu près de Fréjus, nommé *Fraxinet*, ou Freſnet, ſitué avantageuſement dans des montagnes, qui ſont encore appelées les montagnes des Maures. La lignée maſculine de ces comtes ayant manqué, le comté de Provence vint par mariage au commencement du douzième ſiècle, à

Raimond-Bérenger, comte de Barcelone, dont le fils ayant épouſé l'héritière d'Aragon, Alfonſe roi d'Aragon, petit-fils de Raimond, fut comte de Provence, & le petit-fils d'Alfonſe, nommé Raimond-Bérenger comme ſon tris-aïeul, déſigna pour héritière ſa fille cadette, au préjudice de l'aînée, que S.t Louis avoit épouſée. Cette cadette, nommée Beatrix, porta la Provence en dot à Charle comte d'Anjou, frère de S.t Louis. Jeanne, reine de Naples, qui en deſcendoit, appela à ſa ſucceſſion Louis, duc d'Anjou, frère du roi Jean, & qui ſe mit en poſſeſſion de la Provence. René, petit-fils de Louis, & qu'on appeloit le roi de Sicile, laiſſa la Provence à Charle, comte du Maine, qui inſtitua pour héritiers au comté de Provence Louis XI, & les rois ſes ſucceſſeurs.

Le comté de Provence n'étoit limité que par les Alpes, ſans être borné par le cours du Var, & ce qu'on appelle le comté de Nice y étoit compris. Un dénombrement qui eſt aux archives du roi à Aix, porte; *civitas Nicia, poſita in capite Provinciæ..... eſt in dominio comitis Provinciæ, cum toto ſuo epiſcopatu.* Cette poſſeſſion s'eſt ſoutenue juſqu'en 1388, que ceux de Nice ſe donnèrent à Amédée VII, comte de Savoie, ce qui fut ſuivi d'une ceſſion que fit Yolande comteſſe de Provence, en 1419. Mais, la Provence ne conſiſtoit pas ſeulement dans ce qui eſt renfermé par la Durance & les Alpes. Il faut y joindre ce que poſſédoit dans le dixième ſiècle entre la Durance & l'Iſère, un comte nommé Rotbald, qui avoit pour frère le comte d'Arles, & duquel étoit iſſu par femme un comte de Toulouſe, nommé Ponce,

qui prenoit la qualité de marquis de Provence, & avoit dans ſa dépendance les comtés de Forcalquier, & de Vénaſque ou Vénaiſcin. C'eſt en conſéquence du haut domaine ſur cette marche, que les comtes de Toulouſe ont eu des prétentions ſur la Provence, juſqu'au comte Raimond, protecteur des Albigeois. Forcalquier vint ſucceſſivement par mariage à Alfonſe, fils d'Alfonſe roi d'Aragon, & père du dernier Raimond-Bérenger; & c'eſt par-là que le comté de Forcalquier a été joint au comté de Provence, quoique diſtingué comme un membre particulier. Pour ce qui eſt du comté Vénaiſcin *(Vindauſcencis)* poſſédé depuis le onzième ſiècle par les comtes de Toulouſe, il fut confiſqué dans le douzième ſur le comte Raimond. Mais, les droits ſur ce comté paſſèrent à ſa petite-fille Jeanne, qui épouſa Alfonſe frère de Saint-Louis, dont Philippe le Hardi recueillit la ſucceſſion. Avignon étoit un domaine particulier, de l'un & de l'autre côté du Rhône & de la Durance, ſelon ce que renferme le diocèſe de cette ville. Cette ſeigneurie fut partagée entre Philippe & ſon oncle Charle d'Anjou, comte de Provence & roi de Sicile, à qui Philippe le Bel fit enſuite ceſſion de ce qui lui appartenoit en Avignon. Jeanne, reine de Sicile & comteſſe de Provence, engagea depuis Avignon, & ſon territoire entant que limité par le Rhône & par la rive droite de la Durance, au pape Clement V, pour la ſomme de 80000 florins. On ne ſait d'où les papes pouvoient tirer un droit de propriété ſur le comté Vénaiſcin, que Philippe le Hardi avoit remis à Gre-

goire X. Mais, nous ne terminerons pas cet article concernant la Provence, ſans remarquer, que dans ce qu'elle contient en-deçà comme au-delà du cours de la Durance, il y a des *Terres* qu'on appelle *adjacentes*. Ce qui ſert de fondement à cette diſtinction, c'eſt d'avoir été tenues comme fiefs immédiats de l'Empire, par des ſeigneurs qui ſe prétendoient indépendans des comtes de Provence. Et de-là vient, que c'eſt un titre particulier, ajouté à ceux de Provence & de Forcalquier, dans les actes qui concernent cette province. La ville de Marſeille dans ſon territoire portoit plus loin ſes prétentions, en ce qu'elle vouloit être diſtinguée des Terres adjacentes comme plus libre.

Après avoir ainſi parcouru les différentes parties dont la France fut compoſée dans l'établiſſement de la monarchie, & durant pluſieurs ſiècles, il eſt à propos d'ajouter à ce détail quelques remarques générales. La France en ſon état actuel comprend tout ce qui fit le partage de Charle le Chauve dans la diviſion des États de Louis le Débonnaire entre ſes trois enfans. Il n'en faut excepter en rigueur que le nord de la Flandre. C'eſt ce qui fut appelé par diſtinction France occidentale. A cette étendue de pays a été jointe par ſucceſſion de temps, une grande partie de ce qui dans les anciennes limites de la France juſqu'au Rhin & juſqu'aux Alpes, étoit échu à l'empereur Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire. La Lorraine, l'Alſace, une partie du Hainau, la Bourgogne entre la Saône &

le Mont Jura, le Daufiné & la Provence, ont ajouté conſidérablement à ce qui avoit fait le partage de Charle le Chauve. L'extrême foibleſſe du gouvernement ſous les derniers princes de la race de Charlemagne, auxquels il ne reſtoit preſque aucun domaine, rendit les ſeigneurs propriétaires de fait, dans ce qui n'étoit d'inſtitution qu'un office amovible au gré du ſouverain, & non ſucceſſif. Mais, le défaut accidentel de puiſſance dans le ſouverain, pour qu'il n'en fut pas ainſi, ne détruiſoit point ſon droit primordial, inhérant au titre de la royauté; & ce droit ſe montroit comme ſubſiſtant dans la ſoumiſſion des feudataires à la formalité de l'inveſtiture dans les mutations, qui entraînoit après elle l'obligation de ſervir le Souverain dans ſes guerres. La France étoit alors ce que l'Empire a continué d'être en Germanie, & elle a pris depuis à cet égard un grand avantage. On a vu dans ce qui précède, comment pluſieurs grandes provinces ont été réunies au domaine royal, & même l'accroiſſement fait au royaume par des États particuliers. Le mariage de Philippe le Bel avec l'héritière de Champagne, celui de Louis XII avec l'héritière de Bretagne, ont procuré l'acquiſition de ces provinces en toute propriété. Celle de l'Alſace commencée par Louis XIII, a été conſommée par Louis XIV, aux conquêtes duquel la France doit une partie de la Flandre & du Hainau, la Franche-comté & le Rouſſillon. La Lorraine eſt dûe à ſon ſucceſſeur.

ITALIA.

III.

ITALIA.

CETTE fameuſe contrée va donner le plus grand exemple des révolutions que peuvent éprouver les États & les Empires. Après une domination qu'elle avoit étendue dans les trois parties de l'ancien Monde, nous verrons l'Italie ſubjuguée par des nations étrangères, les Goths, & les Lombards, que la conquête qu'ils en ont faite a tirés de l'obſcurité. Dans un intervalle du règne de ces deux nations, elle eſt ſoumiſe aux Grecs. Elle devient enfin en quelque manière une province de la monarchie Françoiſe, & des Normans en petit nombre s'y font un État conſidérable.

SOUS Honorius, prince peu capable de tenir les rènes d'un Empire qui penchoit vers ſa ruine, les Viſigoths abandonnant des terres que l'empereur Valens leur avoit accordées dans la Mœſie, & commandés par un roi nommé Alaric, pénétrèrent en Grèce juſque dans le Péloponnèſe, & traverſant enſuite les provinces ſituées entre la Mer Adriatique & le Danube, ils entrèrent en Italie, & ce fut ſans ſuccès en 402. Mais,

il n'en fut pas de même en 408, & Rome au pouvoir d'Alaric en 410, fut saccagée par les Goths, qui dans cette expédition dévastèrent l'Italie, depuis le pied des Alpes jusqu'au détroit qui sépare ce continent d'avec la Sicile. Un capitaine Goth nommé Radagaïse, suivi de 200000 hommes, s'étant en 405 avancé jusqu'en Tuscie, Stilicon avoit fait périr cette multitude de barbares dans des lieux resserrés de l'Apennin. Mais, avant l'établissement qu'un autre corps de la nation, ou celui des Ostrogoths, vint former, l'Italie fut quelque temps au pouvoir des Hérules.

Il est assez difficile de dire quelle étoit cette nation, que l'on jugeroit être Scythique, plutôt que Germanique, sur ce que Procope *(Gothic. III)* rapporte de quelques usages qui s'y pratiquoient, & d'un vice qui y étoit dominant. Rien ne ressemble moins aux Germains, qui nous sont si bien connus par Tacite. Il conviendroit mieux de tirer les Hérules des bords du Tyras, ou Dniester, & des Palus Mœotides, selon Zosime & Suidas, que de les faire sortir de la Scandinavie, où l'on trouve un peuple de ce nom dans Jornandés. Si en quelques occurrences il en est mention comme étant voisins des Vandales près de la Mer Baltique, ou des Saxons dans leur ancienne demeure vers la partie inférieure du cours de l'Elbe, c'est ce qu'on pourroit attribuer à l'étrange confusion que causèrent les mouvemens d'un nombre presque infini de nations dans le cinquième siècle. Quoi qu'il en soit, on est

inſtruit que les Hérules, immédiatement avant leur entrée en Italie, étoient voiſins des Lombards, & d'un pays nommé Rugi-land, que le Danube ſéparoit du Noricum. Odoacer leur roi, ſous les enſeignes duquel des bandes d'autres peuples, *Turcilingi, Rugi, Skiri,* s'étoient rangées, traverſa les Alpes, & deſcendit par le Trentin dans le plat-pays de l'ancienne Gaule Ciſalpine. Il fut reçu dans Rome, qui ne ſouffrit aucun dommage de ſa part: & parce qu'il voulut paroître gouverner l'Italie avec l'agrément de Zénon, qui occupoit le thrône impérial à Conſtantinople, il ſollicita auprès de lui la dignité de Patrice. Julius-Népos, en qui finit en occident un fantôme d'empereur, quelques années plus tard qu'en la perſonne d'Auguſtule, ayant été aſſaſſiné en 480, près de Salone en Dalmatie, le ſeul pays dont la poſſeſſion lui fut reſtée, Odoacre s'y tranſporta, & le joignit à ſa conquête. Il avoit pris Ravenne pour ſa réſidence, comme elle avoit été celle d'Honorius. Cependant, Théodoric, roi des Oſtrogoths, quittant le ſervice de l'empereur d'Orient, dans la vue de régner en Italie, paſſe les Alpes au commencement de l'an 489, pour entrer dans la Vénétie. Le ſort des armes ayant été contraire à Odoacre en pluſieurs combats, il ſe renferma dans Ravenne, où il ſoutint un ſiége juſqu'en 493; & peu de temps après en être ſorti par capitulation, il fut mis à mort aux yeux de Théodoric. C'eſt donc de la domination des Goths en Italie qu'il doit être queſtion actuellement.

GOTHI.

LEUR nom eſt des plus célèbres entre les différentes nations qui ont détruit l'Empire en Occident, & qui ſe ſont établies ſur ſes ruines. La célébrité de ce nom le fait même communiquer quelquefois à des nations diſtinguées par des noms qui leur ſont propres, comme on le trouve à l'égard des Gépides particulièrement, dont il eſt en effet parlé comme ſortant d'une origine commune. Jornandés fait partir les Goths de la Scandinavie, dont on ſait qu'une partie dans le royaume de Suède, conſerve le nom de Gothie, avec la diſtinction d'une Oſtro-Gothie, & d'une Weſtro-Gothie, c'eſt-à-dire Gothie orientale & occidentale, en conformité de ce que dans l'hiſtoire les Goths ſont diviſés en Oſtrogoths & en Viſigoths. L'ancienne Germanie avoit des *Gothones*, au rapport de Tacite, & que l'on juge avoir été voiſins des Sarmates, vers la Viſtule & la Mer Baltique. C'eſt la même dénomination, ayant une terminaiſon Germanique propre à déſigner un pluriel, ainſi qu'on a dit *Francones* pour *Franci*, *Burgundiones* pour *Burgundii*, *Friſones* pour *Friſii*. Si on ſe refuſe à croire, que de cette peuplade de *Gothones* ſoit ſortie la multitude de Goths, dont les invaſions ſe ſont étendues à différentes contrées, on pourroit la regarder comme une ancienne colonie d'une émigration antérieure aux connoiſſances hiſtoriques. Pour ce qui eſt de confondre les Goths avec les Gétes, comme pluſieurs écrivains

l'ont fait depuis Spartien, ſur ce que les Goths avoient fondé un Empire dans une contrée qu'avoient occupé les Gétes, c'eſt ſur quoi on peut conſulter un Mémoire du volume XXV de l'Académie, *p. 37*. Quoique l'hiſtoire écrite par Jornandés, qui étoit Goth de naiſſance, ſoit intitulée *de Getarum ſive Gothorum rebus geſtis*; cet auteur, comme ceux qui l'ont précédé, pouvoit ſe méprendre, & ignorer que les Gétes n'étant point Germains, étoient ſans équivoque des Scythes, dont la demeure principale, inconnue à Jornandés, ou celle des Maſſagétes de l'antiquité, & plus reculée que la Mer Caſpienne, conſerve préciſément le nom de Gété.

La première mention qui ſoit faite des Goths dans l'hiſtoire, eſt en parlant de la route que prit Caracalla vers l'Iſter, ou le bas Danube pour paſſer d'Europe en Aſie. On voit enſuite périr Dece dans la guerre qu'il fit aux Goths en Mœſie. Ils entrèrent en Aſie, brûlèrent le temple d'Éphèſe, & ruinèrent Ilium, ou la ſeconde Troie. Mais, un prodigieux armement de terre & de mer, 320000 combattans, & 2000 bâtimens, tourna aux Goths en pure perte, l'armée qui avoit pénétré dans la Macédoine, ayant été détruite par Claude ſecond dans la Dardanie, près de Naïſſus ou Niſſa; & la flotte qui étoit ſortie de l'embouchure du Dnieſter, & avoit pillé les rivages & les îles de la Mer Égée, ayant échoué ſur les côtes de la Grèce. Il faut croire que le nom d'une nation principale couvre d'autres noms, qui diſtinguoient différentes nations ou bandes particulières,

dont les chefs ou les rois, comme ils ſont communément appelés, prenoient parti à ces grandes entrepriſes. Un échec auſſi conſidérable auroit abattu une nation moins puiſſante que celle des Goths. Mais, ce que les armes de Conſtantin firent ſouffrir de perte aux Goths, les détermina à demander la paix, qui leur fut accordée; & la Tour de Conſtantin, dont il eſt parlé dans Procope, eſt connue actuellement ſur le bord ſeptentrional du Danube, un peu au-deſſous de l'embouchure de l'Aluta, ſous le nom vulgaire de Torré. Il y avoit alors environ un ſiècle que les Goths paroiſſoient avoir pris leur établiſſement dans l'ancienne Dace de Trajan; & des conquêtes en Sarmatie juſqu'à la Mer Baltique, ſous un roi nommé Hermanaric, avoient formé peu de temps enſuite un grand Empire, que l'invaſion des Huns, nation inconnue juſque-là, & des plus féroces, détruiſit ſubitement. Dans ce déſaſtre, Fritigerne roi des Viſigoths, obtint de Valens en 376 des terres dans la Mœſie & dans la Thrace, que les Goths ſous Athanaric, ſucceſſeur de Fritigerne, abandonnèrent, ce qui fut ſuivi de leur entrée en Italie, dont il a été parlé précédemment. Les Oſtrogoths, qui ſont notre objet actuel, demeurèrent ſous la domination des Huns, quoique la nation continuât d'avoir des rois. La chute de l'Empire des Huns après la mort d'Attila en 454, rendit aux Goths leur liberté, & ils occupèrent la Pannonie. Theodémir, qui les commandoit, ſortit de ſes quartiers pour entrer dans les terres de l'Empire, &

obtint une conceſſion en Macédoine. Après ſa mort, Théodoric ſon fils, quittant la cour de l'empereur Zénon, ſe fit ſuivre par les Goths en Italie. On ne pouvoit s'expliquer ici avec plus de brièveté, pour faire connoître une nation, qui a joué un grand rôle ſur la ſcène du Monde.

L'État ſur lequel régna Théodoric, & qu'il gouverna de manière à pouvoir être comparé à des empereurs Romains qui ont mérité l'eſtime de la poſtérité, ne ſe bornoit pas à l'Italie. On a vu dans ce qui concerne la France, que la Provence & la Gothie, entre les Alpes & les Pyrénées, furent en ſon pouvoir. Il en étoit de même des deux Rhéties, comme la formule de *Ducatus Rhætiarum* dans Caſſiodore *(Variar. lib. VII, c. 4)* le fait connoître : & ces Rhéties étoient, ſelon qu'il s'en explique, *munimenta Italiæ, clauſtra provinciæ*, le boulevard de l'Italie, par lequel l'entrée de la province, appelée alors *Liguria* avec plus d'extenſion que primitivement, étoit défendue. La même domination embraſſoit le *Noricum*, ſelon qu'une lettre adreſſée *Provincialibus Noricis (lib. III, epiſt. 50)* le fait connoître. Deux autres lettres *(lib. III, 49; & V, 15)* adreſſées de même *Univerſis provincialibus, vel poſſeſſoribus, in Suaviâ conſiſtentibus*, doivent faire ajouter à la Rhétie ce que les *Alemanni* occupoient à la rive droite du Rhin. Et il faut en conclure, que les rois d'Auſtraſie, & Thiéri fils de Clovis en particulier, ne s'agrandirent de ce côté-là, & dans la Bavière au midi du Danube, qu'après le règne de Théodoric,

qui ſe montra très-jaloux du progrès des armes Françoiſes. Sa domination s'étendit d'un autre côté dans la Pannonie, la défaite des Gépides & des Bulgares l'ayant rendu maître de *Sirmium*, comme on l'apprend de Caſſiodore *(in Chron.)* en ces termes, *Cethæo coſ. (anno 504) virtute Dom. n. Theodorici victis Bulgaribus, Sirmium recepit Italia.* Du vivant de ſon père Théodémir, il avoit enlevé à des Sarmates la ville de *Singidon*, aujourd'hui Belgrade. La Dalmatie, qui avoit été ſoumiſe à Odoacre, le fut également à Théodoric; & ſa fille Amalaſonte gouvernant l'État ſous la minorité de ſon fils Athalaric, ſut préſerver cette province des attaques des Lombards. Sous Théodat, le meurtrier de cette princeſſe, *Salona*, qui tenoit le premier rang entre les villes du pays, vint au pouvoir des Grecs, & les Goths perdirent la Dalmatie & la Liburnie. Pour achever ce qui concerne la domination de Théodoric, il fut maître de la Sicile, que Genſéric, roi des Vandales en Afrique, avoit cédée à Odoacre, en ſe réſervant le Lilybée (ou Marſalla) à la pointe occidentale de l'île. Mais, il eſt à propos de remarquer, que les Goths reconnurent plus ou moins, ſelon l'état de leurs affaires, une ſupériorité dans le prince qui occupoit le trône impérial à Conſtantinople. Ajoutons encore, que ce règne des Goths ne fournit point d'obſervation à faire ſur des changemens arrivés dans l'État ou la diviſion des provinces en Italie.

Juſtinien ayant chargé Béliſaire du commandement dans la guerre entrepriſe pour la conquête de l'Italie, ce

ce Général ſoumet la Sicile dans une campagne en 535. L'année ſuivante, il prend terre à Regio ſur le rivage du Détroit. En 537, il ſoutient dans Rome contre Vitigés, qui avoit pris la place de Théodahad, un ſiége qui dura un an. Enfin, il entre vers la fin de l'an 539 dans Ravenne, dont la poſſeſſion ſembloit décider de cette conquête. Les Goths, dans le choix qu'ils firent de Totila en 541, avoient trouvé un roi capable de relever un État chancelant. Mais, il fut bleſſé mortellement dans une bataille que lui livra Narſés en 552, & Teïa, qui prit ſa place, perdit la vie l'année ſuivante en combattant Narſés. Ce fut le dernier de cette ſucceſſion de rois Goths, qui depuis l'entrée de Théodoric en Italie l'an 489, juſqu'en 553 qu'elle finit, n'avoit ſubſiſté que 64 ans. L'Italie paſſa ſous la domination des Grecs, & Narſés la gouverna en qualité de duc, juſqu'en 567, ſous le règne de Juſtin ſecond, neveu & ſucceſſeur de Juſtinien.

LANGOBARDI,
ET
LANGOBARDIA.

Le nom des Lombards paroît dans Tacite, & d'une manière honorable pour la nation, en ce que peu nombreuſe, *Langobardos paucitas nobilitat,* cette nation ſe ſoutenoit néanmoins entre d'autres nations Suéviques très-puiſſantes. Strabon & Ptolémée connoiſſent également la même nation dans les limites de la Germanie.

Le nom de *Lango-bardi* étoit tiré de l'uſage de porter la barbe dans toute ſa longueur, & ſans la couper, *ab intactæ ferro barbæ longitudine*, dit Paul-Diacre *(lib. 1, c. 9)* qui étoit Lombard d'origine, & dans la langue Tudeſque, *lang bart* ſignifie longue barbe. Comme cet uſage pouvoit ſe diſtinguer en plus d'une nation, il en réſultera ſi l'on veut, d'admettre avec cette demeure des Lombards en Germanie (de laquelle on ne peut douter) un autre emplacement en Scandinavie, ſelon Paul-Diacre, & Proſper d'Aquitaine. Ce qu'on peut eſtimer de plus certain dans ce que leur hiſtorien, ou Paul-Diacre, rapporte de leur migration, & ce qui eſt auſſi plus voiſin des temps où les Lombards doivent paroître ſur la ſcène, conſiſte à ſavoir; que les *Rugi*, qui habitoient le Rugi-land, ſéparé du Noricum par le Danube, ayant ſuccombé ſous les armes d'Odoacre, après qu'il ſe fut rendu maître de l'Italie, les Lombards vinrent occuper le pays du peuple vaincu. On lit dans Paul-Diacre, qu'après y avoir demeuré quelque temps, ils entrèrent dans un pays de plaines, *in campis patentibus, qui ſermone barbaro feld appellantur*, où ils étoient voiſins des Hérules, qui reçurent de leur part un tel échec, que cette nation n'eut plus de rois. C'eſt ce qu'on voudroit pouvoir concilier avec ce qu'on ſait d'ailleurs, que les Hérules s'étoient rendus maîtres de *Singidon*, & d'un canton de pays aux environs; & que les Lombards avoient obtenu de l'empereur Juſtinien des terres dans le Noricum & la Pannonie. Ils s'y étendoient juſqu'aux limites des

Gépides, qui cantonnés dans l'ancienne Dace après la mort d'Attila, s'emparèrent de *Sirmium* en 548. La proximité entre ces nations les arma bientôt l'une contre l'autre. Alboin, roi des Lombards, ligué avec les Avares, qui étoient Scythes, comme nous l'avons fait connoître en traitant de la Germanie, remporta, en 566, sur Kunimond, roi des Gépides, une grande victoire; & la défaite du peuple vaincu fut si complette, que cette nation presque anéantie, après s'être maintenue plus d'un siècle dans la possession d'un grand pays, ne fait plus de figure dans l'histoire. Les Avares remplacèrent les Gépides dans ce pays. *Sirmium* se donna aux Grecs de l'Illyrie. Les Lombards retournés dans la Pannonie, la cédèrent aux Avares, à condition toutefois d'y rentrer, si leur entreprise sur l'Italie n'avoit point de succès.

Nous pouvons nous dispenser d'examiner, s'il est vrai que l'eunuque Narsés, qui s'étoit servi d'un corps de Lombards dans la guerre d'Italie, les y appela, pour se venger d'un propos injurieux de l'impératrice femme de Justin second. Alboin quittant la Pannonie, que les Lombards avoient occupée pendant 42 ans, selon le témoignage de Paul-Diacre, entra en Italie par le Frioul l'an 568, & la Vénétie jusqu'à l'Adige fut d'abord en sa puissance. Il y ajouta l'année suivante le plat-pays de la Ligurie, en approchant des Alpes Cottiennes. Ce qu'au midi du Pô l'ancienne voie Émilienne faisoit appeler Émilie, depuis Regio jusqu'à Tortone, fut

conquis en 570, & Alboin s'étendit encore en Tuſcie, ou dans la Toſcane, & dans l'Ombrie. Il établit des gouverneurs ſous le titre de Ducs, dans le Frioul, à Spoléte en Ombrie, & à Bénévent dans l'ancien Samnium. Pavie ſe rendit après un ſiége de trois ans en 572, & les rois Lombards en firent leur réſidence. On ſait qu'Alboin périt par le crime de Roſemonde ſa femme, fille du dernier des rois Gépides, & ſa mort eſt de l'an 573. Son ſucceſſeur régna peu, & en 575 des ducs partagèrent entr'eux ce que les Lombards occupoient de pays. Mais, la crainte d'une invaſion de la part des rois François, Childébert & Gontramn, fit en 584 rétablir la royauté en la perſonne d'Autharic, qui pouſſa ſes conquêtes juſqu'à l'extrémité de l'Italie, & les ajouta au duché de Bénévent. Sous le règne de Rothar, & vers l'an 641, les places que tenoient encore les Grecs le long de la mer, depuis Luna ſur les limites de la Toſcane, juſqu'à la frontière de France, & même Suſe & Aouſte y étant compriſes, tombèrent au pouvoir des Lombards, qui d'un autre côté acquirent Tarente & Brindes, par les armes du duc de Bénévent. Il ne reſta aux empereurs d'Orient que ce qu'on appeloit l'Exarchat aux environs de Ravenne, & la Pentapole dans la Marche d'Ancone, la ſouveraineté ſur le duché de Rome, qui s'étendoit en deçà & au-delà du Tibre, en remontant de la mer juſqu'à Pérouſe incluſivement. Il faut ajouter, des places maritimes, Gaéte, Naples, Salerne, & ce qu'on appelle Calabre inférieure, ſur le

détroit qui la ſépare de la Sicile. Liutprand ou Luitprand, que ſon application à donner des loix aux Lombards diſtingue entre les rois de cette nation, enleva pluſieurs places, & Bologne entre autres, à l'Exarchat, Ancone & Oſimo à la Pentapole. Les Grecs perdirent l'Iſtrie, & la priſe de Ravenne par Aiſtulfe ou Aſtolfe, en 752, éteignit la domination des Exarques. Ces gouverneurs envoyés ſucceſſivement de Conſtantinople, avoient joui d'un pouvoir preſque abſolu, & ce que leur titre avoit fait appeler l'*Exarchat*, s'eſt auſſi nommé *Romania*, (aujourd'hui la Romagne) parce que ce diſtrict poſſédé en toute propriété par les empereurs, étoit réputé une terre Romaine.

Pour ſe repréſenter ce qu'étoit l'Italie dans quelque détail ſous les Lombards, il faut ſavoir, que des duchés qui par l'établiſſement qu'avoit fait Alboin n'étoient que des gouvernemens de province, devinrent des domaines propres & héréditaires, ſujets ſimplement à un ſubſide triennal de la moitié des revenus, & au ſervice militaire. L'eſpèce d'Ariſtocratie, qui avoit précédé pendant neuf ans le règne d'Autharic, pourroit avoir donné lieu à ce changement dans la condition des ducs. Leur nombre s'étoit multiplié, & on en trouve à Trente, à Turin, à Ivrée, & dans la Ligurie maritime, & en Tuſcie. Les rois s'étoient réſervés un grand domaine deçà & delà le Pô, & une partie de la Tuſcie. Dans ce qui prit le nom de *Langobardia* ſpécialement, entre les Alpes & la Mer Adriatique, on

Carloman, frère de Charlemagne, & les ſollicitations du pape Adrien premier, attirèrent ſur Didier les armes du monarque François, qui paſſa les Alpes au mont Cenis l'an 773, & par la priſe de Pavie l'année ſuivante, fut maître de la perſonne de Didier, qu'il envoya en France. Ainſi finit le règne des Lombards, après avoir duré 206 ans. Cependant, on ne ſauroit s'exprimer de même avec préciſion à l'égard du royaume qu'ils avoient formé, puiſqu'il continua de ſubſiſter entre les mains de Charlemagne, qui à commencer de l'année 774, ajouta au titre de roi des François, celui de roi des Lombards.

FRANCI.

Sous les titres précédens, *Gothi*, & *Langobardi*, on a vu des nations entières entrer en Italie, pour s'y répandre & l'habiter. Ici c'eſt une puiſſance étrangère, qui ſans ſe déplacer étend ſa domination ſur l'Italie. Mais, le domaine ſuprême, que les empereurs d'Orient avoient conſervé, ne parut vraiment éteint que par le couronnement de Charlemagne dans Rome, en qualité d'empereur d'Occident, par le pape Leon III, le jour de Noël de l'an 800. Juſque-là, les Romains avoient continué de dater les années par le règne des empereurs ſiégeant à Conſtantinople, comme il avoit été d'uſage du temps des Lombards. Par la dignité impériale en la perſonne de Charlemagne, ce prince fut revêtu des droits de ſouverianeté, que l'Empire d'Orient avoit exercés

exercés dans Rome, & ſur les terres de l'Exarchat, dont Pépin ſon père avoit gratifié l'Égliſe Romaine.

Le duc Lombard, qui commandoit dans le Frioul, ou dans la Marche Tréviſane, comme ce diſtrict du royaume d'Italie eſt auſſi appelé, ayant voulu ſe ſouſtraire à l'obéiſſance, avoit perdu la vie dans une bataille en 776; & un article important à traiter, c'eſt l'agrandiſſement que Charlemagne donna à ſa domination, dans des provinces qui ſuccèdent au Frioul, le long de la Mer Adriatique. La conquête de l'Italie ſous Juſtinien avoit donné l'Iſtrie aux Grecs, qui s'y étoient preſque toujours maintenus du temps des Lombards. Mais en 791, on voit un duc d'Iſtrie ſervir Charlemagne avec des troupes Italiennes dans la guerre contre les Avares. La Liburnie étoit ſoumiſe, & un duc de Frioul y avoit été envoyé en 799. La Dalmatie, que Théodoric roi des Oſtrogoths, avoit poſſédée, & qui par la conquête dont on vient de parler étoit devenue ſujette de l'Empire d'Orient, reconnut les loix de Charlemagne. On voit dans Eginhard ſous l'an 806, le duc & l'évêque de *Jadera*, accompagnés des ducs de Veniſe, ſe préſenter devant Charlemagne à Thionville, comme députés des Dalmates, *legati Dalmatarum*; & ce qu'il ajoute d'une flotte envoyée par l'empereur Nicéphore, pour reprendre la Dalmatie, *ad recuperandam Dalmatiam*, témoigne ſuffiſamment que la députation étoit un acte de ſoumiſſion. Par un traité fait en 803, & en conſidération de l'alliance contractée entre les

deux Empires, Charlemagne avoit laiſſé la jouiſſance de quelques villes maritimes en Dalmatie à l'empereur Grec : *exceptis*, dit Eginhard, après avoir nommé la Dalmatie, *maritimis civitatibus, quas ob amicitiam, & junctum cum eo fœdus, Conſtantinopolitano imperatorii habere (Carolus) permiſit.* Ces villes qui ne ſont point nommées, étoient ſans qu'il y ait lieu de s'y méprendre, *Jadera, Tragurium, Aſpalatos* (Zara, Traw, Spalato) mais très-reſſerrées dans ce qu'on leur connoît de territoire. La dernière avoit été conſtruite par des réfugiés de Salone, la principale des villes de la Dalmatie, mais détruite par les Avares & les Slaves ſous le règne d'Héraclius, de même qu'Épidaure, dont les habitans ſe firent une nouvelle demeure en bâtiſſant Raguſe.

Les Slaves, qu'il ne faut point confondre comme nation avec celle des Avares, avoient prévalu ſur eux dans la Dalmatie. Ils étoient diſtingués des autres races de même origine Sarmatique par un nom particulier, celui de *Hrouat*, qu'il eſt difficile de prononcer dans notre uſage, la lettre initiale étant gutturale, remplacée dans Conſtantin Porphyrogénete par un *Khi*, & qui s'écrit en latin *Chrobati.* C'eſt le premier auteur où ce nom ſe rencontre, & les premières notions qu'on ait des Croates lui ſont dûes dans ſon ouvrage de l'adminiſtration de l'Empire *(cap. 29 & 30).* Il fixe l'étendue de ce qu'il appelle particulièrement *Chrobatia*, le long de la mer, dans l'intervalle de l'Iſtrie à une rivière nommée Zentina (aujourd'hui Cetina), & c'eſt à quoi

peut ſe limiter ce que poſſéda Charlemagne ſur ce rivage de la Mer Adriatique. Un détachement de ces Croates s'étant retiré dans la Pannonie inférieure, vers les limites du pays occupé par les Avares, l'établiſſement que prirent ces Slaves ne peut mieux convenir qu'à ce qu'on diſtingue actuellement ſous le nom ſpécial de Slavonie, entre la Save & la Drave. Mais, la principale partie de la nation Croate bordoit la frontière des terres de la monarchie Françoiſe, ſur les anciennes limites de la Boïarie, & répond ainſi à ce qui conſerve juſqu'à préſent le nom de Croatie. Les Croates en cette partie étoient appelés *Belo-Chroati,* ou Croates blancs, ſelon l'idiome Slavon. Ils obéiſſoient, dit formellement le Porphyrogénete, à Otton le Grand, dont il étoit contemporain, & qu'il qualifie de roi de France & de Saxe, en y employant le terme de *rex,* & non celui de *baſileus,* que les empereurs Byzantins ſe réſervoient comme un titre de plus grande dignité. On avoit opinion, que cette nation Croate étoit ſortie d'un pays ſitué au-delà des montagnes appelées en Slavon *Babia gora* (ou montagnes de la Vieille) ce qui paroît convenir au *Carpathes,* ou Krapak, qui ſépare la Sarmatie, ancienne demeure des différentes races Slavones, d'avec la Hongrie. Les Croates étoient reſſerrés au levant par d'autres Slaves, appelés *Serbi,* auxquels appartenoient les terres que traverſe la rivière de Boſna, qui ſe rend dans la Save, donnant le nom à la Boſnie. Les Serbes, qui s'étendoient depuis le Danube juſque dans la partie

orientale de la Dalmatie, étoient ſujets de l'Empire d'Orient, ce qui décide des limites de celui d'Occident en cette partie. Le nom des Serbes ſe lit *Sorabi* dans Eginhard, ſous l'an 822 : *Sorabi,* dit-il, *quæ natio magnam Dalmatiæ partem obtinere dicitur.* En remarquant trois conſonnes dans le même ordre, S R B, & l'indifférence qu'on peut avoir ſur l'emploi de la voyelle entre les deux premières conſonnes (pour peu qu'on ſoit familier avec ce que donnent les variantes d'une même dénomination), il y a tout lieu de reconnoître une même nation dans les Serbes & dans les Sorabes, nonobſtant l'opinion d'un Savant très-verſé dans le moyen-âge de la Germanie, mais avec d'autant plus de certitude qu'Eginhard ne connoît point d'autre forme du même nom de *Sorabi,* entre les races de Slaves que la Germanie renfermoit. Il n'eſt pas plus extraordinaire de voir cette nation diviſée par des contrées différentes, que celle des Obotrites ou Abotrites, dont les uns adjacens à la Mer Baltique ſe donnent à Charlemagne, & les autres dans l'ancienne Dace ſur le bas Danube font hommage à Louis le Débonnaire, comme nous l'avons rapporté en traitant de la Germanie. On produiroit ainſi plus d'un exemple de l'étrange diſperſion de ces peuples dans leurs migrations.

On lit dans Eginhard, ſous l'an 828, qu'un duc de Frioul fut privé de ſon gouvernement, pour avoir ſouffert que les Bulgares fiſſent le dégât dans la Pannonie inférieure qu'habitoient les Slaves, & que cette Marche

fut diviſée en quatre comtés: *Marchia, quam ſolus (Baldericus) tenebat, in quatuor comitatus diviſa eſt.* Un de ces comtés pouvoit conſiſter dans le démembrement que Louis le Débonnaire fit de la Carinthie, & de quelques autres provinces adjacentes, pour les incorporer au royaume de Germanie, comme il a été convenable d'en parler ailleurs. Nous ſommes inſtruits par Conſtantin Porphyrogénete, que les rois de Germanie, & nommément Otton le Grand, étoient reconnus pour ſouverains en Croatie. Dans le ſiècle précédent, ou le neuvième, la Croatie étoit partagée en deux duchés, dont l'un dans la partie ſeptentrionale, par conſéquent en Slavonie. Vers la fin du dixième ſiècle, & dans le onzième, les Croates ont des rois, qui d'après quelques titres, paroiſſent tenir des empereurs Grecs leur dignité. Placés entre les deux Empires, ils avoient paſſé de la domination de l'un en celle de l'autre. La lignée de ces rois ayant manqué, le roi de Hongrie, Saint-Ladiſlas, en prit occaſion d'entrer en Croatie pour en faire la conquête, & ſon fils Coloman dans le commencement du douzième ſiècle, étendoit cette conquête juſqu'à la mer. Cependant, les Vénitiens avoient pris pied en Dalmatie dans les dernières années du dixième ſiècle. Les villes maritimes vexées par les Slaves qui habitoient le fond du pays, ayant imploré le ſecours des Vénitiens, & une flotte commandée par le doge Pierre Orſeol, abordant à Zara, à Traw, à Spalato, & à quelques îles, les habitans s'y ſoumirent à la Répu-

blique. Au retour de cette expédition, le titre de duc de Dalmatie fut conféré au doge, ſans qu'on vit d'oppoſition de la part de Baſile & de Conſtantin, qui occupoient alors le thrône impérial à Conſtantinople. Les ſervices que les Vénitiens rendirent environ cent ans après à Alexis Comnène, dans une guerre contre les Normans & leur duc Robert Guiſcard, purent mériter qu'entre autres témoignages de reconnoiſſance, cet empereur reconnut le titre dont il s'agit en la perſonne du doge Vital Faledro, comme pluſieurs hiſtoriens l'ont écrit.

Mais, il faut rentrer en Italie, où ce qui concerne Veniſe dans les premiers temps demande une diſcuſſion particulière. On ſait que la ruine d'Aquilée par Attila ayant répandu la terreur dans la Vénétie, des îles preſque au niveau des eaux dans les lagunes qui bordent le fond de la Mer Adriatique, furent peuplées de fugitifs qui abandonnoient les campagnes. Il en fut de même à peu près, quand les Lombards ſous Alboin entrèrent en Italie. Mais alors, les habitans de ces îles formoient un peuple, gouverné par des magiſtrats, que ce peuple même avoit mis en place, & toutefois dans la dépendance, comme des lettres adreſſées à des tribuns de villes maritimes, (*Venetiarum* nommément) & à un officier qui y réſidoit (*Caſſiodori, variar. lib. XII*) le mettent en évidence; ce qui détruit la chimère de la première liberté de Veniſe. Car, en admettant même l'autonomie, ce privilége de ſe gouverner intérieurement

par ſes loix, ne diſpenſe pas de l'obéiſſance à une puiſſance ſupérieure. La conquête faite ſur les Goths ſous le règne de Juſtinien, fit de l'Italie une province de l'Empire d'Orient, & on ne doit point être ſurpris de voir les Vénitiens reconnoître les empereurs de Conſtantinople comme ſeigneurs dominans. C'eſt auſſi ce qui convenoit à la politique d'une république, qui preſſée en terre-ferme par les Lombards, & enſuite par les François, pouvoit être moins aſſervie, & plus près de l'indépendance à laquelle elle aſpiroit, en reconnoiſſant un ſeigneur plus éloigné. Quant à cette ſoumiſſion à l'égard de l'Empire Grec, elle ſe montre ſans équivoque dans l'acte de fondation d'une abbaïe ſous le doge Participazio l'an 827, & Sanſovin qui a publié cet acte, eſt un auteur non ſuſpect ſur ce ſujet.

La première réſidence de la magiſtrature Vénitienne fut un lieu nommé *Heraclea*, du nom de l'empereur Héraclius, & ſur le bord des lagunes. Les habitans d'*Opitergium*, ou Oderzo, ruiné par Rothar roi des Lombards, avoient peuplé ce lieu, qui fut détruit en 737, ce qui occaſionna une tranſlation à *Metamaucum*, ou Malamoco. Mais, dans la guerre que Pépin, fils de Charlemagne, & inveſti du royaume d'Italie dès l'an 781, entreprit pour réduire les Vénitiens, Malamoco ayant auſſi été détruit, le ſiége de la république fut transféré vers l'an 810 à *Rivus altus*, ou Rialto, dont Pépin n'avoit pu ſe rendre maître, ſelon ce que rapporte Dandolo, le plus ancien des hiſtoriens de Veniſe. Le

nom de *Venetiæ* n'étoit point encore propre aux îles principales, Rialto & Olivola, & un diplôme de l'an 982, en faveur de l'abbaïe de Saint-George, eſt daté de *Rivalto.* Dandolo a écrit, que dans le traité entre Charlemagne & Nicéphore, il fut ſtipulé que les places maritimes de la Vénétie, qui n'avoient point ceſſé d'être ſujettes de l'Empire d'Orient, ne ſeroient point moleſtées par l'Empire d'Occident. Eginhard dit formellement, que Charlemagne rendit la Vénétie à Nicéphore, ce que des hiſtoriens du temps rapportent à l'an 812. Une circonſtance ſur laquelle on peut bien adopter le témoignage de Conſtantin Porphyrogénete *(de Admin. Imp. c. 28)* eſt que la Vénétie fut tenue à payer un tribut annuel, peu conſidérable à la vérité, au roi d'Italie. Le domaine de Veniſe, qui s'eſt agrandi au point d'atteindre le ſommet des Alpes, & de reſſerrer le duché de Milan, ne conſiſtoit alors que dans les îles des lagunes, depuis l'embouchure de l'Adige juſqu'à Caprulé, ou Caurlé, & Grado vis-à-vis d'Aquilée. Dans un diplôme de l'empereur Henri V, donné à Vérone en 1111, & favorable aux Vénitiens, le dénombrement très-circonſtancié des lieux qui compoſent leur État, ne déſigne rien de plus; & on auroit lieu de douter, qu'une liſière en terre-ferme le long des lagunes, & qui paroît actuellement attribuée à ce qu'on nomme le Dogado, fut alors du domaine de la République. On voit le doge Orſeol ſecond interdire en 993 aux ſujets de l'État tout commerce avec la Marche Tréviſane.

Tréviſane. L'Iſtrie de même que le Frioul reconnoiſſoit pour ſouverain l'empereur Otton ſecond, ſelon la formule de la date d'un traité entre le comte de cette province & les Vénitiens.

ITALIÆ REGNUM.

Le royaume d'Italie, ainſi que la couronne impériale, paſſa ſans interruption à pluſieurs princes du ſang de Charlemagne juſqu'à Charle le Gros, ſur la tête duquel furent réunies toutes les parties de la domination Françoiſe, qu'un prince auſſi foible qu'il étoit fut incapable de gouverner. Après ſa mort arrivée au mois de janvier 888, Bérenger duc de Frioul, & Gui duc de Spoléte, ſe diſputèrent la couronne d'Italie, & furent élus l'un après l'autre, le premier dans la même année, le ſecond dans la ſuivante. Arnoul, roi de Germanie, ſe fit élire en Lombardie l'an 894, un an avant que d'être couronné à Rome. La couronne d'Italie paſſe enſuite ſur la tête de pluſieurs princes, Louis, roi de Bourgogne Cis-jurane, Rodolfe de la Trans-jurane, & Hugue comte d'Arles ou de Provence. Otton le Grand, roi de Germanie, ayant été proclamé roi à Pavie l'an 951, un ſecond Bérenger & ſon fils, furent reconnus roi d'Italie, en qualité de feudataires, dans une diéte tenue à Augſbourg l'année ſuivante: *in conventu*, dit Réginon, *Francorum, Saxonum, Baiuariorum, Alemannorum, & Langobardorum*; & cette diſtinction des membres qui compoſoient la diéte, eſt digne de

remarque, comme nous n'avons pas manqué de l'obſerver en traitant de la Germanie. Ce que le même chroniqueur appelle *Marcam Veronenſium & Aquilegienſium*, c'eſt-à-dire le Frioul, Tréviſe, & Vérone juſqu'à l'Adige, fut excepté dans cette inféodation. Otton en inveſtit ſon frère Henri, duc de Bavière; & ce diſtrict fut uni depuis, & pendant pluſieurs ſiècles, au duché de Carinthie, pour ne former qu'un même gouvernement.

Il eſt à propos d'examiner en quoi conſiſtoit le royaume d'Italie dans les temps où l'on ſe trouve ici actuellement. Un diplôme de Charle le Gros, en date de l'an 883, fournit ſur ce ſujet une détermination générale en ces termes; *in toto regno Romanorum & Langobardorum, & ducatûs Italiæ, Spoleti, & Tuſciæ.* Quant à cette diſtinction d'un duché d'Italie, il faut croire qu'elle tombe ſur la Lombardie traverſée par le cours du Pô. Pavie étoit le ſiége d'un juge ſuprême, qualifié comte du Palais, auquel par une inſtitution de Charlemagne, on pouvoit appeler des ſentences rendues par les ducs, marquis, & comtes. Le titre de Marche fut employé dans le partage des provinces plus ou moins conſidérables. Il a été queſtion ci-deſſus de la marche de Vérone. Celle de Toſcane étoit des principales, & la ville de Luque y paroît tenir le premier rang, avec le titre de duché. Le marquis Boniface, & la célèbre comteſſe Mathilde ſa fille, joignirent à cette marche Modène, Parme, & Mantoue. La marche de Suſe, en réuniſſant celles de Turin & d'Ivrée, a formé

ce qui a pris le nom de Pied-mont, *Pedemontii.* Le Mont-ferrat fut une marche adjacente, entre le Pô & l'Apennin. Il faut parler du duché de Spoléte. On remarque que depuis l'établiſſement des marches, ce duché n'eſt plus ce qu'il avoit été, mais un gouvernement amovible, au gré des papes comme des empereurs, ſelon les circonſtances. Ce qui eſt au nord de la chaîne de l'Apennin juſqu'à la Mer Adriatique, fut une marche ſous différens noms, Camérino, Fermo, Chiéti. L'empereur Otton ſecond, dans un diplôme en faveur du Mont-Caſſin, & de l'an 981, s'exprime de manière, que ce qu'il appelle ſes duchés de Spoléte & de Fermo déſigne la frontière de ſon royaume d'Italie. Il y a des indices que les rois au préjudice des papes, s'étoient mis en poſſeſſion de l'Exarchat, ſur lequel il eſt d'ailleurs certain que Pépin & Charlemagne, dans la conceſſion de ce territoire, s'étoient réſervés la ſouveraineté.

On ne ſait trop s'il doit être queſtion du duché de Bénévent, comme d'un membre du royaume d'Italie. A la chute de la domination des Lombards, le duc de Bénévent Arigiſe ſe déclara prince indépendant. Mais, cette prétention ne put ſe ſoutenir contre la puiſſance de Charlemagne, & de pluſieurs empereurs François; & les princes de Bénévent ne furent libres de ce côté-là, qu'en reconnoiſſant pour ſouverains les empereurs Grecs, à commencer par Adelgiſe, qui quelques années avant la mort de l'empereur Louis,

fils de Lothaire, ſe fit vaſſal de Baſile, revêtu alors de la dignité impériale à Conſtantinople. On remarquera, que dans le diplôme de Charle le Gros cité précédemment, il n'eſt point fait mention de Bénévent. Cependant, environ cent ans après, Otton le Grand, qui prit à Rome la couronne impériale en 962, reçut hommage des princes de Bénévent & de Capoue, que l'empereur Grec Nicéphore-Phocas regardoit comme ſes vaſſaux & tributaires. Les armes d'Otton ſecond paroiſſoient aſſurer la ſupériorité que le règne des Lombards & des François avoit eue ſur cette partie de l'Italie, lorſqu'en 981 ce prince fut entièrement défait par les Grecs, aidés des Sarazins de Sicile en cette journée, de laquelle ſelon qu'il en eſt parlé dans l'hiſtoire, Otton ne ſe ſauva lui perſonnellement qu'avec grande peine. La victoire des Grecs les rendit maîtres de l'Apouille entière, dont ils tenoient déjà quelques places, en y joignant la Lucanie. Le commandement ayant été confié à des Généraux ſous le titre de *Catapan*, dont la ſignification eſt incertaine, de-là vient que la première de ces provinces a pris un nom altéré par l'uſage en diſant Capitanate; & la ſeconde appelée Baſilicate, peut tirer ce nom de l'empereur Baſile ſecond, qui en ce même temps occupoit avec Conſtantin ſon frère le thrône impérial en Orient. La ſouveraineté des empereurs Grecs s'étoit maintenue à l'égard des princes établis à Salerne, & des ducs de Naples, d'Amalfi, & de Gaïete. Tout ce qui paſſe les limites

du royaume d'Italie étoit appelé Lombardie par les Grecs, *Longobardiæ thema,* comme nous l'avons dit ailleurs d'après Conſtantin Porphyrogénete.

NORMANNI, & SICILIA.

La poſſeſſion des Grecs ne fut pas long-temps paiſible & ſans trouble. Un Lombard de Bari, la plus puiſſante des villes de l'Apouille en ce temps-là, excitoit un ſoulèvement dans le pays; & les Sarazins ſéparés des Grecs, faiſoient des conquêtes pour leur compte. C'eſt dans ces circonſtances, qu'une troupe de Normans ſortie de France, ſe rend en pélerinage à Saint-Michel du mont Gargan dans la Capitanate, & le Lombard dont on vient de parler, & nommé Mélo, engage ces étrangers à ſe joindre à lui. Il en arrive pluſieurs bandes dans la même année 1017. Le Catapan eſt battu, & les Normans s'enrichiſſent de butin. Léon d'Oſtie, & quelques chroniqueurs ont écrit, que quarante Gentishommes Normans revenant de la Paleſtine, avoient ſauvé la ville de Salerne, aſſiégée par les Sarazins: mais le premier récit paroît préférable, ſi l'un & l'autre ne ſont point adoptés ſéparément, puiſque des aventures différentes par elles-mêmes les rendront compatibles. Les Normans n'ayant point dans ces commencemens d'établiſſement ſolide, prêtoient leurs armes à différens princes. Le duc de Naples chaſſé par le prince de Capoue, ayant été rétabli l'an 1029 par le ſecours des Normans, Raynulf leur chef

ces conquêtes au-dehors de l'Italie retournèrent bientôt au pouvoir de l'empereur Grec.

Roger, frère de Robert, avoit paſſé en Sicile dès l'an 1061, & pris Meſſine. Cette île enlevée aux Oſtrogoths ſous le règne de Juſtinien, fut perdue pour les Grecs ſous Michel le Bégue. Un rébelle nommé Euphème (Phéma dans les écrivains Arabes) appelant les Sarazins à ſon ſecours, les Aglabites, qui dominoient alors en Afrique, devinrent maîtres de la Sicile, qui paſſa enſuite à des Fatimites, dont la puiſſance détruiſit la précédente dans les premières années du onzième ſiècle. Les deux frères, Robert & Roger, réunirent leurs forces en 1071 contre Palerme, qui ſe rendit dans les premiers jours de l'année ſuivante. Les Sarazins perdirent Trapani en 1077, Syracuſe en 1088, & en 1090 il ne reſtoit rien en Sicile qui ne fut ſoumis. Malte, que la nomenclature des lieux (comme il en eſt d'un aſſez grand nombre en Sicile) témoigne avoir été poſſédée par les Sarazins, leur fut enlevée, & un comte y fut établi. Le duc Robert inveſtiſſant de la Sicile ſon frère Roger, s'étoit reſervé Palerme, que Roger fils de Robert, & reconnu après la mort de ſon père duc d'Apouille, de Calabre, & de Sicile, remit à ſon oncle Roger. C'eſt à ce même Roger, comte de Sicile, que le pape Urbain ſecond conféra en 1098, la dignité & les prérogatives de Légat du Saint-Siége en Sicile, ce qui donne au Souverain dans cette île la juridiction Eccléſiaſtique. Roger, duc d'Apouille & de Calabre, qui

qui mourut en 1111, eut pour ſucceſſeur ſon fils Guillaume, à la mort duquel en 1127, Roger, ſecond du nom, comte de Sicile, s'empara de l'Apouille & de la Calabre, & en reçut l'inveſtiture du pape Honorius ſecond, de la même manière dont les princes précédens avoient été inveſtis des mêmes États. Dans le ſchiſme qui partagea enſuite l'Égliſe, & l'Italie en particulier, Anaclet ſecond diſputant la thiare à Innocent ſecond, & voulant ſe procurer l'appui d'un prince auſſi puiſſant dans le voiſinage de Rome qu'étoit Roger, le déclara par une bulle du 27 ſeptembre 1130, roi de Sicile, & le confirma dans la poſſeſſion des duchés d'Apouille & de Calabre. Roger ayant choiſi Palerme pour capitale dans ſes États, voulut y être ſacré par l'archevêque de cette ville, & prendre enſuite la couronne de la main du prince de Capoue, le premier de ſes ſujets. Il vit en 1137 ſon domaine d'Italie preſque au pouvoir de l'empereur Lothaire ſecond, qui reconnoiſſant pour pape légitime Innocent ſecond, étoit entré dans l'Apouille avec une puiſſante armée. Mais en 1139, Roger par ſon courage & ſon activité ramenant la fortune, & étant maître de la perſonne d'Innocent ſecond, le titre de roi, & la monarchie de Sicile, tant en-deçà qu'au-delà du Fare, d'où eſt venu le titre des *deux Siciles*, lui furent confirmés, & à ſes héritiers à perpétuité, par ce même pontife. Les Napolitains reçurent alors pour duc un fils de Roger, de même nom que ſon père; & on peut remarquer, que la ville de Naples fut la dernière

à paſſer ſous la domination des princes Normans.

Le règne de Roger fut ſignalé par une expédition en Grèce l'an 1146, & ſur la côte d'Afrique l'année ſuivante. Mais, ſon fils Guillaume qui lui ſuccéda en 1154, vit en 55 l'Apouille preſque entière ſoulevée par les intrigues du pape Adrien IV, & au pouvoir des Grecs, qui ſous Manuel Comnène tenoient Ancone, fort en-deçà des limites de l'Apouille, ſans qu'on ſache comment cette ville étoit entre leurs mains. Les armes de Guillaume le firent rentrer en poſſeſſion dès l'année 1156, & Bari qui s'étoit révoltée fut preſque détruite. Guillaume ſecond, qui ſuccéda à ſon père en 1161, mourut ſans enfans en 1189. Le roi Roger avoit laiſſé une fille, tante paternelle de Guillaume ſecond, & nommée Conſtance, que l'empereur Fridéric premier, ou Barbe-rouſſe, avoit fait épouſer en 1186 à ſon fils Henri, en même temps qu'il le faiſoit couronner roi d'Italie. Cependant, il reſtoit un prince de la race des Normans, Tancrède, fils de Roger duc d'Apouille, mais d'un mariage ſécret, ce qui pouvoit fournir un prétexte d'attaquer la légitimité de la naiſſance. Des qualités perſonnelles dignes du thrône, contribuèrent à l'élévation de Tancrède, que les États de Sicile aſſemblés en janvier 1190 reconnurent pour ſouverain. Ayant perdu ſon fils aîné, nommé Roger, qu'il avoit fait déſigner roi, & marié à Irène, fille d'Iſaac l'Ange, empereur de Conſtantinople, il ne laiſſa en mourant au commencement de l'an 1194, qu'un prince en bas-âge

ſous la tutelle de ſa mère, & nommé Guillaume. Henri, mari de Conſtance, & qui s'étoit fait couronner empereur à Rome en 1191, prétendant au royaume de Sicile du chef de ſa femme, ſe rend en Italie, ſoumet l'Apouille, & paſſe en Sicile. Maître de Palerme, il réduit la tutrice du prince à ſe contenter par accommodement de la principauté de Tarente & du comté de Leccé, pour ſon pupile. Mais Henri, qui joignoit par caractère la cruauté à la mauvaiſe foi, & que les écrivains Alemans n'ont pas qualifié ſuffiſamment par le ſurnom de Sévère, renferma le jeune prince Guillaume dans un château du pays des Griſons, & lui fit crever les yeux, ou le fit mettre hors d'état d'avoir de la poſtérité, car l'hiſtoire varie ſur ce point. Ainſi s'éteignit la lignée de ces braves Normans, fondateurs d'un royaume, qui ne cède en Europe qu'aux plus grandes monarchies. On pourroit dire, que les circonſtances qui accompagnèrent l'uſurpation de la couronne de Sicile, furent punies en la perſonne du dernier des princes de la maiſon de Suabe, arrière petit-fils de Henri, & que les Italiens ont appelé Conradin, à qui Charle d'Anjou, roi de Sicile, fit trancher la tête en 1268.

Ce qui fait ainſi les plus grands objets dans ce que huit ſiècles du moyen-âge offrent de révolutions en Italie, demande quelque ſupplément, pour donner une idée générale de l'état que prirent des villes principales

ſous les princes de pluſieurs maiſons Germaniques, (particulièrement celle de Suabe) qui joignirent à la dignité impériale les droits attachés à la couronne d'Italie.

Les troubles que les prétentions de la cour de Rome, au préjudice de l'Empire, excitèrent en Italie ſous le règne de l'empereur Henri IV, dans le onzième ſiècle bien avancé, furent cauſe que beaucoup de villes de Lombardie ſe mirent en liberté. L'abus de cet état de liberté donna naiſſance à une diſcorde, qui arma ces villes les unes contre les autres, celles qui étoient puiſſantes voulant agrandir leur territoire aux dépens des plus foibles, ou même les ſubjuguer. Milan & Pavie ſe diſtinguèrent par leur animoſité mutuelle, l'une prévalant par ſa dignité de métropole, l'autre par la prérogative d'ancienne réſidence royale. La première trop opiniâtre dans une rébellion, qu'un prince auſſi ferme dans ſes réſolutions que Fridéric Barbe-rouſſe vouloit réprimer, ayant été détruite en 1162, fut rétablie cinq ans après par les autres villes Lombardes, que la rigueur de ce châtiment avoit révoltées. On voit ſous le règne de cet empereur, que par l'abrogation des anciennes magiſtratures, le gouvernement des villes eſt confié à des officiers, ſous le titre de *Podeſta*, & Hubert de Viſconti fut le premier qu'eurent les Milanois en 1187. Dans les ſiècles ſuivans, ces officiers s'arrogèrent une autorité abſolue, & devinrent ce qu'il étoit d'uſage chez les anciens Grecs à l'égard d'un pouvoir uſurpé dans une

ville libre, d'appeler des tyrans. L'empereur Rodolfe de Habſpourg, plus indifférent ſur les affaires d'Italie que n'avoient été ſes prédéceſſeurs, vendit à pluſieurs villes des priviléges & immunités. Il tira de Luque 12000 écus, 6000 de Bologne, & de Florence, & autant de Gênes, qui avoit obtenu de Conrad III en 1140, le droit de battre monnoie. On voit Luque & Piſe ſe faire opiniâtrement la guerre. La puiſſance des Piſans ſur mer paroît d'abord plus conſidérable que celle des Génois. Ces deux républiques s'unirent pour chaſſer de la Sardeigne un prince Maure en 1017 & 1021. L'île diviſée en quatre départemens, appelés judicatures, eut autant de gouverneurs, qui à l'imitation des Emirs Afriquains, affectèrent le titre de rois. Les diſtricts de Cagliari & Arborea, qui avoient été le partage des Génois, leur étoient conteſtés, lorſque la ſouveraineté de la Sardeigne fut concédée aux Piſans en 1164, par l'empereur Fridéric Barbe-rouſſe. Fridéric ſecond, dans la diſpoſition qu'il fit de ſes États en 1250, confirma le don qu'il avoit fait de la Sardeigne avec le titre de royaume, à un fils naturel nommé Enzius ou Entzen, qui fut en poſſeſſion des diſtricts de Gallura & Torré, dans la partie ſeptentrionale de l'île, mais qui mourut priſonnier entre les mains des Bolonois, & après la mort duquel les différens entre les Piſans & les Génois ſe renouvelèrent. La cour de Rome prétendant au domaine ſuprême ſur la Sardeigne & la Corſe, Boniface VIII en donna l'inveſtiture

à D. Jaymé, ou Jaque ſecond du nom, roi d'Aragon, en 1297; ce qui n'eut de ſuite qu'à commencer de l'an 1323, lorſque ce prince entreprit la conquête de l'île, en y faiſant paſſer une armée ſous le commandement de ſon fils, qui fut ſon ſucceſſeur ſous le nom d'Alfonſe IV. La Corſe étoit également tombée au pouvoir des Maures, qui en infeſtant les côtes du continent voiſin avoient même pillé la ville de Gênes en 931; & la domination des Génois n'a prévalu dans cette île, qu'après leur avoir été diſputée par les Piſans.

Ce qui concerne ROME terminera cette ſection ſur l'Italie. Il eſt conſtant par des faits, que l'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, & ſon fils Louis, exercèrent dans cette ancienne capitale du Monde tous les droits de la puiſſance ſouveraine. Charle le Chauve eſt accuſé d'avoir donné atteinte aux droits de l'Empire, pour engager le pape Jean VIII à lui déférer la couronne impériale, au préjudice de Carloman, fils de Louis le Germanique, qui avoit le droit d'aîneſſe ſur Charle. Dans les temps qui ſuivirent juſqu'à Otton le Grand, de fréquentes mutations de ſouverains en Italie firent, que l'exercice des droits attachés à l'Empire y fut comme ſuſpendu, s'il ne fut pas anéanti. Mais en ce temps, Rome ne paroît point au pouvoir des papes, comme elle l'a été depuis. Les marquis de Toſcane y dominèrent, des femmes y jouirent d'un pouvoir abſolu, *Romanæ civitatis monarchiam obtinuerunt*, ſelon que Luitprand de Pavie s'en explique, en parlant de

Marozie, & de ſa mère Theodora, l'une & l'autre également décriées. Il eſt d'ailleurs arrivé plus d'une fois, que le peuple de Rome voulant établir une forme républiquaine dans le gouvernement, a reſſerré le pouvoir des papes dans des limites très-étroites. Les troubles que les factions de quelques citoyens excitèrent en pluſieurs occaſions, ſe renfermèrent preſque dans l'enceinte de la ville, étant bien différens de ceux que de plus grands intérêts dans des mains puiſſantes avoient fait naître en d'autres temps. Les princes de la maiſon de Suabe, depuis Fridéric premier juſqu'à Fridéric ſecond, firent tous leurs efforts pour remettre en vigueur les droits de l'Empire à l'égard de Rome, comme des autres parties de leur domaine ſuprême en Italie. Dans les temps qui ſuivirent, la plupart des princes que la Germanie eut en qualité d'empereurs, ayant négligé de ſe rendre à Rome, pour y prendre la couronne impériale, & Fridéric d'Autriche, troiſième du nom, étant le dernier à l'égard duquel cette cérémonie ait été pratiquée en 1452, l'ombre de pouvoir de ces princes ſur la ville de Rome, s'eſt ainſi diſſipée inſenſiblement.

IV.

HISPANIA.

L'ESPAGNE, au commencement du cinquième siècle, fut inondée d'une multitude de barbares de différentes nations, Vandales, & Silinges, Suèves, Alains, Visigoths, pour être ensuite déchirée par les guerres, que ces nations eurent entr'elles jusqu'à l'entier établissement de la monarchie des Goths. Dans les derniers jours de l'année 406, les barrières de l'Empire furent forcées près de Maïence, par les Vandales & les Suèves. Le général Constance, chargé du commandement dans la Gaule, voulant écarter ces barbares de l'Italie, les contraignit de passer les Pyrénées. Leur entrée en Espagne est fixée dans la chronique d'Idace, au huitième consulat d'Honorius, le troisième de Théodose second, ce qui tombe dans l'année 409 de l'Ere chrétienne, & 447 d'une Ere employée par tous les chroniqueurs & historiens Espagnols du moyen-âge. Comme elle est antérieure de 38 ans, on reconnoît qu'elle prend son époque dans l'année du Triumvirat, en laquelle commença la puissance d'Auguste, dont le règne par l'assujettissement des Cantabres & des Astures,

Aſtures, ne laiſſa rien en Eſpagne qui ne fut ſoumis à la domination Romaine. Il eſt à propos d'avertir, que le ſtile des chroniques d'Eſpagne n'eſt pas de dire *Anno Æræ*, en telle année de l'Ere, mais ſimplement *Ærâ*, en l'Ere, & on s'exprimera de même ici très-ſouvent d'après ces chroniques.

L'invaſion des barbares fut ſuivie des plus grands maux, & aux violences qu'ils exercèrent ſe joignirent la famine & les maladies contagieuſes. Selon le partage qui ſe fit d'un pays déſolé, les Vandales s'établirent dans la Gallécie, les Suèves dans ce qui eſt le plus reculé vers la mer & le couchant, les Alains dans la Luſitanie & la Carthaginoiſe, les Silinges, qui étoient une branche des Vandales, dans la Bétique. C'eſt ainſi qu'en parle Idace, évêque de Lamégo en Portugal, dans le même ſiècle. Les Romains ſe ſoutinrent néanmoins en quelques parties, dans la Tarraconoiſe, la Carthaginoiſe, & la Luſitanie. Athaulfe, roi des Viſigoths, forcé par Conſtance d'évacuer la Narbonoiſe, ayant été aſſaſſiné dans Barcelone, Vallia qui lui ſuccéda preſque immédiatement en 416, employa ſes armes au ſervice de l'Empire (*Romani nominis cauſâ*, comme s'expriment les chroniqueurs) contre les Silinges dans la Bétique, & en Luſitanie contre les Alains, qui très-affoiblis, & ayant perdu leur roi, ſe donnèrent aux Vandales de la Gallécie. Ce fut pour ces ſervices, que rappelé en Gaule par Conſtance, il y fut mis en poſſeſſion de ce qu'alors on appela Septimanie.

La Gallécie, dans laquelle nous avons dit ci-deſſus, d'après d'Idace, que les Vandales s'étoient établis, ne ſe bornoit pas à ce qu'on appelle la Galice, & ſelon Luc de Tuy, une ville dans les Aſturies nommée Luco, fut conſtruite par le roi des Vandales Gondéric. Mais, à la ſuite d'une guerre entre Gondéric & Herménéric, roi des Suèves, les Vandales quittant la Gallécie, paſsèrent dans la Bétique, que les Silinges, Vandales de nation, mais détruits par Vallia, *omnes extincti*, comme en parle Idace, avoient occupée, & qui fut alors repriſe ſur les Romains. Genſéric, ſucceſſeur de Gondéric, étant ſollicité par le comte Boniface, gouverneur de l'Afrique, mécontent de la cour de Valentinien ſecond, paſſa le Détroit l'an 428, & s'étendit d'abord dans les Mauritanies; & par la priſe de Carthage en 439, il ne reſta rien dans la province d'Afrique qui ne fut ſous ſa domination. On voit dans l'hiſtoire avec quelle tyrannie il uſa de ſa conquête, & combien par ſes forces de mer il fut redoutable à la Sicile & à l'Italie. Ce que nous devons remarquer ici, & ce qui peut paroître aſſez extraordinaire, c'eſt que quoique les Vandales n'aient fait que paſſer pour ainſi dire dans la Bétique, elle a pris leur nom, étant appelée *Vandalitia* dans les hiſtoriens d'Eſpagne, & le nom actuel d'Andalouſie en étant dérivé. La proximité des continens de l'Afrique & de l'Eſpagne, a pu enſuite donner lieu aux Arabes, qui ont été maîtres de l'un avant que d'envahir l'autre, d'étendre ce nom à toute l'Eſpagne, en l'appelant

Gezirat Andalos, île ou preſqu'île d'Andalouſie, parce qu'à un ſeul endroit près, cette terre eſt environnée de la mer, & que la langue Arabe n'a point de terme particulier pour diſtinguer ce qui eſt preſqu'île, d'avec ce qui eſt entièrement iſolé.

Les hoſtilités commiſes par le roi des Suèves Herménéric, portèrent les peuples de la Gallécie à demander du ſecours à Aëtius, qui commandoit dans la Gaule, ce qui témoigne qu'il y avoit encore des ſujets de l'Empire dans cette partie de l'Eſpagne. Les Suèves vinrent occuper la Bétique, que les Vandales avoient abandonnée, & Réchila, fils d'Herménéric, y battit auprès du fleuve Singilis, ou Xénil, le général Andevotus, & dépouilla ce Romain de beaucoup d'or & d'argent. Par la priſe d'Emérita, ce qui reſtoit d'Alains en Luſitanie fut détruit. La défaite d'un autre général nommé Vitus, aſſura la poſſeſſion de la Carthaginoiſe à Réchila, qui mourut en 447, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Réchiaire. Celui-ci ne tarda point à faire de nouvelles entrepriſes. Il attaque les Vaſcons, & prenant par ſurpriſe Elerda, ou Lérida, dans la Tarraconoiſe, il y fait un grand nombre de priſonniers, qu'il tranſporte dans la Gallécie. Les Suèves rentrent dans la Carthaginoiſe, qui avoit été reſtituée aux Romains, & dans la Tarraconoiſe. Mais, Réchiaire trouva un ennemi formidable dans Théodoride, roi des Viſigoths établis dans la Gaule. C'étoit un des fils qu'avoit laiſſé Théodoric, ſucceſſeur de Vallia, & qui fut tué en combattant

pour les Romains contre Attila, dans la fameuſe journée des champs Catalauniques. Théodoride avoit porté Avitus à prendre la dignité impériale en 455, & il paſſa les Pyrénées l'année ſuivante, s'étant aſſocié deux rois des Bourguignons, & avec l'agrément de l'empereur, *cum voluntate & ordinatione Aviti,* ſelon les termes d'Idace. L'armée des Suèves fut détruite près du fleuve Urbicus, à douze milles d'Aſtorica, ou Aſtorga. Le vainqueur ſe porta d'abord ſur Bracara, ou Braga, qui éprouva la plus grande déſolation, quoique ſans effuſion de ſang. Réchiaire, fugitif dans la ville qui alors étoit appelée Portucallé, aujourd'hui Porto, fut amené à Théodoride, & mis à mort.

Quoique cette défaite ſoit regardée par Idace comme la chute de la domination des Suèves, cependant un reſte de ce peuple Germanique, cantonné dans l'extrémité de la Gallécie, ſe donna un chef, & on voit enſuite un roi Suève, nommé Remiſmond, qui ſe rend maître de Conimbre & de Liſbone. Iſidore de Séville, dans une chronique particulière, y ajoute même quelques princes, juſqu'à l'anéantiſſement de cette puiſſance par Leûvigilde, roi des Goths. Théodoride, après s'être avancé juſqu'à Emérita, étant retourné dans la Gaule, fit paſſer en Eſpagne des bandes de différentes nations, qui dans la Luſitanie ne pillèrent pas moins les Romains, pour leſquels ils étoient armés, que les Suèves. Euric, frère de Théodoride, & qui prit ſa place en 466, par un aſſaſſinat, comme Théodoride en avoit uſé à l'égard

d'un frère aîné, nommé Thoriſmond, ſe rendit en Luſitanie, fut maître de Pamplune & de Saragoce. Repaſſant enſuite dans la Gaule, il ajouta à ce qu'il y poſſédoit, Arles & Marſeille. Une circonſtance remarquable dans ſon règne, c'eſt qu'on y rédigea par écrit les premières loix de la nation, qui juſque-là ne s'étoit gouvernée que par d'anciens uſages, *moribus & conſuetudinibus*, dit Rodéric, archevêque de Tolede. On ſait que l'Aquitaine entière, juſqu'à la Loire, étoit au pouvoir des Viſigoths ſous Alaric, qui ſuccéda à Euric ſon père en 483, mais qui fut tué par Clovis, dans une bataille près de Poitiers l'an 507, ce qui entraîna la perte de l'Aquitaine, & même de Toulouſe, qui avoit été la réſidence des rois. La puiſſance de Théodoric, roi des Oſtrogoths en Italie, fut pour le roi des François un obſtacle à de plus grands progrès; & Théodoric gouverna l'Eſpagne pour Amalaric, fils d'une de ſes filles & d'Alaric, juſqu'en l'an 526. C'eſt de-là que nous croyons devoir commencer un article particulier concernant la monarchie des Goths.

GOTHI.

Il eſt ſuffiſamment parlé ailleurs des premiers temps de cette illuſtre nation: il ne s'agit actuellement que de la voir dominer en Eſpagne, à commencer du règne d'Amalaric, qui ne fournit rien en particulier ſur ce qui fait l'objet de cet ouvrage. Sous Theudis ſon ſucceſſeur, Septa en Afrique fut enlevée aux Goths, &

vraiſemblablement par les Romains, puiſque cet évènement eſt du règne de Juſtinien. On ne ſait point ſi l'Empire fut intéreſſé dans une entrepriſe contre la ville de Cordoue, ſous le règne d'Agila. Il eſt remarquable que dans la chronique d'Iſidore de Séville, l'avènement des rois Goths eſt rapporté aux années du règne des empereurs d'Orient. Athanagilde qui tira des ſecours de Juſtinien pour uſurper la couronne ſur Agila, combattit enſuite ſans ſuccès les troupes Romaines qui étoient en Eſpagne. Ce fut à Narbone que monta ſur le thrône Liuba ſon ſucceſſeur, qui aſſociant ſon frère Leûvigilde à la royauté, & ſe bornant à ce que les Goths poſſédoient dans la Gaule, chargea du gouvernement en Eſpagne le collègue qu'il s'étoit donné. Celui-ci ſe ſignala par ſes armes, réprima les courſes des Vaſcons, & réduiſit les Cantabres. Il enleva pluſieurs places aux Romains, qui avoient ſervi Athanagilde, & que Juſtin ſecond entretenoit en Eſpagne. Un reſte de puiſſance chez les Suèves fut détruit, & par ces avantages Leûvigilde agrandit conſidérablement la poſſeſſion des Goths, auparavant beaucoup plus reſſerrée : *nam antea*, dit Iſidore de Séville, *gens Gothorum anguſtis finibus arctabatur.* Il réforma les loix promulguées par Euric ; & on peut ajouter d'après Rodéric de Tolede, que contre l'uſage des rois Goths de n'avoir d'autre habit que le militaire, il prit ſur le thrône un vêtement royal. La fin de ſon règne peut être rapportée à l'an de l'Ere Chrétienne 586.

On voit encore des Romains en Eſpagne ſous ſon fils Récarède, & ſous pluſieurs autres règnes, juſqu'à Suinthila, le premier des rois Goths qui vit tout ce continent juſqu'au Détroit aſſujetti à ſa domination, comme Iſidore archevêque de Séville, ſon contemporain, le dit formellement: *totius Spaniæ, intra Oceani fretum, monarchiam regni primus potitus;* ajoutant, *quod nulli retrò principum eſt conlatum,* ce qu'aucun prince avant lui n'avoit poſſédé. Le règne de Suinthila, qui fut de dix ans, finit en 631. Tolede, où mourut Leûvigilde, paroît dès-lors la réſidence des rois. On remarque dans les ſouſcriptions des conciles, qui furent tenus très-fréquemment dans cette ville royale, qu'avec le métropolitain de Narbone dans la Gaule, ſont ceux de Tarragone, de Bracara, d'Emérita, de Séville, ce qui répond à la diſtribution des provinces de l'Eſpagne du temps que l'Empire exiſtoit, ſavoir, Tarraconoiſe, Gallécie, Luſitanie, Bétique, & ſous les mêmes métropoles. Si la Carthaginoiſe n'y paroît point, il faut croire qu'elle faiſoit partie de la province eccléſiaſtique de Tolede, dont le ſiége étoit primatial. Le roi Wamba dans un de ces conciles, fixa des bornes aux diocèſes des villes épiſcopales. L'éclat de cette monarchie, dont les dépendances s'étendoient depuis le Rhône juſqu'en Tingitane dans le continent de l'Afrique, ne fut pas de longue durée. Sa ruine parut annoncée par le règne de Witiza, rempli de diſſolution & de cruauté; & la chute fut précipitée ſous Rodéric, qui enleva à

Witiza la couronne, que lui-même ne porta qu'un an. Cette grande cataſtrophe eſt de l'an 711, comme on s'en expliquera plus particulièrement dans l'article ſuivant, qui amènera les Arabes en Eſpagne. Il ne s'étoit écoulé que 185 années, depuis la première du règne d'Amalaric. Mais, parce qu'on voudra peut-être remonter plus haut, & juſqu'en l'année 456, qui eſt celle où Théodoride paſſant les Pyrénées étendit les conquêtes des Goths en Eſpagne, on comptera 255 ans.

ARABES vel MAURI.

La conquête des provinces d'Afrique, qui conduiſit les Arabes à celle de l'Eſpagne, fut entrepriſe ſous le Khalifat d'Othman, le troiſième des ſucceſſeurs de Mahomet, en l'an 27 de l'Hégire, de J. C. 647, mais d'abord ſans grand ſuccès. Ils la reprirent ſous Moavia, le premier des Khalifs Ommiades, l'an 45. Un général nommé Ocba, pénétra juſqu'à la Mer Atlantique, qui dans la Géographie Arabe eſt appelée la Mer Ténébreuſe. Carthage qu'il n'avoit pu prendre, fut enlevée aux Grecs, & détruite l'an 79, par un autre général nommé Haſſan, qui gouverna l'Afrique juſqu'en l'an 89. Muſa qui prit ſa place, ſe rendit maître de Tinja ou Tingis, ſur le Détroit; & les Arabes, que l'ancien nom du pays, ou celui de Mauritanie, a fait appeler Maures, s'y trouvèrent ſi bien établis, que dès l'an 91 ils formèrent le projet de conquérir l'Eſpagne. Walid, le

le ſeptième des Ommiades, occupoit alors le Khalifat, & réſidoit à Damas en Syrie. Un comte nommé Julien, dont il eſt dit dans l'hiſtoire que le roi Rodéric avoit déshonoré la fille ou la femme, commandoit en Afrique à Septa ou Ceuta, & tenoit dans le continent de l'Eſpagne une autre place maritime, que les Arabes ont appelée Gezirat-al-Khadra, ou Iſle verte. Dans le deſir de ſe venger, Julien offrit à Muſa de lui faciliter l'entrée d'un pays, où l'on trouveroit d'autres mécontens, & particulièrement les fils du roi Witiza. Muſa ayant obtenu du Khalife la permiſſion de tenter l'entrepriſe, envoya d'abord avec peu de monde un nommé Tarif, qui traverſant le Détroit où il eſt le plus reſſerré (n'ayant que deux lieues de large) aborda le rivage d'Eſpagne dans l'endroit où il exiſte une ville de ſon nom, ou Tarifa. Ce premier paſſage des Maures eſt daté de l'an 91 de l'Hégire, qui commença en novembre de l'an 709 de l'Ere Chrétienne. L'année ſuivante, un officier nommé Tarik, qu'il ne faut point confondre avec Tarif, l'un & l'autre ſe diſtinguant par des ſurnoms différens (Tarif-ebn Zarik, & Tarik-ebn Zenat) débarqua avec des forces plus conſidérables, au pied d'une montagne, qui a pris le nom de Gebel Tarik, en y employant le terme Arabe qui ſignifie montagne, nom altéré par l'uſage en diſant Gibraltar.

Les Maures conduits par Julien, s'avançant dans le pays, & le roi Rodéric ayant appris, qu'Eneco (ou Iñigo) ſon parent, chargé de faire tête à l'ennemi avoit

été tué, raſſemble une armée, que le nombre des combattans rendoit conſidérable. Mais, dans une action déciſive, après huit jours conſécutifs de combats, trahi par les fils de Witiza, il périt, ayant été noyé ſelon quelques indices, dans le Wad-al-Lété, qui ſe rend dans la baye de Cadiz, & entre lequel & Aſſidona, ou Medina Sidonia, les armées s'étoient rencontrées. Quant à la date de ce grand évènement, Noveïri, hiſtorien Arabe des plus eſtimés, fixe le jour où les armées parurent en préſence, au 28 du Ramadan de l'an 92, ce qui répond au 17 juillet 711, comme on peut voir dans le P. Pagi, *(tome III, p. 172)* d'après un Mémoire compoſé par le ſavant abbé de Longuerue, & dont pluſieurs gens de Lettres ont eu connoiſſance en manuſcrit. Et il en réſulte, que le jour fatal à Rodéric, & qui fit tomber la monarchie des Goths, eſt du mois de Schawal, & le 27 de juillet. L'opinion commune des écrivains Eſpagnols, & même de ceux qui méritent le plus de conſidération, retarde cette date de trois ans, la rapportant à l'an 714.

Tarik, qui commandoit les Maures en cette expédition, s'étant immédiatement après la victoire rendu maître d'Aſtigia, ou d'Ecija, fit attaquer pluſieurs places par différens détachemens. Un Goth qui avoit apoſtaſié, prit Cordoue. Malaga, & Grenade, ou plutôt Eliberis ou Elbira, près de laquelle les Maures ont conſtruit la ville d'*Agarnata*, ou Grenade, tombèrent entre leurs mains. Il en fut de même de Murcie, que Rodéric de

Tolede confond avec Oriola, qui eſt Orihuela. Tarik d'un autre côté marcha vers Tolede, dont il confia la garde, ainſi que de pluſieurs autres villes, à des Juifs aſſociés avec les Maures. En pouſſant au-delà, il fit un riche butin & beaucoup de priſonniers, dans une ville nommée Amaya, dont il ſera parlé dans ce que nous avons à dire ſur ce qui doit concerner la Caſtille en particulier. Enfin Tarik pénétra juſque dans l'Aſturie, & au rivage de la mer, en ſe rendant maître d'une ville nommée Gegïo, ou Gijon. Ces grands ſuccès inſpirant de la jalouſie à Muſa, ſous les ordres duquel étoit Tarik, il paſſe en Eſpagne; & prenant une autre route que ſon lieutenant, Carmona, Seville, Ilipla ou Niébla, Beija, qui eſt l'ancienne Pax Julia, Emérita ou Mérida, qui ſoutint un ſiége, furent ſes conquêtes. De-là, joignant Tarik dans Tolede, il s'en fit accompagner en s'avançant juſqu'à Saragoce. Noveïri le conduit enſuite par Barcelone juſqu'à Narbone; & pour ce qui regarde cette extenſion que la domination des Maures prit ſi rapidement, nous ſommes inſtruits par nos chroniqueurs, qu'en la neuvième année depuis l'entrée de ces Afriquains en Eſpagne, ou vers l'an 720, un de leurs généraux nommé Zama, s'empara de Narbone, & en fit ſa réſidence dans la province que les Goths avoient poſſédée en France, & qui y étoit diſtinguée par le nom de *Gothia.*

Muſa étoit dans le fond de la Galice, lorſque rappelé par des ordres réitérés, il quitta l'Eſpagne pour

ſe rendre auprès du Khalif, dont il fut mal reçu. Entre les priſonniers de diſtinction, un ſeigneur nommé Théodémir, qui ſous les règnes d'Egica & de Witiza, gouvernant la province de Murcie, avoit remporté ſur mer de grands avantages ſur les Maures (au rapport d'Iſidore de Beija) fut très-accueilli du Khalif, qui lui permit de retourner dans ſon gouvernement, en ratifiant une capitulation faite avec Abdélaziz, fils de Muſa. On apprend par-là, ce qui donne à la contrée de Murcie & de Carthagene le nom de province de Thademir dans la Géographie Arabe de l'Edriſi *(Climat. IV, part. I)* quoique poſtérieure de plus de 400 ans. M. de Marca *(hiſt. de Béarn, liv. II, ch. 2)* croit que ce Théodémir eſt un même perſonnage que Pélage, fondateur du royaume d'Aſturie, & tranſporte en conſéquence le gouvernement de Théodémir ou ſa province, d'une des extrémités de l'Eſpagne à l'autre. Il eſt à propos de remarquer, que dans cette conquête, le peuple ſubjugué obtint la jouiſſance de ce qu'il poſſédoit, & le libre exercice de la religion qu'il profeſſoit, moyennant un tribut qui lui fut impoſé, ſelon la manière dont les Arabes en avoient uſé ailleurs preſque généralement.

L'Eſpagne eut des gouverneurs ſous l'autorité des Khalifs Ommiades, juſqu'à la chute de cette dynaſtie, dont celle des Abbaſſides prit la place, ce qu'on peut fixer à l'an 132 de l'Hégire, de J. C. 749. La grande invaſion des Maures dans l'Aquitaine, qui par la victoire de Charle-martel en 732, n'eut pas les ſuites qu'elle

pouvoit faire craindre, étoit commandée par un de ces gouverneurs, ſujet du Khalif, & non ſouverain. Dans la révolution, qui donna le Khalifat aux Abbaſſides, un arrière petit-fils de Mérouan, le cinquième des Beni-Ommia, nommé Abd-errahman, qui s'étoit réfugié chez les Arabes du Mogreb, ou pays occidental en Afrique, paſſa en Eſpagne l'an de l'Hégire 138, de J. C. 755. Il fut reconnu pour ſouverain à Séville, mais Cordoue fut ſa réſidence, & celle de ſes ſucceſſeurs. Son petit-fils portant le même nom d'Abd-errahman, envoya une ambaſſade à Charle le Chauve, dont l'objet étoit de contracter une alliance, comme on l'apprend des annales de Saint-Bertin, ſous l'an 847; *pacis petendæ, fœderiſque firmandi gratiâ.* Le règne de ces princes fût fréquemment troublé par des ſoulèvemens; & c'eſt durant celui-ci, & vers ce temps-là, qu'il eſt parlé dans la chronique de Salamanque, d'un Maure nommé Muſa, qui ſe rendit maître d'Hueſca, de Saragoce, de Tudéla, & même de Tolede. Mais, ce qui eſt ajouté dans la même chronique, ſur quelques ſuccès de ce Maure comme étant remportés ſur les François, ſe renferma dans l'Eſpagne, au jugement de Moralés, contre l'opinion de Garibay & de Mariana, qui prennent ce Maure pour un Goth, ſur ce qu'il eſt dit *natione Getulus*, ce qui le déclare Afriquain, ſorti de l'ancienne Gétulie. Le premier Abd-errahman n'avoit pris dans ſon établiſſement en Eſpagne que le ſimple titre d'Emir; un troiſième de même nom, & fils du ſecond, ſe qualifia *Emir-al-*

Moumeniñ, ou Prince des Fidels, qui étoit le titre attaché à la dignité dont les Khalifs étoient revêtus.

Ces Ommiades avoient dominé environ 260 ans, lorſqu'un prince Afriquain, de la maiſon d'Edris établie à Fez, paſſa en Eſpagne, & prit Cordoue. Cependant, on vit encore peu après quelques Ommiades; ſous le dernier deſquels, vers le milieu du onzième ſiècle, ou un peu plus tard, l'Eſpagne ſe trouva diviſée en pluſieurs États particuliers. Cordoue, Séville, Tolede, Saragoce eurent alors des rois. Mais, ces royaumes furent détruits par des Arabes ſortis du Mogreb, & qui ſe faiſoient appeler *Morabetiñ*, c'eſt-à-dire liés à la religion, d'où s'eſt formé chez les écrivains Eſpagnols le nom d'Almoravides, & dans un uſage vulgaire celui de Morabouts. Leur prince, nommé Yuſef-ben Teshfin, qui prit le titre d'*Emir-al-Moſlemiñ*, ou de prince des Muſulmans, & qui fit conſtruire Marakés, ou Maroc, conquit par les armes d'un général nommé Saïr, qu'il envoya en Eſpagne l'an de l'Hégire 484, de J. C. 1091, tout ce que les Maures y occupoient, à l'exception de Saragoce. D'autres Arabes, qui commencèrent à paroître ſous le règne d'Ali, fils de Yuſef, détruiſirent cette puiſſance des Almoravides, & prirent Maroc l'an de l'Hégire 541, de J. C. 1146. Ces Arabes ſe diſtinguèrent par le nom de *Mohahediñ*, ce qui ſignifie Unitaires, & le dogme dont ils faiſoient une profeſſion particulière, les rendoit plus intolérans à l'égard des Chrétiens, dont les progrès ſous les rois de Caſtille & de Portugal furent

l'occaſion de leur entrée en Eſpagne, où l'uſage a été de les appeler Almohades. Le titre d'*Emir-al-Moumeniñ* fut celui de leurs princes. Les Zénetes, ou Beni-Mérinis, leur ſuccédèrent en Eſpagne comme en Afrique dans le treizième ſiècle: & c'eſt ainſi que nous terminerons ce qui concerne les Maures, pour paſſer à la deſcription des royaumes, qui ont remplacé en Eſpagne la domination de ces Afriquains.

LEGIO, & CASTELLA.

APRÈS avoir vu l'Eſpagne au pouvoir des Maures, il s'agit maintenant d'y voir ſe former différens États, qui foibles dans leurs commencemens, mais fortifiés & agrandis par des progrès ſucceſſifs, l'ont enfin délivrée du joug de ces infidèles.

On ſait que les Aſturies furent le berceau du premier de ces royaumes. Un ſeigneur, qui par le ſang tenoit à la maiſon royale des Goths, & nommé Pélage, ſe dérobant à la cruauté du roi Witiza, s'étoit réfugié dans ce canton reculé, dont ſon père avoit eu le gouvernement. Dans la révolution qui rendit peu après les Maures maîtres de l'Eſpagne, il ſe mit à la tête d'un peuple, que groſſiſſoit le nombre des Chrétiens, qui cherchoient un aſyle dans un pays de difficile accès. Attaqué par une armée envoyée de Cordoue, un antre profond, nommé *Covadonga*, ouvert par la nature dans le ſein d'une montagne eſcarpée, nommée *Auſeva*, & dominante ſur une vallée, nommée *Canecæ*, ou Cangas,

lui ſervit de retraite; & cette armée fut détruite, non ſans prodige, ſelon qu'il en eſt parlé dans l'hiſtoire. Un autre ennemi, quoique cet ennemi fut un Chrétien, & qui occupoit une ville maritime du même pays, & nommée *Gegio*, ou Gijon, périt également; & on trouve la date de la défaite des Maures, comme étant du commencement de l'an 94 de l'Hégire, ce qui tombe dans l'an de J. C. 718. Pélage ſe maintint libre dans un canton, que les montagnes ſéparent du plat-pays à l'entrée duquel la ville de Leon eſt ſituée. Cet État des Aſturies, renfermé ſelon que Moralés en a jugé, entre deux Cangas, que diſtinguent les noms d'Onis & de Tineo, avoit environ 40 lieues de longueur. On lit que Pélage le gouverna 18 ou 19 ans. Mais, les chroniqueurs ne ſont pas d'accord ſur une date, qui puiſſe fixer ſon règne avec préciſion. L'avènement de ſon fils & ſucceſſeur Fafila eſt de l'ère d'Eſpagne 770, ſelon Rodéric de Tolede; de 755, ſelon Sébaſtien de Salamanque, plus voiſin de ce temps-là. Sandoval dit avoir lû dans un manuſcrit en langage Portugais plutôt que Caſtillan, & qui finit l'an 1404, que Pélage commença à raſſembler du monde ſous ſon commandement en l'ère 752, & que les ſuccès qui accompagnèrent ſon entrepriſe, l'élevèrent à la dignité royale cinq ans après, en l'ère 757, qui revient à l'an 719 de J. C, & qui ſeroit l'époque de l'établiſſement d'un royaume dans l'Aſturie, avec d'autant plus de vraiſemblance, que c'eſt préciſément l'année qui ſuit celle que donne l'Hégire aux victoires de Pélage.

Après

Après lui, Fafila ne régna que deux ans; & Alfonſe, ſurnommé le Catholique, gendre de Pélage, & qui tiroit ſon origine des rois Leûvigilde & Récarede, parvint à la royauté. Il fit irruption dans le pays occupé par les Maures, & non-ſeulement juſqu'au Duéro, mais encore au-delà, dans ce qui eſt appelé *Extrema Durii* ou *Dorii*, ſur la gauche du cours de cette rivière. On reconnoît ſans peine, que de-là vient le nom d'*Eſtremadura*, qui par l'agrandiſſement que prit ſucceſſivement la domination Eſpagnole, a été reculé juſqu'aux rives du Tage, & même du Guadi-Ana ſur la frontière du Portugal. Dans l'impuiſſance de garder un grand nombre de villes, qui tomboient entre les mains d'Alfonſe dans ſes expéditions, il les rendit *yermas*, comme s'expliquent les écrivains Eſpagnols, ou déſertes, faiſant paſſer les Maures au fil de l'épée, & transférant les Chrétiens dans les terres dont la poſſeſſion lui étoit plus aſſurée. On lit dans le chroniqueur de Salamanque, qu'il s'agrandit dans la partie maritime de la Galice; & dans Rodéric de Tolede, qu'il demeura maître *(retinuit)* de Lugo, Tuy, & Aſtorga. Son règne fut de 28 ans, ſelon le premier chroniqueur, de 19 ſeulement ſelon Rodéric. Dans l'un Froyla ſuccéda à ſon père Alfonſe en l'ère 795, dans l'autre en l'ère 791, c'eſt-à-dire en l'an 757 ou 753 de J. C. Il ſuffit ici de remarquer ces diverſités, ſans s'y arrêter, parce qu'elles ne portent point atteinte à ce qui fait eſſentiellement notre objet. Mais, il importe de ſavoir, qu'Oyrédo, qui précéda

Leon comme réſidence royale, n'exiſtoit point avant le règne de Froyla. Une égliſe que des moines Bénédictins entreprirent de bâtir en l'an 761, ou l'ère 799, ſur un tertre eſcarpé, & alors inhabité, fut le commencement de cette ville. Les veſtiges d'une ville ancienne ſous le nom de Luco, à environ deux lieues d'*Ovetum*, ou Oviédo, nous indiquent le *Lucus Aſturum* de l'antiquité. Oviédo fut un ſiége épiſcopal ſous le règne d'Alfonſe ſurnommé le Chaſte, & ce ſiége eut la dignité de métropole ſous Alfonſe, ſurnommé le Grand.

Pluſieurs des règnes qui ſuivent celui de Froyla, n'offrent rien qui intéreſſe la matière que nous traitons. Alfonſe le Chaſte, fils de Froyla, & non ſon ſucceſſeur immédiat, avoit été contraint avant de parvenir à la royauté, & pour ſe ſouſtraire à la tyrannie de Mauregat, qui avoit uſurpé la couronne, de ſe réfugier dans l'Alava, ſur la frontière de la Navarre, & il vit dans le cours de ſon règne les Maures attaquer dans l'Aſturie & la Galice, un État qui étoit encore foible. Selon la chronique, que des critiques attribuent au roi Alfonſe le Grand, ou troiſième du nom, quoiqu'elle ſoit intitulée *Sebaſtiani Salmanticenſis*, le roi Ordoño, premier du nom, rétablit entre les villes qu'Alfonſe le Catholique avoit dépeuplées, celles de Tuy, Aſtorga, Leon, Amaya, Patricia dont le nom propre étoit Auca; & Rodéric de Tolede y eſt préciſément conforme. Ce prince ſe maintint en poſſeſſion de Salamanque, dont Ramire premier du nom, ſon père, s'étoit rendu maître, ſelon Luc de Tuy,

Ce roi Ramire, au rapport de Bernard de Brito, dans ſa monarchie Luſitanique, étoit reconnu pour ſouverain par pluſieurs ſeigneurs Maures, qui tenoient Callé ou Porto, Lamégo, Viſeû, & qui dans une pièce alléguée ſur ce ſujet, ſont appelés *vaſſalli regis Ramiri*, ou *Ranimiri.*

Alfonſe III, ſurnommé el Mayor, ſuccéda à ſon père Ordoño en l'ère 904, l'an de J. C. 866, comme la chronique qu'on eſtime être de ce prince, & l'inſcription ſépulcrale d'Ordoño le font connoître. Rodéric de Tolede eſt conſidérablement en faute ſur cette date, l'attribuant à l'ère 875. Alfonſe avoit régné en Galice du vivant de ſon père, & il en a été de même de pluſieurs autres princes avant & après lui, qui ont porté le titre de roi dans la même province, avant que d'occuper le thrône dans les Aſturies ou en Leon. On lit dans Sampir d'Aſtorga, que l'Alava diſpoſée à la révolte fut contenue dans le devoir. Pour ce qui eſt des progrès dans la domination d'Alfonſe, Coimbra, dont les Maures auroient voulu s'aſſurer la poſſeſſion, leur fut enlevée, & par un affermiſſement de puiſſance, les villes de Tuy, Braga, Chavés, Porto, Lamégo, Viſeû, Coimbra, eurent des évêques. Une armée de Cordoue, qui néanmoins menaçoit Leon & Aſtorga, fut battue près du fleuve Urbicus, ou Orbego. Ce qu'aujourd'hui on appelle Tierra de Campos de l'un & de l'autre côté du Duéro, eſt appelé dans les écrivains de ce temps-là *Campi Gothorum*; & dans ce canton de pays, Simancas,

Toro, & Zamora, furent des places ſous le règne d'Alfonſe le Grand. Quant au nom qui mérite d'être remarqué ſur cette liſière de terre limitrophe des Maures, on ſait que les Chrétiens d'Eſpagne, qui échappèrent au joug de ces infidèles, ſe piquèrent d'être Goths, & qu'il eſt reſté un préjugé de nobleſſe dans cette partie de l'Eſpagne, comme tenant davantage, & avec moins de mélange, au ſang de *los Godos.*

Sous le règne d'Ordoño, ſecond du nom, fils d'Alfonſe, & qui après avoir règné en Galice, ſuccéda à ſon frère aîné Garſie, le ſiége de la royauté ſortant des lieux reſſerrés de l'Aſturie, fut transféré à Leon, que l'on ſait tirer ſon nom d'une légion Romaine, appelée *Legio ſeptima gemma,* lorſque les Aſtures alliés des Cantabres, & jaloux également de conſerver leur liberté, furent réduits à l'obéiſſance ſous le règne d'Auguſte. Depuis cette tranſlation, le royaume a pris le nom de la capitale; & la fin du règne auquel ce changement doit ſe rapporter, eſt de l'an 924. Ramire ſecond, fils d'Ordoño, ayant raſſemblé une armée en 933, & traverſé l'*Eſtremadura de la Sierra*, qu'une chaîne de montagnes, qui ſépare ce qu'on nomme la vieille Caſtille d'avec la nouvelle, fait ainſi appeler, prit & démantela *Magerit*, & c'eſt la première fois qu'il eſt parlé d'une ville, qui eſt devenue le ſéjour le plus ordinaire des rois. Son nom ſe lit *Magellit* dans la verſion de la Géographie Arabe de l'Edriſi, & on croiroit pouvoir ſe diſpenſer d'ajouter qu'il eſt queſtion de Madrid.

Mais, ſous le règne de Vérémond, le ſecond de ce nom, un revers de fortune parut menacer d'une révolution ſemblable à celle que la monarchie des Goths avoit éprouvée par la défaite du dernier roi Rodéric. Sous Ramire III, prédéceſſeur de Vérémond, Simancas, & pluſieurs autres places étoient retombées au pouvoir des Maures, & Zamora avoit été détruite. Vérémond régnant, & dans les premières années du onzième ſiècle, Al-hagib Al-manſor, roi des Maures, entra dans le royaume de Leon, dont les barrières ſur le Duéro avoient été forcées, mit le ſiége devant Leon, & s'en rendit maître. Il en fut de même d'Aſtorga, & les remparts de la capitale furent détruits. L'année ſuivante, & la treizième de Vérémond, ſelon Rodéric de Tolede, le Maure pénétra dans la Galice juſqu'à Saint-Jâque de Compoſtelle, après avoir pris Coimbre, Porto, Braga. Des diviſions entre les princes Chrétiens étoient d'un grand avantage à leur ennemi commun; & dans ces circonſtances, Garſie roi de Navarre, & le comte de Caſtille Garſi-Fernandez ayant joint leurs forces, la défaite d'Abd-el-melik, qui l'année ſuivante avoit ſuccédé à ſon père Al-manſor, permit à Vérémond de rentrer dans Leon, & de travailler à réparer les dommages que l'irruption des Maures avoit cauſés dans ſon royaume. Ce fut néanmoins à ſon fils Alfonſe, cinquième du nom, que la ville de Leon dut ſon rétabliſſement, & ce qui peut diſtinguer encore davantage le règne de ce prince, c'eſt d'avoir donné à ſes ſujets

un corps de loix, en recueillant celles que les Goths avoient établies, & y ſuppléant par de nouvelles conſtitutions.

Nous n'irons pas plus loin ſur ce qui concerne Leon, ſans parler de la Caſtille dans ſes commencemens. Ce nom que l'on voit aujourd'hui s'étendre à un grand eſpace de pays au centre de l'Eſpagne, étoit renfermé primitivement dans un canton de montagnes, vers les ſources de l'Ebre & de la rivière Piſorica ou Piſuerga. Ce n'étoit qu'un très-petit coin de terre dans le temps qu'Amaya en étoit la capitale, comme il a été d'uſage de dire en Eſpagnol, *Harto era Caſtilla pequeño rincon, quando Amaya era la cabeça.* Il faut ſe plaindre ici, de ce que la poſition d'Amaya, diſtinguée par cet endroit, & qui avoit été qualifiée du titre de *Patritia,* ſelon Rodéric de Tolede, ſoit aſſez peu connue, par le défaut des cartes, qui eſt plus grand ſur la vieille Caſtille & ſur Leon, que ſur toute autre partie du même continent. Quoique les Maures dans leur invaſion euſſent porté la déſolation juſqu'à Amaya, on trouve dans la chronique de San-Millan ou Saint-Émilien, qu'un comte nommé Rodéric, y réſidoit en l'ère 797, ou l'an 759; ce qui ſe rapporte au temps qu'Alfonſe le Catholique régnoit en Aſturie. Le canton des Aſturies appelé Liébana, & celui de Santa-Juliana, ou de Santillane, juſqu'à Larédo, ville maritime aux confins de la Biſcaye, ont fait partie de la Caſtille. Ce qui étoit appelé *Caſtella*

vetulâ, ne comprenoit point l'emplacement que prit Burgos, dans le diſtrict de l'ancienne ville d'Auca, & que le comte Diégo Porcellos *(Didacus Porſellus)* conſtruiſit en l'ère 922, ou l'an 884, ſous le règne d'Alfonſe le Grand, *mandato Aldefonſi regis.* La diſtinction eſt bien marquée par la manière dont s'exprime l'auteur de la chronique de Salamanque, ou le roi Alfonſe même, *Burgis, quæ nunc vocatur Caſtella.* Et dans le partage des États, que poſſéda (comme on verra dans l'article ſuivant) Sanche, roi de Navarre, ſurnommé le Grand, Garſie ſon fils aîné régnant *in Pampilonâ & Alavâ, & in Caſtellâ vetulâ uſque in Burgis*, Ferdinand frère de Garſie, eſt ſpécifié régner *in Legione & in Burgis*, ſelon un titre de l'égliſe de Nagéra, cité par Joſeph de Moret. C'eſt en conſéquence, que dans un traité de limites, entre Alfonſe VIII régnant en Caſtille, & Sanche le Sage roi de Navarre, qui eſt de l'an 1179, la Caſtille eſt limitée au rio Zadorra, qui traverſe ce qu'on appelle la Buréva au nord de Burgos, pour ſe rendre dans l'Ebre; *ſicut Zadorra dividit, qui cadit in Ebrum.* Par ce qu'on lit dans la chronique de San-Millan, d'une irruption faite en Caſtille en 882, par Al-mundhar, roi de Cordoue, on voit que le *Caſtrum Sigerici* (Caſtro Xeriz) étoit une place de la Caſtille, & en effet le rio Piſuerga ſépara dans la ſuite la Caſtille d'avec Leon; & il faut reconnoître que le détail dans lequel on vient d'entrer, eſt préciſément ce qui convient à l'objet qu'on s'eſt propoſé dans cet ouvrage.

Pluſieurs comtes entre leſquels la Caſtille étoit partagée, relevoient de la couronne, dont le ſiége fut ſucceſſivement Oviédo, ou Leon, & ces comtes recevoient des rois l'inveſtiture de leurs gouvernemens. Les monumens hiſtoriques s'accordent à dire, que le roi Ordoño ſecond ayant renfermé à Leon & mis à mort les comtes de Caſtille, il en réſulta qu'en l'ère 962, ou en l'année 924, en laquelle finit le règne d'Ordoño, & commença celui de Froyla ſecond, les Caſtillans irrités de ce traitement envers leur nobleſſe la plus diſtinguée, ſe donnèrent deux *Juezés*, ou *Alcaydés*, juges, ou défenſeurs. L'un de ces juges, nommé Munio, ou Nuño Nuñez Raſura, eut pour petit-fils Fernand Gonçalez, qui héritant d'un oncle nommé Nuño Fernandez, comte d'Amaya, & vers l'an 904 d'un frère aîné, nommé Gonçalo Tellez, comte d'Oſma, & s'agrandiſſant encore par d'autres moyens, s'éleva à un tel degré de puiſſance, qu'il vit la Caſtille depuis la partie maritime de Santillane, juſqu'à la Sierra de l'Eſtremadure, dans ſa dépendance. On remarque toutefois en pluſieurs titres, qu'il reconnoiſſoit le roi de Leon comme ſeigneur dominant, & on ſe contentera de citer un titre de San-Pedro d'Arlança, du règne de Sanche le Gros en Leon, dont la ſouſcription eſt en ces termes : *Sanctius princeps in Legione, conſulque ejus Fredenandus in Caſtellâ.* Une place qui paroît avoir été conſidérable du temps des Goths, ſous le nom d'Auſina, mais détruite dans l'invaſion de l'Eſpagne, repeuplée

repeuplée ſous Alfonſe le Catholique, & nommée Lara, fut enlevée aux Maures par le comte. Il tint ſur ſa frontière l'ancienne Clunia, aujourd'hui dans ſes veſtiges Coruña del Condé, Rauda, ou Roa, Septempublica, ou Sepulvéda. Il vécut juſque vers l'an 968.

La Caſtille paſſa en cet état à ſon fils Garſie Fernandez, & à ſon petit-fils Sanche Garſez, dont la fille doña Mayor Nuñez, nommée Elvira par quelques hiſtoriens, épouſa Sanche el Mayor, roi de Navarre & d'Aragon, & par la mort d'un frère qu'elle avoit, nommé Garſie, hérita de la Caſtille. Ce qui n'étoit qu'un comté paroît un royaume entre les mains de D. Sanche, ce prince en ſes lettres ſe diſant régner en Caſtille, comme en Navarre & en Aragon, ſelon que Moret le fait connoître, par des pièces qui ſe rapportent aux années 1022 & 1024. Dans les titres du roi Sanche on trouve auſſi Leon & les Aſturies, ce qu'il faut attribuer à des entrepriſes ſur les États de Vérémond ou Bermudo, qui fut le dernier dans la ſucceſſion des rois de Leon. Vérémond fut contraint de ſe retirer en Galice, & de donner ſa ſœur & unique héritière à Ferdinand, le ſecond des fils de Sanche. Les États que ce roi Sanche avoit réunis ſur ſa tête, furent partagés. Sa mort, que Rodéric de Tolede date de l'ère 1053, qui ſeroit l'an 1015, eſt retardée par les recherches de Moret juſqu'en 1034, & Zurita en a penſé de même. La Navarre avoit été deſtinée à l'aîné, nommé Garſie, avec ce qu'on trouve être appelé le duché de Cantabrie, par lequel la Caſtille

étoit reſſerrée de la manière qu'on a vue ci-deſſus. Ferdinand régna non-ſeulement en Caſtille, mais encore après la mort de Vérémond, en Leon & dans la Galice, qui ſelon les limites de l'ancienne Gallécie, s'étendoit juſqu'au Duéro, ou Douro comme ce nom s'écrit chez les Portugais. Ce que les Maures avoient repris au midi de cette rivière, Lamégo, Viſeû, Coimbra, fut reconquis par Ferdinand. Il entreprit même ſur la Navarre, dont il enleva la partie ſituée au midi de l'Ebre. Enfin, ce prince, que l'on peut regarder comme le premier roi de Caſtille, & qui eſt ſurnommé le Grand, acheva ſon règne en nettoyant ſa frontière juſqu'à Medina Célim, des poſtes qu'occupoient les Maures (car cette frontière étoit continuellement diſputée), & en réduiſant par une irruption au-delà des montagnes qui ſéparent les deux Caſtilles, le roi Maure de Tolede à ſe rendre tributaire. Un prince dans Badalloz, ou Badajoz, & le roi de Séville furent aſſujettis au même devoir.

Quoique Ferdinand eut eu la ſage précaution de partager ſes États, donnant à Sanche, qui étoit l'aîné, la Caſtille, ſéparée de Leon par la rivière de Piſuerga, l'Aſturie de Santillane, & ce qu'il avoit pris ſur la Navarre, avec le tribut d'un prince Maure de Saragoce; au ſecond, nommé Alfonſe, Leon, & une partie de l'Aſturie, & ce que Tolede devoit comme tributaire; au troiſième, nommé Garſie, la Galice, *cum eâ parte quæ dicitur Portugale*, ſelon les termes de Rodéric de Tolede, y ajoutant le tribut de Badajoz: cependant

l'ambition de Sanche ne souffrit point de partage. Il dépouilla ses frères de leurs États en Leon & en Galice, il affecta d'inférer dans ses titres celui de Pamplune, qui désignoit la Navarre. Mais, ayant été assassiné après six ans de règne, en 1072, Alfonse qui avoit trouvé un asyle auprès d'Almeon, roi de Tolede, fut rappelé, & réunit en sa personne la Castille, Leon, & la Galice. Il est le sixième de ce nom, & son règne est signalé par la prise de Tolede en 1085, 373 ans après que cette ville royale des Goths eut subi le joug des Maures. Alfonse y rétablit une Église avec son ancienne dignité de primatiale. L'office & les rites des Églises Romaine & Gallicane y furent substitués à ce que les Goths avoient mis en usage, le pape Grégoire VII, & son successeur Urbain second, ayant été consultés sur ce changement, qui ne se fit pas sans opposition de la part du clergé Espagnol, qui voyoit que l'archevêque, & plusieurs autres ecclésiastiques mis en place, étoient tirés du clergé de France.

Mais, il arriva qu'Alfonse ayant voulu emprunter du secours des Al-moravides d'Afrique, qui passèrent en Espagne en 1087, ces Afriquains après avoir tué le roi de Séville, allié d'Alfonse, battirent ce prince même, qui dans une autre action perdit son fils unique Sanche, ce qui remit les Maures en possession de plusieurs places des dépendances de Tolede, Uclés, Cuenca, Ocaña, Consuégra. Alfonse mourut en 1109, ayant donné sa fille & héritière doña Urraca, à Alfonse, roi d'Aragon,

qui prit le titre d'emperador, comme ſon beau-père avoit affecté de le prendre. Il ne jouit pas tranquillement de la Caſtille, & des autres États qu'il avoit acquis en épouſant Urraca. Cette princeſſe avoit eu d'un premier mari, fils d'un comte de Bourgogne, un fils nommé Alfonſe, que les Gallegos mirent ſur le thrône à Compoſtelle, & dont le roi d'Aragon, qui avoit répudié Urraca, reconnut les droits ſur les États de ſa mère, ſi l'on en croit Rodéric de Tolede. Cet Alfonſe fut en effet roi de Caſtille, ſeptième du nom, & qualifié du titre d'empereur. A ſa mort en 1159, la Caſtille & Leon firent deux États ſéparés. Sanche, l'aîné de ſes fils, fut roi de Caſtille, Ferdinand fut roi de Leon. Celui-ci envahit d'abord l'Eſtremadure ſur ſon neveu Alfonſe, que Sanche n'ayant régné qu'un an, avoit laiſſé en bas-âge. Il réduiſit Badajoz ſous ſon obéiſſance, & une victoire ſur un Maure, nommé Abenhut, qui s'étoit élevé en Andalouſie contre les Al-mohades, le rendit maître de Mérida. Cependant, Alfonſe fils de Sanche, régnant en Caſtille, & le huitième du nom, prit Cuenca, place importante, après un long ſiége, avec le ſecours des rois d'Aragon & de Navarre. Quoiqu'il eut perdu une grande bataille contre les Al-mohades, l'an de l'Hégire 591, de J. C. 1195, & que la nouvelle Caſtille eut été ouverte aux incurſions du vainqueur, Abu-Yuſef roi de Maroc, c'eſt néanmoins ſous ce règne que la *Moriſma* d'Eſpagne ſouffrit le plus grand échec; & la fameuſe bataille de *las Navas de Toloſa*, au

pied de la Sierra Moréna qui regarde le midi, eſt du 17 juillet 1212. Le roi de Caſtille y étoit accompagné des rois d'Aragon & de Navarre, & un grand nombre de ſeigneurs ſortis de France ſervirent en cette journée comme volontaires. La priſe de Calatrava avoit précédé la victoire; celles d'Ubéda & d'Alcaraz la ſuivirent.

Alfonſe étant mort deux ans après, & ſon fils & ſucceſſeur Henrique ne lui ayant ſurvécut que juſqu'en l'an 1216, la couronne de Caſtille paſſa ſur la tête de Ferdinand, petit-fils d'Alfonſe par ſa mère Berenguéla; & Ferdinand ayant enſuite hérité de ſon père Alfonſe, qui avoit régné à Leon, les deux royaumes occupés ſéparément pendant plus de ſoixante & dix ans, furent réunis, comme ils l'ont toujours été depuis. Sous le règne de ce Ferdinand, troiſième du nom, & ſurnommé le Saint, Cordoue fut enlevé aux Maures par ſurpriſe en 1237, Jaen par un ſiége en 1246, Séville, Carmona & pluſieurs autres places en 1248, par les armes de l'infant D. Alfonſe, qui ſuccédant à ſon père en 1252, eſt le dixième de ce nom, & connu pour avoir ſollicité la dignité impériale en Germanie. Il eſt à propos de remarquer, que dans ces conquêtes, la population Mauriſque demeuroit la même, à peu près de la manière dont les Maures en avoient uſé à l'égard des Goths aſſujettis, & ils obtinrent une capitulation dans Tolede, comme ils l'avoient accordée lorſqu'ils en prirent poſſeſſion.

Cependant, un Maure, nommé Mahomet-Alamir,

que Ferdinand avoit favoriſé dans l'entrepriſe de s'emparer de Grenade & d'Almérie, ayant néanmoins appelé les Maures d'Afrique, & le grand Émir de Maroc Eben-Yuſef, dans un temps où Alfonſe occupé de la recherche d'une couronne étrangère étoit abſent, paſſant le Détroit, le royaume de Séville alloit être perdu pour la Caſtille, ſi le prince Afriquain mécontent du roi de Grenade, ne s'étoit retiré vers Algezira vis-à-vis de Gibraltar, & dont il a été mention ſous le nom d'Iſle verte, en parlant de l'entrée des Maures en Eſpagne. Alfonſe de retour dans ſes États, mourut à Séville en 1284; & on ne peut s'empêcher de dire, que ce prince, qu'une légiſlation qui réforma celle des Goths fait ſurnommer le Sage, & recommendable d'ailleurs par un travail particulier ſur l'Aſtronomie, pour lequel il put tirer du ſecours des Arabes, manqua de prudence dans le gouvernement de ſon royaume. Son petit-fils Ferdinand, quatrième du nom, étendit la domination de la Caſtille juſque ſur le bord du Détroit, par la priſe de Gibraltar en 1309. Alfonſe XI, fils de Ferdinand, ſecondé du roi de Portugal ſon beau-père, dans une victoire ſur le roi de Grenade & le Beni-Mérui, ſe rendit maître après un long ſiége de la ville d'Algezira, qui pendant les guerres entre Pierre le Cruel & Henri de Traſtamare, l'un & l'autre fils d'Alfonſe, étant retombée entre les mains des Maures, fut détruite par Henri, quoique ſon nom ſubſiſte encore dans les titres dépendans de la Caſtille. Perſonne n'ignore, que

l'extinction de toute domination de la part des Maures dans le continent de l'Eſpagne, eſt dûe au règne d'Iſabelle en Caſtille, & de ſon mari Ferdinand en Aragon, par la priſe de Grenade en 1492, 780 ans après l'invaſion de ces Afriquains.

NAVARRA, & ARAGONA.

Ces noms de Navarre & d'Aragon ne paroiſſent point avant la conquête de l'Eſpagne par les Maures, mais immédiatement enſuite, & avant la fin du même ſiècle quant à la Navarre, celui d'Aragon étant retardé juſqu'au ſiècle ſuivant, & on peut citer Eginhard ſur le nom des Navarrois. Selon l'étymologie d'un nom compoſé, au jugement d'Oïhenart & de Moret, de *Nava*, qui dans la langue Romance d'Eſpagne déſigne une plaine, & d'*Erri*, qui dans la langue Vaſcu-ence ſignifie terre, le nom de Navarre ne put être primitivement propre qu'à ce qui s'étend depuis le terme du pays montueux juſqu'à l'Ebre. Une autre remarque à faire, c'eſt que les princes qui ont occupé le thrône, ſe ſont conſtamment, & ſans variation intitulés *reyes de Pamplona* juſqu'à la fin du onzième ſiècle. On commence à voir quelquefois l'emploi du nom de Navarre ſous le règne de Sanche ſurnommé le Sage, & il n'a prévalu que depuis. La prééminence de la capitale la faiſoit appeler par les naturels du pays *Iruna*, c'eſt-à-dire la Ville, & ce nom eſt employé dans des titres du règne de Sanche Abarca, & de ſon petit-fils Sanche

le Grand, & de Garſie fils de Sanche. La ſouſcription d'un évêque en 958, ſe lit *de Iruniâ, in Iruniâ* dans un titre de l'an 1135.

La Navarre, & quelques contrées adjacentes, Alaba, & Ipuzeoa ou Guipuſcoa, compoſent le pays qu'occupoient les anciens *Vaſcones,* auxquels étoient adoſſés les Cantabres, en remontant aux ſources de l'Ebre, dans les montagnes de la Caſtille en ſon premier état. Ce qu'on trouve être appelé *Cantabria,* comme un titre ajouté à celui de Pamplona, dans une charte de l'an 983, & du roi Sancho Garſez, ſurnommé Abarca, aïeul de Sanche le Grand, ne regarde point cette ancienne demeure des Cantabres, mais une extenſion dans ce qu'on nomme la Rioxa, juſqu'aux montagnes d'Oca, qui limitoient la Caſtille dont on vient de parler. Les Vaſcons ſouffrirent impatiemment la domination des Goths. Euric, roi des Viſigoths, dans une expédition qu'il fit en Eſpagne, avant que de ſe fixer dans la Gaule, prit Pamplune & Saragoce. Les incurſions des Vaſcons dans l'ancienne Tarraconoiſe, furent réprimées par le roi Leûvigilde, qui ſelon la chronique de Biclar pénétra juſqu'à Amaya. Il en fut de même ſous les règnes de Suenthila & de Wamba. Pluſieurs des rois des Aſturies, furent contraints d'armer contre les Vaſcons pour les contenir; & Alfonſe III, ſurnommé le Grand, fit rentrer dans l'obéiſſance peu après être parvenu à la royauté, en 903 de l'ère d'Eſpagne, de J. C. 865, la province d'Alaba, comme on lit dans Sampir d'Aſtorga,

ce

ce que Rodéric de Tolede rapporte d'une manière vague, & moins préciſe, aux Navarrois. On ne voit point que la Navarre eut un roi, ou fut dans la dépendance de quelque prince, lorſque Charlemagne paſſant les Pyrénées, prit & démantela Pamplune; & il ne paroîtroit pas vraiſemblable qu'elle fût province du royaume fondé dans les Aſturies environ ſoixante ans auparavant, mais foible encore, & auquel les Vaſcons n'étoient point aſſujettis. Louis le Débonnaire étant roi d'Aquitaine, occupoit Pamplune en perſonne l'an 810. L'expédition de deux comtes envoyés dans le pays, & en 824, fut malheureuſe. Il faut croire que les Navarrois des montagnes s'étoient maintenus libres & indépendans, dans la révolution arrivée en Eſpagne par l'invaſion des Maures; & Sébaſtien de Salamanque, chroniqueur le plus voiſin de ce temps-là, le fait entendre, en nommant Pamplona à la ſuite d'Alaba & de Vizcaïa, comme des cantons, qui étoient toujours demeurés au pouvoir de leurs habitans, *à ſuis incolis ſemper eſſe poſſeſſa reperiuntur.*

Le premier dans la ſuite des rois de Navarre, ſelon l'opinion commune, conforme à ce qu'on trouve dans Rodéric de Tolede, eſt Iñigo, ſurnommé Ariſta, que l'on fait ſortir de la Bigorre. Il ſeroit moins étranger à la Navarre, en tirant ſon origine de Bigur, canton dans ce qu'on appelle la Baſſe Navarre, & dont il eſt mention dans un acte de la fin du dixième ſiècle, par lequel Arſius, évêque de Baïone, décrit les dépendances de

ſon diocèſe, comme il en eſt parlé dans ce qui concerne ailleurs le pays qu'ont occupé les Vaſcons, en formant en France une province au nord des Pyrénées. On eſt inſtruit par des titres, qu'Iñigo Ariſta régnoit en l'ère 877, & en l'ère 880, ce qui revient aux années 839 & 842. Mais, Joſeph de Moret donne la connoiſſance d'un titre, en date de l'ère 918, ou de 880, qui fait précéder Iñigo d'un roi nommé Ximeno, comme il réſulte de la manière dont Garſia Iñiguez, fils d'Iñigo, s'explique dans ce titre : *pro remiſſione parentis mei Eneconis, & avi mei Eximini regis.* Ainſi, l'établiſſement d'un royaume en Navarre, poſtérieur à l'an 810, pendant lequel la capitale étoit au pouvoir de Louis le Débonnaire, pourroit ſe rapporter au mauvais ſuccès des armes françoiſes, ſelon qu'il en eſt parlé ci-deſſus ſous l'an 824.

Iñigo, que l'on trouve être ſurnommé Ariſta, & qui comme fils de Ximeno eſt Iñigo Ximenez, eut pour petit-fils Sanche ſurnommé Abarca, qui étendit les limites de ſon royaume dans l'Alaba & la Rioxa. Il y joignit l'Aragon, en épouſant l'héritière de ce qui n'étoit alors qu'un comté dans des bornes très-étroites. L'époque la plus brillante de la Navarre eſt du règne de Sanche, petit-fils de Sanche Abarca, & qui porte le ſurnom d'el Mayor. Les dépendances de ce royaume paroiſſent alors confiner à ce qui s'appeloit *Caſtella Vetula,* aux montagnes d'Oca, & s'étendre de l'autre côté juſqu'au Duéro, peu loin de ſa ſource; & ſelon

un traité ſur les limites, qui eſt de l'ère 1054, ou de l'an 1016, *ibi eſt Garrahe, antiqua civitas deſerta,* ce qui répond à l'ancienne Numance, que quelques chroniqueurs d'Eſpagne rapportent mal-à-propos à Zamora. *Vizcaia* & *Ipuzcoa,* entrent dans les titres de cette couronne, parce que des ſeigneurs particuliers en ces provinces reconnoiſſoient les rois de Navarre en qualité de ſeigneurs dominans. Mais, on a vu en traitant de ce qui concerne Leon & la Caſtille, que Sanche le Grand ajouta à ce qu'il tenoit comme roi de Navarre, la Caſtille, & Leon du moins en partie, & il ne fut limité dans cet accroiſſement de poſſeſſion que par le Portugal, comme il en eſt parlé dans des mémoires de San-Millan. A ſa mort en l'année 1034, ou au commencement de la ſuivante, ces différens États furent partagés entre pluſieurs enfans. L'aîné, Garſia Sanchez, eut la Navarre, & l'ancienne Caſtille, en s'étendant juſqu'à la mer dans ce qu'il eſt d'uſage d'appeler les Aſturies de Santillane, comme auſſi ce qui eſt appelé *Ducatus Cantabriæ* par Rodéric de Tolede. Burgos en Caſtille fut le partage de Ferdinand, qui ayant épouſé la ſœur de Vérémond, dernier roi de Leon, acquit comme on l'a vu ailleurs, Leon & la Galice. Ce qui étoit alors Aragon paſſa à un fils naturel, nommé Ramire, qui en fit un royaume particulier, & y joignit des contrées adjacentes, nommées Sobrarbe & Ribagorça.

Mais, Garſie, roi de Navarre, eut à ſoutenir juſqu'à ſa mort en 1054, des attaques de la part de ſes frères,

Ferdinand & Ramire. Le premier étendit les limites de ſa dépendance juſqu'à l'Ebre, qui fit alors une ſéparation entre la Caſtille & la Navarre, celle-ci étant ainſi reſſerrée entre l'Ebre & les Pyrénées, ſelon que Rodéric de Tolede s'en explique; & Sanche, fils de Ferdinand, ajouta Pamplona à ſon titre de Caſtille, du vivant de Sanche, fils de Garſie. Ce roi Sanche de Navarre ayant été aſſaſſiné en 1076, les Navarrois ſe donnèrent à Sanche Ramirez, ſucceſſeur de Ramire ſon père en Aragon. Après la mort d'Alfonſe, frère de Sanche, & roi d'Aragon, qui fut tué dans une bataille en 1133, les Navarrois mirent ſur le thrône un prince nommé Garſia Ramirez, dont la mère étoit fille du fameux Cid Rodrigo Diaz. Il eut pour ſucceſſeur en 1150 ſon fils Sanche, ſurnommé le Sage, qui mourut en 1194. On voit après ſa mort, & dans les premières années du douzième ſiècle, Alfonſe IX, roi de Caſtille, ſe mettre en poſſeſſion de l'Alava, du Guipuzcoa, & de toutes les places maritimes des Aſturies de Santillane, ce qui fut perdu ſans retour pour la Navarre. Le ſucceſſeur de Sanche le Sage, nommé Sanche comme ſon père, étant mort ſans poſtérité en 1234, les Navarrois reconnurent pour roi Thibaud, comte de Champagne, qui avoit épouſé Blanche, fille de Sanche le Sage. A Thibaud ſuccédèrent ſes deux fils, Thibaud ſecond, & Henri. Celui-ci eut ſa fille Jeanne pour héritière, & on ſait qu'elle fut femme du roi de France Philippe le Bel, dont le fils aîné Louis Hutin

prit le titre de roi de Navarre après la mort de ſa mère, & du vivant de ſon père en 1304. Ce qui eſt poſtérieur ſort des limites qu'on s'eſt preſcrites dans cet ouvrage: & on peut ſe borner à dire, que depuis ce temps-là on ne voit point de changement dans ce que contenoit la Navarre, juſqu'à l'invaſion de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, en 1512, à l'exception de ce qui en faiſoit partie au nord des Pyrénées, ce que les Eſpagnols appellent *de ultra puertos*, comme étant au-delà des montagnes à leur égard.

PASSONS à ce qui concerne l'Aragon. Il doit ce nom à une rivière, formée à la deſcente des Pyrénées de deux courans, qui ſe joignent au-deſſous de la ville de Jaca, pour tendre vers le couchant juſqu'à la frontière de la Navarre, & ſe replier enſuite vers le midi en tombant dans l'Ebre. On trouve autant d'incertitude que d'obſcurité, quand on veut remonter l'établiſſement d'un comté en Aragon au-deſſus du neuvième ſiècle, & antérieurement au règne des premiers rois de Navarre, dont le quatrième qui ſoit bien connu, épouſa l'héritière d'un comte établi en Aragon. Ce qui eſt encore plus équivoque dans quelques écrivains Eſpagnols, c'eſt un premier royaume en Aragon ſous le nom de Sobrarbe, qui eſt propre à un canton au pied des Pyrénées, vers les ſources de rio Cinca, qui ſe rend dans la Sègre, peu au-deſſus du confluent de cette rivière avec l'Ebre. Il ſemble qu'on ait voulu, que ce

royaume ait précédé en Aragon celui de Navarre, & que les premières capitulations, par leſquelles un roi qui eſt élu, ne peut former aucune entrepriſe que du conſentement de douze ſeigneurs, appelés *Ricos-hombrés,* ſont *los Fueros* de Sobrarbe. Zurita, qui quoique très-judicieux, ne pouvoit guère ſe diſpenſer dans ſes Annales de la couronne d'Aragon, de parler ainſi de Sobrarbe, témoigne que l'ambition ou la partialité des écrivains a pu répandre du doute ſur ce ſujet. Ce qui doit toutefois mériter conſidération, c'eſt le témoignage de Joſeph de Moret, qu'en feuilletant toutes les archives de ce pays adjacent aux Pyrénées, le nom de Sobrarbe ne paroît pas, même comme province, bien loin de figurer en qualité de royaume, avant le règne de Sanche le Grand, & qu'on n'y rencontre d'autres titres que ceux de Navarre & d'Aragon. On peut ajouter, qu'en liſant dans un de nos annaliſtes, *(Aſtronomus)* ſous l'an 809, qu'un comte François nommé Aureol, commandoit *trans Pyrenæum, contra Oſcam,* on connoît que ce comte réſidoit préciſément en Sobrarbe, comme la poſition d'Hueſca, qui eſt contiguë dans le plat-pays, & qui demeura long-temps au pouvoir des Maures, en fait juger infailliblement. La fondation d'un évêché par Louis le Débonnaire dans un lieu nommé Roda, entre les rivières de Cinca & Noguera, fait bien voir que ce prince domina pendant un temps en Ribagorça, dont il ſera parlé ci-après, comme en Sobrarbe.

Le comté d'Aragon, reſſerré entre les limites de la

Navarre & le canton de Sobrarbe, ne prenoit (quand on conſidère le local) d'étendue en longueur que quinze à dix-huit lieues, ſur environ douze de largeur depuis la cime des Pyrénées. Ramire dont il a été parlé, ſe diſtingua le premier en Aragon par le titre de roi. Il joignit à l'Aragon proprement ainſi appelé, Sobrarbe & Ribagorça, en ſuccédant à un frère, quatrième fils de Sanche le Grand, & nommé Gonçalo, qui après la mort de ſon père avoit pris le titre de roi de Sobrarbe. Ribagorça eſt un canton limitrophe le long de la Noguéra, qui tombe dans la Sègre au-deſſus de Lérida, & diſtinguée d'une autre rivière de même nom par le ſurnom de Ribagorçana, ſéparant actuellement l'Aragon d'avec la Catalogne. Une circonſtance remarquable du règne de Ramire, c'eſt d'avoir ſoumis ſon royaume à l'Égliſe de Rome ſous le pontificat de Grégoire VII, & ſubſtitué les uſages de cette Égliſe à ce que celle d'Eſpagne avoit pratiqué depuis l'établiſſement des Goths, ce qu'alors on appela la ſuperſtition de Tolede.

Ramire eut pour ſucceſſeur ſon fils Sanche Ramirez, qui régna en Navarre comme en Aragon, étant appelé par les Navarrois, privés de leur roi Sanche Garſez par un aſſaſſinat en 1076. L'Aragon étoit encore aſſez reſſerré dans ſes bornes, pour que la ville d'Hueſca fut poſſédée par un ſeigneur Maure. Le roi Sanche bleſſé mortellement devant cette place, en laiſſa la conquête à ſon fils Pedro Sanchez en l'an 1096, & cette ville tint le premier rang en Aragon avant Saragoce, & fut

communément le lieu d'aſſemblée des États du royaume. Alfonſe, frère du roi Pedre, lui ſuccéda en 1104, & la couronne de Caſtille & de Leon fut unie ſur ſa tête aux couronnes d'Aragon & de Navarre, par ſon mariage avec Urraca, fille du roi Alfonſe VI de Caſtille, qui mourut en 1109. Cet Alfonſe d'Aragon fut preſque toujours en armes, & il eſt ſurnommé el Batallador. Saragoce lui ouvrit ſes portes en 1118; & il fut ſervi en ſes guerres par de la nobleſſe Françoiſe, & le comte d'Alperché, comme on lit dans les écrivains Eſpagnols, eſt Rotrou comte du Perche, qui fut mis en poſſeſſion de Tudéla ſur l'Ebre, & dans la Navarre. Alfonſe allant en avant dans ſes conquêtes, les étendit vers le midi ſur Taraçona, Calat-Aïub, Daroca, Medina-Celim. Comme il y avoit beaucoup de Chrétiens, qui établis dans les lieux où les Maures dominoient étoient appelés Moz-Arabes, Alfonſe accorda des priviléges à ceux qui voudroient habiter dans ſes États. Mais, dans une expédition entrepriſe en 1133 contre les Maures de Lérida, s'étant rendu maître de Méquinença, place ſituée avantageuſement à la jonction de la Sègre avec l'Ebre, il fut tué avec pluſieurs ſeigneurs François, dans une grande bataille près de Fraga, qui eſt un peu plus haut ſur le rio Cinca.

A ſa mort, les États qu'il avoit réunis furent partagés. La Navarre voulut avoir un roi. Alfonſe, fils d'Urraca, régna en Caſtille, & dans une invaſion faite en Aragon, il ſe rendit maître de Saragoce. Les Aragonois, après quelque

quelque incertitude ſur le choix d'un roi, ſe déterminèrent en faveur d'un frère du feu roi Alfonſe, nommé Ramire, & qui eſt ſurnommé el Monjé, parce qu'il avoit pris l'habit de Saint-Benoît dans le monaſtère de Saint-Pons de Tomiers en Languedoc. Il fut placé ſur le thrône dans la ville d'Hueſca; & quoiqu'il fut prêtre, on lui fit épouſer une fille du comte de Poitiers, de laquelle naquit une princeſſe, que ſon père deſtina pour épouſe en 1137, à Raimond Bérenger, comte de Barcelone, qui la même année fut reçu dans Saragoce comme ſouverain, ce qui fut ſuivi de l'abdication du roi Ramire, 104 ans après que Ramire fils de Sanche le Grand, eut pris le titre de roi en Aragon. Le comte de Barcelone reprit les places envahies par le roi de Caſtille. Il gouverna l'Aragon ſous le titre de prince, Pétronille ſa femme étant qualifiée de reine. Par cette alliance ſe forma la liaiſon de la Catalogne avec l'Aragon. Mais, pour qu'on ſoit également inſtruit ici ſur ce qui avoit compoſé la Marche d'Eſpagne, qui relevoit de la couronne de France, nous remettons d'en traiter ſéparément, pour ſuivre ce qui regarde les progrès de la monarchie Aragonoiſe.

Le prince d'Aragon, comte de Barcelone, fut maître de Tortoſe le dernier décembre 1149, après avoir pris dans la même année Lérida & Fraga. Il eut pour ſucceſſeur en 1162 ſon fils, qui changea de nom, en quittant celui de Raimond pour prendre celui d'Alfonſe, & qui fut ainſi le ſecond de ce nom en Aragon. Les

places que tenoient les Maures dans ce qui fait aujourd'hui la frontière d'Aragon au midi de l'Ebre, leur furent enlevées, & Alcañiz devint la place principale ſur cette frontière. Teruel plus reculé fut fortifié contre les Maures de Valence en 1171. Un prince Maure des plus puiſſans, nommé Lobo, ayant fait don à un ſeigneur Aragonois d'une place voiſine, dont le nom purement Arabe étoit Eben-Razen, duquel s'eſt formé celui d'Albarrazin, cette place fut poſſédée par ce ſeigneur, & paſſa à pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, dans une entière indépendance de tous devoirs envers la couronne d'Aragon. Le roi D. Pedro, ſecond du nom, ſucceſſeur d'Alfonſe ſecond, & qui avoit eu part à une grande victoire remportée ſur les Maures à las Navas de Toloſa en 1212, fut tué l'année ſuivante, en combattant pour le comte de Toulouſe, dans la guerre des Albigeois. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Jaïmé, ou Jâque, qui en l'an 1229 paſſa dans l'île de Maïorque, dont les Maures s'étoient rendus maîtres en 798, & ſur laquelle les Génois & les Piſans avoient formé des entrepriſes en 1215 & 1217. Palma, qui en eſt la capitale ouvrit ſes portes au roi d'Aragon le dernier jour de décembre 1230. Les Maures de Minorque ſe ſoumirent en 1232, Iviça fut priſe en 1235. Mais, la principale des conquêtes de D. Jaïmé fut celle de Valence. Cette ville avoit déjà été priſe ſur les Maures, par le Cid Rodrigo Diaz, ou de Bivar, en 1097. Sa mort arrivée peu de temps après, avoit

fait rentrer Valence ſous le joug des infidèles. Le roi Maure, nommé Zaen, petit-fils de Lobo, ayant uſurpé la couronne ſur Zaït-abu-zaït, qui tenoit de très-près par le ſang au grand Émir de Maroc, remit Valence en 1238 au roi d'Aragon, maître d'avance de pluſieurs places moins reculées. Xativa ſe rendit en 1248, & Murcie fut ouverte à D. Jaïmé en 1266. Ce prince, qui eſt ſurnommé el Conquiſtador, eut pour ſucceſſeur en 1276, ſon fils D. Pedro, troiſième du nom, auquel ſuccédèrent ſes fils, ſavoir, Alfonſe III en 1285, & Jaïmé el ſegundo en 1291. Celui-ci s'aſſura de la poſſeſſion de Murcie en 1296, & prit Lorca en 1300, à quoi on peut ajouter, pour terminer ce qui concerne l'agrandiſſement que prit en Eſpagne la couronne d'Aragon, qu'il y eut en Murcie l'an 1305, un règlement de limites entre cette couronne & celle de Caſtille.

MARCHIA HISPANIÆ.

On ignore ce qui a donné lieu au nom que porte la Catalogne, dans laquelle s'étendoit ce qui ſous la domination Françoiſe formoit une frontière, appelée la Marche d'Eſpagne. Compoſer ce nom de l'union de ceux des Goths & des Alains, eſt de pure invention. L'attribuer à un perſonnage nommé Oger Catalon, qui ſorti de France par la vallée d'Aran (où la Garonne prend ſa ſource) pour faire la guerre aux Maures, auroit pénétré juſqu'à Empurias par Girone, & dont la mort

eſt datée de l'an 735, c'eſt ce que des écrivains judicieux rejettent comme une fable. L'opinion de Florian d'Ocampo, que ce nom vient d'un peuple appelé *Caſtellani*, mais peuple obſcur, & dont il n'eſt mention que dans Ptolémée ſeul, eſt adoptée par Zurita. Mais, ce qu'il eſt plus important de remarquer d'après Zurita, dans ſes annales d'Aragon, c'eſt que l'emploi du nom de Catalogne ne ſe rencontre dans aucun des titres du pays ſous le règne de Louis le Débonnaire, *ni en autores de aquel tiempo ſe lee tal nombre de Cataluña.* Il ſemble même, que le nom de Catalogne étant comme attaché à ce que tenoient des comtes établis dans la Marche d'Eſpagne, & notamment ceux de Barcelone, ce nom n'ait pris de l'étendue au-delà du Rubricat ou Llobregat, que par quelque agrandiſſement ſous le comte Raimond ſurnommé le Vieux, depuis l'an 1035. Une diſtinction de Cataluña *la Vieja* d'avec *la Nueva*, le témoigne ſuffiſamment.

On lit dans les annales de Metz, que Pépin reçut des ſoumiſſions de Soliman, prince Maure, à qui Barcelone & Girone obéiſſoient; & on peut croire que la conquête de la Gothie, où Pépin ſe rendit maître de Narbone en 759, engagea le prince d'un pays limitrophe à faire cette démarche, qui n'eut point de ſuite dont on ait connoiſſance. L'Eſpagne en ce temps-là venoit d'éprouver une révolution, par l'établiſſement d'un prince de la maiſon d'Ommia en 755, & réſidant à Cordoue: & dans une pareille circonſtance, des

ſeigneurs, appelés rois par les écrivains, paroiſſent en poſſeſſion de gouverner dans les villes principales. Un d'eux, nommé Ebn-al-Arabi, ne pouvant ſe ſoutenir dans Saragoce, ſe rendit en 777 à Paderborn, auprès de Charlemagne occupé de la guerre de Saxe, ce qui engagea ce prince à paſſer les Pyrénées l'année ſuivante, & après avoir pris Pamplune, à ſe rendre en paſſant l'Ebre devant Saragoce, pour remettre le Maure Ebn-al-Arabi, devenu ſon vaſſal, en poſſeſſion de cette ville. Mais, dans ce qui par la ſuite compoſa préciſément la Marche d'Eſpagne, Girone ſe ſoumit en 785, & Barcelone fut priſe ſur un Maure nommé Zaet, après un blocus de deux ans en 791. Louis le Débonnaire y entra, & ſoumit le pays juſqu'au-delà de Lérida. Dans une ſeconde expédition de ce prince en 798, Barcelone révoltée ayant été repriſe, un comte nommé Bernard y fut établi. L'année ſuivante, Louis fut maître de Tarragone. Son entrepriſe ſur Tortoſe en 809 n'eut point de ſuccès, & il en fut de même à l'égard d'Hueſca. Bernard, comte de Barcelone, paroît dans les premières années du règne de Louis le Débonnaire avoir le commandement ſur la frontière, en Rouſſillon & en Cerdagne, ſous le titre de marquis. On a vu dans ce qui précède touchant l'Aragon, que la ſouveraineté du prince s'étendoit ſur Sobrarbe & Ribagorça, en limitant un comté, duquel la monarchie d'Aragon tire ſon origine. Ce que la Marche comprenoit en général fut diviſé en pluſieurs

comtés. Celui d'Urgel fut des plus conſidérables, & un comte de Barcelone eſt qualifié du titre de prince en la ſeptième année du règne de Louis le Débonnaire. Tous les ſeigneurs du pays ſe reconnoiſſoient pour ſujets de la couronne de France; & en l'an 844, Charle le Chauve uſant d'un droit réſervé à la ſouveraineté, accorde aux habitans de Barcelone & des dépendances du comté, ſoit anciens Eſpagnols, ſoit Goths, comme il s'explique, les mêmes priviléges dont la jouiſſance avoit été réſervée aux François. Wifrid, ſecond du nom, comte de Barcelone, qui réuniſſoit en ſa perſonne la plus grande partie des comtés de la Catalogne, Rouſſillon, Cerdagne, Urgel, Girone, partageant ſes domaines entre pluſieurs enfans, l'acte de partage eſt daté d'une des années du règne de Charle le Simple. Des titres dont la date eſt du règne de Lothare, fils de Louis d'Outremer, témoignent que des comtes en Ribagorça, & dans le canton de Paillas, entre Ribagorça & Urgel, reconnoiſſoient la ſouveraineté de la France. Le paſſage de la couronne dans une autre maiſon que celle de Charlemagne, ne porta point de préjudice à cette ſouveraineté. Le comte de Barcelone Raimond Borel, accordant quelques priviléges aux ſujets de ſon domaine, l'acte eſt daté de l'an 28 du règne de Robert, roi de France.

Cependant, les Maures conſervoient aſſez de forces ſur la frontière de Catalogne, pour que Tarragone &

Lérida, dont Louis le Débonnaire s'étoit rendu maître, retombaſſent entre leurs mains. Le défaut d'un paſteur dans l'Égliſe de Tarragone, fut ſuppléé par le métropolitain de Narbone; & dans un concile tenu en 940 à Fontcouverte près de Narbone, on trouve la ſouſcription des évêques établis dans la Marche d'Eſpagne. Tarragone ayant été repriſe, le pape Urbain ſecond en fit une métropole en 1089, & la juridiction de cette métropole s'étendit ſous le règne de Jaïmé el Conquiſtador à tout l'agrandiſſement qu'avoit pris la couronne d'Aragon. Alfonſe, ſecond du nom, roi d'Aragon, ajouta en 1149 le titre de comte de Rouſſillon à celui de Barcelone, ayant hérité d'un comte nommé Guinard, dont la diſpoſition teſtamentaire en faveur de ce prince, & antérieure de quelques années, eſt datée du règne de Louis le Jeune. Le ſucceſſeur d'Alfonſe, Pierre ſecond, fut en droit de prendre le titre abſolu de prince de Catalogne, en recueillant l'an 1208 la ſucceſſion du dernier des comtes d'Urgel, qui s'étoient maintenus plus que d'autres indépendans de quelque ſujétion à l'égard des comtes de Barcelone. Pour terminer ce qui regarde la Marche d'Eſpagne, il ſuffit de dire, que par un traité du 11 mai 1258, entre Saint-Louis & D. Jaïmé, & dans lequel ces princes eurent pour objet d'anéantir des prétentions reſpectives, le roi de France renonça à ſon droit féodal, & de domaine ſuprême, ſur les comtés de Barcelone, Urgel, Rouſſillon & Cerdagne, Girone, & autres qui avoient fait partie de

cette Marche; le roi d'Aragon reconnoiſſant de ſon côté, que ce même droit d'ancienne ſouveraineté demeureroit ſubſiſtant à l'égard de pluſieurs terres & ſeigneuries renfermées dans la Guienne & dans le Languedoc.

PORTU-CALLÉ.

Le royaume de Portugal s'eſt formé plus tard qu'aucun autre en Eſpagne. Le nom de Luſitanie, par lequel on croit le remplacer, n'y répond pas en toutes ſes parties. La Luſitanie étoit bornée par le fleuve Durius, ou Douro comme diſent les Portugais, & le Portugal s'étend au-delà juſqu'au Minius ou Minho, dans ce qui faiſoit partie de l'ancienne Gallécie. D'un autre côté, Emérita ou Mérida, ſur le fleuve Anas, & métropole de la Luſitanie, eſt hors des limites du Portugal, dans l'Eſtrémadure de Caſtille. Ce royaume tire ſon nom de la ville de Porto, ſituée peu au-deſſus de l'embouchure du Douro, ſur ſa rive gauche en remontant. Cette ville eſt connue par l'Itinéraire d'Antonin ſous le nom de *Calle.* On trouve même ce nom primitif employé ſeul, & même aſſez tard, dans un titre daté de l'ère 886, ou de l'an de J. C. 848, en parlant d'un ſeigneur Maure, vaſſal du roi des Aſturies Ramire premier, en ces termes, Mahomat Cid Atauf, *dominus Cale.* Et parce que le nom de *Callé* ou *Calé,* paroît avoir été un terme appellatif propre à déſigner un port, on pourroit en inférer, que de-là vient qu'en Portugais cette ville eſt appelée *Porto-o-Porto,* & dans l'uſage

l'uſage de quelques gens de mer *Port-à-Port.* Qu'on ait dit enſuite *Portugalle,* au lieu de *Portucalle,* c'eſt par la même altération que ſouffre le nom des anciens *Callaici* dans celui de *Gallœcia,* que conſerve la Galice, limitrophe du Portugal, & l'exemple ne peut être tiré de plus près.

Ce qui eſt compris aujourd'hui ſous le nom de Portugal étoit au pouvoir des Maures peu d'années après leur invaſion. Il eſt mention de Beija, qui eſt l'ancienne *Pax Julia,* entre les villes que prit Muſa dans ſon expédition. On eſt inſtruit par un écrit inſéré dans l'ouvrage d'un Maure nommé Raſis, qu'en l'ère 753, ou l'an de J. C. 715, *Ebora, Egiditania, Salaria* (Evora, Idanha, Alcacér do Sal) paſsèrent ſous la même domination, & l'année ſuivante *Oliſbona,* & *Colimbria* (Liſbone & Coimbre) qui ſe rendirent à Abdélaziz, fils de Muſa. Il en fut de même en pouſſant plus loin, de *Portucale, Braca, Tude, Lucus* (Porto, Braga, Tuy, Lugo) & d'*Auria* (Orenſé) qui fut détruite. Ces conquêtes furent concédées à des ſeigneurs Maures, entre leſquels on voit un petit-fils de Tarif établi à Coimbre, & puiſſant aux environs. Dans un acte de l'an 147 de l'Ere Mahométane (de J. C. 772) par lequel on trouve ce Maure favorable aux Chrétiens de ſa dépendance, il s'intitule *dominator Cantabriæ Gothorum.* Mais, ce partage des terres conquiſes en différens domaines fut préjudiciable à la puiſſance des Maures. Il n'eſt pourtant guère vraiſemblable, qu'Alfonſe le Chaſte, dans l'état de foibleſſe où l'Aſturie étoit encore ſous ſon règne,

ait fait la conquête de Liſbone, ſelon ce qu'on lit dans un de nos chroniqueurs (*Aſtronomus*) ſous l'an 798, ſavoir, que ce prince fit part à Charlemagne des dépouilles de cette ville, *de manubiis, quas victor apud Ulyſſoponam civitatem, à ſe expugnatam, cœperat.* La frontière, qui ſur la rive méridionale du Douro étoit appelée *Extrema Dorii*, fut très-diſputée entre les princes Chrétiens & les Maures. Ramire, roi des Aſturies premier du nom, tint pluſieurs ſeigneurs Maures ſous ſon obéiſſance en cette partie. Alfonſe le Grand fit plus, en y établiſſant des évêques, comme dans la partie qui eſt appelée *Extrema Minii*, entre Minho & Douro. Mais, Ferdinand roi de Caſtille, & ſurnommé le Grand, fut obligé de reprendre ſur les Maures en 1038 & 39, ce qui étoit Eſtrémadure, Coimbra, qui tenoit le rang de ville royale, en 1054. Dans le partage qu'il fit de ſes États, Garſie à qui la Galice avec ce qu'on appeloit dès-lors le Portugal avoit été léguée, & qui fut dépouillé par ſon frère Sanche, roi de Caſtille, eſt qualifié dans l'inſcription de ſa tombe, datée de l'ère 1128, ou de l'an 1090, *rex Portugalliæ & Galleciæ.*

Entre pluſieurs princes François, qu'Alfonſe ſixième du nom en Caſtille, & frère de Garſie, reçut dans ſa cour, D. Henrique, comme on lit ce nom dans les écrivains Eſpagnols, ou Henri, y prit un établiſſement. Les opinions ſur ce qu'il étoit d'origine ſont fort partagées; & les plus accrédités des hiſtoriens qui ont écrit en Eſpagne, le diſent ſorti de la *caſa de Lorena*, en le faiſant de la parenté de Godefroi de Bouillon, qui bien

qu'investi du duché de la basse Lorraine, n'étoit point de ce qu'on appelle la maison de Lorraine. Un fragment de chronique d'un moine de Fleuri ou de Saint-Benoît sur Loire, qui est du règne de Henri premier, fils du roi Robert, fait connoître, que le prince Henri étoit petit-fils de Robert, duc de Bourgogne, fils du roi Robert; & le thrône de Portugal ne tirera point d'aussi grande illustration ailleurs que de la maison royale de France. Alfonse donnant une de ses filles, Tharasie ou Thérèse, en mariage à D. Henrique, l'investit d'un domaine avec titre de comté, auquel la ville de *Portucalle* donna le nom. Selon un acte cité par Bernard de Brito, Henrique paroîtroit en possession du comté de Portugal dès l'an 1072 (en l'ère 1110) ce qui donne la même année que celle où Alfonse quitta Tolede pour joindre la couronne de Castille à celle de Leon, comme nous l'avons dit ailleurs. Le comte rétablit des évêques dans Lamégo, Viseû, Coimbre; Braga, désolée en différens temps, sortit de ses ruines. Des titres témoignent que Coimbre fut de son gouvernement: *in Colimbriâ & Portugale comes Enrichus.*

Mais, portant plus loin son ambition, il chercha en prenant du terrein sur les Maures, à se faire un État particulier; *sibi jam specialem vindicans principatum*, dit Rodéric de Tolede. Son fils Alfonse Henriquez prit le titre de duc, & fut même proclamé roi par son armée, étant sur le point de livrer bataille à un roi Maure appelé Ismar, auquel étoient joints plusieurs seigneurs de la même nation. On est étonné que cet

évènement, daté de l'an 1139 & dans les plaines d'Ouriqué, à quarante lieues au-delà du Tage, près de l'Algarve presque à l'extrémité du Portugal, ait pu dévancer les conquêtes d'Alfonse, qui dans l'hisloire paroissent postérieures; savoir, celles de Leiria, Santarem, Lisbone, Sintra, dans l'Estrémadure de Portugal en-deçà du Tage, & d'Alcacer do Sal, Evora, Elvas, dans Alen-tejo au-delà du fleuve. Une entrepriſe ſur Badajoz, qu'un Maure poſſédoit ſous la protection de Ferdinand roi de Leon, ne réuſſit pas à Alfonſe, qui fut fait priſonnier, ce qui fut ſuivi d'un traité déſavantageux, mais qui ne paroît pas avoir eu d'exécution. Sanche fils d'Alfonſe, prit Silvés, place importante en Algarve, avec le ſecours des Croiſés, qui faiſoient route pour la Paleſtine ſur une flotte de Philippe, comte de Flandre. Sous le règne d'Alfonſe troiſième du nom, la province d'Algarve, dont le nom (al-Garb) eſt tiré d'un terme Arabe qui déſigne le couchant; fut entièrement jointe au Portugal, par la priſe de pluſieurs places ſur les Maures, ſelon Garibay, ou pour ſervir de dot à Beatrix, fille d'Alfonſe X roi de Caſtille, ſelon Vaſæus; & cet article, qui nous conduit au milieu du treizième ſiècle, terminera ce que nous avions à dire du Portugal. Ce qui concerne l'Eſpagne en ſon entier demandoit autant de détail que celui dans lequel on eſt entré, pour traiter également ſous le même point de vue les différentes parties que ce ſujet embraſſe; & le ſuivre dans les viciſſitudes générales ou particulières qu'il a éprouvées.

V.

BRITANNIA.

L'USAGE actuel d'appeler l'Iſle Britannique la *Grande Bretagne*, vient de la néceſſité de diſtinguer cette Bretagne ancienne & primitive d'avec celle, que l'émigration d'une partie de ſes habitans a formée dans un canton de la Gaule, & qui devenue province de la monarchie Françoiſe, a dû prendre une place dans cet ouvrage ſous le même nom de *Britannia*. La diſtinction de nom, comme auroit été celle de *Magna Britannia*, en uſant de la langue propre à l'ancienne Géographie, eſt donc inconnue dans les temps qui ont précédé le beſoin de faire cette diſtinction; mais, il paroît convenable de l'adopter ici. Quant au nom national, l'uſage eſt plutôt *Britones* que *Britanni*, ſur-tout dans le moyen-âge, & l'ethnique *Brito* remontant plus haut, ſe lit dans des inſcriptions Romaines. Avec des *Britones* on trouve des *Britanniciani* comme une milice particulière dans la Notice de l'Empire.

LES provinces de l'Occident ſous le règne d'Honorius, étant expoſées de tous côtés aux entrepriſes

des nations étrangères, cet état de foibleſſe porta les Bretons à ſe donner un ſouverain; & dans la plus baſſe milice un ſoldat, dont le nom de Conſtantin paroiſſoit de bonne augure, fut revêtu de la pourpre. Cet eſpèce d'empereur paſſant dans la Gaule, y vit groſſir ſon parti, & ſembloit avoir acquis aſſez de force pour s'y maintenir, lorſqu'aſſiégé dans Arles par le général Conſtance, dont nous avons eu occaſion de parler ailleurs, il y fut pris & enſuite mis à mort. Un officier nommé Victorin, envoyé dans la Grande Bretagne par Honorius, fit rentrer cette province dans le devoir, & arrêta les courſes des Pictes, qui occupoient la partie ſeptentrionale de l'île, au-dehors des limites de la Bretagne Romaine. Mais, l'invaſion des Viſigoths en Italie, & la priſe de Rome par leur roi Alaric en 410, ayant fait rappeler Victorin, les Bretons réduits à leurs propres armes, ne pouvant ſe ſoutenir contre les attaques des barbares leurs voiſins, une légion fut envoyée à leur ſecours par Honorius. Après avoir repouſſé l'ennemi en Bretagne, cette légion repaſſant dans la Gaule pour la défendre, laiſſa les Bretons expoſés aux mêmes diſgrâces. Une ſeconde légion qu'ils obtinrent de Valentinien III, eut d'abord le même ſuccès, auquel elle ajouta la réparation du *Vallum*, ou rempart, qui couvroit le pays de la domination Romaine. On ſait qu'il y en avoit deux, l'un élevé par Adrien, entre ce qu'on appelle Solway-firt & Tinmouth, l'autre plus reculé vers le nord, & dans un

eſpace plus reſſerré entre *Glotta* & *Bodotria,* Clyd & Firth of Forth, à la hauteur d'Édenbourg, & qui doit être attribué à Sévère. On ne ſauroit guère déterminer auquel des deux cette réparation doit être appliquée, & il eſt aſſez indifférent de demeurer indécis ſur cet article. Mais il faut dire, que ce fut un dernier ſervice qu'on avoit cru devoir rendre aux Bretons, & la légion en ſe retirant leur déclara qu'ils ne devoient plus attendre de ſecours, & ne pouvoient devoir leur ſalut qu'à la réſiſtance qu'ils oppoſeroient aux attaques de l'ennemi.

Il paroît aſſez difficile de déterminer, en quelle année, ou à peu près, la Grande Bretagne fut ainſi abandonnée par les Romains; & non-ſeulement ſur ce point, mais encore ſur l'entrée des Saxons dans le même pays, le temps de ces évènemens conſidérables eſt couvert d'une obſcurité qui ſemble preſque impénétrable. On lit dans Gildas, écrivain Breton du ſixième ſiècle, que ſes compatriotes réduits aux plus grandes misères par les Pictes & par les Scots, dont il ſera parlé en traitant de l'Écoſſe de l'Hibernie, implorèrent ſans ſuccès le ſecours d'Aëtius, commandant en Gaule dans ſon troiſième conſulat, qui tombe en l'an 446. Mais, on ſeroit bien fondé à croire, que les Saxons étoient déjà dans la Grande Bretagne, & préciſément, comme y ayant été appelés, ſelon que le veut l'hiſtoire, par Vortigerne, prince Breton de la Dumonie, ou des provinces actuelles de Dévon & de Corn-wall. Cambden rapporte

une note insérée dans quelques manuscrits de Ninnius (qui écrivoit au commencement du huitième siècle) par laquelle dans un enchaînement de plusieurs dates, la démarche de Vortigerne auprès des Saxons est rapportée au consulat de Félix & de Taurus, qui dans les Fastes donne l'année 428; & ce savant & judicieux investigateur des antiquités de l'Angleterre, n'hésite point à déférer au témoignage de cette note; *omnes in hac re scrupulos tollat*, comme il s'exprime. Cependant, on trouve communément ailleurs cette entrée des Saxons retardée d'une vingtaine d'années. Il faut croire que dès-lors les Romains ne regardoient plus la Bretagne comme une de leurs provinces, dans l'impuissance de la garder, & par la même raison qu'Aurélien avoit eue d'abandonner la Dace de Trajan, située au-delà du Danube. Si donc on lit dans Gildas sous une date postérieure, que les Bretons se plaignent amèrement de leurs calamités au général Romain Aëtius, c'est que dans l'histoire, les Saxons après avoir d'abord servi la nation qui les avoit reçus, en repoussant les Pictes & les Scots, paroissent ensuite d'intelligence avec eux pour opprimer cette nation, qui éprouve de leur part un ennemi plus funeste que le premier. Usserius place en l'an 431 une troisième irruption des barbares du nord, après avoir forcé le rempart. Il a paru nécessaire d'entrer dans ce détail sur des circonstances aussi notables dans notre sujet, que la retraite des Romains, & l'entrée des Saxons. Un Romain, nommé Ambrosius Aurelius,

Aurelius, ayant dans cette conjoncture pris la pourpre, Vortigerne qui vouloit règner, pouvoit avoir plus d'un motif, (comme Ninnius le fait entendre) de recourir aux armes d'une nation étrangère. Les Saxons s'étoient assez fait connoître dans la partie maritime de la Grande Bretagne, la plus exposée à leurs entreprises, & qui vers le déclin de l'Empire paroît appelée *Littus Saxonicum.*

SAXONES, & ANGLI.

On peut recourir à ce que nous avons dit des Saxons en traitant de la Germanie, pour être instruit du pays d'où cette nation est sortie. On ne voit d'abord que leur nom seul dans les premiers exploits en Grande Bretagne: celui d'une autre nation associée, & qui en partagea la conquête, a fait appeler collectivement *Anglo-Saxones* le peuple qui y établit sa domination. Il y a beaucoup de vraisemblance, que ce qui étoit distingué par le nom d'Anglois, sortoit d'un même pays que la nation Saxone proprement dite, qui habitant l'entrée de la Chersonèse Cimbrique, près de l'embouchure de l'Elbe, pouvoit avoir les Anglois pour voisins de l'autre côté de cette Chersonèse, & dans ce qui fait aujourd'hui le duché de Sleswig. Cambden cite un ancien auteur de la race royale Saxone en Angleterre, qui dit expressément, qu'*Anglia vetus*, située *inter Saxones & Giotos*, a pour capitale la ville de Sleswic: & un canton nommé *Angel*

dans ce pays (ou *Angl* comme on prononce) eſt appelé *Parva Anglia* par Lindenbrog, dont l'érudition ſur ces contrées ſpécialement eſt aſſez connue. Les *Gioti*, dont il vient d'être mention, ſont les *Jutæ*, qui conſervent leur nom dans le Jut-land, partie ſeptentrionale du Danemark, adjacente au duché de Sleſwig. C'eſt par altération que leur nom ſe lit *Vitæ*, comme d'une nation, qui de même que les Anglois eut part aux expéditions des Saxons dans la Grande Bretagne; d'où vient que ſelon les loix données aux Anglo-Saxons par Edward le Confeſſeur, les *Guti* (comme ce nom y eſt écrit) doivent être reçus & protégés en qualité d'aſſociés & de frères, *ſicut conjurati fratres*. Des Friſons, ſelon Procope (*Gothic. IV*) auroient habité ainſi que les Anglois, l'île qu'il appelle *Brittia*, conjointement avec le peuple du même nom que cette île, ou les *Brittones*. Il eſt à remarquer, que le nom des Saxons ne paroiſſant point dans Tacite, on y trouve celui des *Angli* entre pluſieurs nations qu'on a lieu de juger avoir été reculées dans le nord vers la Mer Baltique, & auxquelles le culte de *Hertha*, ou de la déeſſe de la Terre, étoit commun dans une île de l'Océan, comme Tacite s'explique, & qui paroît être *Helg-land*, ou l'île Sainte, un peu au large de l'embouchure de l'Elbe.

Les Saxons au nombre de 1600, dans trois de leurs navires appelés *Ciuli*, & commandés par Hengiſt & Horſa, dont il eſt parlé comme tenant le premier rang dans la nation, débarquèrent à la pointe du *Cantium*,

ou pays de Kent, qui étant ſéparée du continent par un canal, eſt appelée l'île de Thanet. Quelque peu conſidérable que fût cette troupe auxiliaire, elle procura aux Bretons la victoire ſur leurs ennemis. Mais, une victoire facile, & la foibleſſe des Bretons, firent naître chez les Saxons le deſſein de ſe rendre maîtres du pays, & un renfort de 5000 hommes ſur une flotte de dix-ſept bâtimens, fut un premier moyen de mettre ce deſſein à exécution. Selon les hiſtoriens Bretons, ce Breton Romain nommé Ambroiſe Aurele, dont il a été parlé, ayant ſurvécu à Vortigerne, excita ſes compatriotes à réſiſter au joug d'une nation étrangère; & Hengiſt pour affoiblir cette réſiſtance en la diviſant, fit paſſer une nouvelle bande de ſes Saxons dans la partie ſeptentrionale de la province Romaine ſur la frontière des Pictes, ce qui eſt actuellement appelé Nort-humber-land. Il forma pour lui-même un royaume dans la province de Kent, & qui comprenoit ce qu'on appelle Eſſex & Midl-Eſſex, & la partie de Surrey adjacente à Kent, & dont il établit le ſiége à Kenterbury. La date de l'établiſſement de ce royaume dans Cambden, comme étant de l'an 456, pourra paroître bien retardée à l'égard de l'entrée des Saxons; & Proſper Tyro, chroniqueur de ce même temps, auroit fort anticipé de date, en écrivant ſous l'an 443, que la Bretagne après bien des combats, étoit réduite au pouvoir des Saxons; *Britannias, poſt varias clades in Saxonum poteſtatem fuiſſe redactas.* Au reſte, quelque incertitude

ſur ces dates eſt aſſez indifférente, quant au fond des objets qu'elles regardent.

Les ſuccès des premiers Saxons invitèrent d'autres détachemens de la même nation à venir prendre part à la même conquête. Un de ces capitaines qui ſont appelés *Chieftains*, nommé Ella, fit deſcente en 477 à la côte méridionale de la Grande Bretagne, où malgré une vigoureuſe réſiſtance de la part des Bretons, il fonda un ſecond royaume, celui de *Sud-Seaxon-ric*, dans les provinces actuelles de Surrey & de Suſſex. Ce royaume fut borné au couchant par un troiſième, ou de *Weſt-Seaxon-ric.* Cerda & ſon fils Konric, qui y prirent terre en 495, trouvèrent dans la valeur des Bretons plus de difficulté à former leur établiſſement, qu'aucune autre bande Saxone n'en avoit éprouvé; & ce royaume ne prend date que de l'année 519. On lit qu'Arthur, qui commandoit les anciens Silures, au-delà de l'entrée de la Saverne, & que les romanciers ou poëtes du pays ont tant célébré, arrêta les progrès de ces Saxons occidentaux. Mais, les provinces de Hampt, Dorſet, Dévon, Somerſet, Wilts, & Berks, leur furent aſſujetties. Les royaumes ſe multiplièrent encore ſous des chefs particuliers. Offa prit le titre de roi en *Eaſt-Angles-ric*, ou chez les Anglois orientaux, dans Norfolk, Suffolk, & Cambridge, en l'an 575, ou ſelon une autre date dès l'an 546. Le *Mirkna-ric*, communément appelé royaume de Mercie, occupé par des Anglois occidentaux à l'égard des précédens;

s'étendoit ſur toutes les provinces du centre de l'Angleterre & en grand nombre; & confinant par ſa ſituation & ſon étendue aux autres royaumes, & particulièrement aux Bretons cantonnés dans le pays de Galles, il en tiroit ſon nom, parce qu'en Saxon *Merc* eſt la même choſe que marche ou frontière. Il eut un premier roi en la perſonne de Crida ſon fondateur, en 585, ou autrement dix ans plus tôt. On eſt incertain ſur la date d'*Eaſt-Seaxon-ric*, ou de la province d'Eſt-Sex, y compris Midl-Eſſex, & une partie d'Herford-shire, quoiqu'on le trouve daté de l'an 527, ſous un roi nommé Erkenwin.

Il nous reſte à parler du plus reculé des royaumes qui s'établirent dans la Grande Bretagne. Il faut ſe rappeler, qu'Hengiſt avoit fait paſſer une troupe de Saxons dans le nord du pays. Ces Saxons eurent beaucoup de peine à s'y ſoutenir, bien loin d'y prendre de l'agrandiſſement; & par ſubordination à l'égard d'une puiſſance qui avoit donné lieu à cet établiſſement, les Saxons n'y eurent d'abord à leur tête que ce qu'on peut appeler des ducs, relevant de la couronne de Kent, que portèrent les ſucceſſeurs d'Hengiſt. Mais, un Saxon non moins qualifié qu'Hengiſt l'avoit été dans la nation, & nommé Ida, ſuivi d'une nouvelle bande de ſes compatriotes, vint fortifier cette colonie. Il ſoumit avec ce qu'on nomme aujourd'hui Nort-humber-land, la province de Durham, & d'un autre côté, ce qui adjacent également à la mer s'étend juſqu'au rempart de Sévère.

Parvenu à cette puiſſance en 547, il prit le titre de roi de Bernicie, *Berniciorum provinciæ* dans Béda, nom de pays qui n'eſt point connu antérieurement, & que l'on ne connoît plus. Vers le même temps, un autre Saxon nommé Ella, s'étant rendu maître de Lancaſtre, & d'une grande partie d'York-shire, fut roi dans ce qui alors étoit appelé Deiri, *Deirorum provincia.* Le petit-fils d'Ida, nommé Ethelfred, ayant épouſé la fille d'Ella, réunit cette couronne à celle dont il avoit hérité de ſon père, & forma un des plus puiſſans royaumes qui ſe fuſſent élevés dans la Grande Bretagne. Sa ſituation au nord de la rivière de Humber, qui ſe rend dans la mer par une large embouchure, entre les provinces d'York & de Lincoln, l'a fait appeler *Nordan-Humbra-ric*, avec beaucoup plus d'étendue que n'en conſerve la province actuelle de North-humber-land, ſéparée du Humber par deux provinces entières, York-shire & Durham. Dans ce qu'avoit renfermé la Bretagne Romaine, le nombre de ſept royaumes particuliers, Saxons ou Anglois, fait déſigner cette époque Britannique par le titre d'*HEPTARCHIA ANGLO-SAXONICA.*

ANGLIA.

LA conquête de la Grande Bretagne par les Saxons en changea preſque entièrement la population, mit en uſage une autre langue, d'autres coutumes, & une forme de gouvernement fort différente de ce que

l'adminiſtration Romaine avoit été. On ne peut ſe diſpenſer de remarquer, que nos Francs dans la Gaule, les Goths en Italie & en Eſpagne, quoique nations Germaniques comme étoit la Saxone, ſe montrèrent beaucoup plus humains à l'égard des peuples qu'ils ſoumirent, que les Saxons & les Anglois envers les Bretons. Un pays partagé en différens États par une nation qui ne connoiſſoit que les armes, & ne conſidéroit que ce qu'on peut acquérir par leur ſupériorité, vit bientôt ces États en guerre les uns contre les autres.

Sous le petit-fils d'Hengiſt, fondateur du premier royaume, ou de celui de Kent, les provinces d'Eſſex & de Midl-Eſſex furent enlevées à ce royaume par l'établiſſement des Saxons orientaux, & finalement il fut ſoumis aux occidentaux, lorſque le règne d'Egbert, dont nous parlerons, les fit dominer dans l'Heptarchie. La conquête de la plus grande partie du royaume de Sud-Sex, ſur le ſucceſſeur de ſon fondateur, fut le premier pas que fit le royaume de Weſt-Sex dans ſon agrandiſſement. Eſt-Sex, & Eſt-Angles, ſubirent le joug de la Mercie, & la ville de Londres fut ainſi compriſe dans ce royaume, dont la puiſſance parut éclipſer tous les autres ſous un roi nommé Offa. Ce prince, qui fut honoré de l'amitié de Charlemagne, chez lequel il fit paſſer Alcuin, ſi diſtingué par ſa littérature & ſon ſavoir dans un ſiècle qui commençoit à ſortir de la barbarie, reſſerra les Bretons dans leurs limites, & enleva au

royaume de Weſt-Sex les provinces d'Oxford & de Gloceſter. Sa mort eſt de l'an 794. Mais, les Saxons occidentaux, dont le royaume n'avoit pas à beaucoup près l'étendue de celui de Mercie, eurent dans la perſonne d'Egbert un roi, qui les fit dominer non-ſeulement en Mercie, mais ſur l'Heptarchie entière. Il eſt remarquable, qu'il fut l'unique rejeton ſorti des familles royales qui avoient partagé entr'elles la Grande Bretagne. Contraint par l'uſurpation du thrône qui lui appartenoit, de ſe réfugier en France, il fut élevé à la cour de Charlemagne, où il ſe façonna aux mœurs de la nation, dont Guillaume de Malmeſburry, écrivain de grand mérite entre les Anglois de ces temps-là, parle *(lib. 11, c. 11)* comme de la plus illuſtre des nations de l'occident. Egbert, rappelé en 799, porta par une première victoire en Wilt-shire, un coup mortel à la Mercie, & y pénétrant par l'Oxford-shire, il fit par ſon fils Ethelwolf la conquête de Kent & d'Eſt-Sex; & les Eſt-Angles ſecouant le joug que leur avoit impoſé la Mercie, ſe mirent ſous ſa protection. Dominant également en Mercie, les Nort-humbres tombés dans l'anarchie par une ſuite des fréquentes révolutions que le thrône avoit éprouvé chez eux, ſe rangèrent ſans peine ſous les loix d'Egbert, qui leur permit comme à ceux de Mercie & d'Eſt-Angles, d'avoir des rois titulaires, ſujets au tribut & dépendans. La Mercie gouvernée enſuite par des comtes, ne fut plus étroitement ſujette que ſous le règne d'Edward, ſurnommé l'Ancien;

l'Ancien, fils du fameux Alfred petit-fils d'Egbert. On voit poſtérieurement des ducs en Mercie, en Eſt-Angles, & en quelques autres provinces. Pour ce qui eſt de la réunion de l'Heptarchie en Monarchie, ſur la tête d'Egbert, elle peut être datée de l'an 827, environ 400 ans après qu'Hengiſt eut pris terre dans la Grande Bretagne.

Quand on ſe rappelle que dans l'entrée des nations qui conquirent ce pays, le nom des Saxons eſt prédominant, & que dans la diſſolution de l'Heptarchie, c'eſt un royaume Saxon qui aſſervit les autres, Anglois comme Saxons; il peut paroître extraordinaire que le nom Anglois ait toutefois prévalu ſur le Saxon, à l'égard de la nation & du pays également. Cambden applaudiſſant à cette préférence du nom Anglois, parle d'un édit du roi Egbert, comme ayant ordonné que le pays fut appelé *Engla-lond*, quoique le temps qu'il aſſigne à cet édit, *circa annum 800*, précède les proſpérités d'Egbert, qui ne parvint à une domination preſque univerſelle ſur l'Angleterre que plus de vingt ans plus tard. Pour témoignage de la préférence que l'uſage auroit pu donner d'avance à un nom plutôt qu'à l'autre, Cambden s'appuye ſur l'intitulé de *Gentis Anglorum hiſtoria*, dans Béda, qui écrivoit avant le milieu du huitième ſiècle. C'eſt en cherchant de l'illuſtration par d'anciens noms, que le roi Edred vers l'an 948 prend le titre de *Magnæ Britanniæ rex*, & Edgard vers l'an 979 celui de *totius Albionis monarcha*, uſant auſſi du

terme de *baſileus*, & affectant encore le titre d'*imperator*, dans un acte dont il ſera mention dans l'article ſuivant.

DANI.

Cette nation doit figurer ici, comme ayant dominé en Angleterre, après y avoir porté le fer & le feu. Son nom eſt inconnu dans les temps de l'antiquité. Il ne paroît pour la première fois qu'au ſixième ſiècle, dans Jornandés, entre les différentes nations que renfermoit l'île *Scanzia*, ou la Scandinavie. Procope parle des Danois comme étant voiſins des Varnes, & d'un autre côté peu diſtans de Thulé. On connoît aſſez la nation Germanique des Varnes, pour croire qu'elle occupoit ce qui eſt aujourd'hui le Meklebourg, avant que d'y être remplacée par des Slaves Obotrites; & pour ce qui eſt de Thulé, Procope déſigne, ſans qu'on en puiſſe douter, la Scandinavie, & particulièrement la Norwége, dont une contrée conſerve le nom de Tèle-mark. Mais, un témoignage poſitif de l'habitation des Danois en Scandinavie, ſe tire d'Adam de Brème, en parlant de *Sconia*, ou Skane dans ce continent, comme d'une terre Danoiſe, *pulcherrima viſu*, dit-il, *Daniæ provincia.* Eginhard pour faire connoître ce qu'étoient les Normans, nomme enſemble *Danos & Sueones*, ajoutant *quos Nortmannos vocamus*, & on ſait aſſez que l'un de ces noms appartient à la nation Suédoiſe proprement dite. L'opinion que les Danois étoient compris ſous le nom des Normans ſubſiſtoit

long-temps après Eginhard, ſelon le témoignage que fournit Albert de Stade, écrivain du treizième ſiècle. Un traité fait avec Charlemagne en 811, pour régler les limites, ſur la frontière des Saxons du nord de l'Elbe, eſt un indice que les Danois tenoient alors le pays qui a pris leur nom. Ce qu'il étoit ſorti de Saxons, d'Anglois, de Jutes, dans leurs entrepriſes ſur la Grande Bretagne, laiſſoit aſſez de vide en cette terre pour que les Danois, qui dans leur demeure en Scandinavie n'en étoient ſéparés que par des détroits de mer aſſez reſſerrés, vinſſent s'y établir, & devenir aſſez puiſſans pour y former la nation dominante. L'illuſtration que tiroit ce pays d'avoir été la patrie des Cimbres, eſt bien marquée dans Tacite, quoique leur défaite eut extrêmement affoibli le corps de la nation; *parva nunc civitas, ſed gloriâ ingens.*

Les Danois, qui dans les anciens hiſtoriens Anglois ſont appelés *Wiccingi,* du terme Saxon *Wiccinga,* qui déſigne un pirate, ſe montrèrent en quelques parages des côtes d'Angleterre dès le règne d'Egbert, dont la fin eſt de l'an 837. Ils prirent poſte dans l'île de Thanet, & en celle de Shepey dans l'embouchure de la Tamiſe en 851, réduiſirent en cendres Londres & Canterbury. Alfred, petit-fils d'Egbert, & qui raſſembla en ſa perſonne toutes les qualités d'un monarque accompli; montant ſur le thrône en 871, ne ſe vit guère obéi que des ſeuls Saxons occidentaux, anciens ſujets de ſa maiſon. Ne pouvant ſe ſoutenir contre les forces des

Danois, groſſies par de nouvelles bandes, il fut obligé de diſparoître, & un petit eſpace de terre enveloppé de marais, dans la province de Somerſet, & qui a été appelé *Etheling's-ey,* ou île des nobles, lui ſervit de retraite. Il en ſortit pour attaquer les Danois, & les ſoumettre. Leur chef nommé Guthrum, reçu à compoſition, fut placé avec les ſiens dans Eſt-Angle, & dans le Nort-humbre, provinces plus dévaſtées que d'autres. Un fameux Danois, Haſting, quittant la France après l'avoir ravagée, & paſſant en Angleterre, fut battu par Alfred dans le Kent, & contraint en évacuant l'Eſt-Angle, d'abandonner la Grande Bretagne. A la mort d'Alfred en 901, toute l'Angleterre paroiſſoit reconnoître ſes loix. Son fils Edward, ſurnommé l'Ancien, eut ſouvent à combattre les Eſt-Angles & les Nort-humbres, avant que de les ſubjuguer, & les Danois du Nort-humbre furent encore peu ſoumis ſous le règne d'Edred. Edgar, qui parvint à la royauté en 955, protégea ſes États contre les Danois, & ſe fit même reſpecter de ſes voiſins, les Bretons du pays de Galles, & les Écoſſois, par une flotte conſidérable; & ſelon une charte de ce prince, de l'an 964, publiée par Uſſerius *(in Epiſt. Hibern.)* Dublin & une partie de l'Irlande furent au pouvoir d'Edgar. L'Angleterre paroiſſoit reſpirer depuis environ cent ans, elle étoit même très-puiſſante, lorſque la foibleſſe du règne d'Ethelred la replongea dans l'état le plus déplorable, par le retour des Danois. Sweyn, roi de Danemark, & Olaw, roi de Norwége, firent

deſcente en pluſieurs endroits. On les engagea par une groſſe contribution à évacuer le pays, & cet expédient fut employé à diverſes repriſes. Le maſſacre qu'Ethelred fit faire des Danois en 1002, & auquel les Anglois ſe portèrent avec la fureur qu'inſpire la vengeance ſur un ennemi, dont on a éprouvé la cruauté, eut les ſuites les plus funeſtes. Sweyn revint attaquer l'Angleterre, & ce pays ayant ſouffert dans toute ſon étendue la plus affreuſe dévaſtation, le prince Danois vit la nobleſſe Angloiſe prendre le parti de la ſoumiſſion, & lui prêter ſerment de fidélité. Edmond, fils d'Ethelred, & qu'une valeur intrépide fit ſurnommer Côte de fer, fut contraint d'en venir à un partage du royaume avec Knut ou Canut, fils de Sweyn, & qui ſe réſerva la partie du nord & la plus conſidérable, compoſée de la Mercie, d'Eſt-Angle, & de Nort-humbre.

A la mort d'Edmond, les États convoqués par Canut lui déférèrent la couronne. Ce prince affermi ſur le thrône d'Angleterre, paſſa pluſieurs fois dans ſon royaume de Danemark; & en 1028 dépouilla Olaw de celui de Norwége. Il parut le plus grand & le plus puiſſant prince de ſon temps, & il ſe rendit vraiment recommandable par la ſageſſe & l'équité de ſon gouvernement, qui ne mit point de diſtinction entre la nation conquiſe & ſes ſujets naturels. Il mourut en 1037; & ayant partagé ſes États entre trois princes ſes enfans, Harold qui n'étoit pas l'aîné lui ſuccéda en Angleterre, & eut pour ſucceſſeur Hardi-Canut, ou

Canut le Fort, à qui le Danemark étoit échu, & à la mort duquel en 1041, les ſuffrages des Anglois prévalurent ſur les Danois, en plaçant ſur le thrône un prince de la race royale Saxone, Edward, qui eſt ſurnommé le Confeſſeur, fils d'Ethelred & d'Emma, fille de Richard premier du nom, duc de Normandie. Son règne fut celui d'un prince foible, qui ſe vit forcé en quelque manière de laiſſer le timon de l'État entre les mains d'un ſujet ambitieux & ſuſpect, le comte Godwin, qui avoit jeté les fondemens de ſon élévation ſous Canut le Grand, & dont le fils nommé Harold, n'eut qu'un pas à faire pour monter ſur le thrône, après la mort d'Edward, au commencement de l'an 1066.

NORMANNI.

Ils commencèrent à être connus en Angleterre ſous Edward, qui ayant été élevé en Normandie, & de même ſang par ſa mère, attira dans ſa cour, ou favoriſa des Normans qui vinrent s'y faire diſtinguer. Ces étrangers ſortis de France, & ſupérieurs alors au peuple Anglois par la culture de l'eſprit, comme en tout ce qui tient aux arts, & à l'induſtrie, mirent à la mode ce que leurs coutumes montroient de nouveauté. La langue Françoiſe, qu'une demeure de cent cinquante ans depuis l'établiſſement du premier duc Rollon, leur avoit rendue propre, devint un objet d'étude chez les Anglois. Pluſieurs de ces Normans parvinrent à des dignités, ſur-tout dans l'Égliſe, & l'un d'eux fut placé

dans le ſiége primatial de Canterbury. Edward, qui par une dévotion commune à quelques princes de ce temps-là, avoit vécu dans le célibat, quoique marié, eut en penſée de ſe donner pour ſucceſſeur le duc Guillaume, ſurnommé le Bâtard & le Conquérant, qui dans ſon entrepriſe voulut faire croire y être autoriſé par un teſtament. Ce prince ſuivi de la nobleſſe de ſon duché, & accompagné de pluſieurs autres ſeigneurs à la tête de leurs bannières, fit deſcente en Suſſex, dans les premiers jours d'octobre de la même année 1066; & une grande bataille le 14 du même mois, donnée près d'Haſtings, peu loin du lieu du débarquement, & dans laquelle Harold, non moins vaillant que ſon adverſaire, perdit la vie, décida du ſort de l'Angleterre. Le vainqueur après s'être aſſuré de Douvre, marcha vers Londres, & y fut couronné le 26 décembre.

Guillaume traita d'abord ſes nouveaux ſujets de manière à leur faire croire, qu'ils n'avoient point changé de gouvernement & de fortune ſous un prince étranger. Mais il déſarma les villes principales, & Londres particulièrement. Il fit conſtruire des citadelles dans pluſieurs villes, & en confia la défenſe à des milices Normandes. Voulant repaſſer l'année ſuivante dans ſon duché, l'adminiſtration du pays conquis fut miſe entre les mains de deux ſeigneurs choiſis entre ſes anciens ſujets, & il ſe fit accompagner de la plus haute nobleſſe Angloiſe, pour lui répondre de la fidélité de la nation. Cependant, ſoit par un fond de répugnance pour une nouvelle

domination, ſoit par raiſon de ſe plaindre de quelques premières vexations ſous le joug des Normans, les Anglois parurent diſpoſés à s'en affranchir par la révolte, juſqu'au point d'être ſoupçonnés de méditer un maſſacre de ces étrangers, comme il avoit été exécuté ſur les Danois. Le prompt retour de Guillaume déconcerta les projets des mécontens; & par ſa célérité, un ſoulèvement qui pouvoit être dangereux dans les provinces du nord, en tirant des ſecours de l'Écoſſe & du Danemark, fut étouffé. Mais, ce fut pour un temps ſeulement, & la rébellion éclata de nouveau & avec plus de force, dans ces provinces, dont les villes principales Durham & York, furent priſes par les Northumbres, auxquels des Danois ſur une flotte conſidérable vinrent ſe joindre. Ces avantages allumèrent le même feu de rébellion en Eſt-Angle, & dans pluſieurs provinces de l'ancien royaume de Weſt-Sex, & ce qui étoit frontière du pays de Galles fut attaqué en même temps. Guillaume vint aiſément à bout de diſſiper ces orages. Les principaux chefs des rébelles éprouvèrent de ſa part une modération, qui ne fut que pour eux perſonnellement: le conquérant réſolut de traiter le fond de la nation Angloiſe de manière à n'avoir rien à craindre de ſa part. Les terres de la nobleſſe engagée dans ces ſoulèvemens, augmentèrent par confiſcation le domaine royal, ou furent largement diſtribuées aux Normans, & à d'autres étrangers dans le même ſervice. Il changea la conſtitution du royaume, en y établiſſant

la

la loi féodale, qui en ces temps-là faiſoit la conſiſtance de la plupart des gouvernemens monarchiques de l'Europe, nonobſtant les déſordres qu'elle pouvoit y cauſer. Guillaume ſe rendit propriétaire univerſel des terres, privant les Anglois de leurs héritages, qui furent concédés aux militaires dont ce prince étoit ſervi, pour tenir ces fonds de terre en fief du roi, comme ſeul & vrai ſeigneur & poſſeſſeur : *excluſis,* dit Matthieu de Weſtminſter, *(lib. II) hæreditate avitâ Anglis, agros & prædia militibus ſuis aſſignavit; ita tamen, ut omnia in feudo, ſive fide, à rege, veluti ſolo vero domino & poſſeſſore, tenerentur.* Tel fut alors l'abaiſſement de la nation, qu'au mépris du nom Anglois, tout militaire voulut être appelé Normand. Les voies par leſquelles on pouvoit ſortir d'un état d'infériorité ayant été fermées aux Anglois, on peut dire que ce qu'il y a de nobleſſe Angloiſe d'ancienne chevalerie, eſt Normand d'origine. Guillaume ſe porta juſqu'à vouloir changer la langue du pays, ordonnant que dans les écoles publiques la jeuneſſe apprit le François, ce qui a eu lieu pendant pluſieurs ſiècles. On plaida en François dans les tribunaux ſupérieurs, des loix furent rédigées en cette langue. De-là l'uſage encore ſubſiſtant de quelques formules, & le nombre de mots François égalant au moins le Saxon dans la langue Angloiſe.

L'Angleterre conſerve un terrier fort circonſtancié, ſous le titre de *Dome's-day book* (ou livre du jour du Jugement) que Guillaume fit faire de ſon royaume en

entier. Le grand Alfred lui en avoit fourni un modèle ; & pour mettre la police dans les provinces, les avoit ſubdiviſées en diſtricts, appelés *Hundreds*, ou centaines. C'eſt à ce prince qu'un ancien écrivain, Ingulf de Crowland, attribue la diviſion de l'Angleterre en provinces, appelées *Shires*, d'un terme Saxon qui ſignifie diviſer ou partager. Selon Guillaume de Malmeſbury, on en comptoit trente-deux en 1016, ſous le règne d'Ethelred, & qui ſe partageoient dans l'uſage de trois différentes loix, des Saxons occidentaux, des Danois, & de Mercie. Ce qui en Anglois s'appele *Dane-lage*, s'étendant ſur les provinces du nord, ſur Eſt-Angle & Eſt-Sex, & ſur une partie de la Mercie, fait voir ce que la domination Danoiſe conſervoit de trace en Angleterre. On compte trente-quatre provinces, ou comtés, ſous le règne de Guillaume, outre celles de Durham, Lancaſtre, Nort-humbre, Weſt-mor, & Cumber-land, dont les trois dernières étoient tenues par les Écoſſois, & les deux autres exemptes de contribution, comme étant chargées de la défenſe de cette frontière.

Guillaume étant mort en 1087, eut pour ſucceſſeur en Angleterre Guillaume, ſurnommé le Roux, le ſecond de trois enfans qu'il laiſſoit. L'aîné nommé Robert, fut duc de Normandie, mais dépouillé de ce duché en 1106, par ſon frère Henri, premier du nom, roi d'Angleterre, qui avoit ſuccédé à Guillaume le Roux en l'an 1100. On ſait combien les rois d'Angleterre ont été

puiſſans en France par les poſſeſſions qu'ils y avoient acquiſes. Henri ayant marié ſa fille unique Mathilde à Geofroi, ſurnommé Plante-genêt, comte d'Anjou & du Maine, un fils qui naquit de ce mariage, & nommé Henri comme ſon aïeul maternel, joignit au duché de Normandie avant que de parvenir au thrône d'Angleterre, le duché d'Aquitaine, en épouſant Éléonor, répudiée par le roi Louis le Jeune. Mais, on a vu dans ce qui concerne la France, comment ces États, que les rois d'Angleterre reconnoiſſoient tenir en fief de la couronne de France, ont été réunis à cette couronne.

CAMBRO-BRITANNI.

La province Romaine dans la Grande Bretagne étant cruellement dévaſtée par les Pictes, des lieux de difficile accès ſervirent d'aſyle à des Bretons qui échappèrent au fer ou à l'eſclavage, tandis que d'autres s'expatrioient en paſſant la mer, pour trouver une retraite dans le continent de la Gaule. Les Saxons dont l'invaſion étoit également fatale aux anciens habitans, ſe formant différens États, les Bretons furent reſſerrés dans la partie reculée vers le couchant, contraints d'abandonner à ces uſurpateurs un pays plus ouvert & de plus grande étendue. Ce qui eſt au-delà du cours de la Saverne, juſqu'à la mer qui ſépare la Grande Bretagne d'avec l'Hibernie, devint l'établiſſement le plus conſidérable que ſe procurèrent les Bretons, & dans lequel la nature du local, par la hauteur des montagnes, & la profondeur

des vallées, leur permit de ſe maintenir en liberté, contre les attaques dont ils pouvoient être menacés. Ce canton de l'Angleterre avancé dans la mer, qui le borne au nord & au midi comme au couchant, eſt diſtingué par le nom de *Cambria* ou *Cumbria*, d'après le nom de *Kymbri* que ſe donne le peuple qui l'habite, dans la prononciation duquel le *b* ne ſe fait preſque pas ſentir; *in quâ litteræ* b *vis, vix, cum profertur, ſentiri poteſt*, ſelon Humfrei Lhuyd, très-ſavant dans les antiquités d'un pays, où il avoit pris naiſſance, & qu'il habitoit. La reſſemblance de ce nom avec celui des Cimbres, de même que celle qu'on a cru voir entre le nom des Cimbres & celui des Cimmériens, a fait haſarder des conjectures, auxquelles il ne conviendroit pas de s'arrêter ici. Ce peuple étoit Breton, & non Germain, parlant un idiome Celtique, & non Tudeſque, & fort analogue à celui que nos bas-Bretons, ſortis de la Grande Bretagne, ont conſervé en France. Quant au nom de *Galles*, ou plutôt *Walles*, que les Anglois donnent à cette province du royaume d'Angleterre, il eſt étranger aux gens du pays, quoique devenu plus commun dans l'uſage, ſelon que Giraldus, ſurnommé *Cambrenſis* comme patriote, & qui écrivoit il y a environ 600 ans, le dit formellement; *adulterino vocabulo, uſitatoque magis, ſed proprio minus, modernis diebus* Wallia *dicitur.* Les opinions ſont partagées ſur l'étymologie de ce nom; & ce qui paroît plus convenable eſt de remarquer, qu'il ſe rencontre ailleurs comme pour

diſtinguer une population de langage différent, & d'une autre origine. De-là vient, que les Germains au nord des Alpes appellent *Wallaiſch*, & par contraction *Wailſch*, le peuple qui ſur leur frontière habite l'ancienne Gaule Cis-alpine, & les Italiens en général. C'eſt par la même raiſon de diſtinction d'avec les Flamans Flamingants, qui parlent un dialecte Germanique, que leurs voiſins de la Flandre Françoiſe ſont appelés *Wallons*, ce qui s'étend au Hainau, & à une partie du Brabant. Or, ce qui n'eſt pas moins remarquable entre le peuple Anglois & le Breton du pays de Galles, a pu faire employer le même terme par les Anglois, dont le langage ainſi que l'origine eſt foncièrement Germanique. Il eſt aſſez ordinaire chez le commun peuple de ce pays de Galles d'appeler un Anglois *Saſſonoch*.

On voit les Bretons de la Cambrie avoir des princes de leur nation dans le ſixième ſiècle; & une victoire de leur roi Arthur ſur les Saxons, peut ſe rapporter, ſelon les annales du pays, à l'an 520. Ce qu'ils avoient pris de terrein par quelques progrès, entre le pied de leurs montagnes & les rives de la Saverne, leur fut enlevé par Offa, roi de Mercie, qui pour les contenir & arrêter leurs incurſions, fit creuſer en 770, un foſſé large & profond, bordé d'un rempart, dans toute la longueur du pays du nord au ſud, depuis l'embouchure de la Dée au-deſſous de Cheſter, juſqu'à la jonction d'une rivière nommée Wag avec la Saverne. Ce qu'il en reſte de veſtiges en pluſieurs endroits, & particulièrement en

Shrof-shire, eſt appelé *Clawdd Offa*, & *Offa's Dick*, foſſé & rempart d'Offa. La Cambrie renfermoit pluſieurs États particuliers, avant que d'être réunie en 843 ſur la tête de Rutheric, ſurnommé le Grand, qui ſuivant la diviſion du pays en trois provinces, *Gwyned*, vers le nord, *Dehenbart* (ou la gauche) vers le midi, & *Powis* intermédiairement, fit autant de principautés dans un partage entre ſes enfans. Vers l'an 875, les Danois ſous un chef nommé Hubba, portèrent la déſolation dans la Cambrie. Mais, avant la fin du même ſiècle, la puiſſance d'Alfred avoit étendu ſon autorité ſur les Bretons, & ſelon Guillaume de Malmeſbury, ils étoient tributaires des rois Saxons Athelſtan & Edred, dans le ſiècle ſuivant. Leur frontière fut entamée par les Normans ſous Guillaume le Conquérant, comme la conſtruction du château de Montgomeri le témoigne. Sous le ſecond de ſes ſucceſſeurs, Henri premier du nom, pluſieurs ſeigneurs ſortis d'Angleterre, prirent des établiſſemens dans la partie méridionale, adjacente à l'embouchure de la Saverne, & le château de Penbrok y fut conſtruit. Des Flamans Zeélandois, dont la mer avoit couvert les terres, furent placés dans un canton voiſin ſous le même règne, & ils s'y ſont conſervés de manière à demeurer diſtingués des anciens habitans du pays. Vers l'extrémité la plus reculée, aux environs de Ménévie ou de Saint-David, il y avoit des Hibernois, que déſignoit le nom de Guydhill, propre à la nation Hibernoiſe des Scots. Quoique la partie du nord eut

été envahie juſqu'à l'île Moñ, ou Angle's-ey, par des comtes de Cheſter, les Bretons y diſputoient encore le terrein. Cependant, les rois d'Angleterre, & particulièrement Henri ſecond & Henri III, avoient réduit les Bretons à quelque dépendance, ſelon les termes d'une charte d'Edward premier, *terram Walliam jure feudali nobis ſubjectam*, lorſque ſous ſon règne ils ſe ſoulevèrent de manière à vouloir reprendre leur ancienne liberté. Mais, Edward en 1282, s'étant rendu maître d'Angle's-ey par ſa flotte, & ayant été joint dans le continent par une armée conſidérable, les Bretons de la Cambrie ſuccombèrent ſous ces forces, & perdirent par un aſſaſſinat leur prince, nommé Lewlin. Ils ſubirent ainſi le joug de l'Angleterre, & ce joug fut marqué par des diſtinctions d'avec les Anglois, diſtinctions dont ils ont dû l'abolition à Henri VII, qui étoit de leur ſang.

Les Bretons de la Cambrie ne ſont pas les ſeuls dont nous ayons à parler, parce que d'autres cantons reculés également dans la partie occidentale de l'Angleterre, ont ſervi de retraite à des reſtes de la même nation Britannique. L'extrémité de l'ancienne Dumnonie, dont Vortigerne étoit prince lorſque les Romains abandonnèrent la Grande Bretagne, & reſſerrée par la mer en aboutiſſant au *Lande's-end*, ou Finis-terre de l'Angleterre, pays rude & inégal, demeura aux Bretons. Un terme du langage qui leur étoit propre, & de même ſignification que celui auquel il reſſemble en François

comme en Latin, a fait le nom de *Corn-wall*, en y ajoutant ce qui a également ſervi à déſigner le même peuple Breton dans la Cambrie. Le nom Latin dans quelques écrivains aſſez récens eſt *Cornubia*, & nous croyons néanmoins devoir remarquer, qu'il eſt le même dans quelques titres du onzième ſiècle, concernant la province Bretone de Cornouaille dans la Bretagne Françoiſe. Les Bretons de Corn-wal ſe ſoutinrent dans ce coin de terre contre les Saxons du royaume occidental, & n'y furent pas toujours limités par la rivière de Tamer, qui ſépare actuellement cette province d'avec le Devon-shire. Un autre pays Breton, reculé vers les limites de l'Écoſſe, ſe fait connoître par le nom actuel de Cumber-land, comme par celui de *Kumbri*, que ſe donne le peuple de ce canton dans ce qu'il a conſervé de ſon ancien langage. Ce peuple s'y maintint, *fremente Saxone*, dit Cambden, en dépit des Saxons. Selon Marianus Scotus, écrivain du onzième ſiècle, ces Bretons formèrent un royaume, qui s'étendoit en Écoſſe dans le Gallway, & au-delà juſqu'à la rivière de Clyd, mais que la perte d'une bataille contre les Écoſſois, & celle du roi nommé Conſtantin, détruiſit en 870. Et Luyd veut, que des débris de cet État ſe forma une principauté particulière dans le nord de la Cambrie. Vers le milieu du dixième ſiècle, Edred fils d'Edward l'Ancien, ſoumit les Bretons du Cumberland, & inveſtit de cette conquête Malcolm, roi d'Écoſſe, pour être un fief mouvant de la couronne d'Angleterre,

d'Angleterre, & protéger cette frontière contre les entrepriſes des Danois.

SCOTIA.

CETTE partie ſeptentrionale de la Grande Bretagne eſt l'ancienne Calédonie, dans laquelle pénétrèrent pour la première fois les armes Romaines commandées par Agricola, ſous le règne de Domitien, & où Sévère porta la guerre vers l'an 209. C'eſt à cet empereur qu'il convient d'attribuer le *Vallum* (retranchement ou rempart) qui pour couvrir ce que ſon expédition avoit ajouté d'étendue au pays Romain au-delà du rempart d'Adrien, commençoit au bord du Clyd, à l'endroit appelé Peñ-wall *(caput Valli)* & alloit aboutir au rivage du golfe dont la ville d'Édenbourg eſt peu diſtante. Les Bretons Calédoniens, habitant la partie que l'on peut appeler *Barbare*, par diſtinction d'avec la *Romaine*, paroiſſent poſtérieurement ſous le nom de *Picti*, qui ſe lit pour la première fois dans le panégyrique de Conſtance, par Mamertin. L'uſage qu'avoit cette nation, & qui lui étoit commun avec d'autres peuples également ſauvages dans leur premier état, Thraces, Illyriens, ſavoir de s'imprimer ſur la peau des figures colorées, les a fait nommer ainſi Pictes, ou peints, *nec falſo nomine Pictos*, ſelon Claudien. Et ſi l'on adopte la conjecture de Cambden ſur le nom de *Britannia*, en le tirant d'un terme de la langue Galloiſe, qui eſt *brith*, & qui chez nos bas-Bretons eſt le même, *brett* ou *britt*, déſignant

préciſément ce qui eſt peint; on pourroit croire que cet uſage chez la nation entière, dans un âge antérieur à nos connoiſſances, auroit ſervi à la diſtinguer. Il eſt remarquable dans Guillaume de Malmeſbury, qu'en parlant des Anglo-Saxons & des Danois dans la Grande Bretagne, il les montre peints de la même manière de couleurs imprimées dans la peau; *picturatis ſtigmatibus cutem picturatos.* Du nom de *Picti* purement latin, & par conſéquent familier aux Bretons Romains, les premiers Anglois dans leur conquête ont fait *Pihits*, comme le remarque Cambden; & de-là vient qu'on lit *Pihiti* pour *Picti*, dans Witikind de Corwey, qui étoit Saxon. Quelques corps de milice, dans des levées faites chez les barbares du temps d'Honorius, & que la Notice de l'Empire diſtingue par le nom d'*Honoriani*, étoient tirés de la nation des Pictes, au jugement des Savans. Les *Attacotti* de la même Notice ſortoient d'une nation Britannique, ſelon le témoignage de Saint-Jérôme, qui dit les avoir vus dans la Gaule, & dont il parle comme d'une race très-cruelle, ſe repaiſſant de chair humaine. Cette nation, au rapport d'Ammien-Marcellin, avoit attaqué la province Romaine, s'étant jointe à la nation des Scots, dont il doit être queſtion ici, & qui aſſociée avec les Pictes, porta la déſolation dans tout le pays, & réduiſit les Bretons aux plus grandes misères.

On verra dans l'article ſuivant concernant l'Hibernie, que le nom de *Scotia* lui étoit propre long-temps avant que de le devenir à une partie de la Grande Bretagne.

Selon Giraldus Cambrenſis, des *Scoti*, ſous la conduite des fils d'un roi d'Ultonie, province ſeptentrionale de l'Irlande, paſsèrent dans le nord de la Grande Bretagne, du temps que Nell, ou Nial, ſurnommé le Grand, étoit monarque ou ſouverain de l'Irlande, ce qui ſe renferme ſelon les annales Irlandoiſes, entre l'an 379 & l'an 405. Mais, il paroît qu'il y eut pluſieurs invaſions ſucceſſives: Gildas fait retourner les Scots en Hibernie, pour les ramener bientôt après; & ce retour peut ſe rapporter à une expédition, dont le chef nommé Reuda, les fait appeler *Dal-Reudini*, ſelon Béda, en uſant d'une prépoſition, qui dans la langue de la nation déſigne la partie d'un tout, ou ce qu'on appelleroit diviſion à l'égard d'un corps d'armée. Les hiſtoires Irlandoiſes parlent des Dalriédes dans leur demeure première & d'origine en Ultonie, vers la mer qui ſépare l'Irlande des parties de l'Écoſſe les plus voiſines; elle ne les perd point de vue en Écoſſe ſous le même nom, & les uns & les autres paroiſſent ſujets du même prince, ſous le règne de Dermod, ſouverain de l'Irlande, vers le milieu du ſixième ſiècle. Il eſt difficile d'aſſigner un temps avec quelque préciſion au paſſage de Reuda. Humfrei Lhuyd paroît l'établir vers l'an 420. Uſſérius (*Primord. Eccleſ. c. 15*) place l'expédition des Scots en l'an 431, ſuivie d'un retour en Hibernie, mais auquel auroit ſuccédé une ſeconde émigration ſous le commandement de Fergus, dont la poſtérité a régné ſur la nation, & qui dans ſa Table chronologique prend date de l'an 503.

Ces Scots ont été appelés par les Hiberniois *Gaithel*, & ſelon une autre manière d'écrire, en prononçant à peu près de même, *Gwydhill;* on lit dans le Cambrenſis *Gaideli*, on a dit par contraction *Gael*, & en y joignant une prépoſition d'uſage dans le langage Celtique ou Breton, ce nom eſt *Ar-Gathel*, ou *Ar-Gael*, duquel dérive celui de la province Écoſſoiſe d'*Argyle*, qui dans la prononciation eſt *Argheill.* C'eſt-là préciſément, au nord de la rivière de Clyd, qu'ils commencèrent à prendre établiſſement, y comprenant Lorn & Lochaber. Fergus s'étendit dans une partie de l'Albanie, *Brun-Albain*, dont l'ethnique eſt *Allabany*, & qui ne ſe bornoit pas alors au canton qu'il eſt d'uſage d'appeler Brayd-Alban. Ce royaume formé par les armes, autant que du gré d'un peuple limitrophe, *vel amicitiâ, vel ferro*, dit Béda, n'étoit qu'une petite partie de ce qu'embraſſe actuellement le nom d'Écoſſe. Il fut pris ſur ce qui pouvoit appartenir aux Pictes, comme Béda le donne à entendre *(lib. I, c. I)* en diſant que la Bretagne, outre les Bretons & les Pictes, a reçu une troiſième nation, celle des Scots, dans ce que poſſédoient les Pictes, *in Pictorum parte;* & nous remarquerons, que c'eſt ſur ce propos qu'il nous fait connoître Reuda, comme chef d'une entrepriſe qui précéda celle de Fergus, & auquel le nom qu'il donne aux Dalriédes dans l'origine d'une nouvelle puiſſance, procure une diſtinction particulière.

Ce que poſſédoient les Pictes, ou Calédoniens,

compoſoit un royaume plus conſidérable par ſon étendue, mais qui fut détruit vers l'an 840, par Kenneth, ſecond du nom, roi des Scots; & la défaite des Pictes, après une longue guerre, & la perte de deux batailles, fut alors ſi complette, qu'elle a fait oublier leur nom. Celui des Scots ne prévalut pas néanmoins ſubitement dans le pays, où le nom d'Albanie plus général faiſoit appeler le peuple *Allabany*. Le nom qui étoit particulier aux Scots, ne fit donc point encore celui de *Scotia*, ou d'Écoſſe, que l'on ne trouve employé que dans le onzième ſiècle par Adam de Brème, ſans qu'on puiſſe citer d'auteur plus ancien ſur ce ſujet. Et nonobſtant ce que le temps a pu mettre de mélange entre deux nations d'un même continent, ce qu'on appelle *Highlanders*, c'eſt-à-dire habitans du haut pays, dans la partie occidentale, ou celle qu'occupèrent les Scots en premier lieu, ſe diſtingue par des différences dans le langage & les uſages, d'avec la population du pays appelé *Law-land*, ou inférieur. La puiſſance des Scots prit un nouvel accroiſſement peu de temps après, vers l'an 870, en prenant ſur les Bretons le pays ſitué au midi du Clyd, Gallway, & le Cumberland, comme nous avons eu occaſion de le rapporter dans l'article précédent. Ils pénétrèrent chez les Saxons Nort-humbres, que des diviſions inteſtines avoient affoiblis. Et parce que la rigueur dont uſa Guillaume dans ſon gouvernement en Angleterre fit paſſer des Anglo-Saxons dans ces provinces reculées, hors des limites de cette

domination, & particulièrement de la nobleſſe, dont celle d'Écoſſe tire en partie ſon origine, de-là vient que le langage y eſt plus Anglois qu'ailleurs, & que les Écoſſois y ſont appelés *Saſſons*. Les progrès des Scots ſont bien marqués par ce qui a été dit des comtés ou provinces de l'Angleterre ſous le règne de Guillaume, ſavoir, que le Nort-humber-land, le Cumber-land, & le Weſt-mor-land, étoient tenus par les Écoſſois, dont les rois reconnoiſſoient tenir ces provinces en fief de la couronne d'Angleterre, ce que cette couronne poſſédoit en toute propriété ſe bornant alors ſur cette frontière aux comtés de Durham & de Lancaſtre.

Il ne paroîtra pas hors de propos de remarquer, que le droit féodal & de domaine ſuprême, exercé par l'Angleterre ſur des provinces limitrophes des deux royaumes, ont été préjudiciables à l'Écoſſe en pluſieurs occurrences, par la prétention des Anglois d'étendre également ce droit à une couronne indépendante. Les Écoſſois ſe croyoient fondés à demander par rapport à cette prétention, ſi l'état de vaſſalité des rois d'Angleterre, pour les grandes poſſeſſions qu'ils tenoient en fief de la couronne de France, avoit implicitement quelque influence ſur celle de l'Angleterre. Guillaume, roi d'Écoſſe, étant priſonnier du roi d'Angleterre Henri ſecond, & ſubiſſant la loi tyrannique du plus fort, lui fit un hommage de ſa couronne, duquel Richard, ſucceſſeur de Henri, ne voulut point ſe prévaloir. Mais, après la mort du roi d'Écoſſe Alexandre III, vers la

fin du treizième ſiècle, Edward, roi d'Angleterre, premier du nom, étant pris pour arbitre entre deux prétendans à la couronne d'Écoſſe, ſe fit rendre hommage par Jean Baliol, en faveur duquel il s'étoit déclaré. Il n'en fut pas de même de la part de Robert Bruce, qui avoit pris la place de Baliol; & la réſiſtance des Écoſſois pendant plus de ſoixante & dix ans de guerre, fit revivre l'ancienne indépendance de leur couronne. Mais, les provinces qui avoient relevé de l'Angleterre, ſont devenues Angloiſes en pleine propriété. Cette grande querelle, qui intéreſſoit l'honneur & la liberté de l'un des partis, a fait l'animoſité des deux nations l'une contre l'autre, & n'a pas peu contribué à une liaiſon intime de l'Écoſſe avec la France, depuis le quatorzième ſiècle, juſqu'à l'avènement de Jâque VI, roi d'Écoſſe, au thrône d'Angleterre, ſur lequel il fut le premier de ce nom, au commencement du ſiècle précédent. On ſait que l'union de l'Écoſſe avec l'Angleterre, pour ne faire qu'une ſeule monarchie ſous le titre de Grande Bretagne, a été conſommée ſous le règne d'Anne Stuard, fille de Jâque ſecond.

HIBERNIA.

Son nom chez les naturels du pays eſt *Erin*, ou *Eirin*, & l'ethnique, ou la forme du nom national, eſt *Erinach.* Il y a toute apparence, que c'eſt d'après ce nom que l'Hibernie eſt appelée *Ierne* dans des poëſies attribuées à Orphée, dans le traité du Monde par Ariſtote,

& postérieurement dans des vers de Claudien. On lit dans Méla & dans Juvénal *Iuerne.* Les Bretons dans leur idiome disent *Yuerdon.* L'usage du nom d'*Iri-land* a commencé il y a six ou sept cents ans chez les Anglois. Les *Scoti,* qui ont eu leur première demeure en Hibernie, lui font donner le nom de *Scotia* vers le déclin de l'Empire en occident. Saint-Jérôme *(Epist. ad Ches.)* parlant d'après Porphyre, qui vivoit sous Aurélien & Dioclétien dans le troisième siècle, cite les Scots, *Scoticas gentes* (& non pas *Scythicas,* comme le veut Erasme) entre les nations barbares du nord, & jusqu'à l'Océan, qui ne connoissent point la loi Mosaïque; & c'est la première mention qu'on ait du nom des Scots. Leur établissement en Écosse y faisant passer le nom de *Scotia,* l'Hibernie en a été distinguée par le surnom de *major.* Il est mention des Scots de l'Hibernie dans Eginhard, sous l'an 812, en parlant d'une invasion des Normans *in Hiberniam, Scotorum patriam,* & de même dans Réginon, & dans Hermannus Contractus. Ce nom s'est perdu insensiblement en Hibernie, & il ne paroît point employé comme y ayant rapport plus tard que le onzième siècle dans les chroniques.

Si on en croit les Irlandois, une monarchie sous une suite non interrompue de rois nationaux, remonte chez eux, jusqu'à 1000 ans avant l'Ere Chrétienne, sans compter des temps antérieurs, qui à quelques siècles près, atteignent l'époque du Déluge universel: en sorte, dit Cambden, que ce qui est antiquité pour toute autre nation

nation que les Hibernois, ſoit nouveauté par rapport à eux ; *adeò ut præ illis, omnis omnium gentium antiquitas ſit novitas.* Mais, ce qui manque à des peuples civiliſés depuis long-temps, eſt difficile à admettre à l'égard d'une nation, que des auteurs poſtérieurs aux temps de cette antiquité Hibernoiſe nous peignent comme très-ſauvage, & d'une barbarie dont elle ne paroît être ſortie que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme. Gildas, ſurnommé le Sage, écrivain du ſixième ſiècle, & le premier auteur Breton dont on ait connoiſſance, doute que les anciens de la nation dont il étoit, euſſent laiſſé quelques monumens par écrit de leurs antiquités, & convient qu'il a été obligé de ſuivre des relations tirées du continent d'outremer. Suppoſera-t-on les Irlandois dans un cas plus favorable que les Bretons ! dans des ſiècles où tout le nord paroît couvert des ténèbres de l'ignorance. Il eſt permis de ſoupçonner qu'ils manquoient d'écriture, & de caractères, avant que leur apôtre Saint-Patrice, qui étoit Breton de nation, leur eut communiqué dans le cinquième ſiècle, ceux qui ont beaucoup de rapport à l'alphabet Breton du moyen-âge. Il a été commun aux nations barbares du nord de ne point connoître l'uſage des lettres, avant que la religion Chrétienne leur ait été annoncée. Les Goths en fourniſſent un exemple dans le quatrième ſiècle, & il en fut de même chez les Ruſſes vers la fin du neuvième. Le doute que l'on témoigne ici ſur cette haute antiquité de la monarchie des Hibernois, paroît le même dans

des écrivains de la plus ſaine critique, dans Cambden, Spelman, & autres. Waræus, hiſtorien judicieux dans le ſiècle précédent, n'entame ſon ſujet que par le règne du prince, ſous lequel Saint-Patrice vint combattre en Irlande l'idolâtrie, & les Druides, miniſtres de la religion dans ce pays, comme ils l'avoient été chez les anciens Bretons. Il eſt vrai que l'étude des lettres, & les progrès très-rapides de l'état monaſtique, dans une première ferveur, firent de l'Hibernie en aſſez peu de temps, & pendant pluſieurs ſiècles, une école de ſcience, & un modèle de pratiques religieuſes.

Les Irlandois veulent être iſſus d'un peuple appelé Miléſien, qui ſeroit ſorti de l'Ibérie ou de l'Eſpagne, pour paſſer dans l'Hibernie. Ptolémée, contemporain des Antonins dans le ſecond ſiècle, fait mention en Hibernie, entre pluſieurs nations particulières, des *Brigantes,* qui dans la Bretagne occupoient un grand eſpace d'un rivage de mer à l'autre, n'étant ſéparés d'une terre adjacente & en même hauteur, que par un canal; & Ptolémée paroît aſſez inſtruit ſur l'Hibernie, à en juger par quelques circonſtances de détail, qui ont été remarquées dans un ouvrage ſur l'ancienne Géographie, du même auteur que celui-ci. Selon l'idée générale qu'on peut ſe faire de l'état du pays d'après l'hiſtoire, on diſtingue un ſouverain dominant ſur toute l'Hibernie; *totius Scotiæ regnator, deo volente, ordinatus,* comme le Cambrenſis s'explique ſur un de ces princes, dont le règne eſt du ſixième ſiècle. A ce monarque étoient

ſubordonnés des rois dans les différentes provinces, Ultonie, Lagénie, Momonie, Connacie (*) en y ajoutant ſéparément ce qu'on appelle Meath, ou la Midie, dans le nord de la Lagénie, & poſſédée immédiatement par le ſouverain. Les provinces renfermoient des domaines particuliers de pluſieurs ſeigneurs, auxquels le titre de roi eſt auſſi communiqué, ſelon le ſtile de ces temps-là. Mais, paſſons à des évènemens, qui ont un rapport intime à notre objet.

Le premier eſt de l'an 684, dans lequel, ſelon Beda, Egfrid, roi des Nort-humbres, fit paſſer une armée en Hibernie, juſqu'alors très-affectionnée à la nation Angloiſe, *ſemper amiciſſimam*, & qui néanmoins fut alors dévaſtée. Quelques entrepriſes des Bretons & des Saxons, vers la fin du même ſiècle, ne leur réuſſirent point. Selon les annales Irlandoiſes, les pirates Normans parurent pour la première fois en 795, & réitérèrent leurs deſcentes dans les années ſuivantes, portant comme ailleurs, par-tout où ils pénétroient, le fer & la dévaſtation. Vers l'an 818, Turgés, prince de Norwége, aborda dans le nord de l'Irlande avec une flotte conſidérable, & les Normans répandus par pelotons dans le pays, le reconnurent pour général. Il revint en 835, avec de nouvelles forces. L'arrivée de deux flottes, ſur les côtes de Lagénie en 838, détermina les Normans à former des établiſſemens, & ils

(*) On ſait que l'uſage chez les Anglois eſt d'appeler ces provinces Ulſter, Leinſter, Mounſter, & Connaught.

conſtruiſirent en divers endroits des forts, dont les veſtiges ſont appelés *Dane's-rates.* Turgés ſe fit reconnoître pour roi d'Irlande vers l'an 846, & exerça la plus cruelle tyrannie ſur le peuple Irlandois pendant environ douze ans, juſqu'à ce que ſurpris dans ſa demeure en Midie, il fut ſaiſi & jeté dans un lac, ce qui fut ſuivi du maſſacre des Normans, & de l'évaſion de ceux qui en échappèrent. Ils revinrent néanmoins, & le prétexte de faire le commerce les fit recevoir. Ce moyen leur réuſſit au point de les mettre en poſſeſſion de Dublin, de Waterford, & de Limerick. Il en eſt parlé ſous le nom d'*Oſtmanni,* (ce qui les déſigne comme orientaux) en rapportant que trois chefs, qui étoient frères, eurent chacun en partage une des trois villes qu'on vient de nommer, ce qui eſt du commencement du dixième ſiècle, ſelon le témoignage de Giraldus Cambrenſis. (*in Topogr. Hibern.*) Dans les annales Irlandoiſes ils ſont appelés Norwégiens, ainſi qu'Oſtmans; & on peut voir quelque difficulté à les tirer de l'Eſtonte, & du rivage oriental de la Mer Baltique, nonobſtant l'opinion d'Uſſérius. La Norwége dans ſa partie principale vers le midi, eſt orientale autant que ſeptentrionale, à l'égard de l'Irlande; & les îles adjacentes à la Grande Bretagne, les Hébrides & Mañ, étoient occupées par des Norwégiens. La diſtinction de ces étrangers en Irlande eſt bien marquée, en ce qu'ayant des évêques dans Dublin, Waterford, & Limerick, ces évêques reconnoiſſoient a primatie de Canterbury (non celle d'Armach) comme

la profeſſion qu'ils en font dans le onzième & douzième ſiècle, & inſérée par Uſſérius *(in Epiſt. Hibern.)* ne permet pas d'en douter. Il n'eſt point parlé dans les hiſtoires Irlandoiſes de ce que nous avons rapporté ailleurs, d'après une charte d'Edgar, roi des Anglo-Saxons, en date de l'an 964, que ce prince fût maître de Dublin, & d'une partie du pays. Les Danois jaloux des avantages qu'avoient les Norwégiens, paroiſſent leur avoir diſputé la poſſeſſion de cette ville, ſous un roi nommé Harold. Mais, le nom des Oſtmans s'eſt ſoutenu plus long-temps.

Il faut en venir à l'entrée des Anglois en Irlande. Dermod, roi de Lagénie, ayant enlevé la femme de Roric, prince ou roi de Midie, fut chaſſé de ſon royaume. Il paſſa en Angleterre, & ſe rendit en Aquitaine auprès du roi Henri ſecond, de qui il obtint la liberté de ſolliciter des ſeigneurs Anglois de le ſecourir, pour être remis en poſſeſſion de l'État qu'il avoit perdu. Le plus conſidérable de ceux qu'il engagea dans cette entrepriſe fut Richard, ſurnommé Strongbow (ou de l'arc fort) comte de Penbrock, ſur la promeſſe de lui donner ſa fille en mariage, avec l'expectative de ſa ſucceſſion, & qui partant de Milford's-haven dans le pays de Galles, prit terre en Irlande près de Waterford, au mois d'août de l'an 1170. Dermod rétabli dans ſon royaume, mourut l'année ſuivante, & Strongbow ſon gendre ſe vit maître de Dublin, de Wexford, & de Waterford. Cette puiſſance dans un ſujet devenant

ſuſpecte au roi d'Angleterre, il fut rappelé avec tous ceux qui l'avoient accompagné dans ſon expédition. Strongbow ne ſe croyant pas en état de déſobéir impunément, remit ſa conquête entre les mains de Henri, qui paſſa en Irlande au mois d'octobre 1172. Les rois de Corke & de Limerick, le prince de Midie, & pluſieurs autres ſeigneurs, lui rendirent hommage, & il ſe vit maître d'une grande partie de l'Irlande ſans tirer l'épée. Rodéric, roi de Connacie, & qui avoit été reconnu pour ſouverain en 1166, ſe rendit au bord du Shannon dans une entrevue avec Henri, qui ſelon un traité rapporté par Roger de Hoveden ſous l'an 1175, laiſſa Rodéric en poſſeſſion de ſon royaume, en le ſoumettant à un tribut. Il y eut quelques ſeigneurs en Ultonie, de la part deſquels on ne vit point les mêmes actes de ſoumiſſion.

Cette conquête étoit bien dûe au *comte de Penbrock*, qui reçut de Henri à titre de bénéfice militaire, la Lagénie, à l'exception de Dublin, & de quelques autres places maritimes & châteaux, que le roi ſe réſerva. Le comte ſe fit des vaſſaux par des ſousinféodations. La Midie, les dépendances de Corke, la ville exceptée, & d'autres terres, furent auſſi des conceſſions, qu'en dépouillant d'anciens propriétaires, Henri fit à des capitaines Anglois; ce qui en attira d'autres en Irlande, pour s'y procurer des établiſſemens par des entrepriſes particulières, dont le détail ne conviendroit point ici. Cependant, la province vraiment Angloiſe fut long-

temps renfermée dans des limites, qui avec la Momonie vers le midi, n'embraſſoient pas tout ce qui borde cette province dans l'étendue actuelle de la Lagénie. L'Ultonie vers le nord, & la Connacie au couchant, demeurèrent ſéparées & très-diſtinctes de la province Angloiſe. Henri donna de ſon vivant l'Irlande, ſous le ſimple titre de ſeigneurie, à ſon fils Jean, qui fut depuis ſurnommé Sans-terre. Les rois d'Angleterre ne ſe ſont point intitulés autrement que ſeigneurs d'Irlande, juſqu'à Henri VIII, qui le premier décora cette couronne du titre de royaume; & on ſait également, que ce n'eſt que du règne d'Éliſabeth que l'Irlande a été entièrement ſoumiſe.

AVERTISSEMENT.

Après avoir ainſi traité des différentes parties qui devoient compoſer cet ouvrage, ſelon qu'on s'en eſt expliqué dans ſon préliminaire, on y ajoute comme ſupplément un Mémoire tiré du volume XXX de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & qui a été cité en quelques endroits de cet ouvrage même. Il préſente quelques objets, qui bien loin d'être ici hors d'œuvre ou déplacés, y conviennent particulièrement. Une nation Romaine s'y voit tranſportée fort au loin en Tartarie, & ramenée dans les terres de ſon établiſſement primitif: des auteurs très-graves, qui la reconnoiſſent pour ce qu'elle eſt d'origine par le langage qui lui eſt propre, paroiſſent ignorer ce qu'il y a de plus ſingulier dans ſa deſtinée. La nation Hongroiſe actuelle, ſortie d'une contrée qu'on ne lui connoiſſoit point, pour entrer en Europe, & y occuper une ancienne province de l'Empire d'occident, contiguë à la Germanie, demande des éclairciſſemens ſur pluſieurs des circonſtances qui la regardent. On a donc cru devoir mettre ici ſous les yeux, ce qui dans un Recueil vaſte & très-varié par les matières qu'il renferme, peut bien n'être pas ſous la main de beaucoup de perſonnes.

MÉMOIRE

MÉMOIRE

Sur les PEUPLES qui habitent aujourd'hui la DACE de TRAJAN.

CE Mémoire peut être regardé comme une ſuite de deux autres, que j'ai eu l'honneur de donner à l'Académie. Le premier de ces Mémoires traite de la nation des Gètes, & du Pontife adoré chez cette nation, qui occupoit la Dace dont Trajan fit la conquête: le ſecond eſt une deſcription poſitive de cette même Dace occupée par les Romains. Je ne vois point de pays, où les invaſions ſucceſſives de diverſes nations ſe ſoient autant multipliées depuis la domination Romaine. Les migrations & le mélange des peuples me paroiſſent une partie eſſentielle des connoiſſances géographiques, & l'Hiſtoire en tire de grandes lumières ſur les révolutions arrivées dans les États & les Empires.

En décrivant la Dace de Trajan par le détail des poſitions qu'elle embraſſe, j'ai fait voir que cette province Romaine ne ſe bornoit pas à ce qu'on nomme aujourd'hui Tranſilvanie, quoique la réſidence de Décébale, qui régnoit ſur les Daces, & la plupart des monumens Romains qui nous ſont connus, y paroiſſent renfermés: & il ne reſte aucun lieu de douter, que la Valakie entière, & qui comprend ce qui eſt diſtingué par le nom de Moldavie, ne fît également partie de la conquête de Trajan. La guerre ayant épuiſé d'hommes cette contrée, Trajan la repeupla de nouveaux habitans: & quoique ſelon les termes d'Eutrope, *(lib. VIII)* tout l'Empire ſemble y avoir contribué, *totus orbis Romanus*; on verra par la ſuite de ce Mémoire, que le plus grand nombre dut être tiré de l'Italie, ou des pays auxquels la langue Romaine ou Latine étoit

naturelle, plutôt que de ceux où la langue Grecque étoit en uſage.

On ſait qu'Adrien, accuſé d'être jaloux de la gloire de ſon prédéceſſeur, abandonna les provinces conquiſes au-delà de l'Euphrate; & ſi nous en croyons le même hiſtorien, il eût pareillement renoncé à la Dace, ſans de vives repréſentations, que c'eût été laiſſer à la merci des barbares un grand nombre de familles Romaines, tranſportées & établies dans le pays. Dion-Caſſius dit poſitivement, qu'Adrien détruiſit le pont conſtruit ſur le Danube, n'en laiſſant ſubſiſter que les piles, ſous le prétexte que ce pont pouvoit ſervir de paſſage aux irruptions des nations étrangères.

Le peuple de cette province paroiſſant preſque abandonné à lui-même, étoit peu ſoumis: & Lampride le dit ainſi, en parlant du règne de Commode; *in Daciâ imperium ejus recuſantibus provincialibus*. On ſait par Vopiſque, qu'Aurélien déſeſpérant de conſerver la Dace de Trajan, dans des conjonctures où pluſieurs provinces moins reculées, l'Illyrie & la Mœſie, étoient déſolées, fit paſſer en-deçà du Danube les troupes & les habitans, *ſublato exercitu & provincialibus*, & les plaça dans la Mœſie, formant une nouvelle province de Dace, qu'il diſtingua par ſon nom, *appellavitque ſuam Daciam*.

La première invaſion de la Dace eſt celle des Goths, nation Tudeſque ou Germanique, que Jornandés, ſuivi par pluſieurs autres écrivains, fait ſortir de la Scandinavie, *ex Scanziâ inſulâ*. Les Goths s'étant mis en poſſeſſion d'un pays qu'avoient occupé les Gètes, & ces dénominations ayant quelque affinité, de-là vient que le nom de Gètes eſt appliqué aux Goths par bien des auteurs, depuis Spartien, qui dans la vie de Caracalla, dit que ce prince paſſant par la Dace dans ſa marche vers l'Orient, remporta quelques avantages ſur les Goths ou ſur les Gètes. Mais, je me flatte d'avoir prouvé, dans le Mémoire qui concerne les Gètes, que c'eſt une

race de Scythes, ſortie d'une contrée de la Scythie, & qui ne doit point être confondue avec les Nations qui tirent leur origine du nord de l'Europe. Selon Aurelius-Victor, les Goths s'étoient répandus juſque dans la Thrace dès le règne de Dèce, qui précède celui d'Aurélien d'environ vingt ans. On diſtingue entr'eux des *Auſtrogothi*, cités par Trebellius Pollio, dans la vie de Claude ſecond; ce qui doit faire préſumer, qu'ils étoient partagés, dès leur établiſſement dans la Dace, en Oſtro-goths, & en Viſi-goths; comme ils l'ont été depuis dans les royaumes qu'ils ont fondés en Italie, dans une partie de la Gaule & en Eſpagne, & comme la Gothie l'eſt encore dans l'étendue de la Suède. Pluſieurs autres peuples leur ont été aſſociés dans la Dace; les *Theruingi* & *Grutungi;* auxquels Eutrope *(lib. VIII)* joint les *Thaiphali* & *Victophali*, qui étoient Scythes. Les Vandales ayant pris poſte, au rapport de Jornandés *(c. 24)*, ſur les rivières *Mariſia* & *Criſſia*, Maros & Kerés, qui tombent dans la Teiſſe, furent ſubjugués par les Goths. Enfin les Goths, ſous leur roi Hermanaric, étendirent leur domination dans la Sarmatie, & ſur pluſieurs nations de Vénèdes ou de Slaves, juſqu'au rivage de la Mer Baltique.

Mais, avant la fin du règne d'Hermanaric, un déluge de Barbares vint inonder l'empire que les Goths s'étoient formé au nord du Danube, & le détruiſit. Ces barbares étoient les Huns, qui ſortis de la Tartarie avoient paſſé les Palus Mæotides. La manière dont Ammien-Marcellin & Jornandés *(Am. lib. XXXI, Jor. c. 24)* les dépeignent, une taille courte, de larges épaules, une groſſe tête, un teint baſané, de petits yeux, une face difforme, preſque point de barbe, déſigne infailliblement des Kalmoucs. Le portrait que Jornandés *(c. 35)* fait d'Attila en particulier, retrace celui de la nation en général : *formâ brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barbâ, canis aſperſus, ſimo naſo, teter colore;*

& c'eſt avec raiſon que le même hiſtorien ajoute, *originis ſuæ ſigna reſtituens.* La diſtinction des nations par une différence de figure, eſt moins équivoque que tout autre indice. Il eſt parlé des Goths dans les écrivains Romains, comme étant de haute taille, & blancs de peau, ayant les yeux bleus, la chevelure blonde; ce qui, en ſe ſervant des termes de Tacite, *Germanicam originem aſſeverat.* Quoique les Alains fuſſent comme les Huns répandus dans la Scythie, où Ammien-Marcellin les étend fort au loin, il nous les repréſente différens, non-ſeulement *victu mitiores & cultu,* mais plus particulièrement en diſant, *proceri Alani penè ſunt omnes, & pulchri; crinibus mediocriter flavis.* Il y a entre les nations Sarmatiques & les Tartares des diſſemblances, qui ne permettent pas de les confondre.

Les alliés des Goths, *Theruingi* & *Grutungi*, n'ayant pu défendre le paſſage du Danaſter, derrière lequel ils s'étoient repliés, & preſſés par une multitude d'ennemis; ce fut alors que les Goths demandèrent à l'empereur Valens la liberté de paſſer le Danube, & de s'établir dans la Thrace, ce qui arriva l'an 376. Il n'eſt point de mon ſujet de ſuivre les Goths dans les établiſſemens qu'ils formèrent depuis. Mais, je crois devoir remarquer, que leur nation n'eſt point entièrement éteinte vers cette partie de l'Europe où elle a dominé. Selon Procope (*lib. IV, c. 4.*), il en exiſtoit de ſon temps près du Boſphore, par lequel les Palus Mæotides communiquent avec le Pont-Euxin. Rubruquis, qui fut envoyé vers Mangou-Khan par Saint-Louis, dit préciſément que dans la Gazarie, qui eſt la Crimée, il y a des Goths qui conſervent la langue Alemande. Joſaphat Barbaro, Venitien, témoigne dans ſon voyage, que le nom qu'ils ſe donnent, & au pays qu'ils occupent, eſt celui de Goths & de Gothie: & ce diſtrict eſt appelé *Capitaneatus Gothiæ*, dans les archives des Génois, qui ont poſſédé Caffa dans la Crimée, juſqu'à ce que Mahomet ſecond leur ait enlevé cette place. Et parce que

les Goths dont il s'agit ont conſervé le Chriſtianiſme, que Procope a remarqué qu'ils profeſſoient, l'*Oriens Chriſtianus* indique la ſouſcription d'un Évêque, en date de 1721, ſous le titre de *Metropolita Gothiæ* & *Caphæ.*

On ſait que c'eſt par les expéditions d'Attila, que le nom des Huns a fait le plus de bruit dans le monde. Ses armes étoient accompagnées de celles de diverſes nations qu'il avoit réduites à l'obéiſſance. Les Oſtro-Goths, qui avoient conſervé leurs établiſſemens au nord du Danube, & les Gépides, nation Germanique, comme celle des Goths, eurent part à la fameuſe bataille donnée dans les champs Catalauniques. Mais, la chute des Huns fut preſque auſſi ſubite que la mort d'Attila, arrivée l'an 454. La nation s'étant diviſée en pluſieurs factions, les Gépides en tirèrent avantage pour ſe rendre maîtres de l'ancienne Dace, que Jornandés *(c. 50 & c. 12)* dit être appelée *Gepidia* dans le temps qu'il écrivoit, c'eſt-à-dire dans le ſixième ſiècle, bornée, comme il le dit, par le Danube du côté du midi, & couverte du côté du nord par une chaîne de montagnes, ce qui répond exactement à la ſituation de la Valakie. En ſortant même de ces limites, les Gépides s'emparèrent de Sirmium. Mais, les Lombards s'étant établis dans la Pannonie vers l'an 526, les Gépides ſuccombèrent ſous les armes d'Alboin, avant que ce roi Lombard entrât en Italie l'an 568; & la défaite des Gépides fut ſi entière, qu'ils ne font plus aucune figure dans l'Hiſtoire.

Les Huns en ceſſant de dominer, comme ils avoient fait ſous Attila, n'avoient point été détruits; on les voit paſſer le Danube, pour infeſter les provinces de l'Empire d'orient, ſous les règnes de Léon de Thrace & de Zénon, & attaquer le Boſphore ou la Crimée, ſous Juſtinien. Mais, une autre nation de Scythes, les Avares ou Abares, qui portent auſſi le nom d'Ogors dans quelques

hiſtoriens Byzantins, prennent la place des Huns. Le prince qui commandoit à cette nation, eſt appelé *Cagan* par les écrivains du bas-Empire. Ce titre de ſouveraineté venoit de la Scythie: & je ſuis inſtruit par des Mémoires particuliers ſur l'hiſtoire de Tartarie, que Toulun ou Tourun, chef d'une nation qui a été puiſſante en Tartarie ſous le nom de Geougen, eſt le premier des monarques Tartares qui ait affecté ce titre, dans les premières années du cinquième ſiècle, celui de Tcheñ-yu ayant été en uſage juſqu'alors chez les princes qui avoient dominé dans la vaſte étendue du même pays. Ce qu'on écrit & qu'on prononce communément Khan, eſt originairement Khahhan, par une prononciation tirée du fond de la gorge, & d'autant plus difficile à rendre, qu'en prononçant comme les Tartares, qui abſorbent la voyelle du milieu, il faudroit pouvoir prononcer Kh-hhan. On doit voir, que c'eſt d'après le terme primitif & propre de Khahan, que les hiſtoriens Grecs ont formé Cagan.

Les Avares ſecondèrent les Lombards dans la guerre qui cauſa la deſtruction des Gépides. Ils ſe mirent en poſſeſſion du pays que les vaincus avoient occupé, & remplacèrent les Lombards dans la Pannonie, lorſque ceux-ci l'évacuèrent pour envahir l'Italie. Leurs armes s'étendirent au loin, ayant été en guerre avec Sigébert, roi d'Auſtraſie, fils de Clotaire premier. Après que l'Empire Grec eut autant ſouffert des Avares que d'aucune autre des nations qui l'avoient infeſté, des guerres inteſtines les affoiblirent; & Charlemagne les ayant attaqués, fit dans les dernières années du huitième ſiècle la conquête de la Pannonie, que les Avares avoient poſſédée environ deux cents trente ans. Il eſt remarquable dans l'hiſtoire, que les richeſſes immenſes accumulées par cette nation, en répandirent chez les François au-delà de ce qu'ils en connoiſſoient auparavant. On voit dans Conſtantin Porphyrogénète *(De Admin.*

Imp. c. 30) que de ſon temps un reſte des Avares ſubſiſtoit au milieu des Chrobates dans la Dalmatie. Il exiſte encore actuellement une nation, qui conſerve le nom d'*Avari*, ſur le penchant du Caucaſe, vers la mer Caſpienne, comme on peut voir dans la première partie de ma carte d'Aſie.

Par la deſtruction des Avares, on eſt communément prévenu que Charlemagne recula les limites de ſon Empire juſqu'à la Teiſſe. Eginhard ſous l'an 824, la dix ou onzième du règne de Louis le Débonnaire, parle d'une députation vers cet empereur de la part des Abotrites, appelés Prédénécens, qui, limitrophes des Bulgares, habitoient la Dace voiſine du Danube: *qui vulgò Prædenecenti vocantur, & contermini Bulgaris, Daciam Danubio adjacentem incolunt.* Voilà un peuple du même nom que la nation Slavone d'Obotrites, que l'on ſait avoir été établie ſur le bord de la Mer Baltique, dans l'étendue du pays de Meklbourg; & la diſtance de poſition ne fait point douter de l'affinité de race, quand on connoît quelle a été la diſperſion d'une infinité de nations des parties ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie. Je ne haſarderai point par conjecture, que le nom de Bodrog, que porte un diſtrict de la baſſe Hongrie entre le Danube & la Teiſſe, pourroit venir des Abotrites dont parle Eginhard. Mais, je crois retrouver la dénomination particulière de Praeden dans celle de Pardan, qui ſe conſerve dans un canton du Banat de Témeſwar, à l'orient de la Teiſſe, défendu par une ſuite preſque continue de marais depuis cette rivière juſqu'au Danube. J'ai fait voir, dans un Mémoire donné à l'Académie, que des Bulgares nommés *Timozani* & *Guduſcani*, dont il eſt auſſi mention dans Eginhard comme ayant été ſoumis à Louis le Débonnaire, devoient être placés aux environs de la rivière de Timok, & d'un lieu nommé Kutskain, au midi du Danube.

Les Bulgares qui entrent ainſi dans la ſuite des divers peuples

que je dois faire paroître ſur la ſcène, étoient ſortis des environs du Volga, & du pays que Théophane nomme la grande Bulgarie. Selon Nicéphore, patriarche de Conſtantinople, ils ont habité les bords du fleuve Cophin, près des Palus Mæotides; & ce fleuve, qu'on appelle communément Kuban, eſt connu dans l'antiquité ſous le nom d'Hypanis. Il deſcend du Caucaſe, & ſe rend dans le Boſphore comme dans le Palus, ayant pluſieurs embouchures. Les Bulgares, ſelon Conſtantin Porphyrogénète, avoient porté le nom d'Onogondures. Ils ont fait parler d'eux dès le règne d'Anaſtaſe, par des incurſions dans la Thrace vers l'an 500. Une entrepriſe ſur la Pannonie vers l'an 640 ne leur réuſſit pas, & ils furent défaits par les Avares. Mais, ſous le règne de Conſtantin Pogonat, c'eſt-à-dire entre les années 668 & 685, un prince Bulgare ayant traverſé le Dniéper & le Dnieſter, vint s'établir ſur le bord du Danube. Ce fleuve n'arrêtant point les Bulgares, ils entrèrent dès-lors dans la Mœſie; & parce qu'ils s'y ſont établis & maintenus long-temps, le pays ſitué entre le Danube & le mont Hæmus a pris le nom de Bulgarie. On ſait même, que par de plus grands progrès, les rois Bulgares avoient étendu leur domination dans la Macédoine, dans la Theſſalie, dans l'Épire, juſqu'à ce que l'empereur Baſile, ſurnommé Bulgaroctone, détruiſit cette puiſſance en 1018 & 1019. Cependant, les Bulgares cantonnés dans le mont Hæmus, ſecouèrent le joug ſous le règne d'Iſaac l'Ange, vers la fin du douzième ſiècle, ayant à leur tête deux princes, Pierre & Aſan, iſſus de leurs anciens rois; & dans cette révolte ils furent ſecourus par des Tartares de la nation des Comans, dont le nom s'eſt répandu dans l'étendue de l'ancienne Sarmatie, tant Européenne qu'Aſiatique. On connoît encore dans la Hongrie le nom de Cumanie, ſur la gauche du cours de la Teiſſe, & les Cumans appelés *minores*, entre la Teiſſe & le Danube. Le ſecond royaume formé

par

par des Bulgares, a ſubſiſté environ deux ſiècles; & la conquête qu'en ont fait les Turcs, eſt attribuée à Morad ou Amurat premier.

Ce qui concerne ainſi les Bulgares deſcend aſſez bas vers le temps préſent; & il faut remonter plus haut, pour parler d'une autre nation qui occupe aujourd'hui la Hongrie. C'eſt une queſtion, de ſavoir quel eſt le pays originaire de cette nation. Le baron d'Herberſtein fait ſortir les Hongrois de la Yugarie, contrée dans le nord de la Ruſſie. Henri Bronner, Suédois, dans une lettre écrite en 1723, dit avoir appris en Ruſſie d'un Hongrois qui étoit ſavant, que la langue de la Yuhorie avoit beaucoup de rapport à la langue Hongroiſe; ce qui lui faiſoit juger que ce pays étoit l'ancienne demeure des Hongrois. Dans la carte de Ruſſie dreſſée par Caſtaldo en 1560, le pays nommé Yuhra (ou Yugra, ſelon la manière de prononcer) eſt placé au-delà des montagnes, qui ſont appelées dans cette carte *cingoli de la Terra*, avec ces mots, *origine de Hongari*: ce que le Géographe que je cite a tiré d'une plus ancienne Carte du baron d'Herberſtein, datée de l'an 1549. Les cartes de M.rs Sanſon marquent des *Ugritzchi* à la gauche de l'Obi, au-deſſous du confluent de l'Irtis; & cette dénomination ſe rapporte à celle d'*Ugri*, employée par quelques hiſtoriens en parlant des Hongrois. Thwrocz, dans les annales de Hongrie, décrivant la route que tint la nation Hongroiſe pour arriver en Tranſilvanie, & nommant le pays de Suſdal en Ruſſie, & Kiovie, donneroit lieu de croire que cette nation partoit d'une contrée reculée vers le nord-eſt.

Mais, il eſt à remarquer que le nom de Hongrois n'eſt pas celui qui eſt propre & particulier à la nation. C'eſt une dénomination générale, tirée du nom des Huns, & qui, dans pluſieurs endroits de l'Hiſtoire, ſe trouve appliquée aux Avares, avant qu'elle ſe ſoit communiquée aux Hongrois. Ceux-ci connoiſſent pour nom propre de leur nation celui de *Majar* ou *Magiar*. J'obſerve que

dans Conſtantin Porphyrogénète *(De Admin. Imp. c. 37)*, il eſt mention des *Mazari;* & qu'on peut juger de leur poſition ſur ce qu'il dit, qu'une nation qui habitoit aux environs des fleuves Atel & Geech (le Volga & le Jaïk) étoit voiſine de celle des Mazars. C'eſt de la nation des Patzinaces, dont il ſera queſtion dans la ſuite de ce Mémoire, que parle le Porphyrogénète. Dans l'hiſtoire Généalogique des Tatars, compoſée par Abulgaſi-Bahadur, Khan de Kharas'm, les Madſars ſont nommés conjointement, & comme contigus, avec les Uruſſes, les Baskirs & les Ulaques, nations établies, ſelon cet hiſtorien, ſur les rivières de Tin, d'Atell & de Jaigik, dont les deux dernières ont été citées à l'occaſion des Patzinaces, & la première eſt le Don ou Tanaïs. Rubruquis, dans ſon voyage vers Mangou-khan, ayant paſſé l'Étilia ou le Volga, parle du pays d'une des nations dont le nom vient de paroître, ſavoir, des Baskirs ou Baskirski, ſous le nom de Paſcatir. On trouve les mêmes Baskirsk appelés Baſtarques, dans la relation d'un pareil voyage, & antérieur de quelques années à celui de Rubruquis, par Jean du Plan-Carpin. En étudiant la Géographie Arabe de l'Edriſi, qui eſt beaucoup plus circonſtanciée ſur les contrées ſeptentrionales de l'Aſie que celle d'Abulfeda, on diſtingue le pays de Baskirsk dans ce qu'il appelle Beſeghert. Or, ſelon le témoignage de deux voyageurs qui ont traverſé la contrée, Rubruquis & Carpin, ce pays des Baskirsk eſt la *grande Hongrie:* & Rubruquis, dit formellement que *le langage de ceux de Paſcatir & des Hongrois eſt le même.* Par les notions actuelles & poſitives qu'on a du pays des Baskirsk, il s'étend à l'orient du Volga juſque vers les ſources des rivières de Jaïk & de Tobol, dont la première ſe rend dans la Mer Caſpienne, & l'autre dans le fleuve Irtis; & on peut fixer la ſituation de ce pays, en diſant qu'il eſt coupé par le parallèle du cinquante-cinquième degré de latitude.

Les Magiars, qui ſe ſont établis dans la Hongrie, ſont appelés *Turcs* dans le récit que fait Conſtantin Porphyrogénète de leur migration; & pluſieurs écrivains Byzantins ont employé la même dénomination, quoiqu'elle fût plutôt générale, que propre à déſigner une nation particulière. Chalcondyle dit préciſément *(Edit. reg. p. 5)*, que le nom de Turc ſe donne à tout homme qui mène une vie groſſière, à la manière des nomades; & au rapport d'Olearius, les Perſans l'appliquent indiſtinctement à diverſes nations nomades, & ſans demeure fixe. Je trouve dans le Porphyrogénète *(de Admin. Imp. c. 38)* une indication préciſe du lieu d'où ceux qu'il appelle Turcs étoient partis, immédiatement avant que d'entrer dans les terres que comprenoit l'ancienne Dace. Leur Boédod, (c'étoit le titre de dignité de leur chef) mais dont le nom étoit Lébédias, habitoit dans un lieu auquel il avoit communiqué ſon nom de Lébédias. Or, les nouvelles cartes de Ruſſie, publiées par l'Académie de Péterſbourg, m'indiquent à la droite du Don, & à environ quatre-vingts werſts de ſes ſources dans les étangs d'Iwan, une ville ſous le nom de Lébédian. Le Porphyrogénète ajoutant, qu'une rivière nommée Khidmas paſſe en ce lieu, je remarque que Lébédian eſt au confluent d'une rivière, dont le nom de Macz ou Mecz, ſelon qu'il ſubſiſte, conſerve évidemment un reſte de la dénomination rapportée par le Porphyrogénète. Ce Lébédias obéiſſoit au Cagan de la nation Scythique des Khazars, qui étoit très-puiſſante. Elle dominoit aux environs des Palus Mæotides, & c'eſt du nom de cette nation qu'on a vu ci-deſſus la Crimée être nommée Gazarie par Rubruquis. Les Khazars s'étendoient juſqu'au rivage de la Mer Caſpienne, que l'Édriſi appelle mer de Khozar. Leur Cagan avoit fait conſtruire par un officier que l'empereur Théophile lui avoit envoyé, une ville qui fut appelée Sar-ſelo, ou l'habitation blanche. On la retrouve actuellement ſous le nom de Bielo-gorod,

qui en langue Slavone ſignifie également ville blanche: elle eſt ſituée dans l'Ukraine de Ruſſie, près de la ſource du Donec ou petit Don, entre cinquante & cinquante-un degrés de latitude, à environ deux cents quatre-vingts werſts, ou quatre-vingts & quelques lieues, entre le midi & le couchant, à l'égard de la poſition dont on vient de faire la découverte, comme ayant été la demeure de Lébédias, qui commandoit aux Turcs dont il eſt ici queſtion.

Je m'étends ainſi ſur la nation des Magiars ou des Hongrois, en développant des circonſtances qui ne l'ont point été juſqu'à préſent. L'époque de leur établiſſement eſt encore un ſujet de diſcuſſion. La date de l'arrivée des *Magiari* eſt de 744, ſelon les annales de Hongrie, écrites par Thwrocz. Rhéginon, abbé de Prum, qui écrivoit au commencement du dixième ſiècle, donne une date fort différente dans ſa chronique, ſavoir, l'an 889. Conſtantin Porphyrogénète, dans ſon livre de l'adminiſtration de l'Empire, adreſſé à Romain ſon fils, dit qu'il s'eſt écoulé cinquante-cinq ans depuis que les Turcs chaſſés par la nation des Patzinaces, ont été obligés d'aller s'établir ailleurs. Il eſt plus que probable, que le Porphyrogénète n'a compoſé cet ouvrage, pour rendre ſon fils habile au gouvernement, qu'après la dépoſition de Romain le Vieux ſon collègue, qui lui avoit enlevé toute l'autorité, ce qui arriva vers la fin de l'an 944. Il y a même un endroit où le Porphyrogénète qualifie ſon fils d'Empereur; ainſi la date de cet ouvrage ne peut guère être antérieure à l'an 948, qui eſt celle de l'aſſociation du fils à la dignité du père. En défalquant les cinquante-cinq ans ſur les neuf cents quarante-quatre, on trouve préciſément l'année 889 de la chronique de Rhéginon, ou 893 en rétrogradant de l'an 948.

Mais, comment concilier ces dates avec celles des annales Hongroiſes? Pour y parvenir il convient de remarquer, que ces

annales *(part. 1, c. 1)* rapportent la date qui leur eſt particulière à l'arrivée des Magiars dans le pays d'Erdel ou Erdelen. Ce pays eſt la Tranſilvanie; & Chalcondyle *(lib. 11, edit. reg. p. 40)* emploie pareillement le nom d'Ardélion, pour déſigner cette partie de l'ancienne Dace. Si l'on en croit Thwrocz *(c. 29)*, les Hongrois lui ont donné ce nom, *quod irrigatur plurimis fluviis, in quorum arenis aurum colligitur.* En conſultant le dictionnaire de la langue Magiarique, par Albert Molnar, je ne vois point que les termes qui déſignent de l'or, *Arani* & *Kerès*, aient aucun rapport au nom d'Erdelen. Mais, comme le mot *Erdo* (qui ſe prononce Erdeu) chez les Hongrois, répond préciſément au terme de *ſilva*, il y a toute apparence que le nom d'Erdel appliqué à la Tranſilvanie en eſt dérivé.

Or, il eſt conſtant par les faits, qu'il s'eſt écoulé un temps aſſez conſidérable entre l'entrée des Turcs, ou Magiars, dans le pays d'Erdel, & leur établiſſement dans celui qui a pris le nom de Hongrie. Ils étoient commandés par un prince nommé Arpad, dans la première invaſion; & Conſtantin Porphyrogénète *(de Adm. Imp. c. 40)*, ſelon le témoignage duquel cet Arpad étoit jeune lorſque le commandement lui fut déféré, dit préciſément que les petits-fils des enfans d'Arpad étoient ſes contemporains. Ce que ne diſent point les annales Hongroiſes, que les Magiars ayant été vaincus par les Patzinaces, furent contraints de leur abandonner le pays où ils s'étoient établis, & d'en chercher un autre, le Porphyrogénète nous l'apprend. Ils entrèrent alors ſur les terres d'un prince nommé Zwatopolug, dont le nom eſt Zuentibold dans nos hiſtoriens. On ſait que l'empereur Arnoul eut guerre avec ce prince; & les années de cette guerre tombent dans celles que Conſtantin Porphyrogénète donne lieu de conclure ci-deſſus, pour déterminer l'entrée des Magiars ou Hongrois dans la Hongrie. Ce qui ôte ainſi

toute équivoque ſur l'établiſſement d'une nation conſidérable en Europe, ne m'a point paru indifférent à éclaircir.

La nation qui obéiſſoit à Zwatopolug, étoit Slavone; & le pays, juſque dans la baſſe Hongrie, s'appeloit alors grande Moravie. Des Sarmates, nommés *Jazyges*, étoient depuis long-temps établis entre le Danube & la Teiſſe, ayant même fait reculer les Daces, au rapport de Pline. On les diſtingue encore dans le pays ſous le nom d'*Iaz*; & une ville, qui eſt à la hauteur de Bude, conſerve ce nom dans celui d'*Iaz-berin*, où le terme de *berin* ou *brunn* déſigne une ſource ou fontaine dans la langue Sarmatique, comme dans la langue Tudeſque. Les Magiars pouſſés par les Patzinaces, leur abandonnèrent le pays traverſé par pluſieurs rivières que nomme le Porphyrogénète, entre leſquelles on reconnoît diſtinctement le Prut & le Siret, Βρυτος & Σερετος, qui coulent dans la Moldavie. Ils ſe retirèrent en remontant le long du Danube, vers l'endroit où Trajan avoit conſtruit un pont ſur ce fleuve; & entrant dans le Banat de Témeſwar, ils prirent poſte ſur les rivières de Témés & de Kérés, & ſur la Teiſſe, ſelon le détail que donne le Porphyrogénète. Leurs progrès ultérieurs ne ſont point de mon ſujet.

Il doit être maintenant queſtion des Patzinaces ou Patzinacites. Ils habitoient ſur le Volga & ſur le Jaïk, lorſqu'ayant été attaqués par une nation liguée avec les Khazars, ſavoir, celle des Uzes, & cette guerre leur ayant été déſavantageuſe, le pays qu'ils occupoient fut envahi par les Uzes. Obligés ainſi de reculer, le pays dont les Turcs ou Magiars s'étoient mis en poſſeſſion, fut celui où ils ſe portèrent. Conſtantin Porphyrogénète cite pour le premier des cantons où les Turcs avoient été établis, celui qui étoit diſtingué par le nom d'une rivière, ſavoir, *Etel-cuſu*, que l'on voudroit connoître. Quoique le nom d'Étel ou Atel ſoit propre au Volga, il eſt répété ici avec une épithète diſtinctive, *Etel-cuſu*, que je

croirois pouvoir être analogue au terme de *Kuzuk* ou *Kitzik*, qui dans le langage Turc porte la même ſignification que celle de *minor*. Les Magiars, dans le voiſinage des Khazars, ont habité vers la partie ſupérieure du Don, comme la réſidence de leur chef Lébédias dans un lieu où il exiſte une ville nommée Lébédian, ne permet pas d'en douter. Or, que le nom d'Etel ait été appliqué au Don, c'eſt ce que Thwrocz rapporte *(c. 5.)*, dans la deſcription qu'il fait de la Scythie, d'après les plus anciens monumens hiſtoriques des Hongrois; *ſecundùm priores hiſtorias Hungarorum*. Il a paru d'autant plus naturel de confondre le Don avec le Volga par le nom d'Etel, que l'on a pris le Don pour une branche du Volga, parce que ces fleuves dans un endroit de leur cours, qui eſt à la hauteur de quarante-neuf degrés, s'approchent de ſi près, que fort écartés l'un de l'autre par-tout ailleurs, il n'y a qu'un eſpace de ſept ou huit lieues qui les ſépare. L'Édriſi *(ubi ſuprà)* parle formellement du Don comme de la branche occidentale du fleuve Atel, laquelle ſe rend dans la mer qu'il nomme Nités, & qui eſt le Pont-Euxin; au lieu que la branche orientale va ſe perdre dans la mer de Khozar. Entre les hiſtoriens Byzantins, on peut citer Théophane, comme ayant opinion que le cours du Don tient à celui du Volga.

Les Patzinaces ayant d'abord remplacé les Turcs ou Magiars ſur l'Etel-cuſu, s'étendirent enſuite ſur le Dniéper & le Dnieſter, juſqu'au Danube qui les ſéparoit des Bulgares. Ils confinoient aux Ruſſes du côté du nord. Suidas dit, que de ſon temps les Daces ſe nommoient Patzinacites; ce qui veut dire, exactement parlant, que les Patzinacites occupoient le pays des Daces. Leur nom eſt *Pyeczinigi* dans Luitprand de Pavie, & dans d'autres hiſtoriens qui parlent des guerres qu'ils ont eues avec les Ruſſes leurs voiſins: & Vapovius, auteur Polonois, veut que ce nom ſoit celui des *Peucini*, ce que je ne crois pas hors de vraiſemblance. Quoique

Tacite *(de mor. German. ſect. 46)* paroiſſe prendre les *Peucini* pour des Germains ſur quelques indices, cependant la manière dont il s'exprime à leur égard, comme des *Venedi* & des *Fenni*, en diſant, *Germanis, an Sarmatis adſcribam, dubito*, laiſſe de l'incertitude de ſa part; & il eſt conſtant d'ailleurs, que les nations Vénédiques & Finoiſes n'étoient point Germaniques. Les Vénèdes, & autres peuples Slavons, étoient Sarmates; & il y a des raiſons de préſumer que les Finois tirent leur origine des Scythes. Les *Peucini*, ſelon Strabon *(lib. VII, p. 305)* avoient pris leur nom de l'île *Peuce*, renfermée entre les bouches de l'Iſter ou du Danube. On ſait que la contrée étoit nommée *Scythia:* & le nom de *Piczina*, que conſerve la même île, comme la carte manuſcrite de Moldavie, dreſſée par le prince Démétrius Cantémir, me l'apprend, eſt autant conforme qu'on peut le deſirer au nom de *Piczinigi*, en ſorte que ce nom paroiſſe dérivé de *Piczina*. Les déplacemens habituels & ſucceſſifs des nations Scythiques, ne permettent point de trouver fort extraordinaire, que celle qui habitoit aux bouches du Danube dans le ſiècle d'Auguſte, fût ſur les bouches du Volga dans celui de Conſtantin Porphyrogénète.

Sous le règne de Conſtantin Monomaque, vers le milieu du onzième ſiècle, les Patzinaces paſsèrent le Danube, & pénétrèrent dans la Bulgarie & dans la Thrace. Alexis Comnène *(in Alex. Comn.)* ayant remporté ſur eux une grande victoire, on lit dans Zonaras, que ce prince tranſporta l'élite des priſonniers qu'il fit ſur cette nation, avec leurs femmes & leurs enfans, dans une province appelée *Moglena*, où ces nouveaux habitans étoient diſtingués par le nom de Patzinaces Moglénites. Nicétas parle d'une multitude de Patzinaces, ſous le nom de Scythes, & ſous celui d'*Hamaxobii*, parce qu'ils vivoient dans des chariots; & il dit qu'ayant traverſé le Danube, ces Patzinaces furent entièrement

défaits

défaits par Jean Comnène, fils d'Alexis, l'an 1123; & qu'on en fit paſſer un grand nombre dans une province occidentale de l'Empire. Cette province, du nom de *Moglena*, conſiſtoit dans ce que la Macédoine, la Theſſalie, & l'Épire, ont de limitrophe: & la princeſſe Anne Comnène, dans ſon Alexiade *(lib. v)*, dit que la partie montueuſe de ce pays aux environs de Caſtorie, fut dévaſtée par le duc de Calabre, Robert Guiſcard. Dans une table ou nomenclature, que Sophianus, au rapport d'Ortelius *(Theſ. Geogr. verbo Edeſſa)*, avoit jointe à ſa carte de l'ancienne Grèce, Édeſſe, ville de Macédoine, étoit nommée Μόγλαινα.

Or, il eſt à remarquer, que les Patzinaces vaincus par Alexis & Jean Comnène, étoient dans le langage ordinaire, comme s'exprime Anne Comnène, appelés Vlakes: & ce pays de Macédoine & de Theſſalie où ils ont été établis, porte le nom de grande Blachie, Μεγαλοβλαχία, dans Pachymer *(lib. I, c. 30)*, & dans pluſieurs autres auteurs Byzantins. George Acropolite y comprend Lariſſe, Pharſale, & Démetrias, ce qui déſigne le plat-pays de la Theſſalie. Lucius, auteur d'un très-bon ouvrage ſur la Dalmatie, nous apprend *(p. 282)* que ces Vlakes, qui habitent actuellement le mont Pindus, comme Chalcondyle les y place en effet, ſont appelés en Grec vulgaire *Cuzzo Vlachi*, ou Vlakes eſtropiés, parce que dans le nombre de ceux qui y furent tranſportés, il y en avoit que la guerre & leur défaite avoient mis dans cet état. Wheler, dans la ſeconde partie de ſon voyage *(lib. I)*, dit avoir rencontré ſur le chemin de Thèbes à Athènes, & vers le mont Parnès qui ſépare la Béotie de l'Attique, l'habitation d'un peuple qui ſe donne le nom de *Vlaki*.

Mais, on ne préſumeroit pas, qu'en trouvant les Vlakes compris ou cachés en quelques endroits ſous le nom de Patzinaces, ce fût une erreur de croire que les Patzinaces & les Vlakes ſont une

ſeule & même nation. Les noms qui diſtinguent les différens cantons des Patzinaces, ſelon Conſtantin Porphyrogénète, ceux de pluſieurs chefs des Patzinaces, dont il eſt mention dans Cedrenus, ſous le règne de Conſtantin Monomaque, ſont étrangers au langage qui étoit particulier à la race des Valakes: ils ſont barbares par rapport à ce langage, & c'eſt une circonſtance très-propre à diſtinguer des races différentes.

Les Vlakes étoient réputés tirer leur origine des Romains. Cinnamus *(lib. VI, edit. reg. p. 152)*, ſous Manuel Comnène, s'en exprime ainſi: οἱ τὴν ἐκ Ἰταλίας ἄποικοι πάλαι εἶναι λέγονται. Si dans cet hiſtorien il paroît qu'il eſt particulièrement queſtion des Vlakes au nord du Danube, parce qu'il eſt dit que l'empereur Manuel engagea les Vlakes, pour faire diverſion, à attaquer les Hongrois; on n'en ſauroit ſéparer les Vlakes tranſplantés ailleurs, auxquels le même langage aura été commun. Lucius *(p. 283)* ne permet point qu'on diſtingue par cet endroit les Vlakes des montagnes de la Theſſalie, de ceux qui ſont au-delà du Danube: *Univerſam latè patentem utriuſque Valachiæ regionem, ultra Iſtrum, & Theſſaliæ montanam citra, Valachicâ tantùm, non aliâ linguâ uti, certum eſt omnibus, qui eaſdem regiones peragrarunt.* Chalcondyle avoit dit avant Lucius, que les Vlakes du Pinde ne diffèrent en rien de ceux qui ſont établis ſur le Danube.

La langue qui diſtingue les Vlakes eſt un dialecte corrompu de la langue Latine: & de-là vient qu'on lit dans Chalcondyle *(edit. reg. p. 40)*, que la langue des Daces eſt ſemblable à la langue des Italiens. Mais, pour ne point douter que ce dialecte ne ſoit ſorti du Latin, il ſuffit de parcourir un extrait de termes & de phraſes du langage Valake, que rapporte Lucius *(p. 285)*, qui dit tenir cet extrait d'un archevêque d'Achride, ſavant dans pluſieurs langues; & il eſt à remarquer, que cette ville d'Achride

eſt voiſine des Vlakes tranſplantés, étant frontière de la Macédoine & de l'Épire. On ſait d'ailleurs, que les rois Bulgares en avoient fait leur capitale, avant que leur domination fût anéantie par l'empereur Baſile le Bulgaroctone. En rapportant pour exemple une de ces phraſes familières aux Valakes, *noi ſentem de ſangue Rumena*, je crois qu'on n'y trouvera pas une plus grande altération de la phraſe Latine, *nos ſumus de ſanguine Romano*, qu'en l'exprimant dans quelqu'autre des idiomes également dérivés du Latin, ſoit Italien, ſoit Eſpagnol, ſoit François.

Mais, comment les Vlakes, que l'on voit unis avec une nation Scythique, & ſous les enſeignes des Patzinaces courir la même fortune, peuvent-ils être de ſang Romain? Chalcondyle en remarquant dans ces Vlakes, qu'il appelle Daces, divers rapports avec le peuple de l'Italie, indépendamment du langage, avoue qu'il ignore ce qui les a amenés dans le pays qu'ils occupent, & que perſonne n'a pu l'en inſtruire. Cromer, évêque de Warmie, & ſans contredit le meilleur hiſtorien de Pologne, s'exprime ſur le compte des Valakes en ces termes: *unde verò, & quando Valachi dici ceperint, non comperio.* L'opinion d'Æneas Sylvius & de Bonfinius, ſur le nom des Valakes, en le tirant de celui d'un Romain nommé Flaccus, a été rejetée comme abſurde & inepte par pluſieurs Savans (*Cromer, Zamoſius, Leunclavius*). Il eſt vrai qu'Ovide cite un Flaccus, comme ayant gouverné le pays voiſin du Danube. Mais, il falloit obſerver, que les Daces n'ayant point été ſujets de l'Empire, ni Romains avant Trajan, ils n'ont pu emprunter le nom d'un officier auquel ils n'obéiſſoient pas. Quant à ce que les Vlakes ſont Romains d'origine, Lucius s'eſt flatté d'indiquer par quel endroit cela pouvoit être, en diſant, que les Bulgares ayant ſucceſſivement envahi la Moeſie, la Thrace, la Macédoine, ils y ont enlevé un peuple de Romains; qu'ils ont fait paſſer au-delà

du Danube. Ce ſavant critique n'a pas fait attention, que le langage d'uſage dans ces provinces, ſur-tout ſous le bas-Empire, étant Grec, les ſujets qu'on en auroit tirés devoient porter avec eux dans leur nouvelle demeure, non la langue Latine, mais la Grecque.

Il eſt très-vraiſemblable, que lorſque la Dace de Trajan fut abandonnée par Aurélien, le pays ne fut pas tellement évacué & déſerté, que des familles en grand nombre, attachées depuis plus de cent cinquante ans à cette terre par leurs poſſeſſions, n'y ſoient demeurées. Mais, on n'eſt point inſtruit poſitivement de ce que ce peuple dut éprouver par les invaſions ſucceſſives de pluſieurs nations, qui après les Goths ont inondé le même pays, Huns, Avares, Magiars, Bulgares. Ce qu'il y a de plus ſingulier, & ce qui néanmoins paroîtra indubitable, c'eſt que les Vlakes, que nous voyons accompagner les Patzinaces, & quoique de race Romaine, être confondus avec eux, ſortoient également de la Tartarie. La vaſte étendue de cette partie de l'Aſie eſt ſemblable à une mer orageuſe, dont les vagues ſe meuvent au gré des tempêtes qui l'agitent. Les Romains reſtés dans la Dace, mais qui ſe ſont trouvés inveſtis d'une multitude de Scythes, & comme aſſujétis aux mouvemens de cette multitude, auront été entraînés fort au loin; & c'eſt un autre flot, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, qui les a reportés dans la contrée d'où ils avoient été enlevés.

Je ne vois point qu'entre les Savans, ceux qui ont parlé des Valakes, aient été informés qu'il y avoit une Valakie dans la Tartarie. L'Édriſi, qui a compoſé ſa Géographie dans le douzième ſiècle, fait mention expreſſe d'une nation ſous le nom de Turcs *Valakites*: & en plaçant cette nation dans la huitième partie du neuvième climat, après avoir placé le pays de Beſeghert dans la partie antérieure, ou la ſeptième du même climat, il nous fait connoître que la nation dont il parle, ſuit immédiatement, & en

même hauteur, le pays des Baskirsk, dont le nom eſt Beſeghert dans la Géographie Arabe, Paſcatir dans Rubruquis. Cette poſition eſt tout-à-fait convenable à ce que dans l'hiſtoire généalogique des Tatars, que j'ai déjà citée, les *Ulaques* ſe trouvent joints aux Bashkirs comme aux Madſars. Rubruquis, qui en ſe rendant vers Mangou-khan, petit-fils de Zinghiz-khan, l'an 1253, traverſa le pays ſitué au-delà du Volga, & au nord de la Mer Caſpienne, veut que ce qu'on appelle *Ilak*, qui eſt le même nom que *Blac*, parce que les Tartares ne peuvent prononcer la lettre *B* (en quoi nous remarquerons qu'ils reſſemblent aux Chinois) ſoit en même temps ce qu'on nomme Paſcatir. Le moine Roger Bacon, dans ſes obſervations ſur les pays ſeptentrionaux, diſtingue bien Paſcatir, qu'il appelle la grande Hongrie, d'avec Blac: mais il ajoute, que près de cette terre de Paſcatir ſont les *Blacians*, ainſi nommés de la *grande Blacie*, d'où étoient ſortis ceux qui ſont voiſins de Conſtantinople & de la Bulgarie.

Le rapport de cette Vlakie de la Tartarie avec les Vlakes établis en Europe, eſt appuyé de plus d'une preuve. Rubruquis partant d'auprès du prince Baatou, qui campoit ſur le bord ultérieur de l'Étilia ou du Volga, & prenant ſon chemin vers l'orient, trouve que le pays qu'il traverſe eſt occupé par un peuple qu'on dit être *ſorti des anciens Romains*. En parlant enſuite de Blac, il dit poſitivement que les ſujets du Soudan (ou prince) Aſſan ſont ſortis du même pays; & que chez les nations Slavones, l'un & l'autre peuple de Blac eſt également appelé Ilak. J'ai eu occaſion de faire mention du prince nommé Aſſan, en parlant du ſoulèvement des Bulgares, ſous le règne d'Iſaac l'Ange, vers la fin du douzième ſiècle. Une partie des Vlaques étoit alors unie aux Bulgares. On lit dans le premier chapitre de la relation de Rubruquis, que la Valakie eſt le pays d'Aſſan. Un frère & ſucceſſeur de ce

prince, & nommé Joannitius, eſt appelé roi de Blakie par Villehardouin. Il prend le titre d'*imperator Bulgarorum & Blacorum*, dans une lettre écrite au pape Innocent III. Et on voit par une autre lettre de ce pape, que Joannitius vouloit perſonnellement être iſſu des Romains, comme la nation des Vlakes en général en étoit ſortie: *expedit tibi* (en parlant au prince de Bulgarie) *tam ad temporalem gloriam, quam ad ſalutem æternam, ut ſicut genere, ſic etiam ſis imitatione Romanus; & populus terræ tuæ, qui de ſanguine Romanorum ſe aſſerit deſcendiſſe, Eccleſiæ Romanæ inſtituta ſequatur, ut etiam in cultu divino mores videantur patrios redolere.* Ces Vlakes de Bulgarie étoient cantonnés dans le mont Hæmus, au rapport de Nicétas: & le canton qu'ils occupoient eſt appelé *Blanchis Blakie* par Villehardouin.

Selon Rubruquis, les habitans du pays qu'il traverſa au-delà du Volga, & iſſus des Romains, étoient appelés Cangles, & ce nom eſt le même dans Bacon: on lit Cangites dans le voyage de Carpin. Cette circonſtance de la relation de Rubruquis ſe vérifie par la connoiſſance qu'on a du même peuple ſous le nom de Kanglis, dans l'hiſtoire de Zinghiz-kan, tirée des écrivains Chinois. Ce peuple, qui étoit allié à des puiſſances ennemies de l'empereur Mogol, & particulièrement au ſultan de Kharas'm; Alaeddin Mohammed, ſouffrit alors beaucoup; &, ſelon l'hiſtoire généalogique des Tatars, les Kanklis, dont une partie habitoit aux environs de la rivière de Talas, qui tombe dans le fleuve Sir ou Sihon, le Jaxarte des anciens, furent paſſés au fil de l'épée. Or, je crois pouvoir remarquer, que dans cette contrée près du Sihon & de Talas, on connoît un canton ſous le nom d'Ilak, qui eſt le même que Blak, ſelon Rubruquis, & plus conforme à la manière de prononcer qui eſt propre aux Tartares.

Cette manière d'uſer de cette dénomination, en commençant

par le ſon d'une voyelle, plutôt que d'y employer une conſonne en diſant Blak ou Vlak, ſe trouve répétée ailleurs. Les Hongrois, ou Magiars, diſent Olah; & ſelon l'orthographe Tartare, la lettre finale aſpirée ſe prononce à peu près comme le k. Dans l'hiſtoire écrite par Abulgaſi-Bahadur, ſultan d'une contrée voiſine de ce canton qui porte le nom d'Ilak, il convient de lire Ulaques, comme on lit en effet, & non pas Vlaques, de même qu'il faut lire au même endroit de cette hiſtoire le nom d'Uruſſes, qui ſeroit dénaturé ſi on liſoit Vruſſes. Les Polonois emploient la conſonne, en diſant Vloh; les Croates, Serviens, & Bulgares, en diſant Vlah. Mais, ce qui eſt plus digne de remarque, & ce qui a ſon fondement ſur l'affinité reconnue entre la nation des Vlakes & les Romains; c'eſt que tous les peuples dont je viens de parler, Hongrois, Polonois, Croates, Serviens, Bulgares, appliquent également la même dénomination à la nation Romaine ou Italienne, dont le langage eſt réputé Latin. En conſidérant même combien le nom de Velſch ou de Vlaiſch, que les Suiſſes, & d'autres peuples Germaniques donnent à l'Italie & aux Italiens, reſſemble à celui dont il s'agit, on ſeroit tenté de croire qu'il eſt foncièrement le même.

Au reſte, il ne faut pas omettre de dire, que le nom de Valak a été mis en uſage d'une manière impropre. La nation Romaine des Vlakes tranſportée dans la Tartarie, étoit devenue au milieu des nations Scythiques un peuple de pâtres, & n'ayant point de demeure fixe. C'eſt avec ce genre de vie que cette nation revint en Europe, mêlée avec les Bulgares & les Patzinaces; & ce qu'Anne Comnène dit des Vlakes y eſt formel. La première mention qui ſoit faite de leur nom lui eſt dûe, comme à Nicétas. Or, il eſt arrivé, que le nom de Valak eſt devenu propre à la condition même de pâtre. On ne peut l'entendre autrement,

de la manière dont il eſt employé par Thwroks *(lib. 1, c. 17)*, en parlant des Pannoniens qui abandonnent leur pays, pour ſe ſouſtraire au joug d'Attila : *ſolis Walachis ipſorum, qui erant paſtores, ſponte in Pannoniâ remanentibus.* Car, il eſt évident, que pour le temps dont il s'agit dans l'hiſtorien Hongrois, il ne ſauroit être queſtion que de l'état de ces pâtres, & non de leur conſanguinité avec les Vlakes, dont il n'étoit point encore mention. Le même genre de vie agreſte & ſervile, a fait paſſer le nom de Valakes aux montagnards de la Croatie, & qui ſont limitrophes de la Boſnie & de la Dalmatie. Ce ſont eux qu'on nomme communément Morlakes, par une contraction du nom de *Mauro-Vlaki*, ou de Vlakes noirs. On connoît encore un canton de ces Vlakes dans les montagnes de la Slavonie, entre la Drave & la Save, & que l'on nomme *Vlakia minor.* Mais, pour ne point confondre ces Vlakes avec ceux auxquels ce nom appartient ſpécialement, il faut s'en rapporter au témoignage de Lucius, qui contre l'opinion qu'en avoit le prêtre Diocléate, dont il a publié un écrit intitulé *Regnum Slavorum*, aſſure que les Morlakes n'ont dans leur langage rien de commun avec la langue Latine ou Romaine, qui diſtingue d'une manière ſi particulière les Vlakes naturels.

Le pays qu'occupent dans la Dace de Trajan ces Vlakes, ou Valakes ſelon qu'il eſt établi par l'uſage de prononcer leur nom, ſe partage en deux provinces, Valakie, & Moldavie. Celle qui conſerve en particulier le nom de Valakie, eſt, par comparaiſon d'étendue avec l'autre province, nommée petite Valakie. On la trouve diſtinguée auſſi par le nom d'*Iſtriana*, vu ſa ſituation le long du Danube ; & par celui de *Trans-Alpina*, eu égard à la Tranſilvanie, dont elle eſt ſéparée par une chaîne de montagnes, auxquelles le nom générique d'*Alpes* eſt appliqué. Quand les

Valakes

Valakes désignent cette Valakie par le nom de *Muntena*, on voit que c'eſt avec peu d'altération du terme Latin dont cette dénomination eſt dérivée. Le nom d'*Ungaro-Blakia*, que l'on trouve dans la Notice de Codin, convient auſſi plus étroitement à cette Valakie qu'au reſte du pays, puiſqu'elle touche à la Hongrie; & le prince qui y commande, ſous le bon plaiſir du Grand-Seigneur, prend le titre de *Voivoda Ugro-Vlaſchi*. Celui d'un autre prince, que la même puiſſance établit en Moldavie, eſt *Voivoda Moldo-Vlaſchi*. Le nom de Moldavie vient de la rivière de Moldava, qui tombe dans le Siret ſur ſa rive droite, près d'une ville dont le nom eſt Roman. Je ſuis ſurpris que Zamoſius, qui fait preuve de ſavoir & de critique dans l'ouvrage intitulé, *Analecta Lapidum vetuſtorum in Daciâ*, ait imaginé que ce nom peut dériver de *Mæotavia*, par une raiſon de voiſinage avec les Palus Mæotides, qui n'exiſte pas. Chez les Grecs, la Moldavie eſt diſtinguée par le nom de *Mavro-Vlachia*, ce que les Turcs rendent par *Kara-Iflak*, c'eſt-à-dire Noire-Vlakie; & Leunclavius, dans ſes Pandectes ſur l'hiſtoire Turque (*num. 77*), en apporte pour raiſon que ce pays produit du bled noir. Le Mémoire que j'ai donné ſur le Pontife des Gètes, fait encore mention d'une autre dénomination propre à la Moldavie, ſavoir, celle de *Bogdania*, tirée du titre de *Bog-dan*, ou de Dieu-donné, qu'ont porté les princes de ce pays; & j'ai fait entrevoir de quelle ſource ce titre ſingulier pouvoit emprunter ſon origine. Dans la Notice de Chryſanthe, patriarche de Jéruſalem, le métropolitain de la Valakie eſt appelé ἔξαρχος Πλαγιῶν, & les mêmes termes ſont employés par Codin Curopalate. Or, d'où vient cette dénomination? nous ſera-t-il permis de conjecturer que *Plagenæ* pourroit dériver de quelque altération du nom de *Pyaczenæ*, puiſque le pays a été occupé par les Piecziniges ou Patzinaces, ainſi que par les Vlakes?

Le mélange de divers peuples dans la Tranſilvanie, exige qu'on en faſſe une diſtinction particulière. Les Hongrois occupent toute la partie occidentale, limitrophe du pays qui porte leur nom, & du Banat de Temeſwar. Une nation, qui ne ſe confond avec aucune autre, habite dans les montagnes de l'intérieur du pays, ſur la frontière de Moldavie. Le nom de *Szek-hel*, qu'on donne à cette nation, ſignifie proprement *ſedium ſive comitiorum locum*. C'eſt d'une manière incorrecte que ce nom eſt écrit *Sicules* dans les cartes. Zamoſius rapporte une circonſtance à remarquer chez cette nation, & tout-à-fait étrangère à l'Europe, c'eſt que la manière d'écrire qui lui a été propre, eſt de haut en bas. L'opinion commune veut, que ce ſoit un reſte des Huns d'Attila, que la difficulté des lieux où ce peuple s'eſt cantonné, a protégé & mis à couvert. L'auteur d'une deſcription de la Tranſilvanie, (*Script. rer. Hungar. p. 570*) George de Reicherſdorf, qui étoit Tranſilvain, obſerve que toute condition eſt égale chez les Szekhels: *Nemo apud illos ignobilis cenſetur, etiamſi manu aratrum tractet, aut caprino gregi præſit.* Or, il eſt conſtant qu'Ammien-Marcellin (*lib. XXXI*) dit quelque choſe de ſemblable en parlant des Huns: *ſervitus quid ſit ignorabant, omnes generoſo ſanguine procreati.*

Une partie de la Tranſilvanie eſt habitée par des Saxons. Qu'il y en ait eu de tranſplantés, c'eſt ce que l'hiſtoire d'une guerre de plus de trente ans que Charlemagne fit aux Saxons, témoigne poſitivement. Selon les annales de Fulde, *tertius ex eis homo eſt tranſlatus.* Eginhart, ſous l'an 804, parle de dix mille Saxons qui furent diſperſés en divers lieux de la Gaule comme de la Germanie. C'eſt vraiſemblablement une de ces colonies, qui dans un diſtrict de la haute Hongrie, nommé comté de Scepus, au pied du mont Carpath ou Krapak, conſerve le nom

de *Nemet-Saſſ*, comme le dit Leunclavius. Car, dans cette dénomination, le nom de *Nemetes*, *Nemitzi* dans Zonaras, & qui chez les nations Slavones déſigne les nations Germaniques en général, eſt ſuivi du nom qui déſigne les Saxons en particulier. Dans une eſpèce de chronique, inſcrite ſur le mur d'une égliſe à Braſſow ou Cronſtat, dans le fond de la Tranſilvanie, on lit ſous l'an 1143, par laquelle commence cette chronique *(Script. rer. Hungar. p. 629)*, qu'alors les Saxons furent appelés dans le pays: *Geiza II, avus Andreæ regis, Saxones evocavit in Tranſilvaniam.* Ils en occupent actuellement la partie méridionale, entre les rivières de Maros & d'Aluta, & bordent toute la frontière de la Valakie. Un diſtrict particulier (Biſtritz) reculé vers le nord, & au pied des montagnes d'où ſort la Moldava ſur le penchant oppoſé, appartient encore aux Saxons. Je penſe même qu'ils ont pénétré en Moldavie; & cette opinion eſt fondée ſur ce qu'un diſtrict de Moldavie, limitrophe de celui que je viens de diſtinguer en Tranſilvanie, eſt appelé *Nemcii*, ou des Nemetes, & la ville principale *Niemcz*, ce qui eſt conforme à l'uſage des Polonois de dire *Niemiecz*, les Turcs *Nemce*. Un auteur que j'ai cité plus haut, Reicherſdorf, parlant de la Moldavie, nomme préciſément des Saxons Tranſilvains, entre des races différentes qui y ſont établies; mais ſans en indiquer la poſition, comme le diſtrict que je cite, ſert à la déterminer. Qu'il y ait des Bulgares dans l'un & dans l'autre Valakie, cela eſt d'autant plus naturel, que les actes publics ſont écrits en langue Bulgare, & avec les caractères Gothiques, dont on attribue l'invention à Vlphilas ou Cyrille, qui fut évêque des Goths ſous le règne de Valens. Des Grecs ſe ſont répandus dans la Moldavie, & il y eſt entré des Arméniens par la Pologne.

Pour achever ce qui concerne la Tranſilvanie, il faut dire qu'on

y connoît des Valakes, ſur-tout dans la partie méridionale, contigue à la Valakie, & notamment dans les environs du lieu qu'occupoit *Ulpia-Trajana*, qui ſous le nom de *Zarmigethuſa*, étoit la réſidence de Décébale, vaincu par Trajan. Mais, l'état où ſont réduits ces Valakes les a bien fait dégénérer de la nobleſſe de leur origine. Il faut ſur ce ſujet entendre Zamoſius : *Quæ ſanè gens (Valachorum) nunc ſoli nata ſervituti, nihil eſt aliud quam Davorum, Parmenonumque turba* (en faiſant alluſion aux noms que les Grecs donnoient à des eſclaves tirés de la nation des Daces ou des Gètes) : *ut non temerè*, continue Zamoſius, *veterum Davorum regionem, unà cum fortunâ, occupaſſe videantur..... Nec eos quiſquam colonos Romanos fuiſſe unquam cenſeret, niſi lingua originem proderet; quæ, licet tot ſeculorum ſpatio in catalectum quemdam degeneraverit, non obſcurè tamen Latinus ſermo in eâ agnoſci poteſt. Quin etiam ſeſe adhuc Romanos appellant, cùm tamen nihil Romanæ indolis habeant.* Au reſte, il faut croire qu'il y a des Valakes, qui dans une condition moins malheureuſe que ceux de Tranſilvanie, méritent qu'on en penſe plus avantageuſement.

On ne me ſaura point mauvais gré d'avertir en terminant ce Mémoire, que ces pays de Tranſilvanie, de Valakie, de Moldavie, ſont repréſentés d'une manière très-imparfaite dans les cartes qui peuvent être entre les mains de tout le monde. Les morceaux particuliers de Géographie que j'ai eu le bonheur de raſſembler ſur ces objets, ont dû me convaincre de ce que j'avance. Une grande carte manuſcrite de la Tranſilvanie, dreſſée dans le pays, m'ayant été communiquée, j'ai eu le loiſir d'en faire une réduction, qui renferme ce que l'original contenoit d'eſſentiel, & de plus intéreſſant pour notre curioſité. J'ai connu par ce moyen, que dans la grande carte de Hongrie par Muller, il y avoit beaucoup à redire ſur la Tranſilvanie. Il exiſte une carte particulière

de la Valakie, dont l'auteur porte le nom de Cantacuzène, & qui eſt dédiée à un Comnène, archevêque de Driſtra. Enfin, il m'a été permis par le prince Antiochus Cantémir, ambaſſadeur de Ruſſie auprès du Roi, de copier en entier la carte de Moldavie dreſſée par Démétrius Cantémir ſon père, dans le temps qu'il gouvernoit cette province en qualité de Hoſpodar ou de Voïvode. Comme ces morceaux, ainſi que beaucoup d'autres ne ſont pas aſſujétis à une rigueur géométrique; j'ai ſenti qu'on ne pouvoit les aſſer, pour en compoſer un tout aſſez régulier, ſans y employer du travail & de l'intelligence. Mais, il en réſulteroit un morceau précieux pour la Géographie: & en repréſentant dans un coin de la carte les mêmes contrées réduites à ce qu'on connoît de poſitions dans l'antiquité, cette carte pourroit être intitulée, *Dacia vetus & nova.*

Nota. L'auteur de ce Mémoire a fait uſage des morceaux de Géographie dont il eſt parlé ci-deſſus, en dreſſant la troiſième partie de ſa carte de l'Europe, publiée en 1761.

FIN.

ERRATA

*Des fautes d'impreſſion, & de quelques autres que l'Auteur a reconnues être de lui, & qui ſont diſtinguées par une *.*

PAGE 27, ligne 4, *Heræ*, corrigez *Hære.*
31, l. 13, en remont. Clauſi, *corr.* Chiuſi.
19, l. 14, Pram, *corr.* Prum.
41, l. 13, donnent, *corr.* donne.
69, l. 6, de pays, *liſez* du pays.
75, l. 3, Zeelandoiſe, *ajoutez* l's.
88, l. 2, en remont. content, *corr.* contens.
102, l. 12, *Vindauſcencis*, corr. *ſis.*
110, l. 2, parti, *corr.* part.
* l. 7 & 8, Pro-cope, *corr.* le Porphyrogénete.
* 112, l. 12, Theodat, *ajoutez en marge*, ou Theodahad.
119, l. 8, Lucarte, *corr.* Lucanie.
l. 6, en remont. Pentupole, *corr.* Pentapole.
122, l. 5, *imperatorii*, corr. *imperatorî.*
129, l. 5, en remont. roi, *corr.* rois.
135, l. 5, en remont. Antioches, *corr.* Antioche.
146, l. 2, d'Idace, *liſez* Idace.
* l. 13, ſecond, *corr.* III.
161, dern. l. Ovredo, *corr.* Oviedo.
166, l. 13, *vequeño*, corr. *pequeño.*
173, l. 9, ſurvecut, *corr.* ſurvecu.
174, l. 7, en remont. Beni-Merui, *corr.* Beni-Merin.
l. 4, en remont. Tras, *corr.* Trans.
* 180, l. 12, en remont. douzième, *corr.* treiziéme.
190, l. 12, en remont. Lothare, *corr.* Lothaire.
198, l. 4, bonne augure, *corr.* bon augure.
199, l. 8, en remont. de l'Hib. *corr.* & de.
204, l. 12, Konric, *corr.*. Kenric.
208, l. 12, Malmesbarry, *corr.* Malmesbury.
209, l. 9, en remont. Edgard, *corr.* Edgar.
* 233, l. 3, en remont. neuvième, *corr.* dixième.
236, dern. l. la prim....
252, l. 2, en remont. celles, *corr.* celle.

LE LECTEUR peut être prévenu, que l'AVERTISSEMENT à la tête de ce volume, tient lieu d'une TABLE des Matières contenues dans le corps de l'Ouvrage.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building